



**HAL**  
open science

## Un établissement rural de La Tène finale à Couesmes, La Tesserie (Indre-et-Loire)

Benedicte Quilliec, Jean-Marie Laruaz, Philip Armitage, Bruno Boulestin,  
Paméla Chanteux, Olivier Cotté, Francesca Di Napoli, Boris Robin, Emilie  
Roux, Florian Sarreste, et al.

### ► To cite this version:

Benedicte Quilliec, Jean-Marie Laruaz, Philip Armitage, Bruno Boulestin, Paméla Chanteux, et al.. Un établissement rural de La Tène finale à Couesmes, La Tesserie (Indre-et-Loire). *Revue Archéologique du Centre de la France*, 2011, 50, pp.175-313. hal-01395263

**HAL Id: hal-01395263**

**<https://hal.science/hal-01395263>**

Submitted on 19 Dec 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

---

## Un établissement rural de La Tène finale à Couesmes, La Tesserie (Indre-et-Loire)

*A rural settlement from the final La Tène in La Tesserie (Couesmes, Indre-et-Loire, France)*

**Bénédicte Quilliec et Jean-Marie Laruaz**

---



### Édition électronique

URL : <http://racf.revues.org/1616>  
ISSN : 1951-6207

### Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue  
archéologique du centre de la France  
(FERACF)

### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2011  
Pagination : 175-313  
ISSN : 0220-6617

### Référence électronique

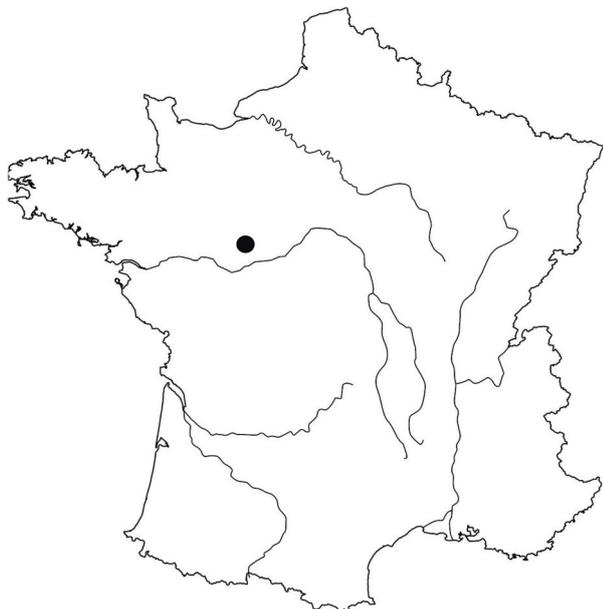
Bénédicte Quilliec et Jean-Marie Laruaz, « Un établissement rural de La Tène finale à Couesmes, La Tesserie (Indre-et-Loire) », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 50 | 2011, mis en ligne le 16 février 2012, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://racf.revues.org/1616>

---

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



Bénédicte **QUILLIEC**<sup>1</sup> et Jean-Marie **LARUAZ**<sup>2</sup>

avec la collaboration de Phillip **ARMITAGE**<sup>3</sup>,  
Bruno **BOULESTIN**<sup>4</sup>, Pamela **CHANTEUX**<sup>5</sup>,  
Olivier **COTTÉ**<sup>6</sup>, Francesca **DI NAPOLI**<sup>7</sup>, Boris **ROBIN**<sup>8</sup>,  
Émilie **ROUX**<sup>9</sup>, Florian **SARRESTE**<sup>10</sup>,  
Sabrina **SAVE**<sup>11</sup> et Alys **VAUGHAM-WILLIAMS**<sup>12</sup>

**Un établissement rural de  
La Tène finale à Couesmes,  
La Tesserie (Indre-et-Loire)**

*A RURAL SETTLEMENT FROM THE  
FINAL LA TÈNE IN LA TESSERIE  
(COUESMES, INDRE-ET-LOIRE, FRANCE)*

**Mots-clés :** architecture, dépôt, établissement rural, faux, La Tène finale, porche, puits, restes humains.

**Keywords:** *architecture, deposit, rural settlement, scythe, late La Tène, porch, well, human remains.*

**Résumé :** Découvert en 2007, lors du diagnostic archéologique du projet de déviation de la RD766 de Château-la-Vallière (Indre-et-Loire), l'établissement rural de La Tesserie (commune de Couesmes) a fait l'objet d'une fouille préventive par le Service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL), sous la direction scientifique de Bénédicte Quilliec, responsable d'opération durant l'hiver 2008-2009. Il s'agit d'un habitat de La Tène finale, organisé autour d'un enclos fossoyé quadrangulaire d'environ 60 m de côté et comprenant une douzaine de bâtiments de tailles et de fonctions différentes. Les connaissances sur ce type d'occupation sont encore lacunaires dans le département car elles sont soumises aux contraintes habituelles de l'archéologie préventive. Dans ces conditions, l'apport de la fouille de Couesmes est important car d'une part, toute la surface de l'établissement a été fouillée et la plupart des structures ont été fouillées intégralement et car, d'autre part, tout le mobilier a été étudié. Par ailleurs, certains aspects du site présentent un caractère suffisamment original pour contribuer à la caractérisation de l'habitat rural dans le centre de la Gaule à La Tène finale (architecture, dépôts d'objets).

1. Inrap, UMR 8215 TRAJECTOIRES, benedict.e.quilliec@inrap.fr

2. Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire, jmlaruaz@cg37.fr

3. Amélie, études environnementales et archéologiques, info@ameliefrance.com

4. Chercheur associé au Laboratoire d'Anthropologie des Populations du Passé (UMR 5199)

5. pamela.chanteux@gmail.com

6. Inrap CIF, olivier.cotte@inrap.fr

7. Inrap CIF, LAT UMR 6173 CITERES, francesca.di-napoli@inrap.fr

8. Molinologue, CG45, boris\_robin@yahoo.fr

9. Doctorante, LAT UMR 6173 CITERES, emilie.roux-2@etu.univ-tours.fr

10. EA 3811 HeRMA, f.sarreste@gmail.com

11. Amélie, études environnementales et archéologiques, info@ameliefrance.com

12. Amélie, études environnementales et archéologiques, info@ameliefrance.com

**Abstract:**

*The La Tesserie site (Couesmes, Indre-et-Loire) was found during an archaeological evaluation in 2007. This site is a rural dwelling located on 2.5 ha on the route of a future departmental road (RD766, Château-la-Vallière). Excavations were carried out during the winter 2008-2009 by Indre-et-Loire's Departmental Archaeological Service (SADIL), managed by Bénédicte Quilliec. The settlement from the end of La Tène is organized around a quadrangular ditch (about 60 m side) with different kinds of constructions (structures, functions, sizes).*

*Knowledge of this kind of site is still lacking because it depends directly on the archaeological survey as in the remainder of the Indre-et-Loire department. Therefore the excavation of La Tesserie was a great opportunity because the entire surface covered by the settlement was excavated providing useful information. In the light of the new data resulting from the study of several assemblies coming from varied structures, it is possible to better define the architectural constructions and identify the ceramic, bronze and iron furnishings and also animal bones and seeds. In addition this study enabled comparison to be made with various similar sites in the north of France.*

**1. LE SITE DANS SON CONTEXTE**

- 1.1. Cadre de l'intervention
- 1.2. Contexte naturel
- 1.3. Contexte archéologique

**2. LES STRUCTURES**

- 2.1. Description des vestiges
- 2.2. Les fossés
- 2.3. Les constructions sur poteaux
- 2.4. Le puits
- 2.5. Les structures de stockage excavées
- 2.6. Un abreuvoir ?
- 2.7. Les fosses

**3. LE MOBILIER**

- 3.1. La céramique
- 3.2. Les amphores
- 3.3. Le métal
- 3.4. Les vestiges sidérurgiques
- 3.5. La faune
- 3.6. Les restes humains
- 3.7. Le mobilier lithique
- 3.8. La terre cuite

**4. ÉTUDE PALÉOENVIRONNEMENTALE**

- 4.1. Étude carpologique
- 4.2. Étude des micro-vertébrés

**5. SYNTHÈSE**

- 5.1. Typologie des bâtiments et analyse fonctionnelle
- 5.2. Évolution et caractérisation de l'occupation
- 5.3. Des gestes rituels ?
- 5.4. Le statut du site de La Tesserie

**6. CONCLUSION****■ BIBLIOGRAPHIE****1. LE SITE DANS SON CONTEXTE****1.1. Cadre de l'intervention****1.1.1. Contexte de découverte**

L'établissement rural gaulois de La Tesserie (Couesmes) a été découvert à l'occasion d'un diagnostic réalisé en 2007 par le Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire (SADIL) sur le tracé du projet de contournement de Château-Lavallière (Indre-et-Loire) (QUILLIEC, GAULTIER, LAURENS-BERGE 2008). L'occupation étant localisée précisément sur l'emplacement prévu pour un bassin de rétention d'eau, la prescription de fouille englobait l'ensemble des vestiges, répartis sur 2,5 ha (Fig. 1).

La fouille a été réalisée de novembre 2008 jusqu'à mai 2009, par le SADIL, sous la direction de Bénédicte Quilliec (QUILLIEC, LARUAZ *et al.* 2009).

**1.1.2. Méthodes de fouille**

L'intégralité des structures mises au jour a été fouillée. Les fosses et les trous de poteau ont été testés par moitié, et ont même souvent été vidés intégralement. Les fossés ont été fouillés à l'aide d'une pelle mécanique, par sondages de 2 m et passes de 20 cm. Chaque passe a fait l'objet d'une prospection à l'aide d'un détecteur à métaux. Quelques sondages manuels ont été effectués, de part et d'autre de l'entrée, ainsi qu'au niveau de l'intersection entre les fossés, afin de mieux discerner la stratigraphie et le processus de comblement de ces endroits stratégiques.

Par ailleurs, le puits F465 a été vidé de son contenu à l'aide d'un godet de pelle mécanique dans un premier temps, puis par une vrille. Le sédiment extrait de cette structure profonde de 9 m a été intégralement trié par l'équipe de fouille, selon les grandes passes d'extraction de la vrille.

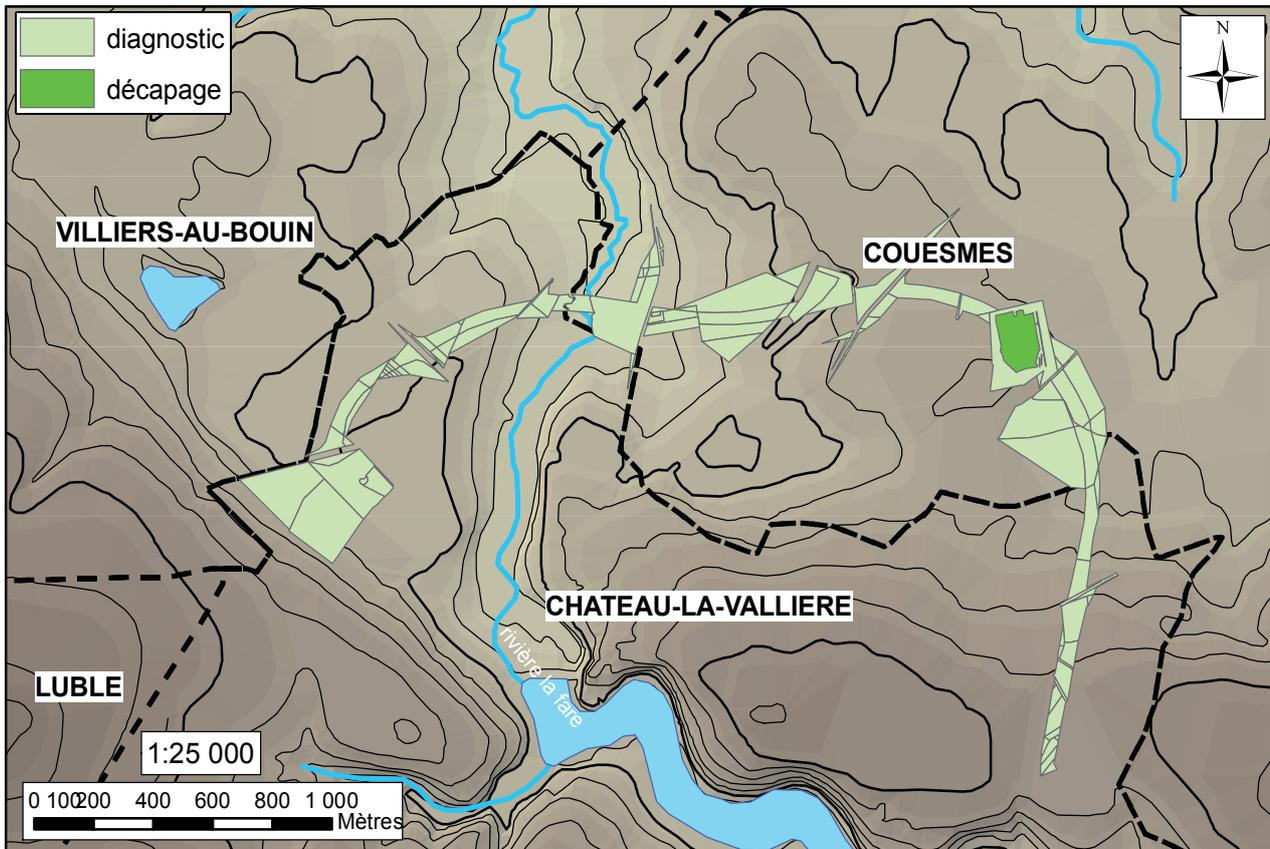


Fig. 1 : Carte de localisation de Couesmes (Indre-et-Loire) ; du diagnostic archéologique réalisé en 2007 et de la fouille réalisée en 2008/2009.

Enfin, des prélèvements de sédiment ont été systématiquement pratiqués sur les structures en creux, afin de réaliser des études paléoenvironnementales.

## 1.2. Contexte naturel

L'établissement de La Tesserie est situé sur un plateau qui, du point de vue géologique, regroupe des formations de l'éocène et de l'oligocène, constituées de marnes, de calcaires et d'argiles silteux. Ces deux derniers éléments sont représentés dans le substrat de La Tesserie (Fig. 2). Cette dualité a contribué à assurer une conservation différentielle des vestiges : meilleure dans la partie calcaire, plus mauvaise dans la partie argileuse.

Les vestiges sont localisés sur un site naturel caractérisé par un léger pendage vers l'est, à une altitude comprise entre 77 et 84 m NGF. Le cours d'eau le plus proche, à 500 m, est un petit affluent de La Fare, située à moins de 2 km. Elle-même se jette dans le Loir à une quinzaine de kilomètres au nord. En moyenne, le recouvrement de surface est très



Fig. 2 : Vues en photographie aérienne de l'emprise de la fouille de La Tesserie (Cy'air vision).

faible, de l'ordre de 0,20 à 0,30 m, mais les structures ont tout de même été remarquablement épargnées par les travaux agricoles.

### 1.3. Contexte archéologique

#### 1.3.1. Le contexte local

Localement le second âge du Fer n'est connu que par quelques rares fouilles préventives situées au-delà de 15 km de distance du site. Il s'agit donc d'un secteur véritablement méconnu (Fig. 3).

Dans le département d'Indre-et-Loire, les données sur cette période se sont accrues significativement avec le développement de l'archéologie préventive et grâce à un contexte favorable. En effet, plusieurs grands travaux ont été réalisés dans le département depuis 10 ans (A28, A85, contournements routiers, ZAC). Néanmoins, les fouilles menées jusqu'à présent ont toujours offert une vision partielle de ces occupations.

#### 1.3.2. Les territoires gaulois

Du point de vue de la "géographie gauloise", dont il n'y a pas lieu ici de discuter les limites, l'établissement de La Tesserie est situé au carrefour de trois cités (LARUAZ 2009) : celle des Andes, dans laquelle il semble *a priori* localisé, celle des Cénomans (au nord), et celle des Turons (à l'est). Cette localisation particulière permet de s'interroger sur la valeur culturelle des productions manufacturées, et éventuellement des pratiques architecturales, mises en évidence à l'occasion de cette fouille (Fig. 4).

## 2. LES STRUCTURES

### 2.1. Description des vestiges

L'établissement se compose d'un enclos quadrangulaire de 65 m de côté, auquel est accolée une branche de 60 m de longueur (Fig. 5). Autour et à l'intérieur de l'enclos ont été découvertes 16 constructions sur poteaux aux plans très réguliers, ainsi que quelques trous de poteau isolés. On notera également la présence d'un puits, de structures de stockage excavées, d'une structure interprétée comme un abreuvoir, et d'une quinzaine de fosses à la fonction indéterminée.

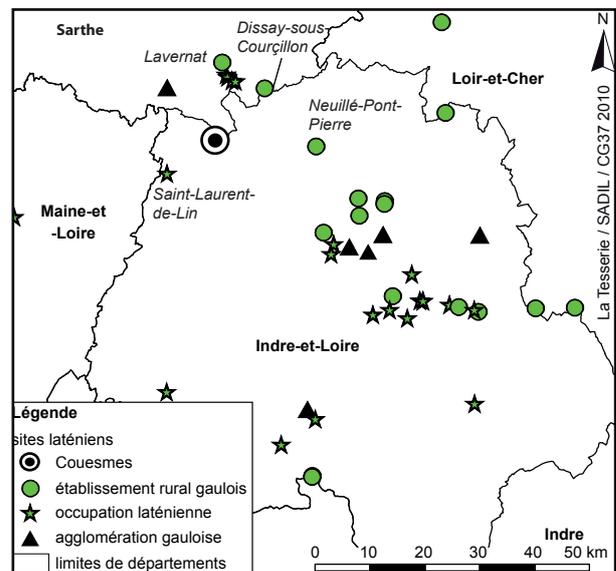


Fig. 3 : Contexte archéologique laténien en Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Sarthe et Loir-et-Cher.

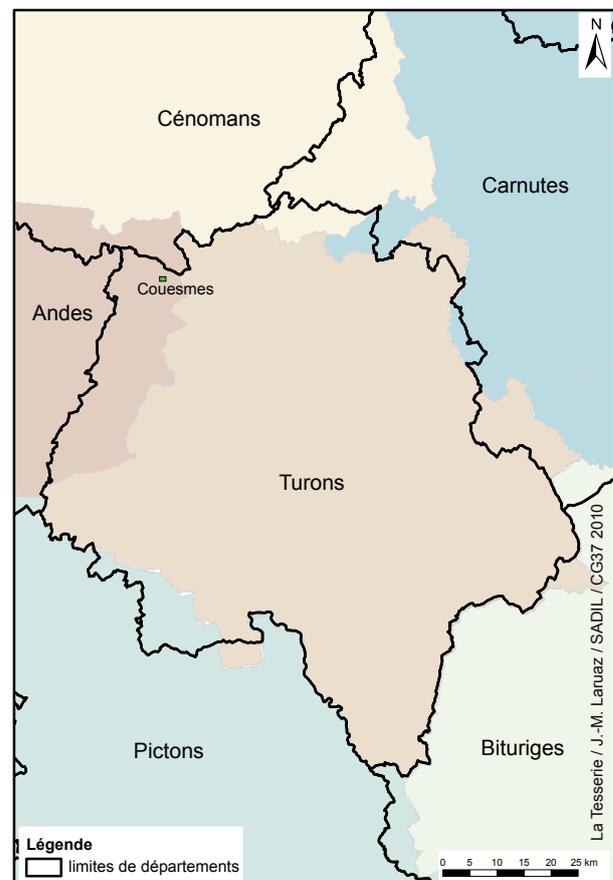


Fig. 4 : Localisation de Couesmes par rapport aux territoires des cités gauloises.

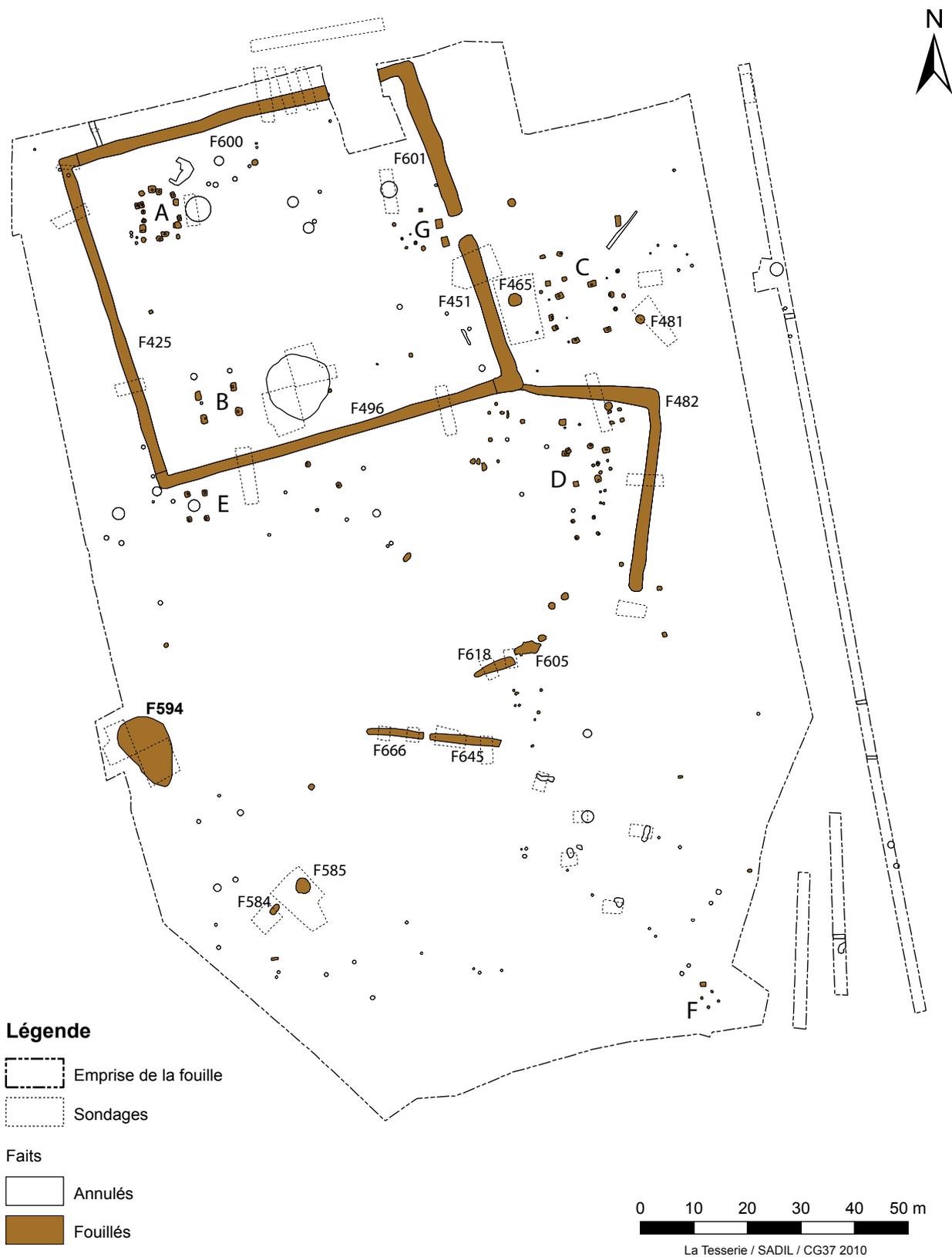


Fig. 5 : Plan masse des vestiges de La Tesserie.

## 2.2. Les fossés

### 2.2.1. Description

L'enclos, de forme carrée, est constitué d'un fossé continu sur quatre côtés, interrompu par une unique entrée située au milieu de la portion est. Une "branche" (F482) est accolée à l'angle sud-est de l'enclos.

Les côtés de l'enclos mesurent de 65 à 70 m de longueur. La surface totale est de 4 600 m<sup>2</sup>. Si l'on considère la surface interne, sans la largeur des fossés, elle est de 3 850 m<sup>2</sup>. Enfin, si l'on suppose la présence d'un talus à l'intérieur de l'enclos, hypothétiquement d'une largeur équivalente à celle des fossés, la surface habitable n'est plus que de 3 200 m<sup>2</sup>.

D'une manière générale, les fossés affectent un profil en V avec un fond plat. Leurs dimensions varient du simple au double entre la partie est et la partie ouest du site (Fig. 6) : soit 1 m de profondeur pour 1,6 m de largeur à l'ouest (F425), jusqu'à 2 m de profondeur pour 3,60 m de largeur à l'est (F600). Il existe un pendage naturel du terrain relativement marqué dans le sens ouest/est, qui pourrait pour partie expliquer cette variabilité. Néanmoins, il semble plus probable que celle-ci reflète un projet d'aménagement, le fossé le plus imposant correspondant à la "façade" de l'enclos.

Le fossé F482 est composé de deux sections qui forment un angle. Il se raccorde au nord à l'angle sud-est de l'enclos quadrangulaire et s'interrompt au sud de façon certaine, soit une distance de 60 m. Il possède un profil tout à fait comparable aux précédents, même si les bords sont moins évasés.

### 2.2.2. Synthèse des comblements des fossés

Le comblement des fossés de l'enclos peut être caractérisé par trois grandes phases (Fig. 7). La première correspond à un léger ruissellement d'eau sur le fond du fossé matérialisé par de fines couches argilo-limoneuses brun gris tapissant le fond. La deuxième correspond à l'érosion du talus interne (formant des comblements chargés en inclusions calcaires), et celle des parois argileuses et/ou calcaires du fossé, ainsi qu'à des rejets anthropiques. La troisième phase enfin, observée plus localement au niveau du comblement terminal, correspond à une phase de rejet de débris incendiés. Pour finir, le processus de comblement démontre l'entretien

régulier des fossés, par des traces de curages observées ponctuellement.

D'autres informations sont également déduites de l'observation de l'étude du comblement des fossés. Il s'agit tout d'abord d'une donnée de chronologie relative selon laquelle le comblement de la branche F482 est antérieur au creusement du fossé de l'enclos quadrangulaire.

Ces observations permettent ensuite d'envisager la présence d'un talus situé à l'intérieur de l'enclos. L'espace libre laissé entre l'enclos et les bâtiments internes plaide également dans ce sens. Concernant F482 enfin, le comblement ne permet pas de statuer sur la présence d'un talus, ni donc sur sa localisation. En revanche, plusieurs arguments permettent d'envisager qu'un tel ouvrage pouvait être situé à l'est du fossé, notamment la présence d'un groupe de bâtiments situé à l'ouest et les quantités importantes de rejets dans le fossé.

## 2.3. Les constructions sur poteaux

La fouille a permis de reconnaître 82 trous de poteau attestés et 18 supposés. À l'exception de huit faits isolés, les trous de poteau certains peuvent être regroupés en sept ensembles (désignés par une lettre, de A à G)<sup>1</sup>. Dans 47 cas, le négatif du poteau a pu être mis en évidence.

Certains trous de poteau ont été découverts dans un état de conservation remarquable, bien que l'érosion due aux labours nous prive systématiquement des parties supérieures et des niveaux de sol. Les creusements ayant servi à l'implantation des poteaux peuvent dépasser 1,50 m de longueur, 1 m de large et avoisiner 1 m de profondeur. Cette bonne préservation des structures permet d'envisager que l'essentiel des structures porteuses des bâtiments sur poteaux plantés a été reconnu, ce qui autorise des propositions de restitution. En revanche, l'érosion des niveaux superficiels n'a pas permis de repérer d'éléments simplement posés au sol ou légèrement enfoncés, tels que des sablières basses ou des trous de piquet liés à des parois ou à des cloisons internes. Toutefois, leur présence est envisageable dans certains cas.

Des tessons de céramique ont ponctuellement été découverts dans le négatif et parfois dans le

1. Les plans de ces constructions ont été conçus sur le modèle proposé par Patrick Maguer, lors du colloque "Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer" (BUCHSENSCHUTZ, MORDANT 2005 : 540).

Fait	Largeur à l'ouverture	Profondeur
F425	Min. 1,60 m (SD 173); Max. 2,25 m (SD 186)	Min. 0,92 m (SD 101); Max. 1,14 m (SD 107)
F451	Min. 2,55 m (SD 121); Max. 3,40 m (SD 103)	Min. 1,34 m (SD 128); Max. 1,88 m (SD 103)
F482	Min. 1,56 m (SD 230); Max. 2,88 m (SD 238)	Min. 1,18 m (SD 230); Max. 1,90 m (SD 251)
F496	Min. 1,76 m (SD 140); Max. 2,53 m (SD 129)	Min. 0,96 m (SD 142); Max. 1,34 m (SD 112)
F600	Min. 2,12 m (SD 190); Max. 2,57 m (SD 192)	Min. 1,18 m (SD 188); Max. 1,40 m (SD 116)
F601	Min. 2,60 m (SD 258); Max. 3,70 m (SD 217)	Min. 1,68 m (SD 258); Max. 1,90 m (SD 219)

Fig. 6 : Inventaire des fossés de l'enclos.



Fig. 7 : Synthèse du comblement des fossés de l'enclos (SADIL).

comblement de l'avant-trou des trous de poteau. Dans quelques rares cas des tessons permettent de rattacher l'une ou l'autre des constructions à l'une des phases d'occupation. Plusieurs cas de chevauchement permettent également d'établir une chronologie relative.

### 2.3.1. Le groupe A

Le groupe A est localisé à l'intérieur de l'enclos, dans l'angle nord-est. Il est constitué de 22 trous de poteau, concentrés dans un rectangle d'environ 85 m<sup>2</sup> (Fig. 8). Les recoupements observés entre certains d'entre eux et leur géométrie permettent de restituer le plan de trois bâtiments successifs, correspondant probablement à la reconstruction d'un édifice à la suite de plusieurs incendies.

#### – Le bâtiment A1

Le bâtiment A1 est composé de quatre trous de poteau (Fig. 9), dont il ne subsiste que peu de choses (Fig. 10). Tous ont en effet été recrusés pour l'érection de nouveaux poteaux appartenant au bâtiment A2. Leur présence est néanmoins attestée par des décalages de quelques centimètres des creusements, aussi bien sur les bords qu'au fond (différences de niveau dans le substrat calcaire parfaitement visibles). Seul F419 n'a pas livré d'indice suffisant pour garantir qu'il perçait bien une structure plus ancienne, mais l'existence de F673 semble tout à fait crédible. Ces quatre emplacements permettent de restituer un rectangle d'environ 6,20 m par 4,70 m (29 m<sup>2</sup>).

La présence de torchis carbonisé dans le comblement de plusieurs des avant-trous des trous de poteau du bâtiment A2 (F420, F428, F431), qui reprend en grande partie la même disposition qu'A1, permet de supposer que ce dernier a été détruit par le feu.

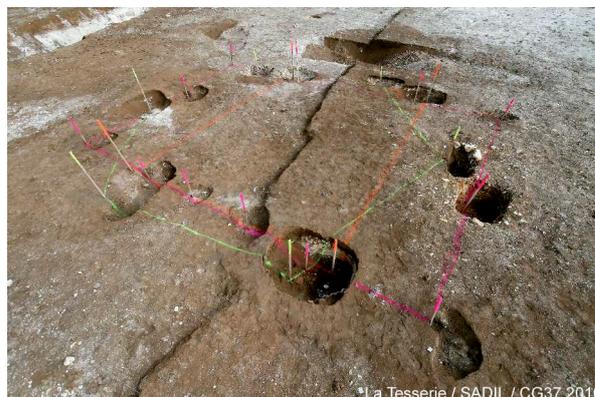


Fig. 8 : Photographie aérienne du groupe A (Cyb'air vision).

#### – Le bâtiment A2

Le bâtiment A2 est constitué de 11 trous de poteau (Fig. 11), formant un rectangle de 8,80 m sur 6,15 m, soit une surface de 54 m<sup>2</sup> (Fig. 12). Le négatif des poteaux a pu être observé dans huit cas. Leur placement confirme la grande rigueur du plan. Seul le poteau de F510 a fait l'objet d'un calage par adjonction de pierres. Il est possible de scinder ces trous de poteau en quatre catégories :

- quatre creusements quadrangulaires de grandes dimensions (F419, F431, F480 et F510) forment un rectangle de 6,15 m sur 4,40 m, proche du module de base du bâtiment A1 ;

- deux trous de poteau (F420 et F479) de même gabarit et distants de 8,80 m, forment une ligne perpendiculaire médiane au rectangle dessiné précédemment ;

- trois trous de poteau (F421, F466 et F504) circulaires et de faible profondeur (0,32 m) sont disposés aux angles de la construction. Le décapage,

Fait	Creusement				Négatif du poteau			Remarques
	Forme	Long.	Larg.	Prof.	Forme	Long.	Larg.	
554	Quadrangulaire	1,20 m	1,10 m	0,58 m	-	-	-	Recoupé par F510
556	Carré	1,04 m	1,02 m	0,82 m	-	-	-	Recoupé par F555 et F480
557	Carré	1,06 m	1,02 m	0,46 m	-	-	-	Recoupé par F431
673	-	-	-	-	-	-	-	Recoupé par F419

Fig. 9 : Inventaire des faits appartenant au bâtiment A1.

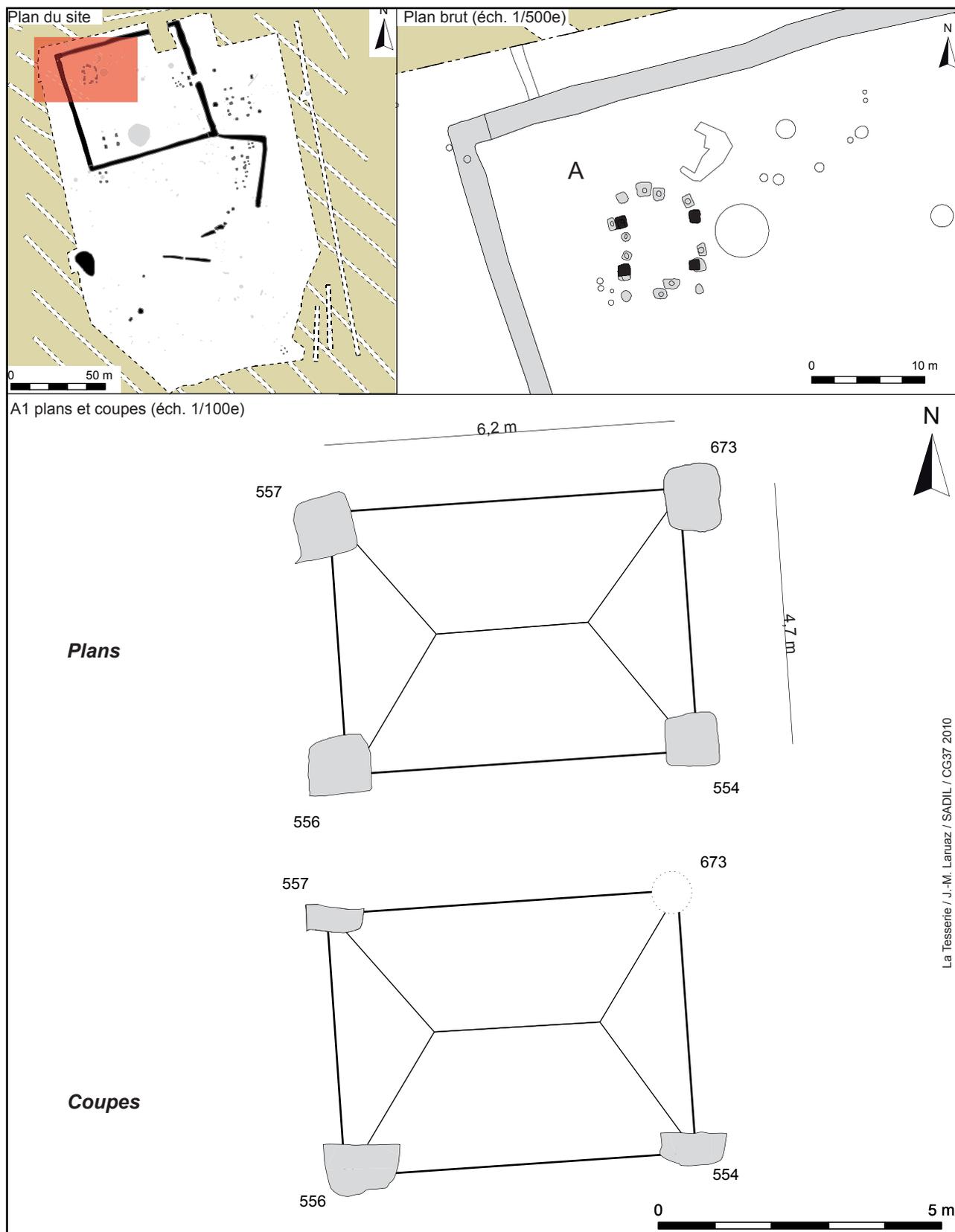


Fig. 10 : Fiche bâtiment A1 (SADIL).

Fait	Creusement			Négatif du poteau			Remarques	
	Forme	Long.	Larg.	Prof.	Forme	Long.		Larg.
410	Circulaire	0,90m	0,90m	0,30m	Ovale	0,54m	0,32m	-
419	Quadrangulaire	1,24m	1 m	0,42m	Circulaire	0,32m	0,32m	-
420	Quadrangulaire	1,24m	1 m	0,39m	Circulaire	0,30m	0,30m	Poteau faitier ?
421	Circulaire	0,92m	0,92m	0,32m	-	-	-	-
428	Circulaire	0,91m	0,91m	0,32m	Circulaire	0,31m	0,31m	-
431	Quadrangulaire	0,80m	0,60m	0,43m	Ovale	0,48m	0,28m	Négatif du poteau incliné vers l'est
466	Circulaire	0,79m	0,79m	0,21m	Ovale	0,38m	0,18m	-
479	Quadrangulaire	1,24m	0,92m	0,68m	Circulaire	0,41m	0,41m	Poteau faitier ?
480	Quadrangulaire	1,36m	1,06m	0,92m	-	-	-	Recoupé par F555
504	Circulaire	0,62m	0,62m	0,26m	-	-	-	-
510	Quadrangulaire	1,14m	0,90m	0,58m	Ovale	0,50m	0,39m	Calage de pierres

Fig. 11 : Inventaire des faits appartenant au bâtiment A2.

plus profond au nord-est, a probablement entraîné la destruction d'un douzième poteau constituant l'angle manquant ;

- enfin, deux trous de poteau (F410 et F428) circulaires et de faible profondeur (0,32 m) sont situés sur le côté est de l'édifice et sont équidistants des extrémités nord et sud.

Les trous de poteau F420 et F479 pourraient correspondre à des poteaux faitiers, mais la distance qui les sépare (8,80 m) semble tout de même considérable. En outre, il est exclu qu'un poteau central similaire à F420 et F479 et supportant la faitière en son milieu n'ait pas été perçu lors de la fouille. On pourrait envisager la présence d'un poteau central non planté, mais, de part leur régularité, les six grands poteaux constituent vraisemblablement la structure porteuse ensemble. Les quatre trous de poteau situés aux angles de la construction, de dimensions plus modestes, n'ont sûrement pas eu vocation à supporter la charpente, mais peut-être seulement la chute de toit et/ou la paroi externe. Enfin, la morphologie du couple F410-F428, distant de 1,20 m, permet de supposer qu'il s'agit des creusements ayant servi à positionner les montants d'une porte. Il est donc vraisemblable que la paroi de ce bâtiment n'ait pas été déportée.

La présence d'importantes quantités de torchis et de charbon dans le négatif de certains des poteaux de ce bâtiment permet de supposer qu'il a été, lui aussi, détruit par le feu.

#### – Le bâtiment A3

Le bâtiment A3 est construit au même endroit que les bâtiments A1 et A2. Il est composé de six trous de poteau (F430 ; F438 ; F439 ; F478 ; F509 et F555) qui ne recoupent aucune structure antérieure hormis F480 (Fig. 13). Ces trous de poteau s'organisent selon un plan hexagonal rigoureux (45 m<sup>2</sup>), qui s'inscrit dans un cercle de 8 m de diamètre (50 m<sup>2</sup>). À l'exception des quatre poteaux d'angle et de l'entrée, la conception du bâtiment A3 paraît donc similaire à celle d'A2 (Fig. 14). Néanmoins, dans cette configuration, ces poteaux pourraient également servir de supports à une maison circulaire.

Les maisons circulaires sont encore assez rares sur le territoire national. Il pourrait néanmoins s'agir d'un problème de reconnaissance. Leur diffusion semble en tout cas actuellement limitée à la frange nord-ouest de la Gaule. T. Dechezleprêtre et N. Ginoux proposent de classer ce groupe en deux catégories. D'une part, les structures circulaires à paroi fossoyée et d'autre part, les structures circulaires sur couronne(s) de trous de poteau (DECHEZLEPRÊTRE, GINOUX 2005). Le bâtiment A3 de La Tesserie s'apparenterait à la classe A du second groupe concernant les constructions à simple couronne de trous de poteau. Les deux chercheurs insistent sur le fait que la régularité du plan est indispensable et que le diamètre de ces constructions est toujours inférieur à 10 m. D'après ces considérations, l'hypothèse qu'il s'agisse d'une maison circulaire nous paraît devoir être prise en compte.

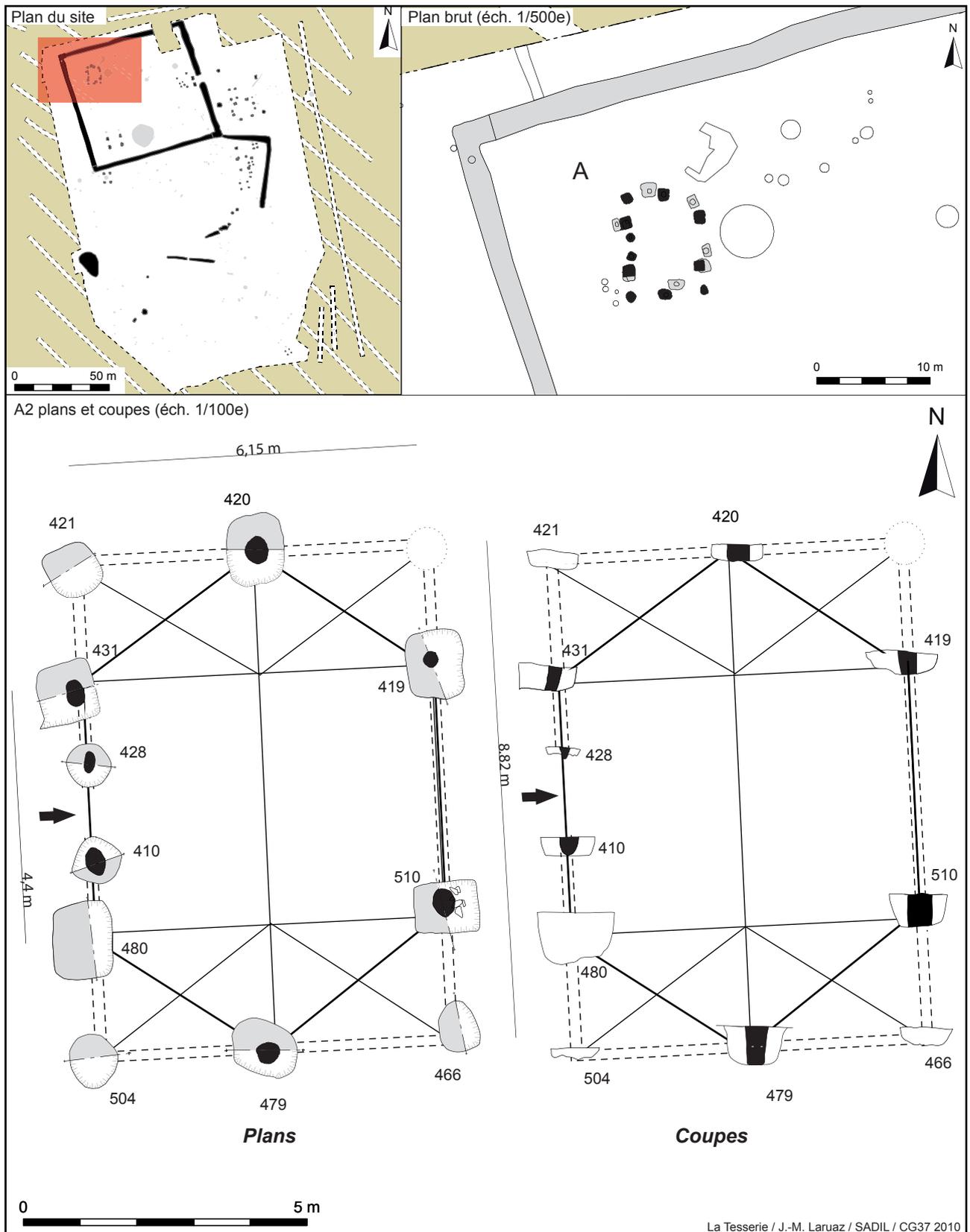


Fig. 12 : Fiche bâtiment A2 (SADIL).

Fait	Creusement			Négatif du poteau			Remarques	
	Forme	Long.	Larg.	Prof.	Forme	Long.		Larg.
430	Quadrangulaire	1,09 m	0,64 m	0,61 m	Ovale	0,48 m	0,23 m	Négatif incliné vers l'est
438	Rectangulaire	1,08 m	0,80 m	0,69 m	Circulaire	0,51 m	0,51 m	-
439	Quadrangulaire	1,30 m	1,24 m	0,27 m	Circulaire	0,48 m	0,32 m	-
478	Quadrangulaire	1,39 m	0,86 m	0,55 m	Circulaire	0,37 m	0,37 m	Calage de pierres
509	Rectangulaire	1,10 m	0,70 m	0,87 m	Circulaire	0,47 m	0,47 m	-
555	Quadrangulaire	0,76 m	0,62 m	0,92 m	-	-	-	-

Fig. 13 : Inventaire des faits appartenant au bâtiment A3.

La découverte d'un clou de charpente et d'un piton, tous deux en fer, ayant visiblement subi une forte exposition au feu dans le négatif de F478, permet d'envisager qu'A3 a également brûlé. Cette hypothèse est renforcée par l'abondance de torchis et de charbon dans le négatif de plusieurs poteaux (F439 ; F478 et F509).

Même si l'on ne peut pas déterminer la chronologie absolue de la succession des trois bâtiments du groupe A, la persistance de l'installation au même endroit traduit visiblement des contraintes fortes peut-être liées à la fonction de l'édifice ou à l'organisation interne de l'enclos. Cette constance dans le respect du plan initial est remarquable.

### 2.3.2. Le groupe B

Le groupe B est constitué de quatre trous de poteau très bien conservés (Fig. 15), localisés dans l'angle sud-ouest de l'enclos, en parfaite symétrie avec le groupe A (par rapport à l'enclos) et formant un unique bâtiment nommé B4 (Fig. 16).

Les creusements des quatre trous de poteau de B4 (F473 ; F474 ; F476 et F477) sont de très grandes dimensions : plus d'1,50 m de longueur, plus d'1 m de large et plus de 0,50 m de profondeur (Fig. 17). Les négatifs perçus dans les quatre cas forment un rectangle parfait de 6,20 m par 4,70 m.

La qualité des informations disponibles au sujet du bâtiment B4 nous permet de faire plusieurs constats. Ainsi, tous les négatifs repérés sont circulaires et d'un diamètre compris entre 0,32 et 0,44 m. De plus, ils sont appuyés sur le bord du creusement de chacun des trous de poteau et sont légèrement inclinés vers l'intérieur. Ces éléments constituent certainement des données utiles pour une réflexion sur les modes de constructions, et

peuvent notamment contribuer à conforter l'hypothèse des fondations-chassis (LAURELUT, TEGEL, VANMOERKERKE 2005 : 4). Dans ce cas de figure, les poteaux plantés ont vocation à servir de soutien à une plate-forme, qui elle-même supporte l'habitation.

En l'absence d'observation sur les négatifs des poteaux du bâtiment A1, il serait hasardeux de conclure qu'ils aient pu avoir la même morphologie que ceux-ci. Néanmoins, les fortes similitudes entre ces deux bâtiments, formelle et topographique, rendent cette hypothèse assez crédible. De ce fait, pourquoi ne pas envisager que leur(s) fonction(s) ai(en)t également été assez similaire(s) ?

Les quatre négatifs de poteau de B4 ont livré des quantités importantes de torchis, signe probable de sa destruction par le feu. Bien qu'il soit impossible de dater, de façon relative ou absolue, la survenue de cette destruction par rapport à celles, successives, des bâtiments A1, A2 et A3, il est notable que le bâtiment B4 n'ait pas été reconstruit. Ce dernier a-t-il perduré jusqu'à l'abandon définitif du site ou a-t-il été abandonné au cours de l'occupation ? Il n'est pas possible de trancher.

### 2.3.3. Le groupe C

Le Groupe C est localisé à l'extérieur de l'enclos, dans la partie située à l'est du fossé F451 et au nord du fossé F482, à proximité immédiate de l'entrée (Fig. 18). Il est encadré par le puits F465 (à l'ouest) et une structure de stockage F481 (à l'est). Cet ensemble de douze trous de poteau forme deux plans de bâtiments qui ne se chevauchent pas, respectivement nommés C5 et C6. Cet ensemble est situé dans la partie argileuse du site. Les faits sont plus

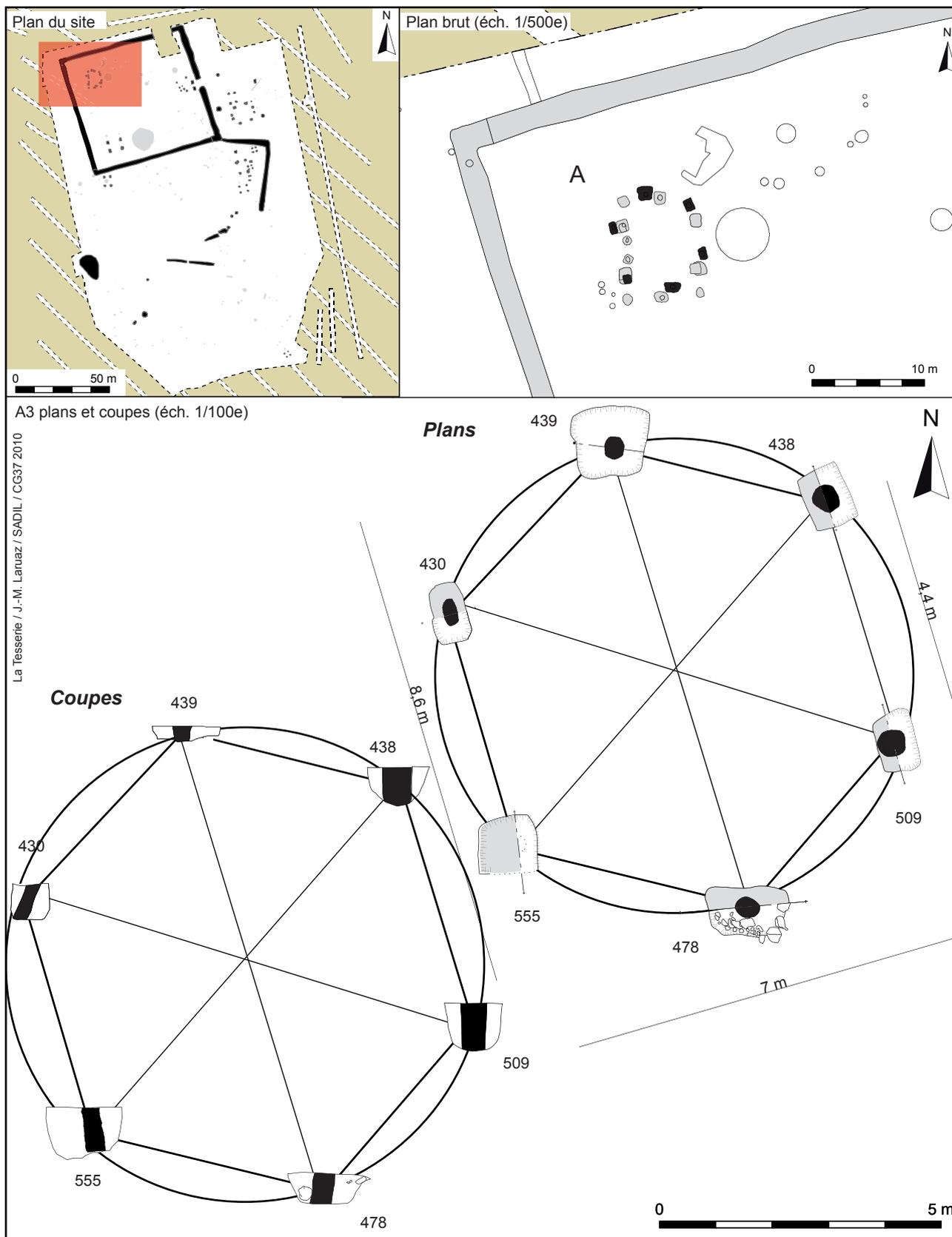


Fig. 14 : Fiche bâtiment A3 (SADIL).



Fig. 15 : Photographie aérienne du groupe B.

difficiles à percevoir et, d'une manière générale, moins bien conservés que dans la partie calcaire.

#### – Le bâtiment C5

Les quatre trous de poteau qui constituent le bâtiment C5 (F551 ; F552 ; F595 et F596) sont d'un gabarit régulier et s'organisent selon un plan rectangulaire de 4,90 m sur 3,40 m, ce qui représente une surface de 16,5 m<sup>2</sup> (Fig. 19). De même forme (carrée ou quadrangulaire), les trous de poteau ont sensiblement le même gabarit et les négatifs ont tous été clairement identifiés (Fig. 20). Il est notable que des scories et des battitures proviennent du comblement de ces trous de poteau. Ce bâtiment aurait donc pu abriter une petite forge, même si ce n'est peut-être pas sa seule fonction.

L'absence de charbon et de torchis pourrait dénoter une destruction par pourrissement des éléments organiques suite à l'abandon du site.

#### – Le bâtiment C6

Le bâtiment C6 est constitué de huit trous de poteau (Fig. 21) de différents modules pour lesquels les négatifs ont tous été perçus (Fig. 22 et 23). On peut distinguer quatre creusements de grand module (F459 ; F483 ; F487 et F494) ayant servi à l'installation de poteaux circulaires verticaux, probablement des troncs entiers, dont la section est comprise entre 0,29 m et 0,40 m. Ils forment un rectangle de 9,10 m sur 6,70 m (61 m<sup>2</sup>). À l'est et à l'ouest, au centre des grands côtés et déportés d'environ 2,25 m, se trouvent deux paires de poteaux. Les creusements sont quadrangulaires à l'ouest (F463 et F464) et circulaires à l'est (F484 et F485). Les négatifs observés pour ces quatre trous

de poteau sont ovales. Dans trois cas sur quatre, le rapport longueur sur largeur des négatifs est égal à deux, ce qui pourrait indiquer que les poteaux utilisés sont des demi-troncs. Les deux paires de poteau localisées sur les grands côtés, correspondent très probablement à des systèmes d'entrée.

Ce plan de bâtiment, dit à " plan centré ", à " porche " ou à " paroi porteuse " est aujourd'hui reconnu dans toute la Gaule. Les sites les mieux préservés ont permis de reconnaître, en périphérie de la structure porteuse, de plan carré ou rectangulaire, une petite tranchée, empreinte d'une sablière basse supportant la paroi. Localement c'est le cas d'un bâtiment découvert à Épeigné-les-Bois, Les Allets (COUDERC *et al.* 2006).

Le bâtiment C6 de La Tesserie présente un module porteur de plan rectangulaire plus vaste que la fourchette de 15 à 40 m<sup>2</sup>, habituellement observée (BRENON *et al.* 2003 : 257). Avec 61 m<sup>2</sup> elle est par exemple deux fois plus importante que les 35 m<sup>2</sup> du bâtiment des Natteries (MAGUER 2000). Si l'on restitue une paroi sur sablière basse rejetée à 2,25 m de la structure porteuse, soit dans l'axe des montants de portes, la surface totale couverte serait de 154,5 m<sup>2</sup> (13,80 x 11,20 m).

#### 2.3.4. Le groupe D

Le groupe D est situé à l'intérieur de la " branche " formée par le fossé F482 (Fig. 24). Il rassemble 23 trous de poteau, dont l'organisation permet de reconstituer les plans de six bâtiments. Le recouvrement de certains plans et de deux trous de poteau indiquent que ces édifices ne sont pas tous contemporains.

#### – Le bâtiment D7

Le bâtiment D7 compte quatre trous de poteau (F488, F536, F537 et F546), très mal conservés formant un plan carré de 2 m de côté (4 m<sup>2</sup>) (Fig. 25 et 26). Trois autres édifices de même module ont été découverts sur le site (D10, F14, G16).

#### – Le bâtiment D8

Il ne subsiste du bâtiment D8 que trois trous de poteau (F490, F492 et F523), le quatrième ayant été détruit lors de l'ouverture d'un sondage à la pelle mécanique dans le fossé F482 tout proche (Fig. 27, 28 et 29). Il est toutefois possible de restituer un plan rectangulaire de 7,75 m sur 6 m (46,5 m<sup>2</sup>).

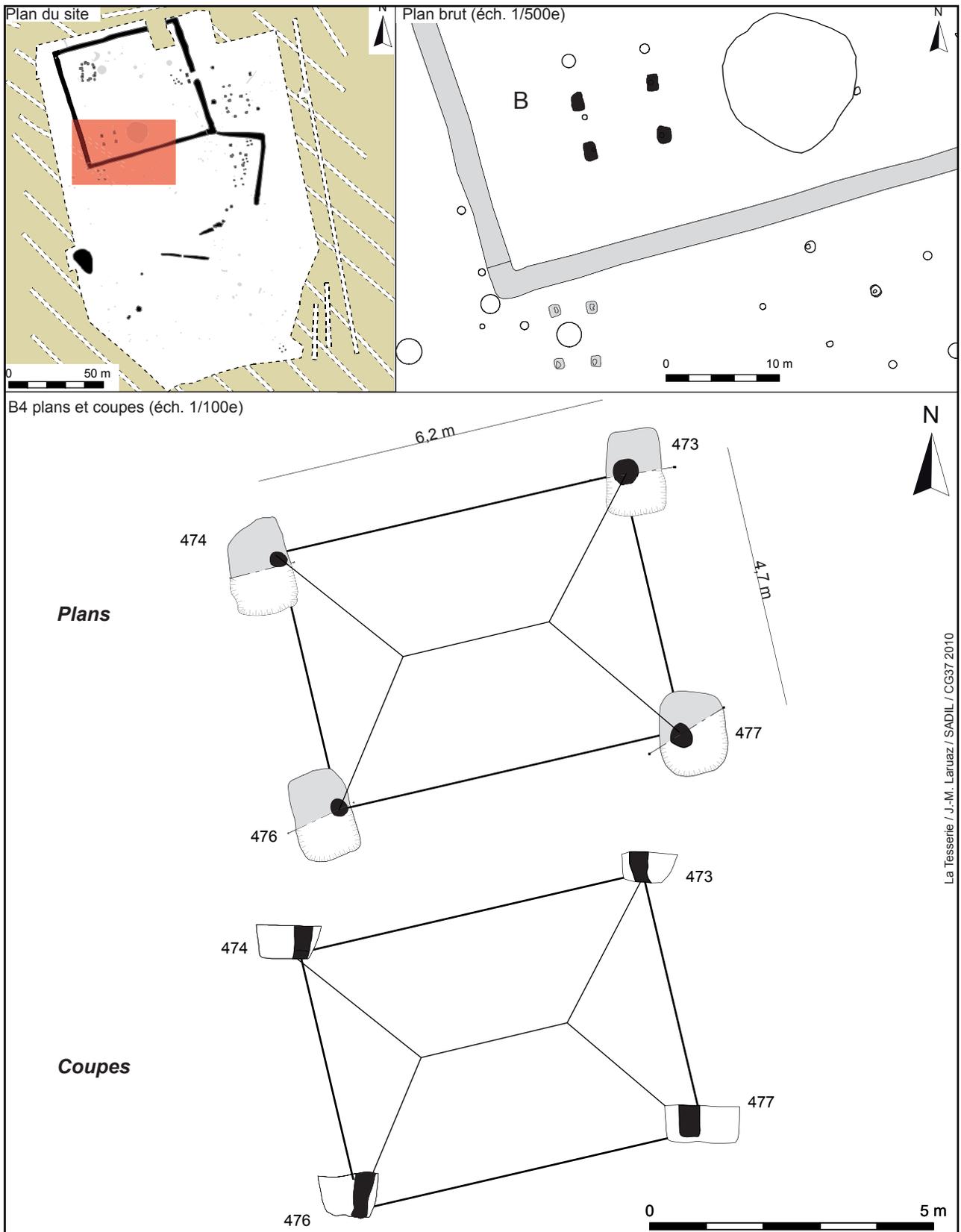


Fig. 16 : Fiche bâtiment B4 (SADIL).

Fait	Creusement			Négatif du poteau			Remarques	
	Forme	Long.	Larg.	Prof.	Forme	Long.		Larg.
473	Rectangulaire	1,54m	1 m	0,53m	Circulaire	0,44m	0,44m	Poteau incliné
474	Quadrangulaire	1,68m	1,12m	0,58m	Circulaire	0,32m	0,32m	Poteau incliné
476	Rectangulaire	1,59m	1,02m	0,81m	Circulaire	0,33m	0,33m	Poteau incliné
477	Quadrangulaire	1,52m	1,20m	0,65m	Circulaire	0,44m	0,44m	Poteau incliné

Fig. 17 : Inventaire des faits appartenant au bâtiment B4.

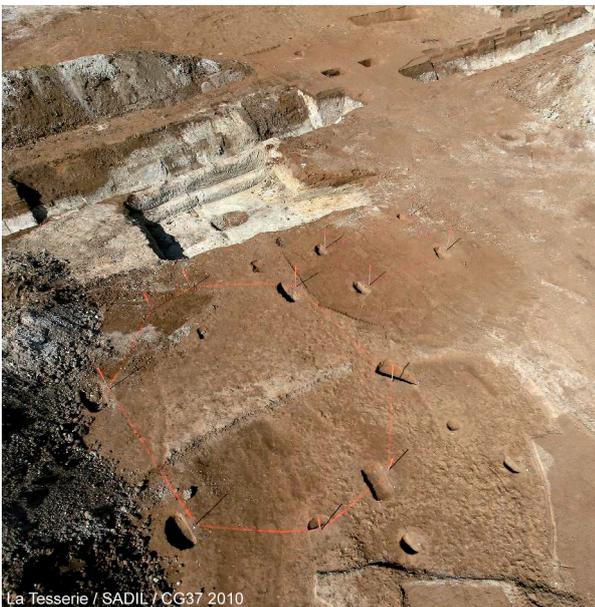


Fig. 18 : Photographie aérienne du groupe C (Cyb'air vision).

Les creusements ayant servi à installer les poteaux sont de grandes dimensions, quadrangulaires et d'un module très proche, avec en moyenne 1,34 m de long, 1,05 m de large et 0,97 m de profondeur. La taille des négatifs observés oscille entre 0,46 m et 0,51 m de long pour 0,24 à 0,36 m de large. Il s'agit donc d'une construction massive et bien implantée. Aucun élément ne nous permet de restituer la paroi mais il est probable que celle-ci était rejetée à quelque distance de la structure porteuse comme pour le bâtiment à porche C6.

La présence en abondance de charbon et de torchis dans le négatif des poteaux indique que le bâtiment a été détruit par un incendie. Le trou de poteau F490 est d'ailleurs recoupé par le trou de poteau F531 qui appartient au bâtiment D9.

#### – Le bâtiment D9

Quatre creusements (F489 ; F527 ; F531 et F544), dont deux pour lesquels le négatif a été observé (F489 et F544), forment la construction D9 (Fig. 30). Ils forment un rectangle de 6,70 m sur 4,40 m (29,5 m<sup>2</sup>), soit une surface beaucoup moins importante que celle du bâtiment D8 auquel il succède (Fig. 31). En revanche, ce module est quasiment identique à celui des bâtiments A1 et B4, situés à l'intérieur de l'enclos. Ce bâtiment possède également comme eux des fondations bien ancrées.

#### – Le bâtiment D10

Situé à l'extérieur de l'enclos, en bordure ouest du bâtiment D9, D10 est un bâtiment sur quatre poteaux (F524 ; F526 ; F533 et F548) (Fig. 32 et 33). Seul un des négatifs (F524) a pu être observé. Le module, très similaire à celui des bâtiments D7, F14 et G16, est de plan carré de 1,80 m de côté (3,2 m<sup>2</sup>).

#### – Le bâtiment D11

Le bâtiment D11 est localisé au sud du groupe D, à l'extérieur de l'enclos quadrangulaire et à l'ouest de l'interruption du fossé F482. C'est un petit bâtiment rectangulaire, composé de quatre trous de poteau de forme circulaire (F530 ; F532 ; F560) et ovale (F561) (Fig. 34 et 35). Dans tous les cas, le creusement d'installation du poteau mesure entre 0,60 et 0,70 m de diamètre en moyenne et ne dépasse pas les 0,20 à 0,30 m de profondeur maximale. Les quatre emplacements de poteaux étaient visibles à la fois en plan et en coupe et font en moyenne 25 cm de diamètre. Ils permettent de restituer un rectangle d'environ 4,20 m par 3,20 m, soit une superficie d'environ 13,5 m<sup>2</sup>. Par ailleurs, les poteaux F560 et F561 marquent chacun une inclinaison rentrante, vers l'est pour F560 et légèrement vers

Fait	Creusement			Négatif du poteau			Remarques	
	Forme	Long.	Larg.	Prof.	Forme	Long.		Larg.
551	Carré	0,78m	0,76m	0,34m	Ovale	0,26m	0,22m	-
552	Quadrangulaire	0,92m	0,82m	0,40m	Ovale	0,30m	0,26m	-
595	Quadrangulaire	0,91m	0,63m	0,42m	Ovale	0,40m	0,27m	-
596	Quadrangulaire	1 m	0,82m	0,36m	Ovale	0,26m	0,22m	-

Fig. 19 : Inventaire des faits appartenant au bâtiment C5.

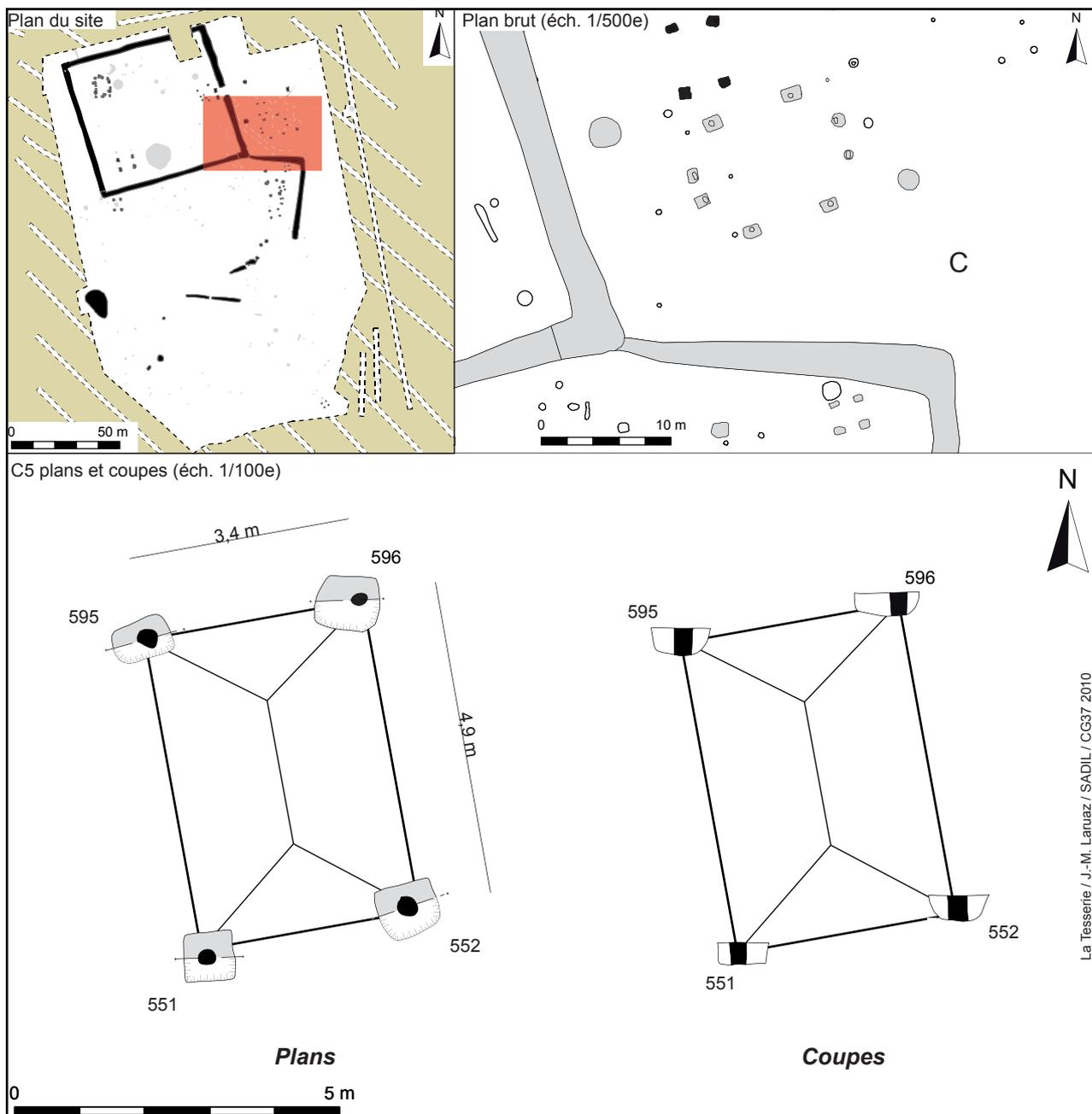


Fig. 20 : Fiche bâtiment C5 (SADIL).

Fait	Creusement				Négatif du poteau			Remarques
	Forme	Long.	Larg.	Prof.	Forme	Long.	Larg.	
459	Rectangulaire	1,31m	1,03m	0,80m	Circulaire	0,29m	0,29m	-
463	Quadrangulaire	1,12m	0,76m	0,27m	Ovale	0,60m	0,28m	-
464	Rectangulaire	0,98m	0,80m	0,26m	Ovale	0,52m	0,33m	-
483	Rectangulaire	1,33m	0,94m	0,66m	Circulaire	0,40m	0,40m	-
484	Circulaire	0,74m	0,74m	0,18m	Ovale	0,60m	0,32m	-
485	Circulaire	1,04m	1,04m	0,20m	Ovale	0,48m	0,24m	-
487	Rectangulaire	1,53m	1,02m	0,70m	Circulaire	0,36m	0,36m	-
494	Quadrangulaire	1,38m	1 m	0,66m	Circulaire	0,36m	0,36m	-

Fig. 21 : Inventaire des faits appartenant au bâtiment C6.

l'ouest pour F561. Ce bâtiment est construit selon le même module et probablement également le même principe architectural que le bâtiment C5.

#### – La construction D12

La construction D12 se situe entre les bâtiments D9 et D10 (au nord) et D11 (au sud), mais légèrement décalée vers l'ouest. Il s'agit d'une petite structure sur quatre poteaux, formant un plan trapézoïdal, de 0,78 m de large environ pour une longueur de 2,30 m, soit une superficie d'environ 2 m<sup>2</sup> (Fig. 36 et 37).

Les trous de poteau F528 ; F529 ; F545 et F547 la composent. Ces quatre faits, au vu de leur organisation spatiale et de leurs dimensions proches ont été interprétés comme trous de poteau, mais aucun négatif n'a été perçu à la fouille. Les creusements sont approximativement circulaires, de 0,35 m de diamètre en moyenne pour une profondeur n'excédant pas 0,20 m ; avec un profil en U ou en cuvette à fond plat.

Étant donnée la très petite superficie de cet ensemble, il est peu probable qu'il s'agisse d'une structure d'habitation, ni même de stockage. Cependant, la découverte d'un pied rejeté en connexion et d'une scapula perforée dans la branche nord/sud du fossé F482 semble indiquer que le traitement des carcasses de bœuf se faisait dans un emplacement proche de cette section du fossé (cf. étude de la faune, O. Cotté). Dès lors, pourquoi ne pas envisager que la structure D12 ait eu un rôle quelconque dans l'une des étapes de boucherie ?

#### 2.3.5. Le groupe E

Le groupe E est situé à l'extérieur de l'enclos quadrangulaire, au sud de l'angle sud-ouest formé par les fossés F425 et F496 (Fig. 38). Il ne comprend qu'un bâtiment E13 sur quatre poteaux (F517 ; F518 ; F603 et F604).

Les creusements des quatre trous de poteau sont quadrangulaires, de 1 m sur 0,90 m en moyenne, pour une profondeur n'excédant pas 0,47 m. Les emplacements des poteaux étaient tous perceptibles (Fig. 39).

Ce bâtiment mesure 3,20 m de large pour 4,90 m de longueur, dessinant un plan rectangulaire d'une superficie d'un peu moins de 16 m<sup>2</sup> (Fig. 40). Il reprend exactement le module des bâtiments C5 et D11. La présence de torchis et de gros charbons de bois dans le comblement des poteaux F517 et F604 permet de supposer que ce dernier a pu faire l'objet soit d'un incendie accidentel soit d'une destruction volontaire.

#### 2.3.6. Le groupe F

Le groupe F est localisé à l'extérieur de l'enclos quadrangulaire, en limite sud-est de l'emprise de la fouille. Très isolé des autres édifices, il est composé de quatre trous de poteau mal conservés (F400 ; F613 ; F668 et D669) formant le bâtiment F14 (Fig. 41 et 42).

Ce bâtiment forme un plan carré de 2,2 m de côté, soit un peu moins de 5 m<sup>2</sup> (Fig. 43). Trois autres édifices de même module ont été découverts sur le site

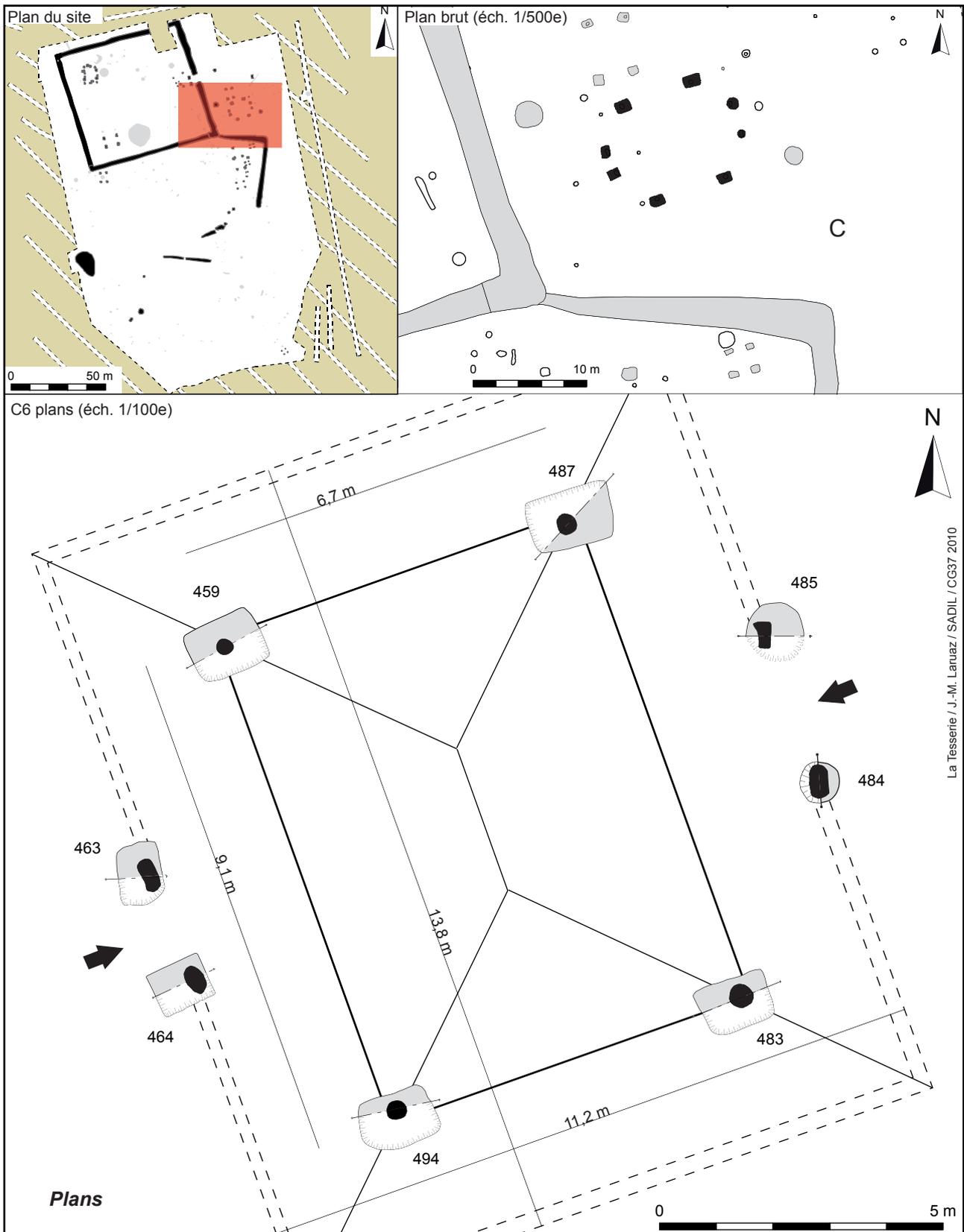


Fig. 22 : Fiche bâtiment C6 plans (SADIL).

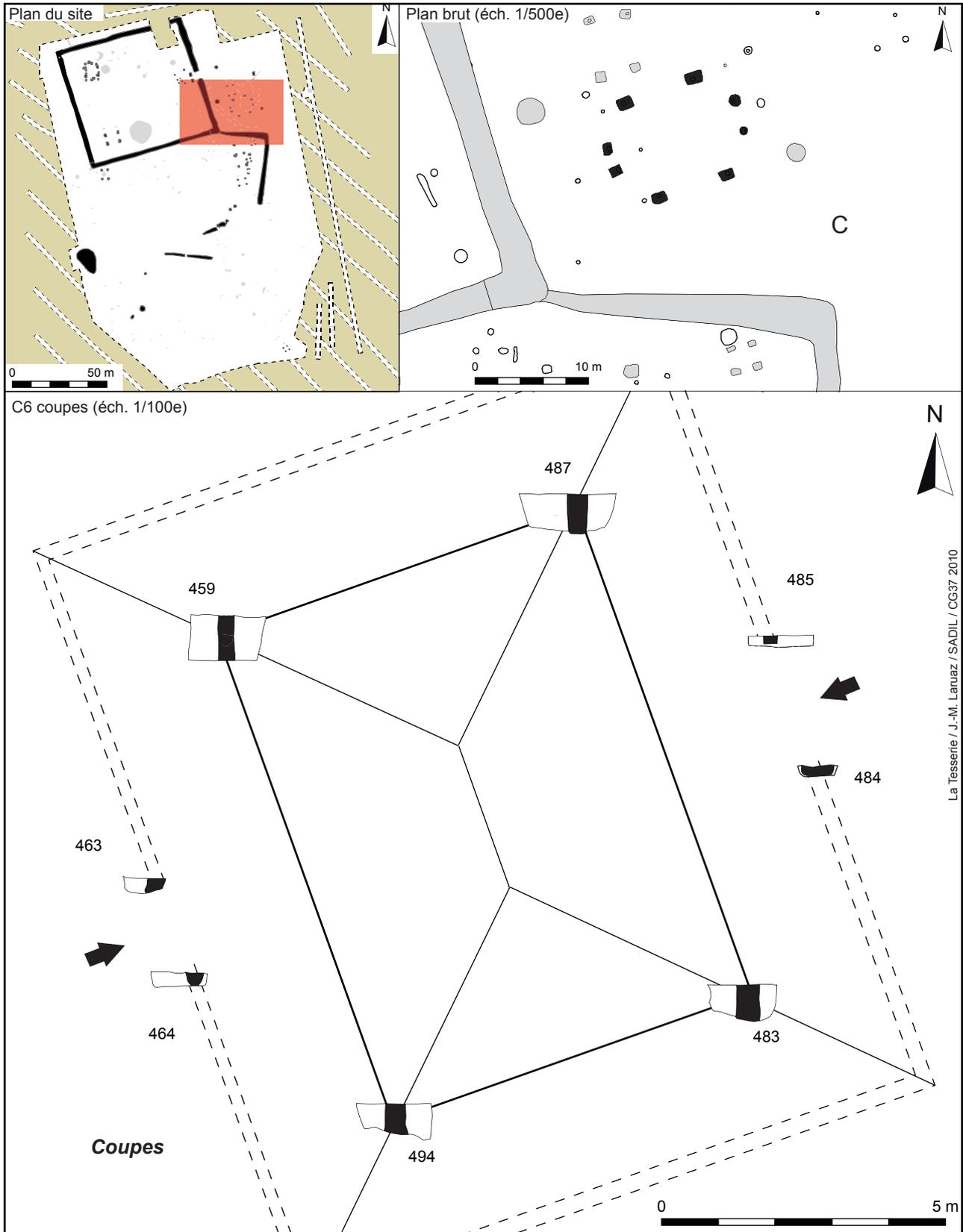


Fig. 23 : Fiche bâtiment C6 coupes (SADIL).



Fig. 24 : Photographie aérienne du groupe D (Cyb'air vision).

(D7, D10, G16). Les quatre poteaux contenaient des inclusions de charbons de bois et des nodules de torchis, en proportions plus ou moins importantes. F400, en particulier, contenait presque exclusivement du torchis brûlé. Là encore on peut supposer une destruction par le feu.

### 2.3.7. Le groupe G

Le groupe G enfin, est localisé à l'intérieur de l'enclos quadrangulaire, à proximité de l'entrée (Fig. 44). Il est composé d'une part de G15, représenté par deux trous de poteau imposants et d'autre part du bâtiment G16 matérialisé par quatre petits trous de poteau.

#### – Le bâtiment G15

Le bâtiment G15 est constitué de deux trous de poteau massifs (F443 et F629), situés parallèlement à l'interruption des fossés de l'enclos, côté interne. Ils sont par conséquent localisés sur l'axe supposé du talus et matérialisent l'entrée de l'enclos. Ces deux faits ont un gabarit très similaire (Fig. 45 et 46). Il s'agit d'ailleurs des plus grands trous de poteau découverts dans l'emprise de la fouille. Leur orientation est également comparable.

Lors de la fouille du comblement de F443, un effet de paroi localisé contre le bord ouest du creusement a été observé. Large d'une cinquantaine de centimètres, cet effet était visible sur presque toute la longueur du fait, soit 1,40 m. Cette configuration nous incite à penser que le trou a pu être creusé afin de recevoir plusieurs poteaux accolés

ou l'emplacement d'une sablière, servant de socle pour une construction plus importante. La fouille de F629, en revanche, n'a pas permis de mettre en évidence la présence d'un négatif de poteau.

Ce type d'aménagement est relativement bien documenté, et généralement qualifié de porche d'entrée. Les entrées des établissements ruraux laténiens sont le plus souvent matérialisées par une simple interruption du fossé (MAGUER, LUSON 2009 : 432) ; aussi le témoignage d'une mise en valeur de cet accès représente une information importante pour comprendre les modalités d'occupation du site. Dans la plupart des cas, l'élévation proposée par les découvreurs de ce type de structure est une simple arche symbolisant le franchissement de l'entrée. Parfois l'hypothèse d'un système de clôture est évoqué (barrière, porte). Dans de rares cas, par exemple à La ferme des Fontaines à Herblay (VALAIS 1994 : 119), cet aménagement semble avoir été plus complexe. En effet, deux trous de poteau supplémentaires ont été découverts à chacune des extrémités du fossé. Dans ce cas de figure, l'entrée pouvait donc évoquer une tour-porche. À La Tesserie, malgré la fouille manuelle de l'extrémité de chacun des fossés, aucun indice ne permet d'envisager une configuration similaire : le fond des fossés, taillé dans le calcaire, était parfaitement régulier et leur comblement progressif.

#### – Le bâtiment G16

Le bâtiment G16 est localisé à l'intérieur de l'enclos quadrangulaire, légèrement en retrait du porche G15 et dans l'axe de l'entrée. Il est composé de quatre trous de poteau, dans l'ensemble plutôt bien conservés : F445 ; F446 ; F652 et F672 (Fig. 47 et 48). Ce bâtiment forme un plan carré de 1,9 m de côté, soit un peu moins de 4 m<sup>2</sup> de superficie, ce qui est comparable aux bâtiments D7, D10 et F14.

### 2.3.8. Les trous de poteau isolés

En plus des trous de poteau appartenant sans doute possible à des bâtiments, 26 structures de cette catégorie ont été mises au jour en différents endroits du site (Fig. 49). Il s'agit tout d'abord de quatre trous de poteau laténiens avérés en raison de la présence d'un négatif et de mobilier céramique (F460, F575, F606 et F623).

Ensuite, la nature exacte de six structures, globalement très arasées (ne dépassant pas 0,26 m de pro-

Fait	Creusement			Négatif du poteau			Remarques
	Forme	Long.	Larg.	Prof.	Forme	Long.	
488	Quadrangulaire	0,71m	0,37m	0,05m	-	-	-
536	Quadrangulaire	0,64m	0,52m	0,13m	Ovale	0,30m	0,23m
537	Quadrangulaire	0,78m	0,66m	0,18m	-	-	-
546	Quadrangulaire	0,61m	0,56m	0,16m	-	-	-

Fig. 25 : Inventaire des faits appartenant au bâtiment D7.

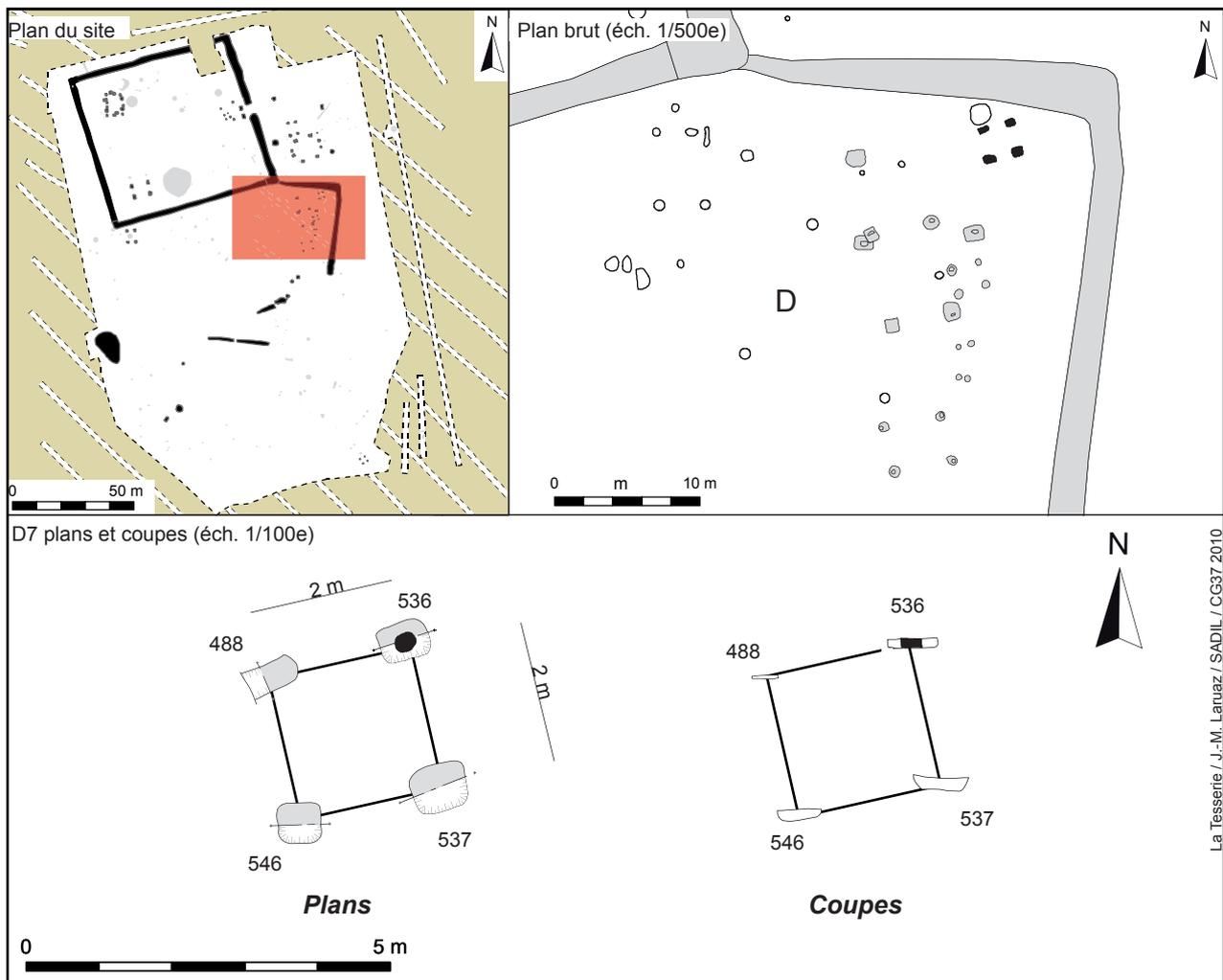


Fig. 26 : Fiche bâtiment D7 (SADIL).

Fait	Creusement			Négatif du poteau			Remarques	
	Forme	Long.	Larg.	Prof.	Forme	Long.		Larg.
490	Quadrangulaire	1,34m	1 m	0,97m	Quadrangulaire	0,51m	0,36	-
492	Quadrangulaire	1,32m	1,10m	0,96m	Ovale	0,60m	0,24m	-
523	Quadrangulaire	1,36m	1,05m	0,98m	Ovale	0,46m	0,34m	-

Fig. 27 : Inventaire des faits appartenant au bâtiment D8.

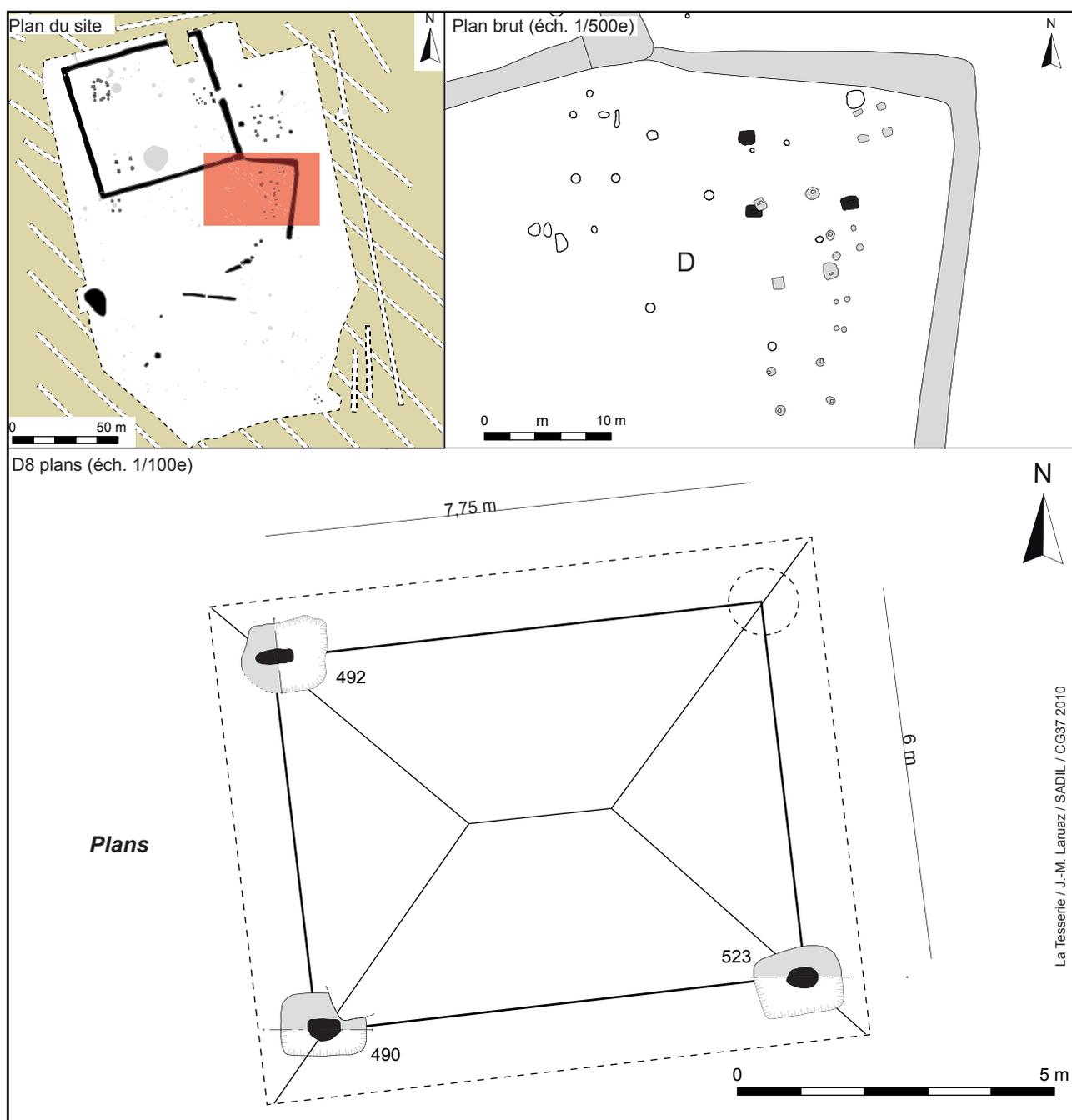


Fig. 28 : Fiche bâtiment D8 plans (SADIL).

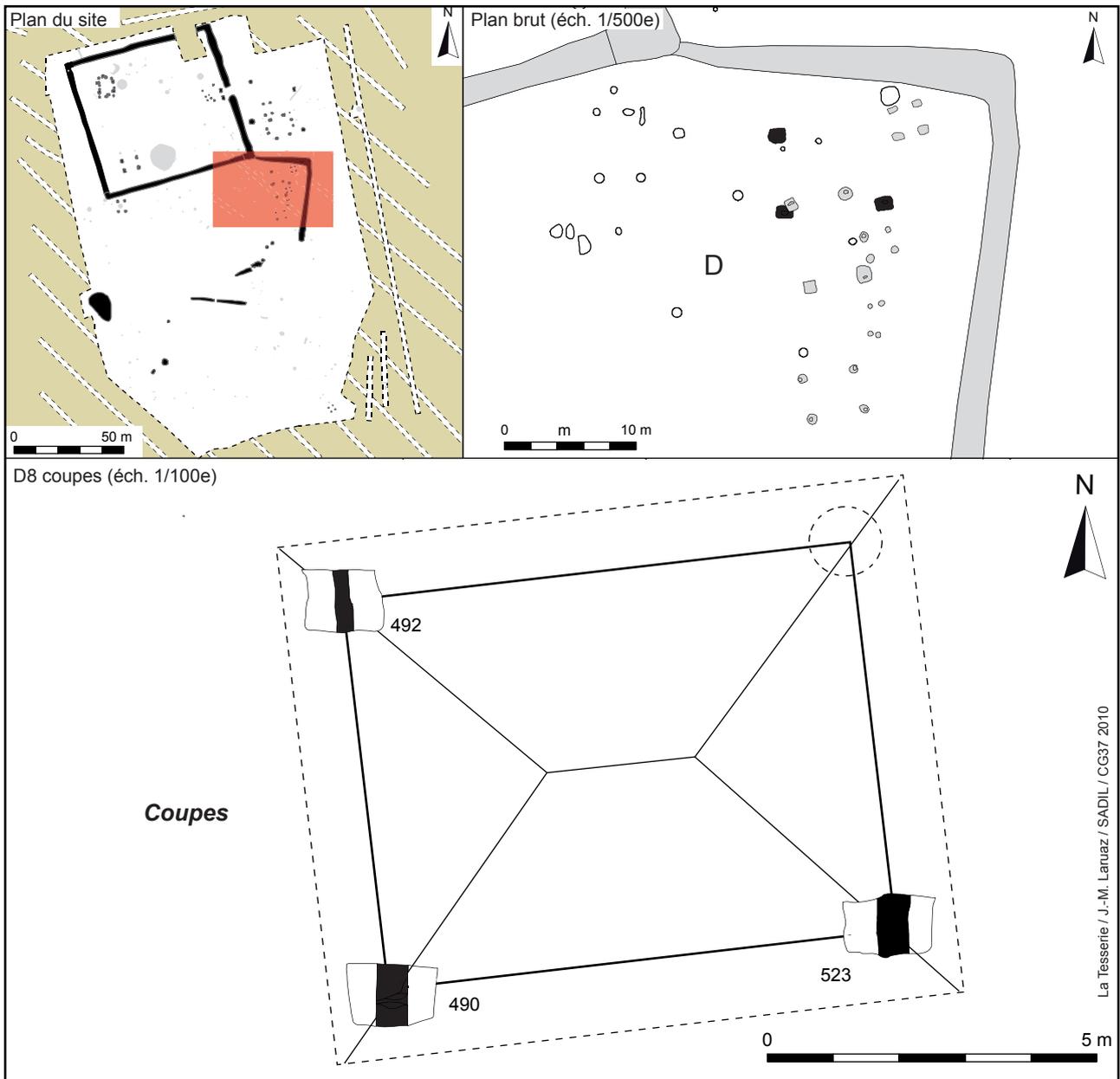


Fig. 29 : Fiche bâtiment D8 coupes (SADIL).

Fait	Creusement			Négatif du poteau			Remarques	
	Forme	Long.	Larg.	Prof.	Forme	Long.		Larg.
489	Ovale	1,06m	0,94m	0,54m	Ovale	0,34m	0,26m	-
527	Quadrangulaire	1,28m	1,14m	0,60m	-	-	-	-
531	Carré	0,92m	0,92m	0,60m	-	-	-	-
544	Rectangulaire	0,94m	0,80m	0,54m	Ovale	0,46m	0,18m	-

Fig. 30 : Inventaire des faits appartenant au bâtiment D9.

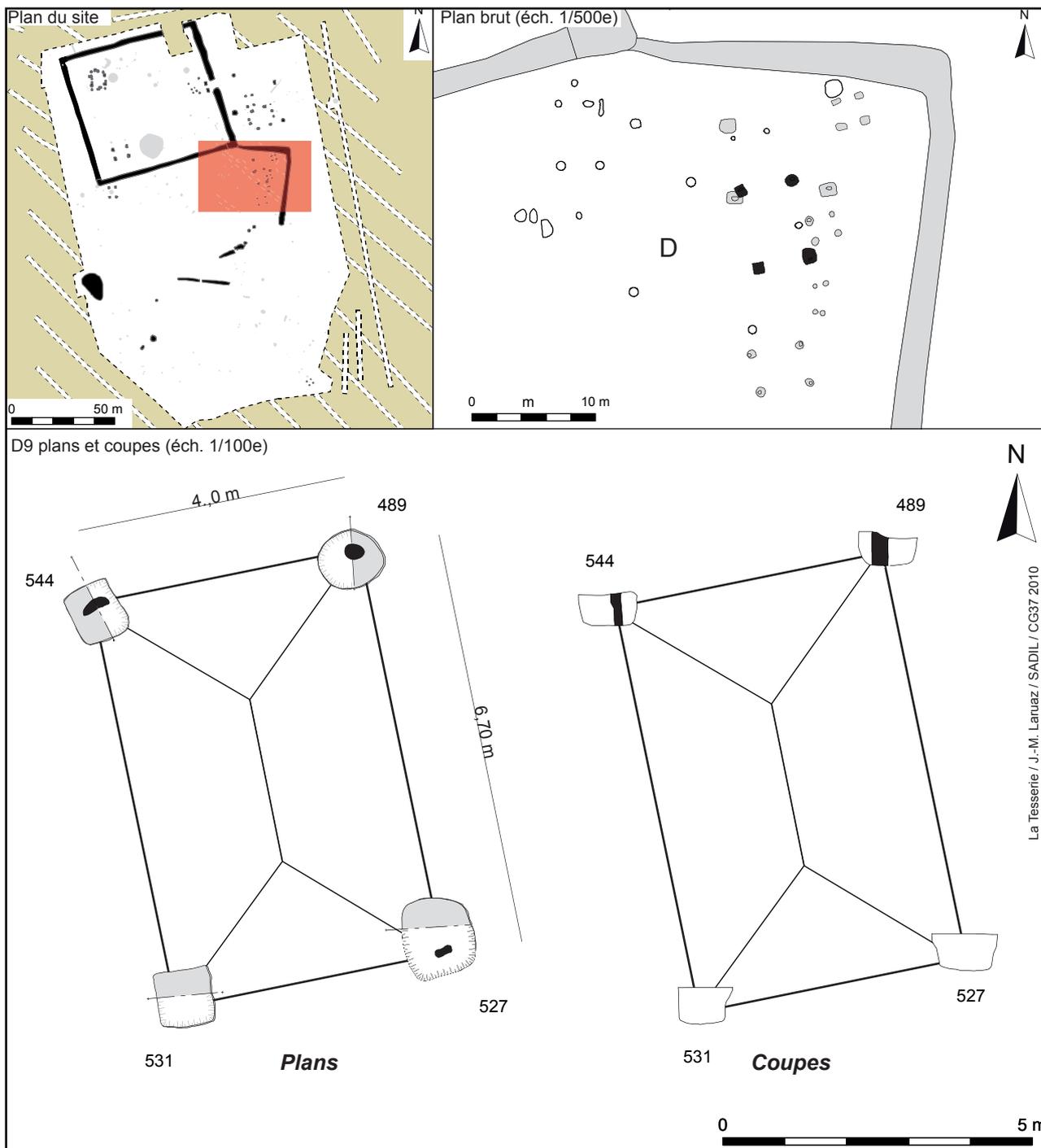


Fig. 31 : Fiche bâtiment D9 (SADIL).

Fait	Creusement			Négatif du poteau			Remarques	
	Forme	Long.	Larg.	Prof.	Forme	Long.		Larg.
524	Ovale	0,79m	0,66m	0,19m	Ovale	0,34m	0,30m	Profil en cuvette
526	Circulaire	0,56m	0,56m	0,30m	-	-	-	Profil en V
533	Ovale	0,46m	0,38m	0,13m	-	-	-	Bords évasés, fond plat
548	Circulaire	0,48m	0,48m	0,25m	-	-	-	Profile en cuvette

Fig. 32 : Inventaire des faits appartenant au bâtiment D10.

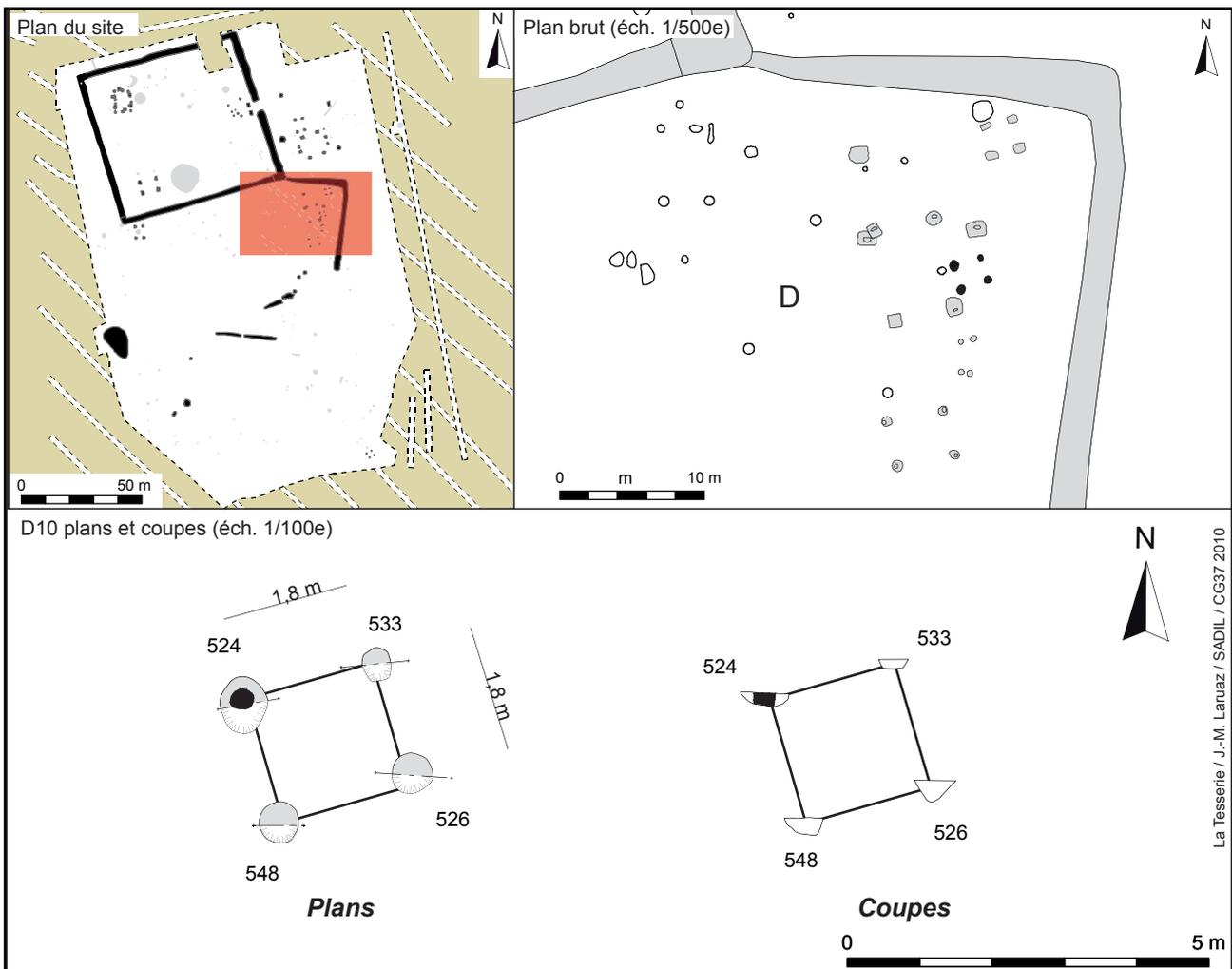


Fig. 33 : Fiche bâtiment D10 (SADIL).

Fait	Creusement			Négatif du poteau			Remarques	
	Forme	Long.	Larg.	Prof.	Forme	Long.		Larg.
530	subcirculaire	0,62 m	0,60 m	0,17 m	ovale	0,34 m	0,24 m	
532	subcirculaire	0,64 m	0,63 m	0,25 m	circulaire	0,26 m	0,26 m	
560	subcirculaire	0,76 m	0,70 m	0,30 m	circulaire	0,24 m	0,22 m	Poteau incliné
561	ovale	0,65 m	0,58 m	0,18 m	circulaire	0,23 m	0,22 m	Poteau incliné

Fig. 34 : Inventaire des faits appartenant au bâtiment D11.

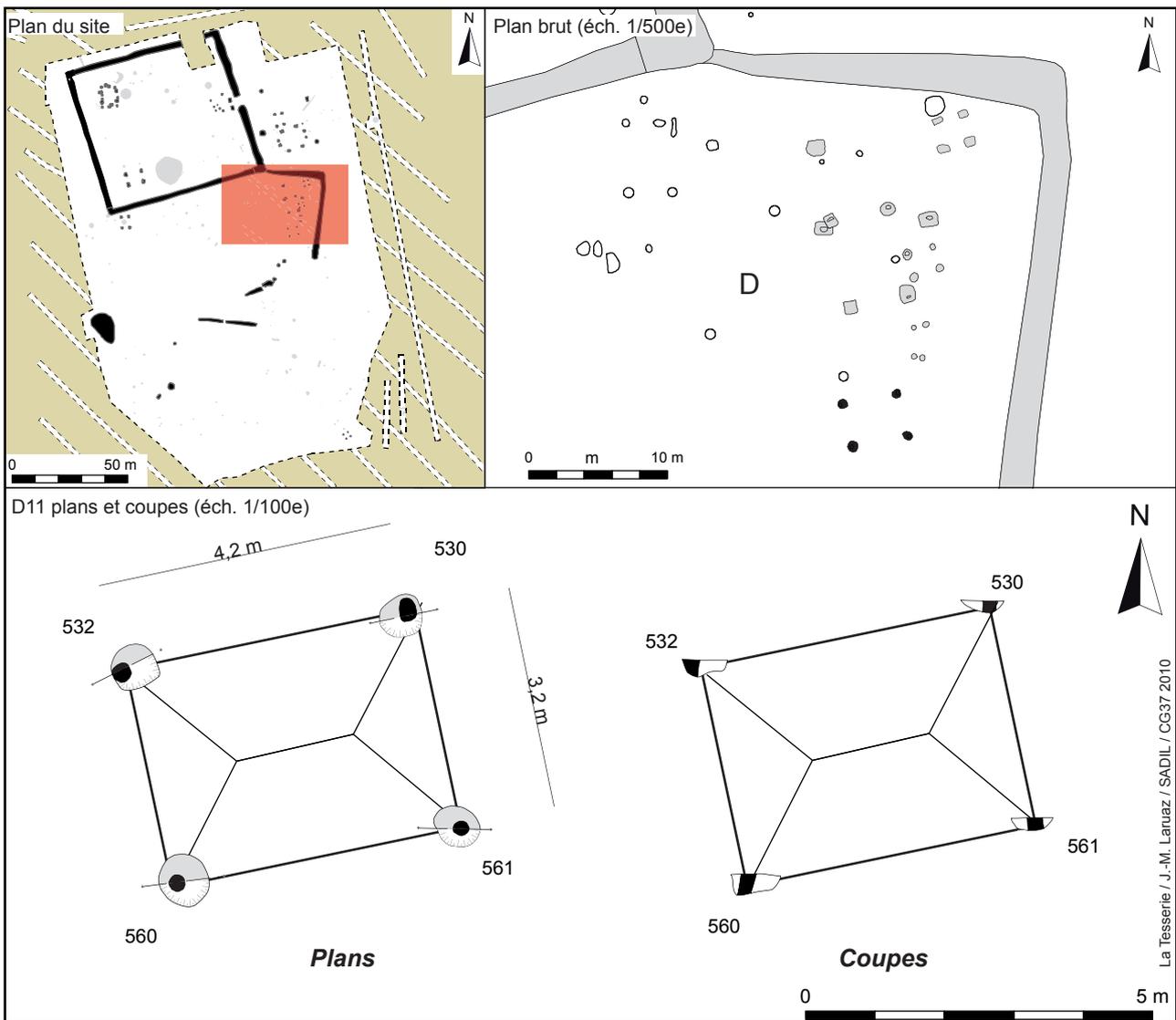


Fig. 35 : Fiche bâtiment D11 (SADIL).

Fait	Creusement				Négatif du poteau			Remarques
	Forme	Long.	Larg.	Prof.	Forme	Long.	Larg.	
528	circulaire	0,35 m	0,33 m	0,13 m	-			-
529	circulaire	0,37 m	0,37 m	0,16 m	-			-
545	subcirculaire	0,39 m	0,35 m	0,19 m	-			-
547	subcirculaire	0,45 m	0,42 m	0,20 m	-			-

Fig. 36 : Inventaire des faits appartenant au bâtiment D12.

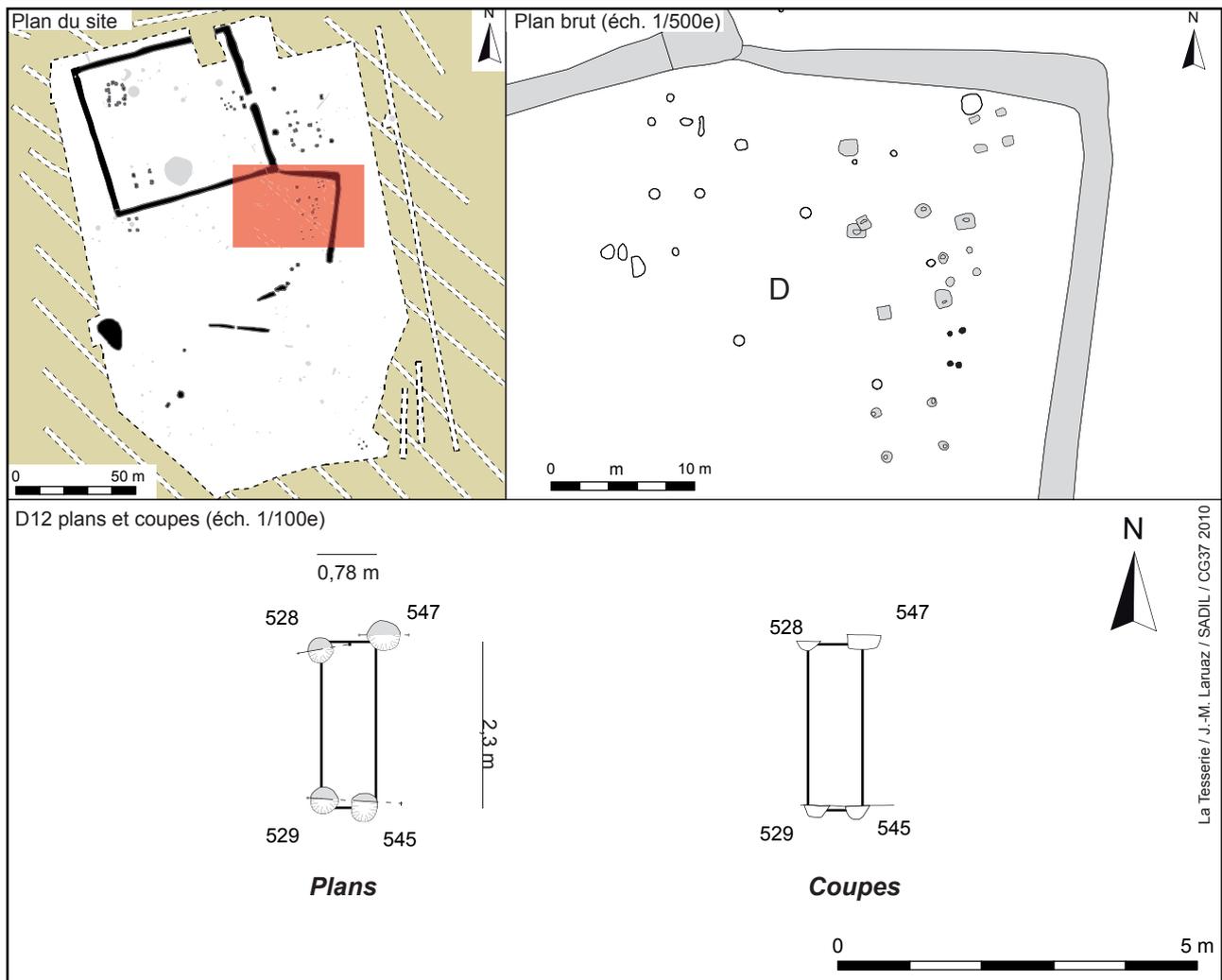


Fig. 37 : Fiche bâtiment D12 (SADIL).



Fig. 38 : Photographie aérienne du groupe E (Cyb'air vision).

Fait	Creusement			Négatif du poteau			Remarques	
	Forme	Long.	Larg.	Prof.	Forme	Long.		Larg.
517	quadrangulaire	1,09 m	0,98 m	0,44 m	irrégulière	0,50 m	0,26 m	-
518	quadrangulaire	0,95 m	0,82 m	0,38 m	demi-tronc	0,54 m	0,46 m	-
603	quadrangulaire	1,10 m	0,90 m	0,47 m	irrégulière	0,54 m	0,40 m	-
604	quadrangulaire	0,92 m	0,85 m	0,37 m	subcirculaire	0,36 m	0,32 m	-

Fig. 39 : Inventaire des faits appartenant au bâtiment E13.

fondeur) et ne présentant pas de négatif de poteau visible, reste indéterminée. Ces trous de poteau ou fosses (F401 ; F447 ; F486 ; F553 ; F617 et F620) sont toutefois attribuables à l'occupation protohistorique en raison de la présence de céramique dans leur comblement.

On dénombre également quatre trous de poteau avérés (dont les négatifs sont visibles) mais non datés, et "isolés" dans l'emprise de la fouille (F461 ; F538 ; F558 et F598).

Enfin, douze structures n'ont pas pu être clairement identifiées, étant donné qu'aucun emplace-

ment de poteau n'a été perçu lors de la fouille. Ces trous de poteau ou fosses (F470 ; F495 ; F499 ; F520 ; F525 ; F559 ; F619 ; F621 ; F622 ; F624 ; F626 ; F665) sont tous très arasés, et n'excèdent pas 0,13 m de profondeur en moyenne. Aucune de ces structures n'ayant livré de mobilier dans leur comblement, elles ne sont pas datées.

L'ensemble de ces faits pourraient appartenir à des bâtiments très altérés, ou à des types architecturaux méconnus dont l'étude ne sera pas envisagée ici.

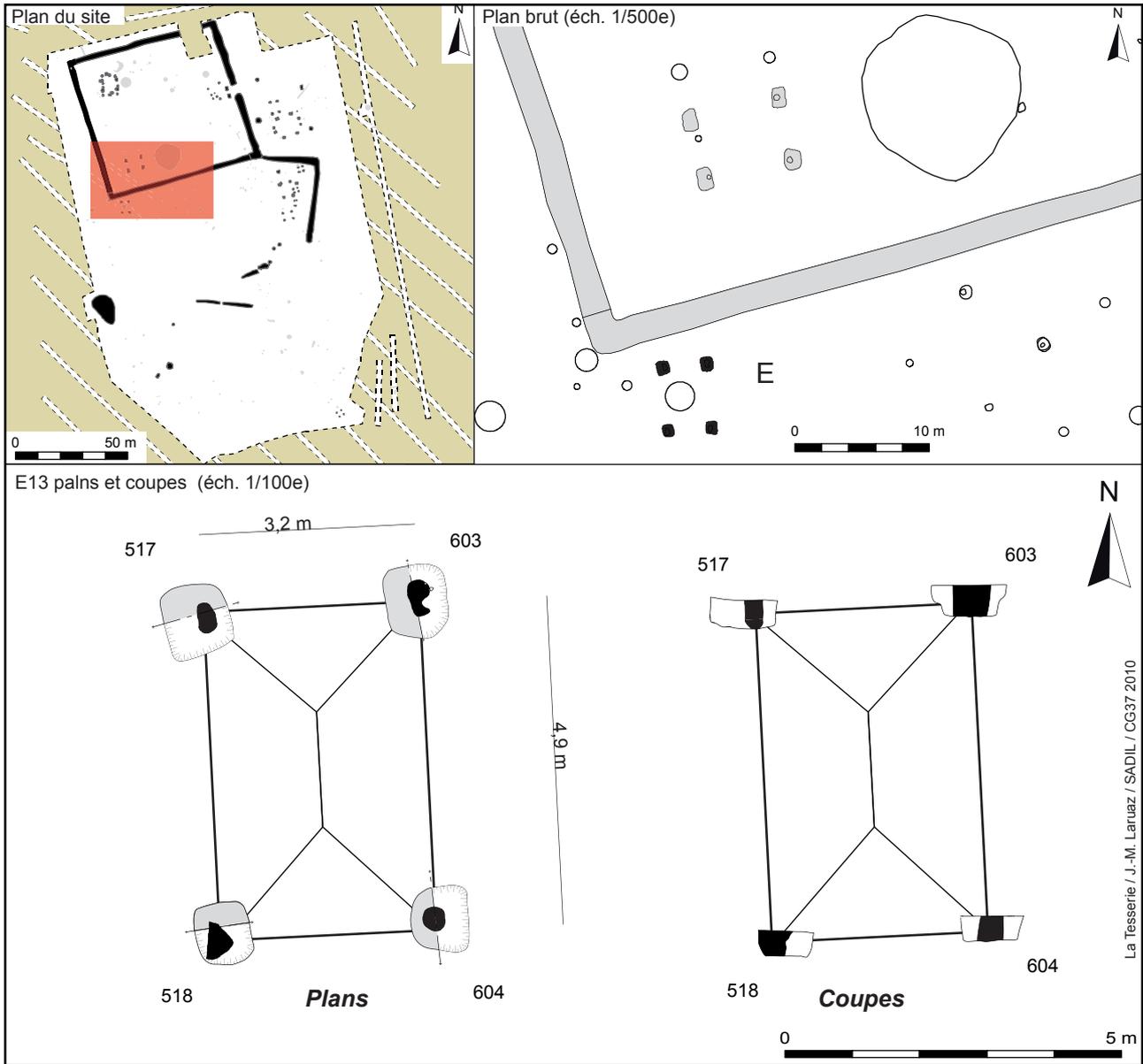


Fig. 40 : Fiche bâtiment E13 (SADIL).



Fig. 41 : Photographie aérienne du groupe F (Cyb'air vision).

Fait	Creusement			Négatif du poteau			Remarques	
	Forme	Long.	Larg.	Prof.	Forme	Long.		Larg.
400	Non perçu à la fouille	-	-	0,38 m	ovale	0,48 m	0,35 m	fond de céramique à l'emplacement du poteau
613	ovale	0,50 m	0,38 m	0,13 m	-	-	-	-
668	circulaire	0,46 m	0,45 m	0,09 m	-	-	-	-
669	subcirculaire	0,48 m	0,40 m	0,15 m	-	-	-	-

Fig. 42 : Inventaire des faits appartenant au bâtiment F14.



Fig. 43 : Fiche bâtiment F14 (SADIL).



Fig. 44 : Photographie aérienne du groupe G (Cyb'air vision).

Fait	Creusement				Négatif du poteau			Remarques
	Forme	Long.	Larg.	Prof.	Forme	Long.	Larg.	
443	quadrangulaire	1,72 m	1,16 m	0,80 m	rectangulaire	1,40 m	0,46 m	poteaux jointifs ?
629	quadrangulaire	1,53 m	1,10 m	0,75 m	-	-	-	-

Fig. 45 : Inventaire des faits appartenant au bâtiment G15.

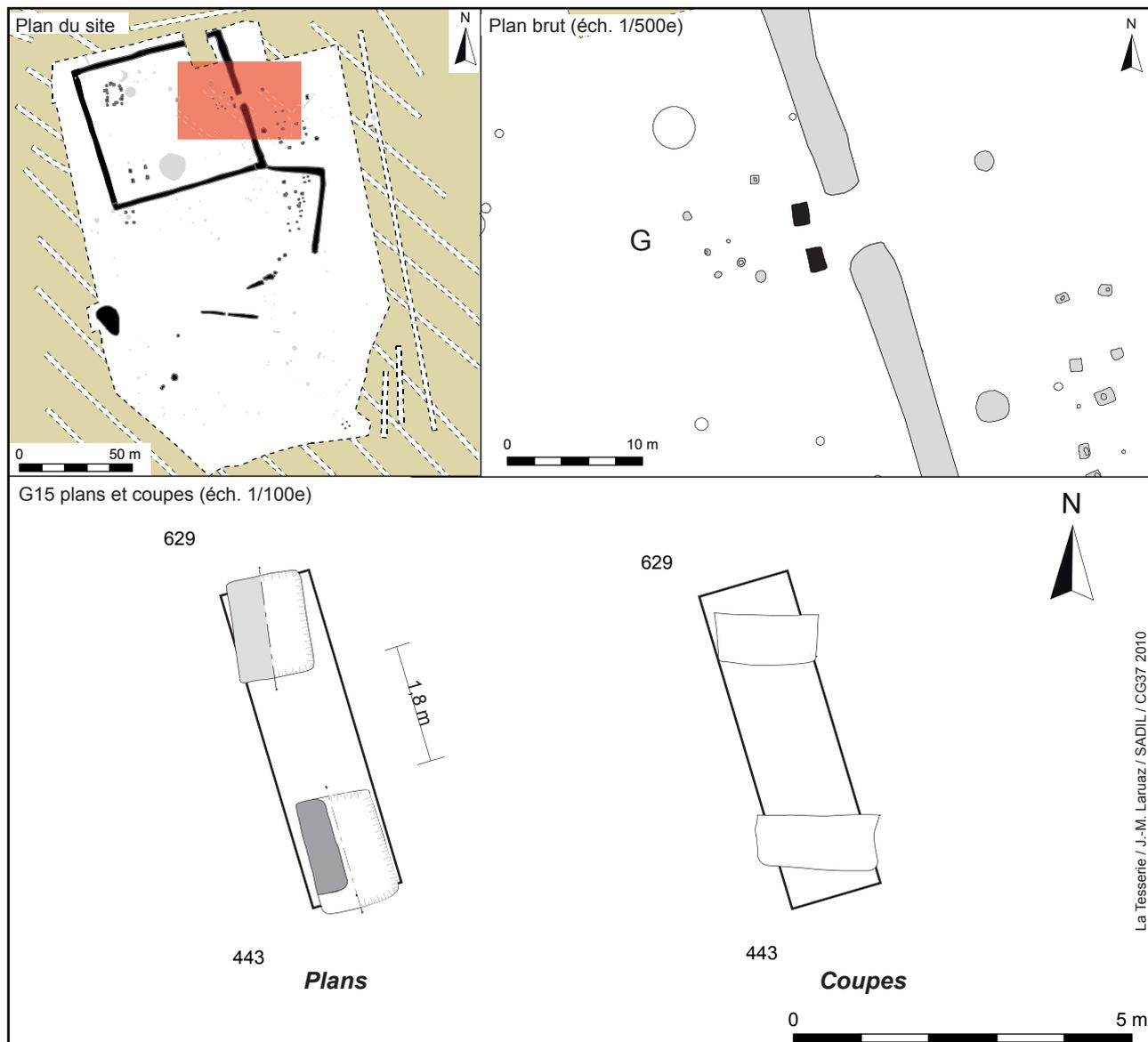


Fig. 46 : Fiche bâtiment G15 (SADIL).

Creusement				Négatif du poteau			Remarques
Forme	Long.	Larg.	Prof.	Forme	Long.	Larg.	
ovale	0,62 m	0,58 m	0,26 m	circulaire	0,32 m	0,30 m	-
ovale	0,54 m	0,43 m	0,22 m	circulaire	0,20 m	0,20 m	-
-	-	-	0,13 m	circulaire	0,26 m	0,24 m	-
ovale-	0,50 m	0,40 m	0,12 m	circulaire	0,20 m	0,19 m	-

Fig. 47 : Inventaire des faits appartenant au bâtiment G16.

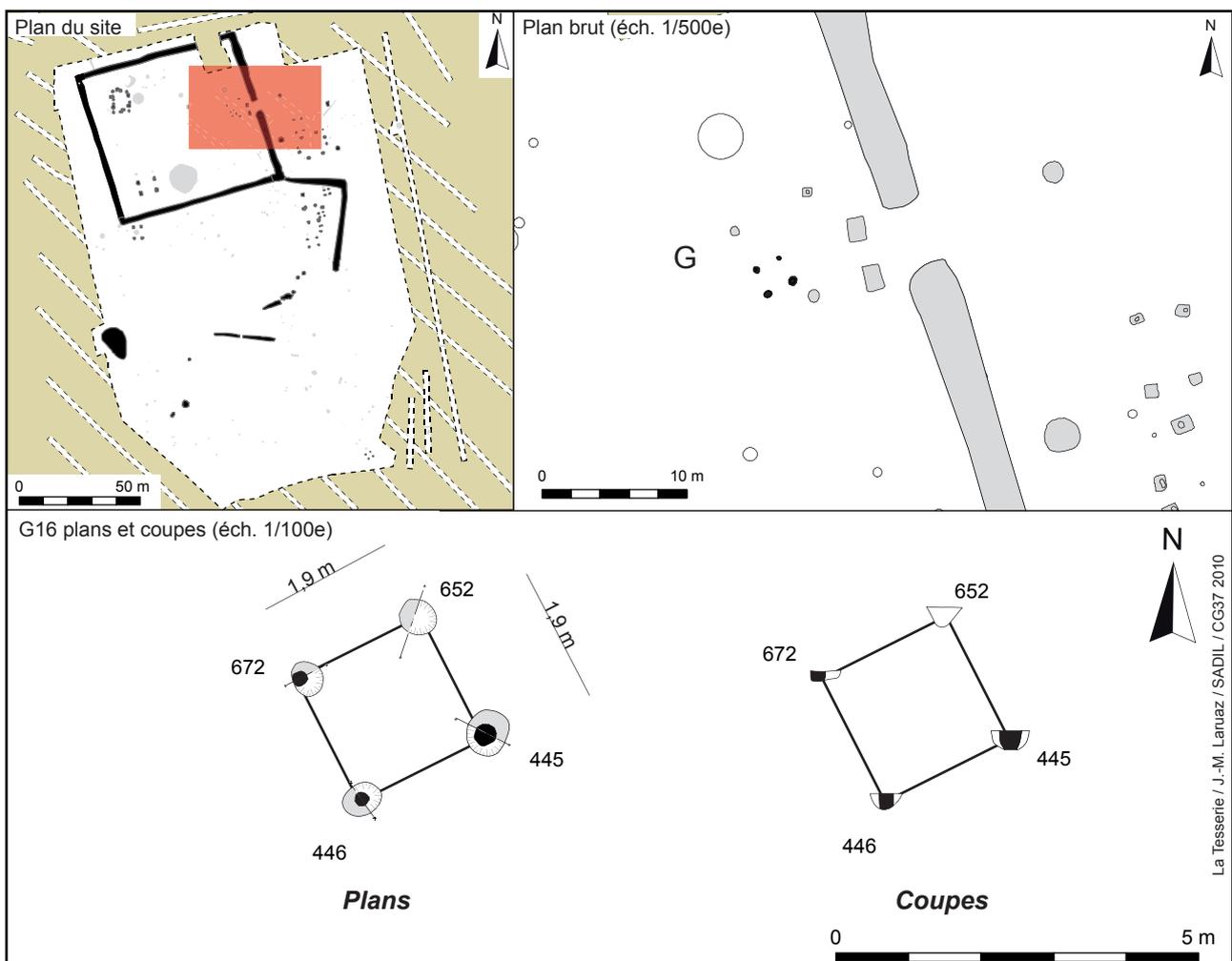


Fig. 48 : Fiche bâtiment G16 (SADIL).

Fait	Creusement			Négatif du poteau			Remarques	
	Forme	Long.	Larg.	Prof.	Forme	Long.		Larg.
460	circulaire	0,26 m	0,25 m	0,19 m	circulaire	0,14 m	0,14 m	TP LT
575	carré	0,64 m	0,64 m	0,19 m	subcirculaire	0,26 m	0,21 m	TP LT
606	subcirculaire	1,07 m	0,96 m	0,37 m	subcirculaire	0,44 m	0,42 m	TP LT
623	circulaire	0,52 m	0,52 m	0,35 m	subcirculaire	0,28 m	0,26 m	TP LT
401	subcirculaire	0,72 m	0,68 m	0,13 m	-			TP ou Fosse LT
447	subcirculaire	0,68 m	0,62 m	0,26 m	-			TP ou Fosse LT
486	circulaire	0,23 m	0,23 m	-	-			TP ou Fosse LT
553	subcirculaire	0,44 m	0,38 m	0,08 m	-			TP ou Fosse LT
617	irrégulière	0,48 m	0,36 m	0,10 m	-			TP ou Fosse LT
620	ovale	0,54 m	0,38 m	0,19 m	-			TP ou Fosse LT
461	ovale	0,63 m	0,56 m	0,30 m	subcirculaire	0,28 m	0,26 m	TP non daté
538	quadrangulair	1,10 m	0,84 m	0,40 m	-	-	-	TP non daté
558	subcirculaire	0,68 m	0,65 m	0,50 m	subcirculaire	0,28 m	0,24 m	TP non daté
598	subcirculaire	0,86 m	0,84 m	0,40 m	subcirculaire	0,30 m	0,27 m	TP non daté
470	subcirculaire	0,40 m	0,36 m	0,10 m	-			TP ou fosse non daté
495	circulaire	0,30 m	0,29 m	0,05 m	-			TP ou fosse non daté
499	ovale	0,79 m	0,59 m	0,17 m	-			TP ou fosse non daté
520	ovale	0,55 m	0,45 m	0,05 m	-			TP ou fosse non daté
525	ovale	0,55 m	0,47 m	0,16 m	-			TP ou fosse non daté
559	subcirculaire	0,70 m	0,65 m	0,38 m	-			TP ou fosse non daté
619	subcirculaire	0,41 m	0,37 m	0,12 m	-			TP ou fosse non daté
621	subcirculaire	0,45 m	0,40 m	0,12 m	-			TP ou fosse non daté
622	circulaire	0,50 m	0,47 m	0,08 m	-			TP ou fosse non daté
624	subcirculaire	0,38 m	0,30 m	0,19 m	-			TP ou fosse non daté
626	quadrangulair	0,74 m	0,53 m	0,08 m	-			TP ou fosse non daté
665	irrégulière	0,47 m	0,38 m	0,14 m	-			TP ou fosse non daté

Fig. 49 : Inventaire des trous de poteau isolés.

## 2.4. Le puits

L'unique puits du site (F465) est situé à l'extérieur de l'enclos quadrangulaire principal, en retrait à l'est du fossé F451, proche de l'entrée et à proximité du groupe de bâtiments C.

Le creusement en plan se présente sous la forme d'une fosse sub-circulaire de 2,40 m par 2,30 m. Le puits atteint une profondeur totale de 9 m sous le niveau du décapage. Le profil du puits est classique : légèrement en entonnoir jusqu'à 1,50 m de profondeur environ, ensuite le conduit du puits forme un cylindre plus ou moins régulier, d'environ 1,20 m de diamètre (Fig. 50).

### 2.4.1. Comblement

Le puits est creusé dans sa partie supérieure dans une argile brun orangé (jusqu'à 0,40 m environ sous la surface du décapage). En profondeur, il est creusé dans le substrat calcaire induré.

Le comblement du puits s'est vraisemblablement fait tantôt de façon naturelle (par litages fins successifs), tantôt volontairement et plus massivement (présence de mobilier).

De 1,60 m de profondeur jusqu'au niveau de décapage, on peut distinguer des effets de paroi verticaux qui pourrait éventuellement témoigner d'un cuvelage présent au moment de l'utilisation du puits. Très peu de mobilier archéologique a été extrait du fond du puits jusqu'à 6,60 m environ. De 6,60 m de profondeur jusqu'à la surface du décapage en revanche, beaucoup de mobilier céramique, de la faune, du torchis ainsi que des fragments de meule et du calcaire brûlé ont été recueillis. Il est notable que des tessons de céramique provenant des deux extrémités de cette portion recollent entre eux, et témoigne d'un comblement volontaire et massif.

Localement, une demi-douzaine de sites ont livré une installation similaire mais ont rarement été fouillés jusqu'au fond. À Esvres-sur-Indre, Les Billettes, le puits daté de La Tène D1/période augustéenne n'a été dégagé que jusqu'à 6 m de profondeur. Aucun aménagement de margelle n'a été observé. Il est probable que le puits était cuvelé dans sa partie supérieure, mais aucune trace n'a pu être observée (FOUILLET 2006). À Fondettes, La Limougière (GAULTIER *et al.* 2006), ainsi qu'à Lavernat, le Vau Blanchard (BRODEUR 2006), le fond des puits, tout deux datés de La Tène finale n'a pas pu être atteint non plus (jusqu'à 3 m pour le premier et 6,90 m pour le second). Cependant, les profils de

ces puits sont très similaires à celui de La Tesserie, en entonnoir se rétrécissant en cylindre. À Vivoin, La Fosse (MORZADEC 1999), les quatre puits, datés de la fin de l'âge du Fer, font respectivement 4,5 m, 3,5 m, 4,65 m et 4 m de profondeur. Le deuxième puits de ce site est de morphologie de creusement différente de celle de La Tesserie, passant d'une section ronde à carrée, puis de nouveau ronde. Enfin, à Yvré-l'Évêque, Le Grand Aunay (VACHER 1999), les quatre puits, datés de La Tène C2/D2, sont morphologiquement différents de celui de La Tesserie, de section carrée et composés d'un cuvelage de bois (au moins pour partie) et de pierre.

### 2.4.2. Fonctionnement

La fonction primaire de ce puits est la captation d'eau depuis la nappe phréatique dont le niveau se situe actuellement vers 8,10 m sous la surface du décapage.

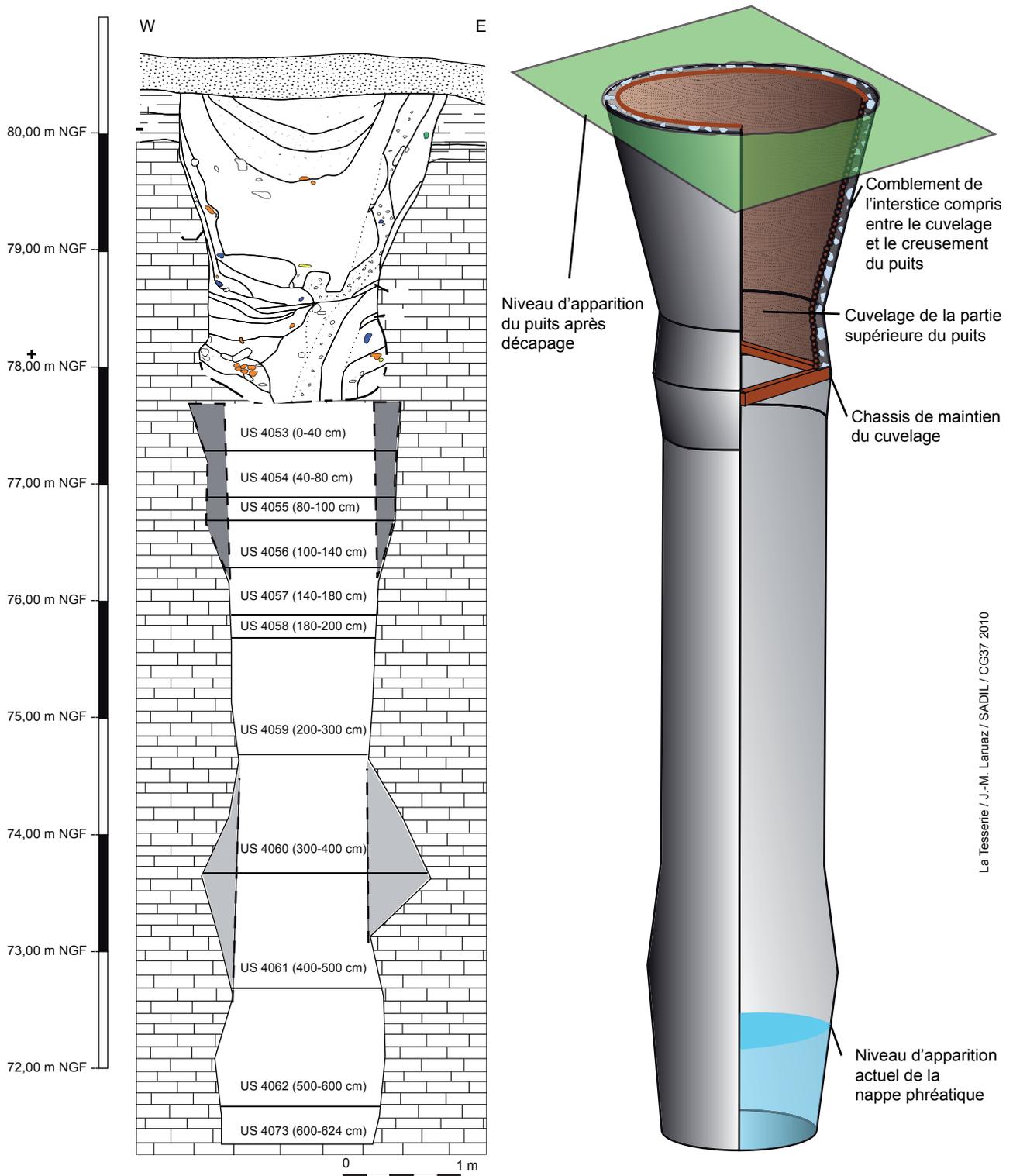
La présence d'un cuvelage dans la partie supérieure du puits nous paraît envisageable, bien qu'aucun élément de bois ne soit conservé. La présence d'un tel cuvelage expliquerait en tout cas les effets de paroi verticaux observés dans la partie en forme d'entonnoir, qui ne peuvent pas résulter d'un curage, étant donné que ces couches sont essentiellement constituées de blocs calcaires qui aurait été soumis à la gravité lors d'une telle action. Dans l'hypothèse d'un cuvelage en revanche, ces matériaux auraient pu venir combler l'interstice laissé entre le cuvelage et le creusement du puits. Par ailleurs, si le maintien du cuvelage se faisait par un aménagement en matériaux périssables en surface, ce dernier n'aurait laissé aucune trace.

## 2.5. Les structures de stockage excavées

Trois fosses profondes et de grandes dimensions, interprétées comme des structures de stockage, ont été mises au jour. Il s'agit des fosses F481, F584 et F585 (Fig. 51). Aucune d'entre elles n'a livré d'indice concernant leur fonction primaire (ni grain, ni niveau organique). F484 et F485 n'ont, par ailleurs, livré aucun indice chronologique.

### – F481

F481, se situe à quelques mètres à l'ouest du bâtiment C6. Il s'agit d'une fosse en tronc de cône évasée, d'environ 1,80 m de diamètre à l'ouverture et



La Tesserie / J.-M. Lantiez / SADIL / CG37 2010

Fig. 50 : Coupe stratigraphique du puits F465 et proposition de restitution (SADIL).

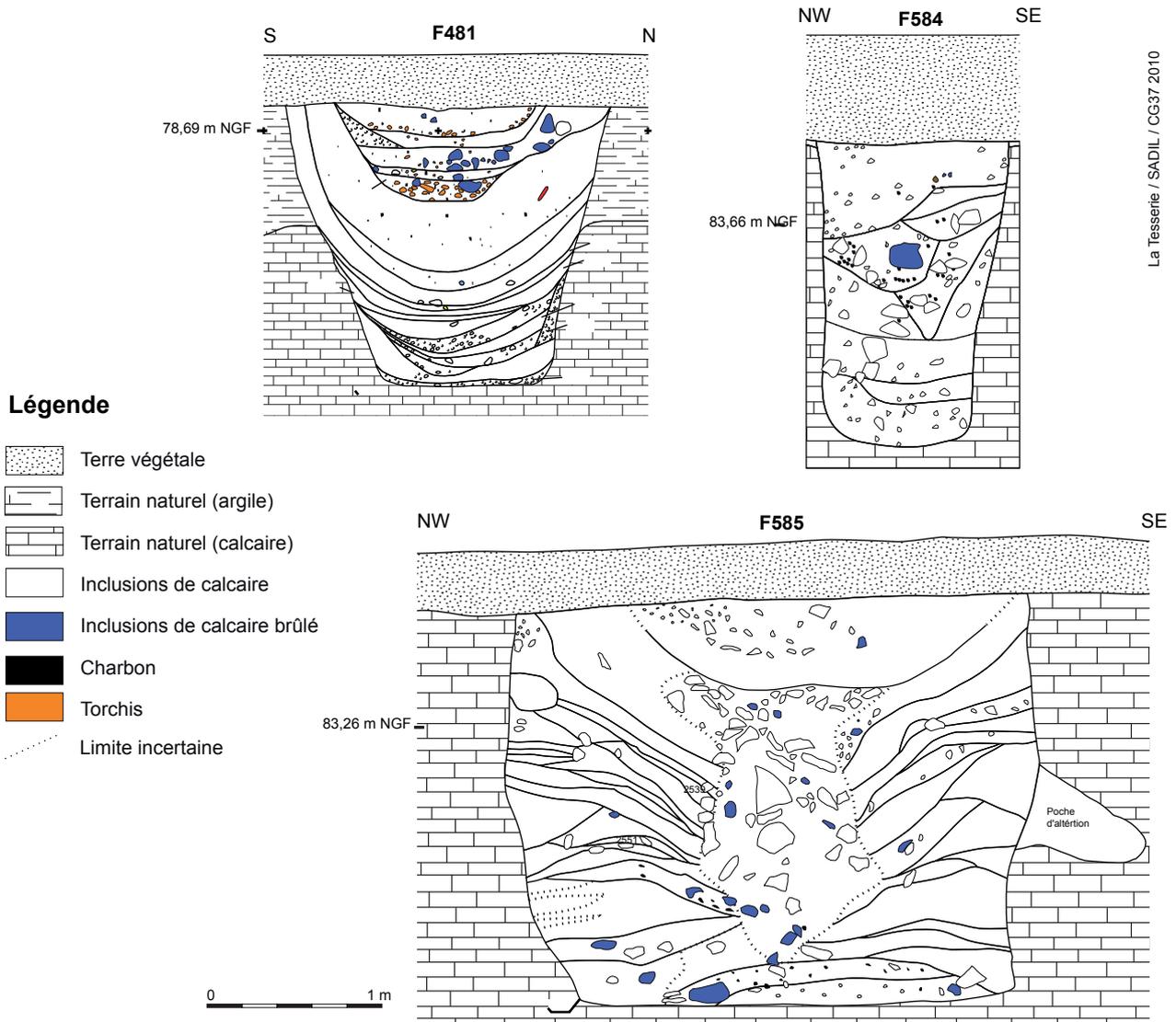


Fig. 51 : Coupe stratigraphique des structures F481, F584 et F585.

de 0,90 m au fond, et d'1,6 m de profondeur, soit un volume estimé à 2,38 m<sup>3</sup>. Cette structure est comblée par une succession de couches déposées en cuvette, où l'on peut distinguer trois phases de remplissage. Les 0,5 m du fond se caractérisent par des niveaux alternés de calcaire et d'argile quasi stériles, issus de l'altération de la paroi, et probable indice que cette fosse est restée ouverte durant un laps de temps indéterminé après son abandon.

Au-dessus de ce premier comblement se développe un apport massif limoneux brun, contenant quelques tessons ainsi que du charbon et de petits fragments de calcaire chauffé. Enfin, la dernière

phase se différencie par l'abondance de torchis brûlé, de blocs de calcaire, chauffés ou non, et de céramique. Elle peut être interprétée comme un comblement volontaire avec des rejets, sans doute liés à une structure de combustion ou à un incendie.

#### – F584

F584, voisine de F585, est située à 70 m au sud de l'enclos, à l'écart des zones bâties. Il s'agit d'une fosse de plan ovale, d'environ 2,15 m sur 1,15 m, à bords droits et fond plat. Elle est percée dans le substrat calcaire sur près d'1,80 m, son volume est

donc estimé à 3,36 m<sup>3</sup>. On distingue à nouveau trois phases de comblement. Les US du fond sont constituées de calcaire altéré stérile, correspondant vraisemblablement à l'érosion des parois. Puis au-dessus se situe un mélange de calcaire altéré et de terre argilo-limoneuse grise avec du charbon et du calcaire brûlé, ces deux derniers éléments témoignant de l'origine anthropique du dépôt. Enfin, le comblement terminal est un niveau de terre argilo-limoneuse brune compacte.

#### – F585

F585, est la plus grande des trois structures de ce groupe. Cette fosse cylindrique perce le calcaire altéré sur 2,40 m de profondeur et 2,80 m de diamètre environ (environ 10 m<sup>3</sup>).

Le mode de comblement de F585 est plus complexe que les deux cas précédents. On remarque tout d'abord un remplissage en dôme sur le fond de la structure qui pourrait provenir de la chute volontaire ou non de matériaux dans la fosse par le haut. La forme de ce dépôt, en cône au milieu de la fosse, indique qu'il est tombé par une ouverture placée au centre de la partie supérieure. Il faut donc restituer un plafond en forme de goulot. L'effondrement de celui-ci pourrait être vu dans les couches supérieures. Au delà, le pendage des couches s'inverse et le comblement est désormais constitué de fins niveaux en cuvette dont la lecture est perturbée au centre par l'accumulation de blocs de calcaire. Cette phase correspondrait à l'altération progressive des parois, le détachement de blocs du substrat calcaire et le rejet de matériaux. Enfin, la dépression résiduelle est comblée par un apport massif argilo-sableux brun-orangé sans doute volontaire. Ce processus est conforme au

schéma de comblement de silos tronconiques (AUDOUZE, BUCHSENSCHUTZ 1989 : 163, fig. 79 en bas).

Ainsi décrit, F585 s'inscrit dans la catégorie des silos moyens tels qu'ils ont été définis pour le site du Plessis-Gassot, Le Bois-Bouchard (Val-d'Oise), daté de la période de La Tène (CAMMAS, MARTI, VERDIN 2005 : 37). En revanche, les faits F481 et F584 peuvent être placés parmi les silos de petites dimensions de cette même classification (*ibid.*).

#### 2.6. Un abreuvoir ?

F594 est situé en limite ouest d'emprise, à 40 m au sud de l'enclos. Cette structure se présente sous la forme d'une large excavation, de plan irrégulier de 14,5 m de longueur pour 6,5 à 9 m de largeur. Le creusement possède des bords abrupts, et le fond remonte en pente douce vers le sud de la structure. La profondeur de l'excavation oscille entre 0,85 m et 1,25 m en périphérie nord, pour seulement 0,30 m à l'extrémité opposée (Fig. 52).

Aux abords des parois, le comblement semble lent, alternant successivement des niveaux argilo-limoneux bruns compacts et des niveaux très denses en inclusions de graviers et cailloux calcaire. Au centre de la structure, à l'inverse, le comblement semble rapide et massif, limono-sableux à argilo-limoneux. Étant donné sa morphologie, nous proposons d'interpréter cette structure comme un abreuvoir, la pente douce permettant à des animaux d'accéder à l'eau en toute sécurité. Cependant aucune trace d'hydromorphie n'a pu être observée dans le remplissage.

Le mobilier découvert à l'intérieur autorise seulement une datation laténienne.

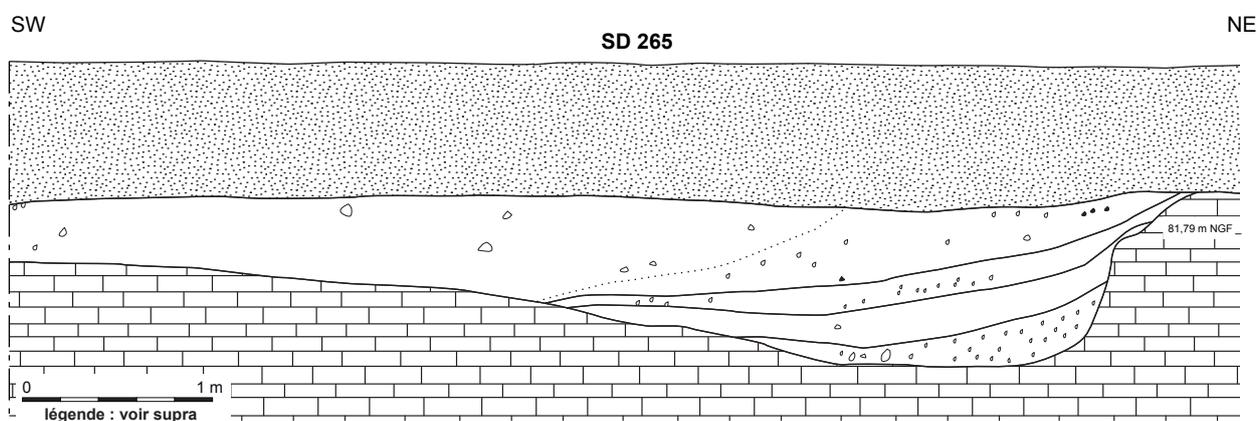


Fig. 52 : Coupe de l'abreuvoir F594.

Fait	Forme	Dimensions			Remarques
		Longueur	Largeur	Profondeur	
F402	Circulaire	1,25 m	1,25 m	0,46 m	Profil en V
F444	Circulaire	0,70 m	0,70 m	0,47 m	Ouverture circulaire, rectangulaire et plat au fond
F450	Quadrangulaire	1,95 m	0,96 m	0,18 m	Bords droits, fond plat
F493	Circulaire	1,40 m	1,40 m	0,30 m	Profil en auge
F500	Ovale	1,42 m	0,98 m	0,14 m	Profil en auge
F566	Ovale	1,02 m	0,95 m	0,11 m	Profil en cuvette
F568	Circulaire	1,32 m	1,23 m	0,35 m	Profil en auge
F569	Circulaire	1,15 m	1,15 m	0,25 m	Profil en auge
F609	Ovale	1,50 m	1,18 m	0,63 m	Profil en V
F667	Quadrangulaire	1,07 m	0,99 m	0,30 m	Bords évasés, fond plat

Fig. 53 : Inventaires des fosses de petit module.

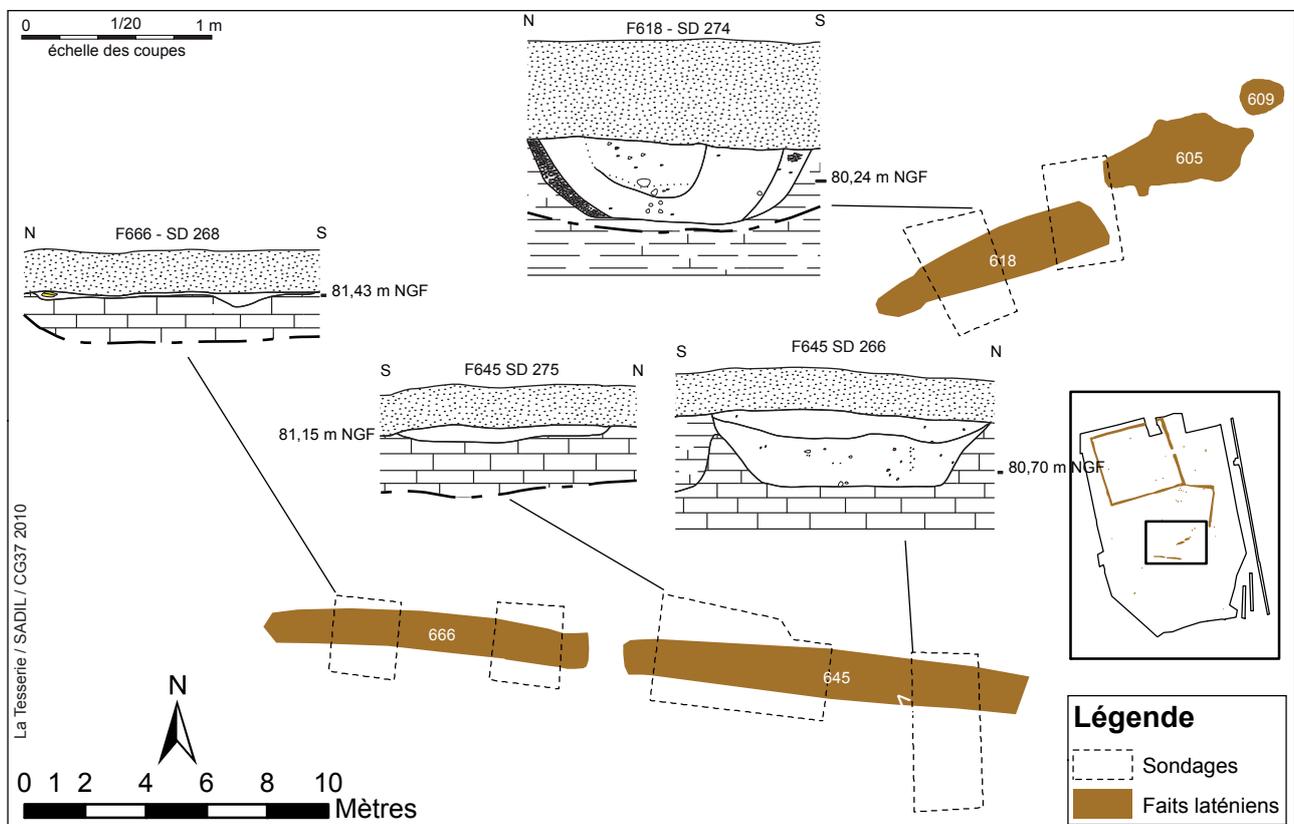


Fig. 54 : Plan et coupe des fosses oblongues.

## 2.7. Les fosses

Sont présentées ici toutes les fosses atypiques datées avec certitude de la période laténienne. Elles sont divisées en deux groupes. Les fosses de petit gabarit d'une part, qui affecte des formes circulaires ou quadrangulaires, et les fosses oblongues d'autre part.

### 2.7.1. Les petites fosses

Dix fosses dont la profondeur n'excède pas 0,50 m de profondeur sont attribuables à l'occupation laténienne (Fig. 53). Elles se trouvent toutes en dehors de l'enclos, hormis F444. L'interprétation de ces creusements est délicate en l'absence d'éléments en lien avec leur utilisation primaire. Aucune ne présente un caractère singulier, hormis F402. Il s'agit d'une fosse circulaire de 1,25 m de diamètre et 0,46 m de profondeur présentant un profil en cône évasé. Son comblement a livré près de 13 kg de torchis, du charbon, 124 tessons de céramique, 13 morceaux de plaque de foyer, ainsi qu'un probable fragment de chenet en terre cuite. Cette fosse est située dans l'axe de l'entrée de l'enclos, à quelques mètres seulement du porche.

### 2.7.2. Les fosses oblongues

Sont regroupés sous le vocable de "fosses oblongues", quatre creusements de forme plus ou moins linéaire (F605, F618, F645 et F666) (Fig. 54). Le matériel livré par ces structures est essentiellement constitué par des rejets divers en petite quantité (céramique, faune, scories), qui ne permet pas de caractériser l'usage de ces fosses. Toutefois, elles présentent une homogénéité morphologique : longues de 8 à 13,20 m, leur largeur maximale est relativement similaire : entre 1,65 m et 1,80 m. F618 et F666 sont très peu profondes, respectivement 0,41 m et 0,27 m, et de profil en auge. En revanche, F645 atteint en son centre 1,14 m de profondeur et affecte un profil en V à fond plat.

Ces "tranchées" peu profondes fonctionnent par deux. F618 se trouve dans le prolongement de F605, qui a une forme plus irrégulière et qui est plus trapu (8 par 2,25 m). F645 et F666 sont alignées et ne sont séparées que par une interruption régulière de 1,15 m.

Ces quatre fosses sont situées à l'extérieur de l'enclos, à bonne distance des zones bâties. En outre, leur isolement et l'absence de retour d'angle ne permettent pas de les interpréter comme les vestiges d'un parcellaire ou d'un système de gestion des troupeaux. Néanmoins, il est envisageable que ces aménagements aient été complétés par des haies.

## 3. LE MOBILIER

### 3.1. La céramique (Francesca di Napoli)

La fouille du site de La Tesserie a permis de collecter 2672 restes de céramique et 228 individus qui se répartissent inégalement dans les différents faits et structures (Fig. 55). Plus de la moitié du corpus céramique, soit 1701 fragments et 121 individus, proviennent du fossé d'enclos et de la "branche" F482. Près de 20 % du corpus est issu du comblement du puits F465. Seulement 116 restes, pour un total de 18 vases, proviennent de 11 bâtiments. Le reste, soit 8 % en NR et 4 % des NMI est issu des faits divers (fosses, trous de poteau isolés) dont la datation reste imprécise (La Tène finale) faute de données supplémentaires.

L'étude de la céramique a permis d'identifier au moins quatre phases chronologiques qui correspondent à différentes étapes d'occupation.

#### 3.1.1. Caractéristiques techniques

Sauf rares cas dus à un effet de calcination, la céramique recueillie sur le site présente un bon état de conservation qui permet aisément

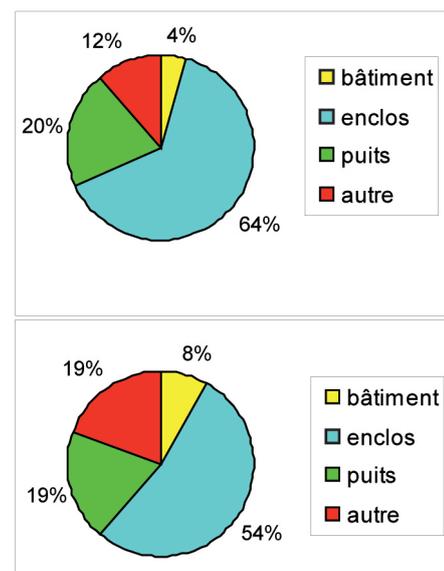


Fig. 55 : Répartition du nombre de restes et du nombre d'individus au sein des structures du site (F. Di Napoli).

ment de déceler et lire les décors ainsi que les traitements de surface.

L'observation macroscopique des argiles a permis l'identification de trois groupes techniques (Fig. 56) nommés type 1, 2 et 3 (Fig. 57).

- Le type 1 (Fig. 56, type 1) comprend les argiles à matrice siliceuse plutôt semi-fine voir fine, riche de petits grains de quartz millimétriques (entre 1 et 2 mm maximum) associés à du mica dont la présence est relativement importante. Ce groupe technique est le plus représenté sur le site avec 55,6 % des NR et 60,6 % des NMI (Fig. 57).

- Dans le deuxième type sont inclus les vases fabriqués avec une pâte siliceuse très fine, dont la plupart des dégraissants n'est pas visible à l'œil nu. Il s'agit d'une argile riche de petites paillettes de mica argenté et de petits nodules de fer visibles parfois en surface (Fig. 56, type 2). 35 % des restes et 29,9 % des individus sont réalisés avec cette argile.

- Le troisième type est constitué des argiles " fossiles " parmi lesquelles au moins deux sous groupes peuvent être définis. Le premier englobe les argiles riches en bryozoaires (Fig. 56, type 3A). Le deuxième est caractérisé par des pâtes très sableuses riches de fragments de valves de coquilles (Fig. 56 : photo D). Ces types d'argiles riches d'éléments détritiques fossiles sont certainement d'origine locale car le site est installé sur des formations du paléogène lacustre, proches par ailleurs des faluns de Touraine, qui présentent souvent des niveaux fossilifères riches en lamellibranches, characée et bryozoaires (carte géologique de la France n° 425 : Le Lude). Ce type est le moins représenté sur le site avec seulement un peu plus de 9 % des NR et des NMI.

Au total cinq catégories ont été individualisées pour l'époque gauloise, soit la céramique non tournée, la céramique commune sombre, la céramique commune sombre enfumée et les vases de type Besançon. Une cinquième catégorie, celle des indéterminés, a été créée pour les récipients dont l'état de conservation n'a pas permis une attribution précise (Fig. 58).

La céramique commune sombre constitue la catégorie la plus représentée avec près de la moitié des NR et des NMI (49,3 % et 46,7 %) : elle englobe les vases tournés, cuits en atmosphère réductrice. Même si les trois types d'argile ont été observés pour cette catégorie, c'est le type 1 qui est le plus fréquent avec 80 % des NMI (Fig. 59).

Les vases non tournés constituent 22,1 % des NR et 26,7 % des NMI recensés pour la

période gauloise. La moitié des individus de cette catégorie est façonné avec une argile de type 1 ; les argiles de type 2 et 3 sont également bien représentées avec 22 % et 27 % des individus comptabilisés (Fig. 60).

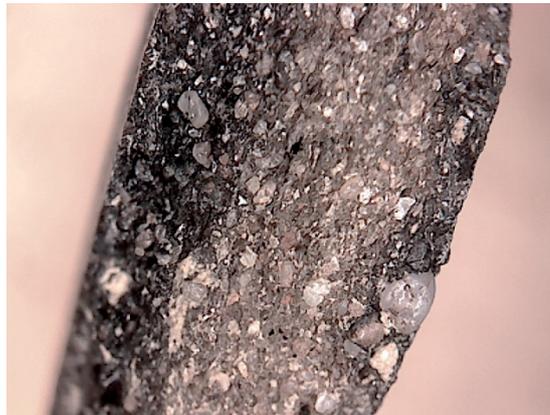
Dans la catégorie des céramiques communes sombres enfumées ont été inclus les vases cuits en atmosphère oxydante-réductrice, caractérisés par des surfaces systématiquement enfumées. Elle regroupe près de 16 % des restes et des individus (Fig. 58). Il s'agit en général de productions fines destinées le plus souvent au service-présentation, comme suggéré par le type d'argile utilisé, soit le type 2 qui concerne 82 % des individus de cette catégorie. Le reste est réalisé avec une argile fine de type 1 ; le type 3 n'est en revanche pas représenté (Fig. 61).

La dernière catégorie, qui compte les productions exogènes de vases de type Besançon, est présente de façon très marginale avec seulement 0,2 % de restes et 1,3 % d'individus.

### 3.1.2. Phase 1 : La Tène B2/C1 (deuxième moitié du IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. avant notre ère) (Fig. 62)

Le mobilier céramique attribuable à cette première phase est issu du comblement d'un des trous de poteau, F400, qui constitue le bâtiment F14, situé à l'extrême limite méridionale de la surface décapée. Les US 2002 et 2003 ont livré 28 restes attribuables à trois individus (Fig. 62 : 400.01, 400.02, 400.3). L'état de conservation des trois vases est très mauvais à cause notamment des traces de calcination dues certainement à une violente exposition au feu (incendie ?).

Il s'agit de deux individus non tournés dont une coupe carénée (Fig. 62 : 400.01) et un bord décoré d'impressions digitées (Fig. 62 : 400.03) ainsi que d'une coupe tournée sur pied annulaire décorée d'une série de bandes verticales en forme de godrons (Fig. 62 : 400.02). Le décor est peu marqué et difficile à voir à cause notamment du mauvais état de conservation du vase. Ce type de décor, inspiré de la toreutique, trouve des parallèles sur deux sites en Mayenne, celui de la Glanerie à Athée (MEURET 1998 : 10 et 14) et celui de Château-Gontier-Bazouges (MORIN, BOUVET 2009 : 41-44, fig. 14.4). Par ailleurs cette forme, associée au décor côtelé, est connue à Plouer-sur-Rance, sur le site du Boisanne dans un ensemble de la phase II tardive, daté de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> à la première moitié du III<sup>e</sup> s. avant notre ère (MÉNEZ 1996 :



ARGILE DE TYPE 1



ARGILE DE TYPE 2



A

ARGILES DE TYPE 3



B

Fig. 56 : Groupes techniques attestés (F. Di Napoli).

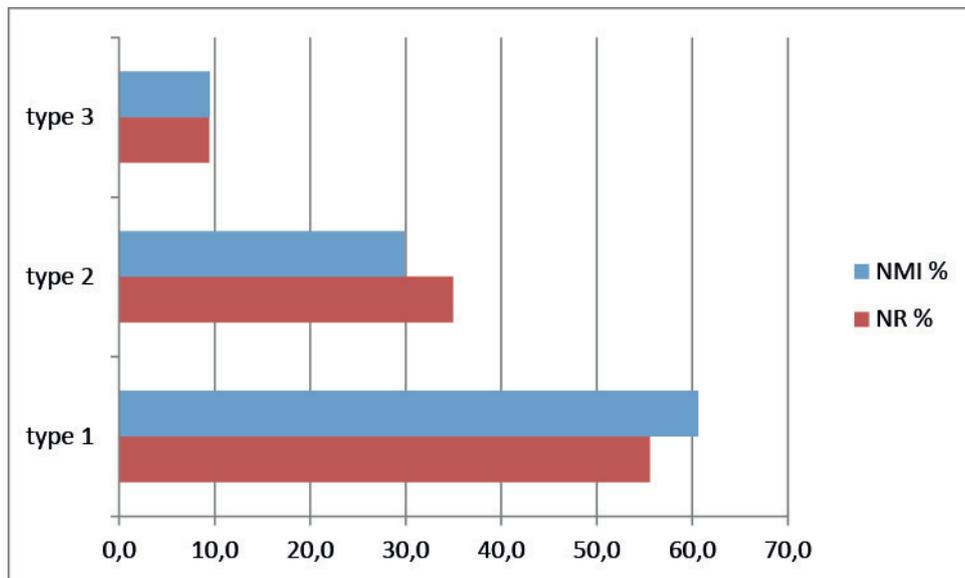


Fig. 57 : Pourcentage de distribution des différents types d'argiles exprimé en NR et NMI (F. Di Napoli).

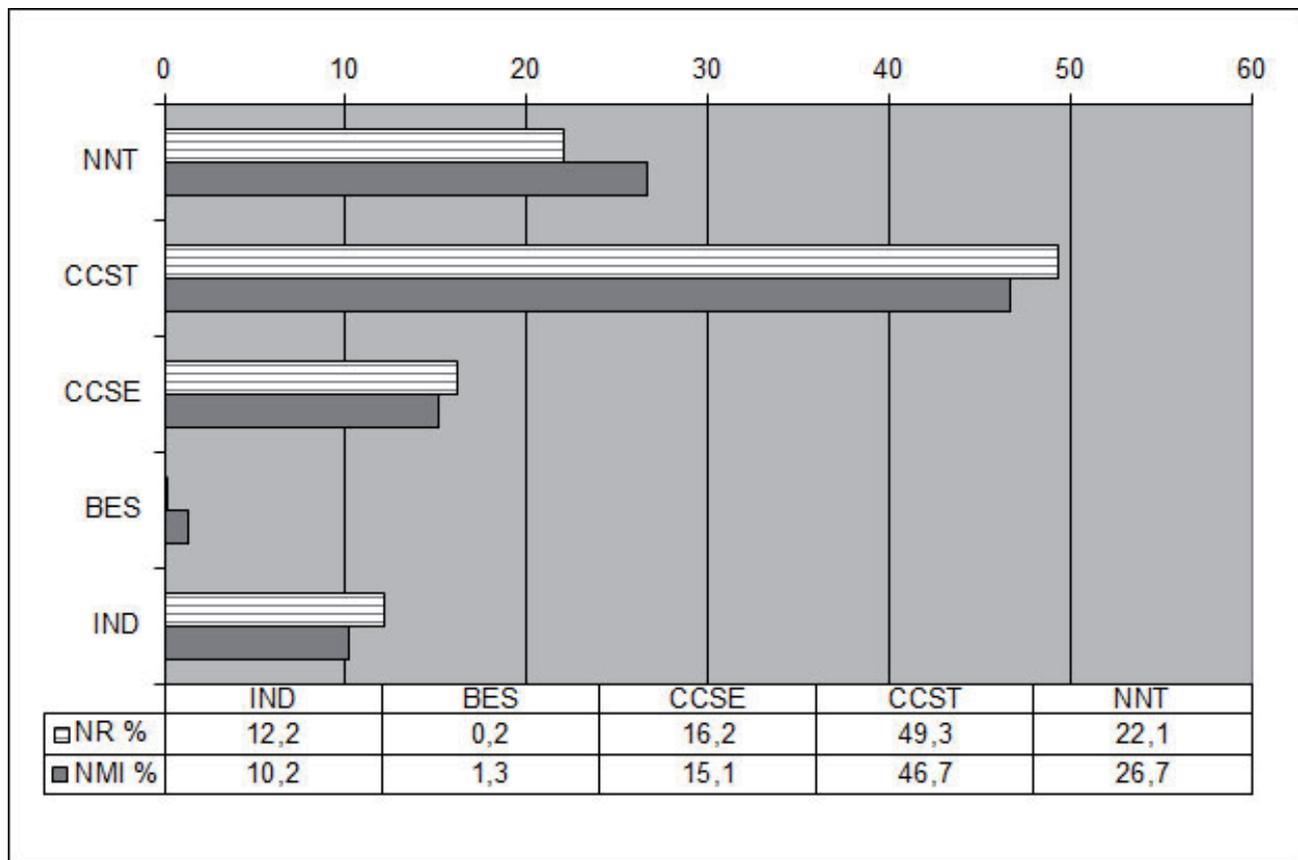


Fig. 58 : Pourcentage de distribution des catégories céramiques exprimé en NR et NMI (F. Di Napoli).

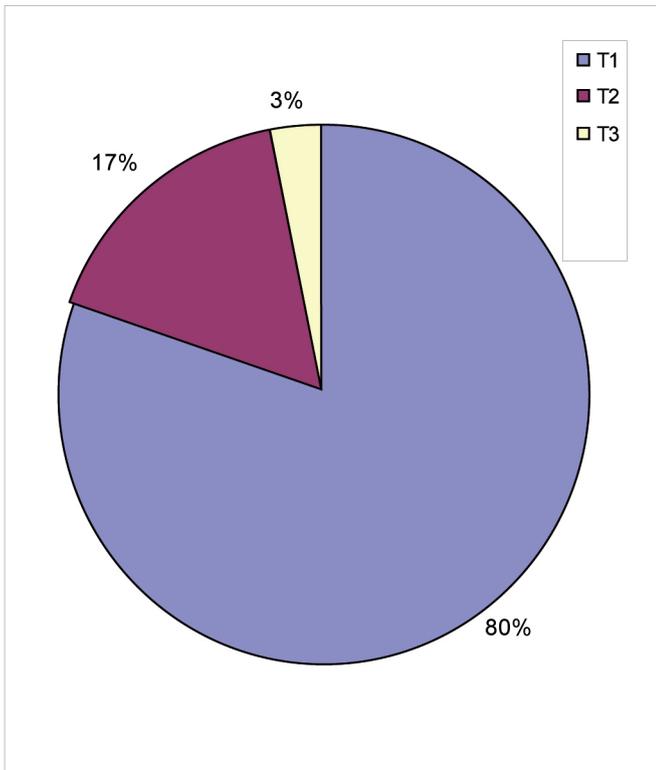


Fig. 59 : Répartition des trois types d'argile au sein de la commune sombre tournée exprimée en NMI (F. Di Napoli).

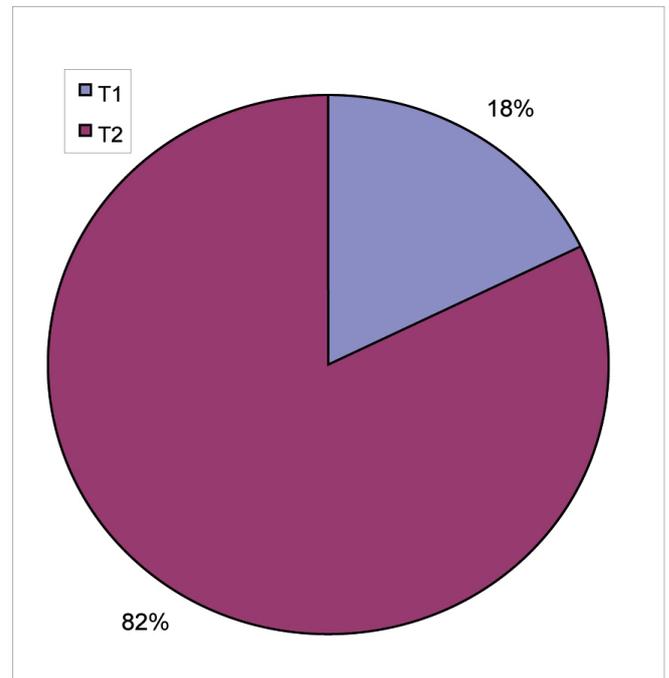


Fig. 61 : Répartition des trois types d'argile au sein de la céramique à pâte brune enfumée exprimée en NMI (F. Di Napoli).

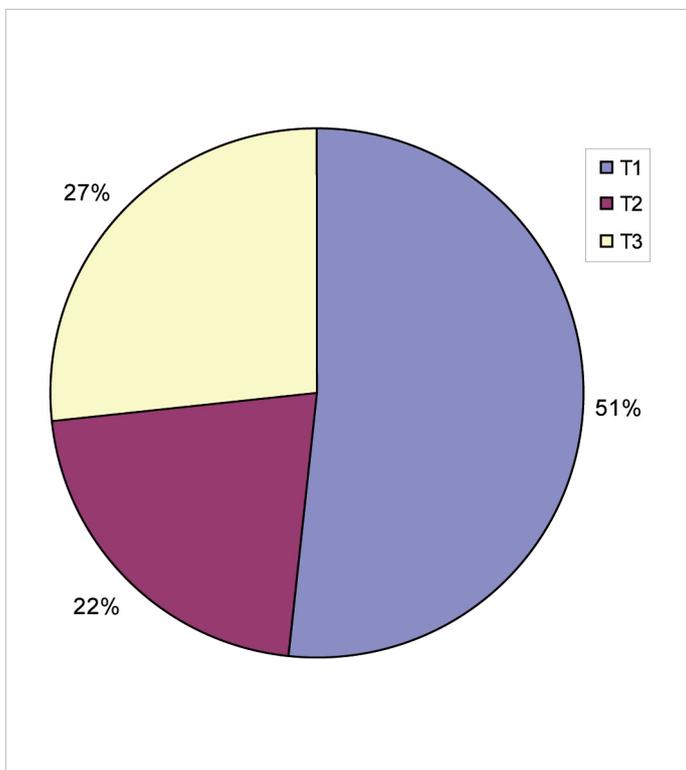


Fig. 60 : Répartition des trois types d'argile au sein de la céramique non tournée exprimée en NMI (F. Di Napoli).

109, fig. 95.19). Le décor en godron est encore attesté au début de La Tène finale sur une coupe issue de l'établissement rural de Beaufort-en-Vallée Le Boulerot 2 (NILLESSE 2006a : fig. 41, 2.5).

La forme rappelle la terrine à épaulement, ou jatte carénée à col cylindrique, connue en région Centre et en Auvergne à partir du IV<sup>e</sup> s. avant notre ère qui devient un fossile directeur à La Tène B (AUGIER *et al.* : 117-176).

Les importantes desquamations de la surface interne du vase 400.02 causées par le feu ne permettent pas de vérifier la présence d'une cannelure interne de la lèvre : cet élément, remarquable sur les exemplaires issus des sites mayennais déjà cités, est souvent associé à l'influence du domaine armoricain.

Les décors digités sur la lèvre de l'exemplaire 400.03 renvoient à un horizon chronologique de La Tène ancienne : les impressions digitées, encore présents à La Tène moyenne sur quelques vases sont en général placées sur l'épaulement et tendent, à cette période, à disparaître des lèvres.

La rareté du mobilier disponible pour cette phase, ne permet pas de préciser d'avantage la chronologie qui restera par conséquent cantonnée entre La Tène B2 et La Tène C1 (fin de La Tène ancienne/début de La Tène moyenne), soit entre la fin du IV<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> s. avant notre ère.

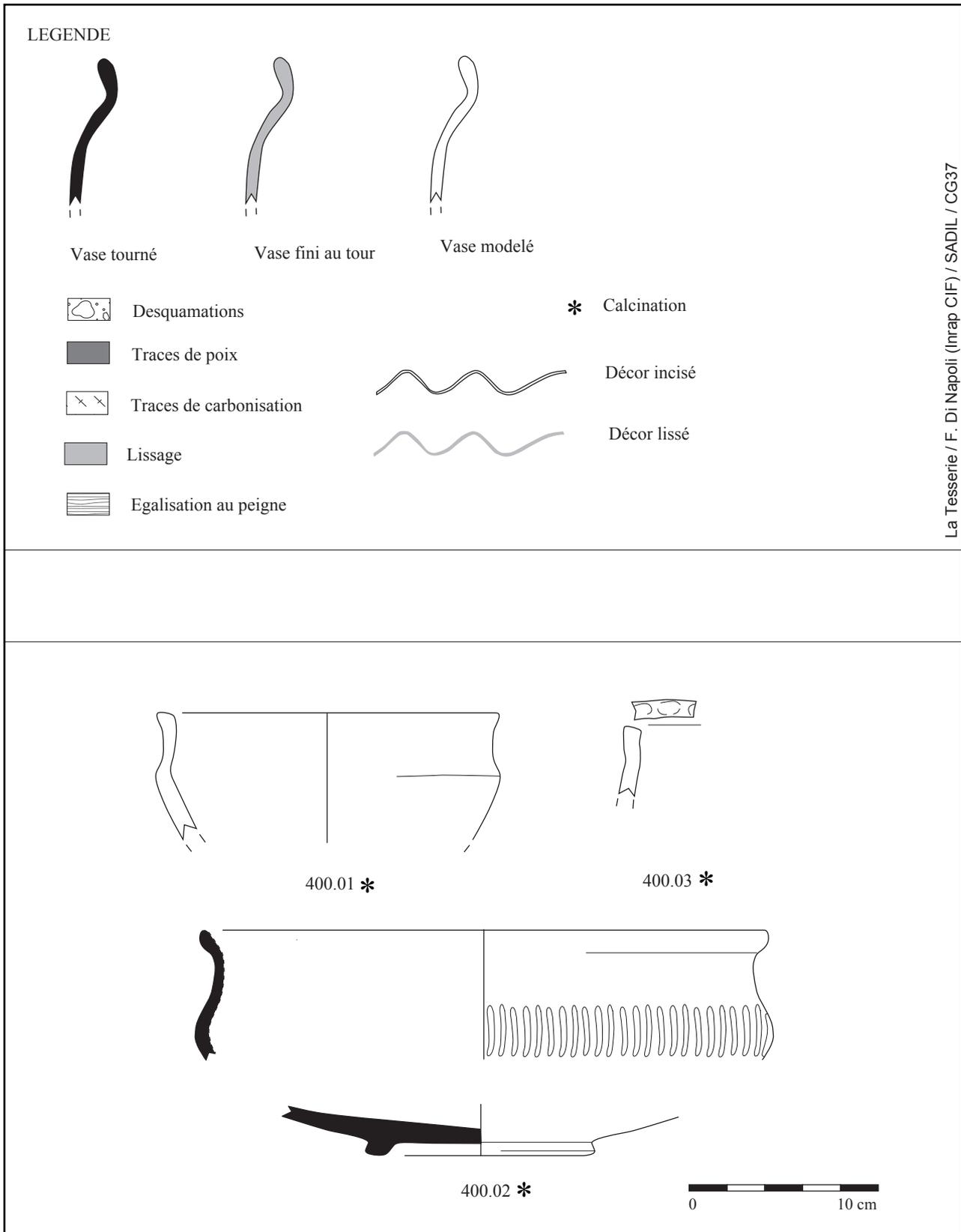


Fig. 62 : PHASE 1. Mobilier céramique issu du fait F400 du bâtiment F14 (F. Di Napoli).

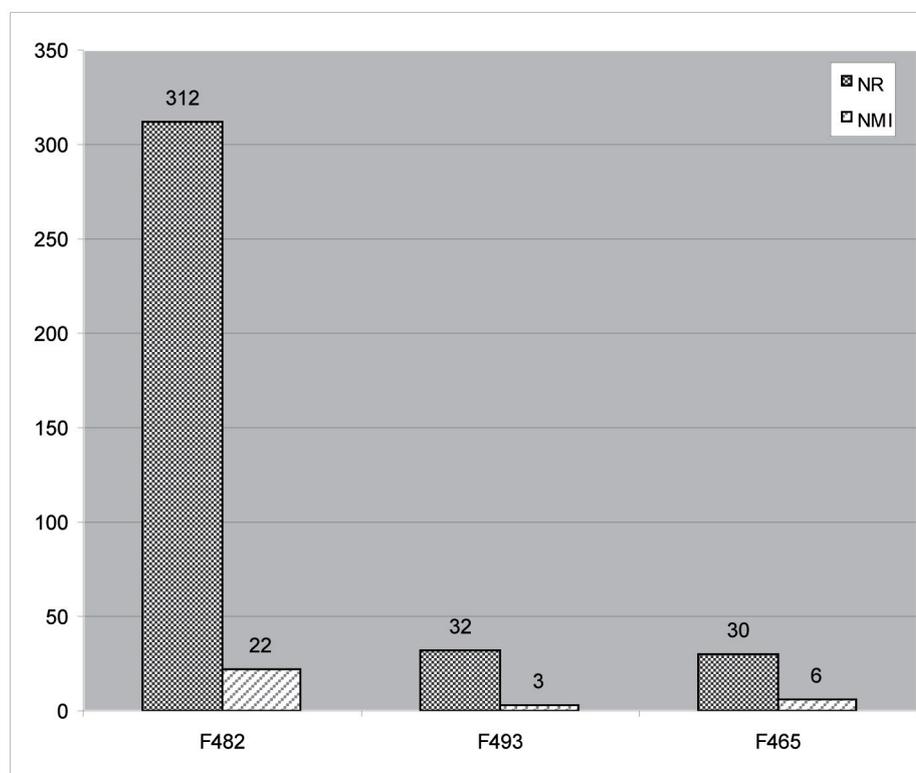


Fig. 63 : Distribution de la céramique attribuée à la phase 2 dans les faits F482, F493 et F465 (NR et NMI) (F. Di Napoli).

### 3.1.3. Phase 2 : La Tène C2 (première moitié du II<sup>e</sup> s. avant notre ère) (Fig. 64 à 66)

Un total de 374 restes et de 31 individus est attribué à la deuxième phase d'occupation du site. Ils sont essentiellement issus du fossé F482, de la fosse proche F493 et du premier comblement du puits F465, soit les niveaux compris entre 8 et 9 m de profondeur (US 4062, 4072, 4073) (Fig. 63).

Le fossé F482 a livré 312 restes et 22 individus (Fig. 65 et 66). Le mobilier est assez fragmenté mais en bon état de conservation. Parmi les formes non tournées on trouve des jattes tronconiques plus ou moins profondes (Fig. 66 : 482.02, 482.14, 482.13, 482.15, 482.20) et des pots de différents gabarits à lèvre épaissie, plus ou moins éversée (Fig. 66 : 482.03 et 482.02). Pour ces dernières formes la régularité de l'ouverture contraste avec celle du reste du corps : cet élément laisse donc supposer qu'il s'agit de formes modelées et finalisées au tour lent. Les formes tournées, réalisées surtout en céramique

commune sombre enfumée, sont constituées par des coupes profondes à profil en S (Fig. 65 : 482.05 et 482.08) associées à des fonds annulaires (Fig. 65 : 482.12, 482.09, 482.04). Les vases proviennent des différents niveaux du fossé, et aucune concentration particulière de mobilier n'a été constatée. La ressemblance technique et morphologique de la céramique sur toute la longueur ainsi que dans tous les niveaux du fossé, suggèrent un comblement plutôt rapide et homogène.

La présence de nombreuses traces de carbonisation et de suie observées sur les surfaces externes et internes de plusieurs vases (Fig. 65 et 66 : 482.05, 482.06, 482.01, 482.14, 482.02, 482.13, 482.03) associée à l'absence de formes fines décorées, suggère une ambiance plutôt domestique et plus particulièrement culinaire probablement à rattacher aux bâtiments proches (D8, D9, D10 et D11).

Le fragment de panse décorée d'une série d'incisions pratiquées à l'angle trouvé dans le comblement du fossé F482 (Fig. 66 : 482.18) est l'élément

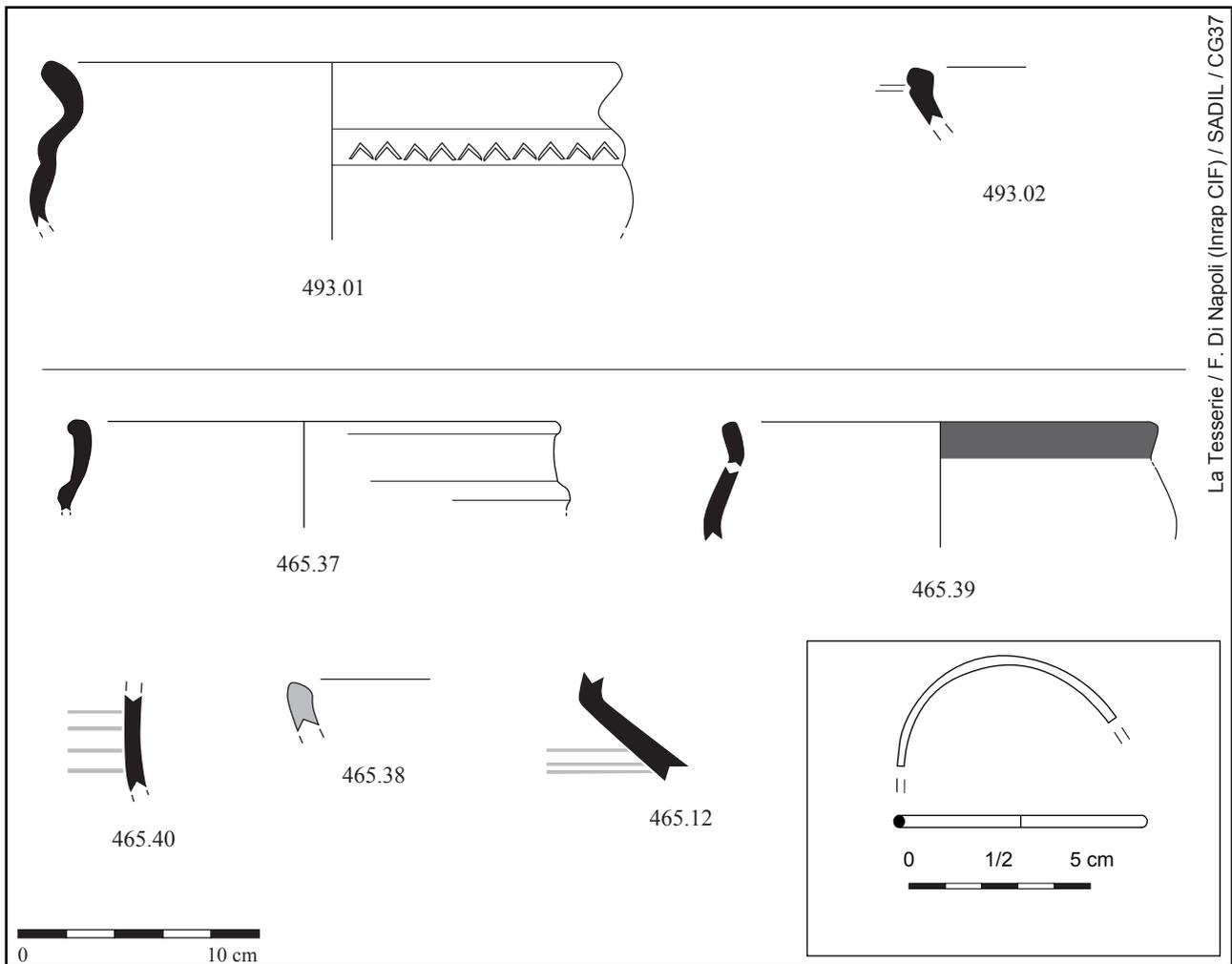


Fig. 64 : PHASE 2 : Céramiques et mobilier métallique provenant de la fosse F493 et du fond du puits F465 (US 4062, 4072 et 4073) (F. Di Napoli).

le plus ancien. Il renvoie à un horizon de La Tène ancienne. Il peut par conséquent être considéré comme résiduel.

La fosse F493, géographiquement très proche du fossé F482, a livré trois vases dont une coupe moulurée à profil en S à lèvre en amande, éversée (Fig. 64 : 493.01) : la frise de chevrons estampés sur l'épaule rappelle le décor du vase de type 14b provenant de la fouille du site de Vivoin La Gaudine, dans la Sarthe, un établissement rural daté entre la fin du III<sup>e</sup> et le début du II<sup>e</sup> s. avant notre ère (GUILLER *et al.* 2006 : 57-59, fig. 12). La fouille du site du Boulerot 2 à Beaufort-en-Vallée a livré un bord de coupe mouluré très proche de l'exemplaire de Couesmes ; un début de décor estampé

est par ailleurs perceptible sur ce même fragment (NILLESSE 2006a : fig. 41, 2.10).

Le premier comblement du puits F465, situé entre 8 et 9 m de profondeur, a livré 30 restes et 6 individus qui peuvent être attribués à cette deuxième phase d'occupation. Le mobilier, très fragmentaire, est associé, dans ces niveaux, à un résidu de bracelet filiforme ouvert à jonc plein en alliage cuivreux dont l'attribution chronologique, assez large, varie de La Tène C2 à la fin de La Tène finale (cf. *infra* étude du mobilier métallique).

L'étude en cours du corpus issu de la fouille de l'hôpital Clocheville, à Tours démontre que les décors de bandes lissées parallèles deviennent fréquents entre La Tène C2 et La Tène D1a en

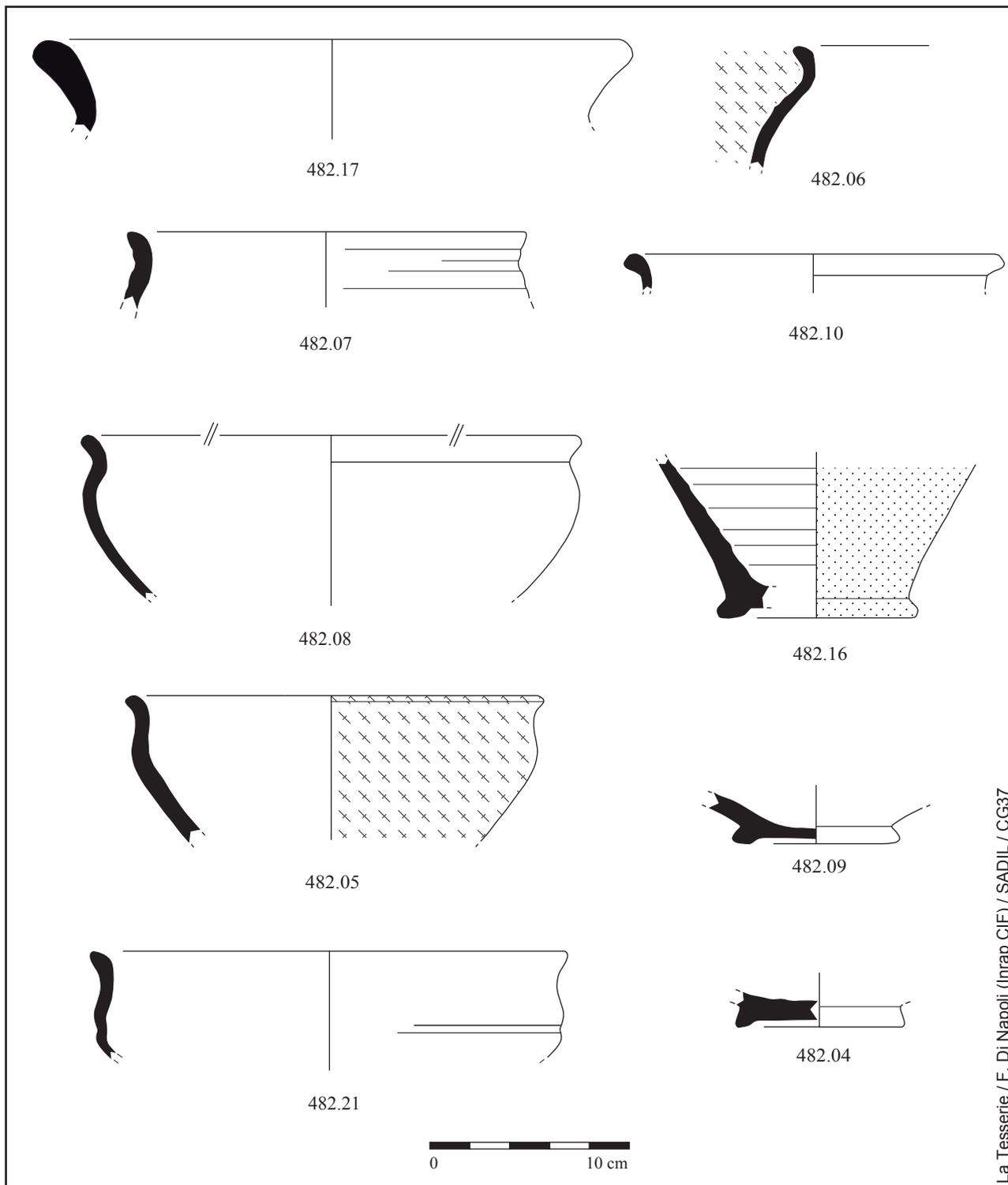


Fig. 65 : PHASE 2 : Céramiques tournées provenant du fossé F482 (F. Di Napoli).

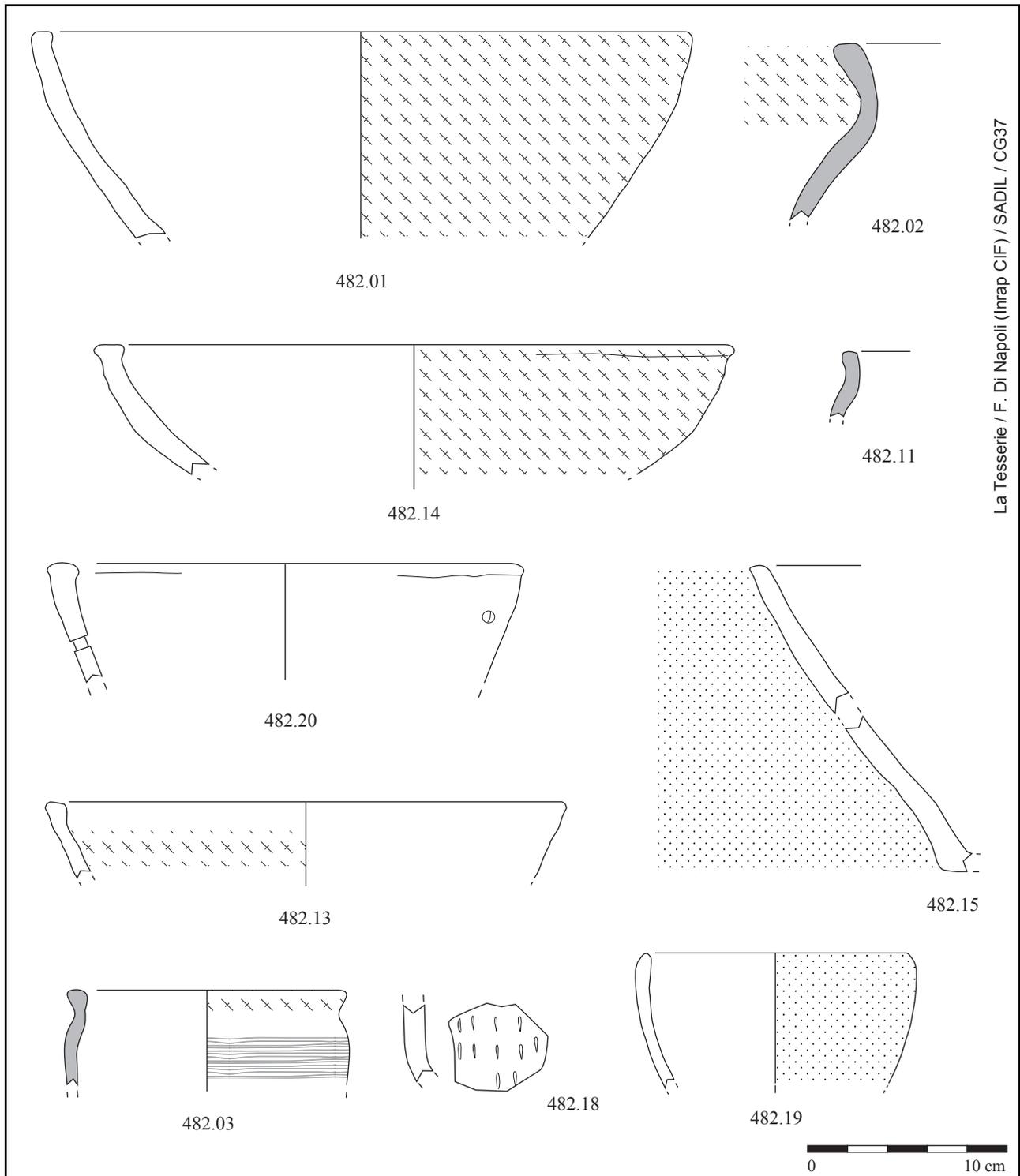


Fig. 66 : PHASE 2 : Céramiques non tournées provenant du fossé F482 (F. Di Napoli).

Touraine (information de S. Riquier, Inrap CIF). Ce type de décor, absent sur les sites de Vivoin La Gaudine et La Pièce de Bildoux (MAGUER *et al.* 2003 : 222-229), est en revanche attesté sur les vases du site de Oiseau-le-Petit Les Noirâs (Sarthe) (PETORIN *et al.* 2006 : 32, fig. 10, type Bildoux 1a et b) daté entre la fin de La Tène moyenne et le début de La Tène finale (fin III<sup>e</sup>-début II<sup>e</sup> s.).

Malgré une fragmentation importante et un nombre restreint de formes, les lots céramiques issus de ces trois faits peuvent être aisément rapportés à une même phase chronologique grâce aux ressemblances techniques et morphologiques ainsi qu'aux comparaisons régionales. En effet, la présence de décors estampés, des bandes lissées parallèles placées sur le bas des panses, l'abondance de coupes à profil en S, comme la fréquence de fonds annulaires permettent de rattacher ce lot céramique à la fin de La Tène moyenne ou au début de La Tène finale (fin III<sup>e</sup>/début II<sup>e</sup> s. av. notre ère). On signalera par ailleurs l'absence de tout fragment d'amphore dans ces trois ensembles, phénomène attesté aussi à Oiseau-le-Petit Les Noirâs (PETORIN *et al.* 2007 : 42) et sur un des deux sites de Vivoin, celui de La Gaudine (MAGUER *et al.* 2003 : 225), tous les deux datés entre La Tène C2 et le début de La Tène D1.

### 3.1.4. Phase 3 : La Tène D1/début D2 (150-70 av. J.-C.) (Fig. 68 à 77)

La phase 3 englobe le mobilier issu des comblements de l'enclos à partir de 40 cm de profondeur et d'une partie du comblement du puits F465. L'abandon du bâtiment A3 peut aussi être rattaché à cette phase grâce à un remontage constaté entre un fragment de céramique provenant du négatif d'un de ces trous de poteau (F509) et celui issu du comblement du fossé F600.

Pour cette troisième phase, 40 % des individus de cet ensemble proviennent du puits, 60 % de l'enclos.

L'observation de la distribution du mobilier céramique (NR et NMI) dans le comblement des différents fossés qui constituent l'enclos permet d'identifier au moins trois concentrations. Ces dernières peuvent correspondre à des rejets domestiques, comme le suggère parfois la proximité d'un ou plusieurs bâtiments (Fig. 67).

Bien que des évolutions morphologiques puissent être perçues au sein même de cette phase, la difficulté de déceler des changements dans certains lots ainsi que le manque de comparaisons régio-

nales bien calées chronologiquement nous oblige à être prudents et à considérer l'ensemble du corpus attribuable à une seule phase grossièrement datable de La Tène D1. Il est toutefois possible, pour certains lots, de déceler des évolutions morphologiques qui permettent de différencier au moins deux sous-phases.

*PHASE 3a* : elle concerne le comblement médian du puits (Fig. 68 à 72) et une petite portion du fossé F425 (Fig. 73).

Entre 2,50 et 8 m de profondeur (US de 2228 à 4061) le puits livre un comblement dont l'extrême homogénéité du mobilier, archéologiquement complet dans la plupart des cas, ainsi que les nombreux remontages entre les vases provenant des différentes US, atteste une action rapide et rapprochée dans le temps. L'ensemble peut être considéré comme un seul et unique rejet domestique composé essentiellement d'écuelles et coupes à profil en S (Fig. 68) et de pots (Fig. 69 à 72). Ces derniers constituent près de 80 % des individus : le modèle proposé est décliné en trois modules : petit (Fig. 69), moyen (Fig. 70) et grand gabarit (Fig. 71). La technique de fabrication et les traitements de surface observés sont constants ; les vases sont toujours réalisés en céramique commune sombre avec une argile de type 1. Les surfaces parfois bosselées et les fonds irréguliers suggèrent un premier façonnage réalisé à la main, puis régularisé à l'aide d'un tour. Les surfaces externes sont systématiquement peignées au niveau de la panse, alors que l'épaule et le col, jusqu'à l'intérieur de la lèvre, sont soigneusement lissés. Le changement de traitement est souvent souligné par deux cannelures placées sur l'épaule. Pour les grands modules (Fig. 71 : 465.27/28 et 465.26), le passage est marqué par un décor d'une ou plusieurs lignes ondules réalisées par lissage, au brunissoir. Le brossage de la panse réalisé au peigne est un expédient à la fois esthétique et pratique qui a pour but d'égaliser la surface des vases après un montage à la main (PETORIN *et al.* 2007 : 41) et d'améliorer la préhension du vase même. Le lissage de la partie supérieure du vase, habituellement la plus exposée aux salissures dérivées de la cuisson, est en revanche un acte probablement destiné à l'étanchéité.

Ce traitement mixte très particulier, est très répandu sur les sites de La Tène finale de Sarthe et de Mayenne (information de M. Mortreau, Inrap GO). Les comparaisons se limitent aux exemplaires issus du site d'Oiseau-le-Petit Les Noirâs (72) (PETORIN *et al.* 2007 : type 13, fig. 13). Le manque de représentation graphique de ce type de traite-

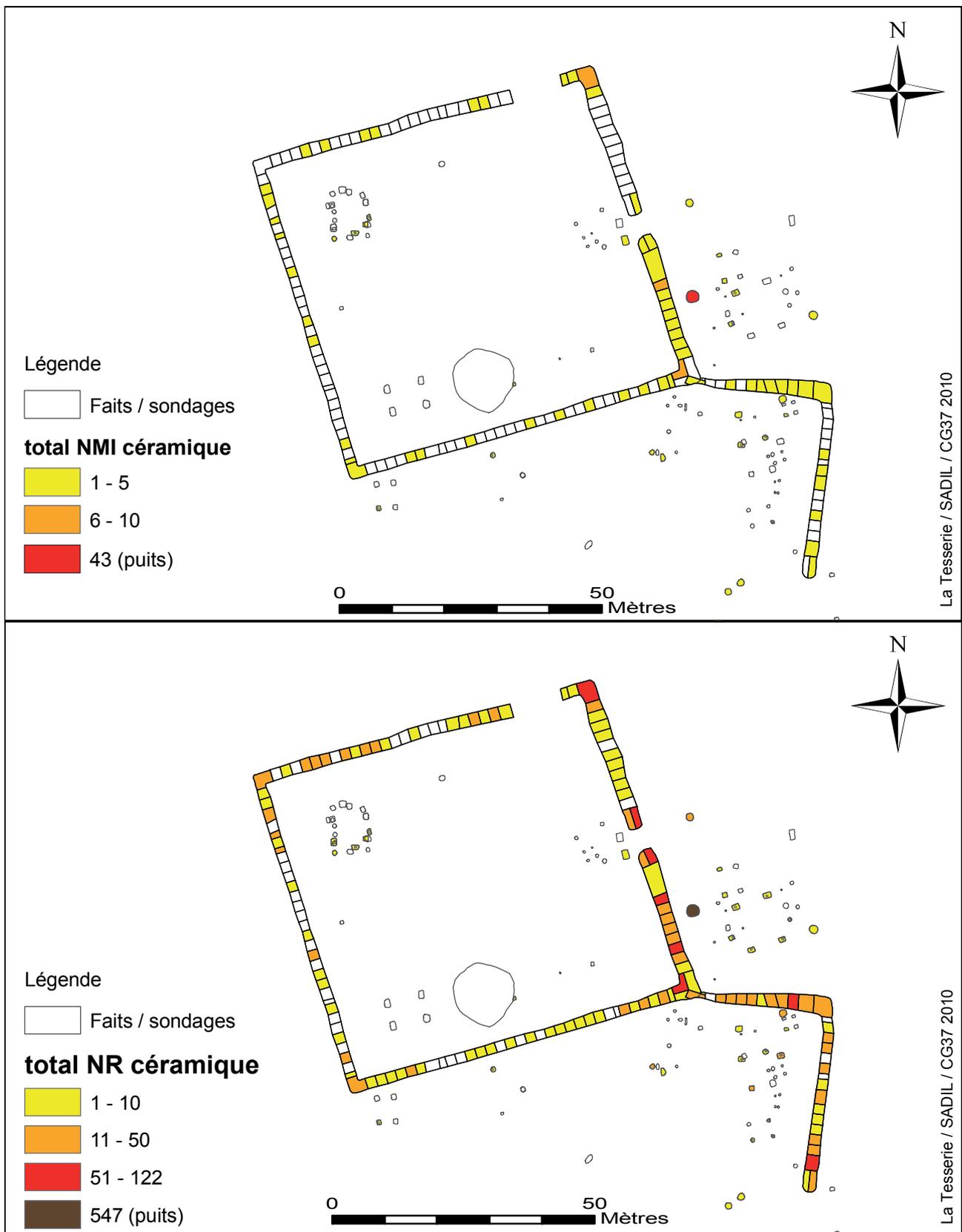


Fig. 67 : Répartition de la céramique dans l'enclos en NR et NMI et localisation des trois concentrations.

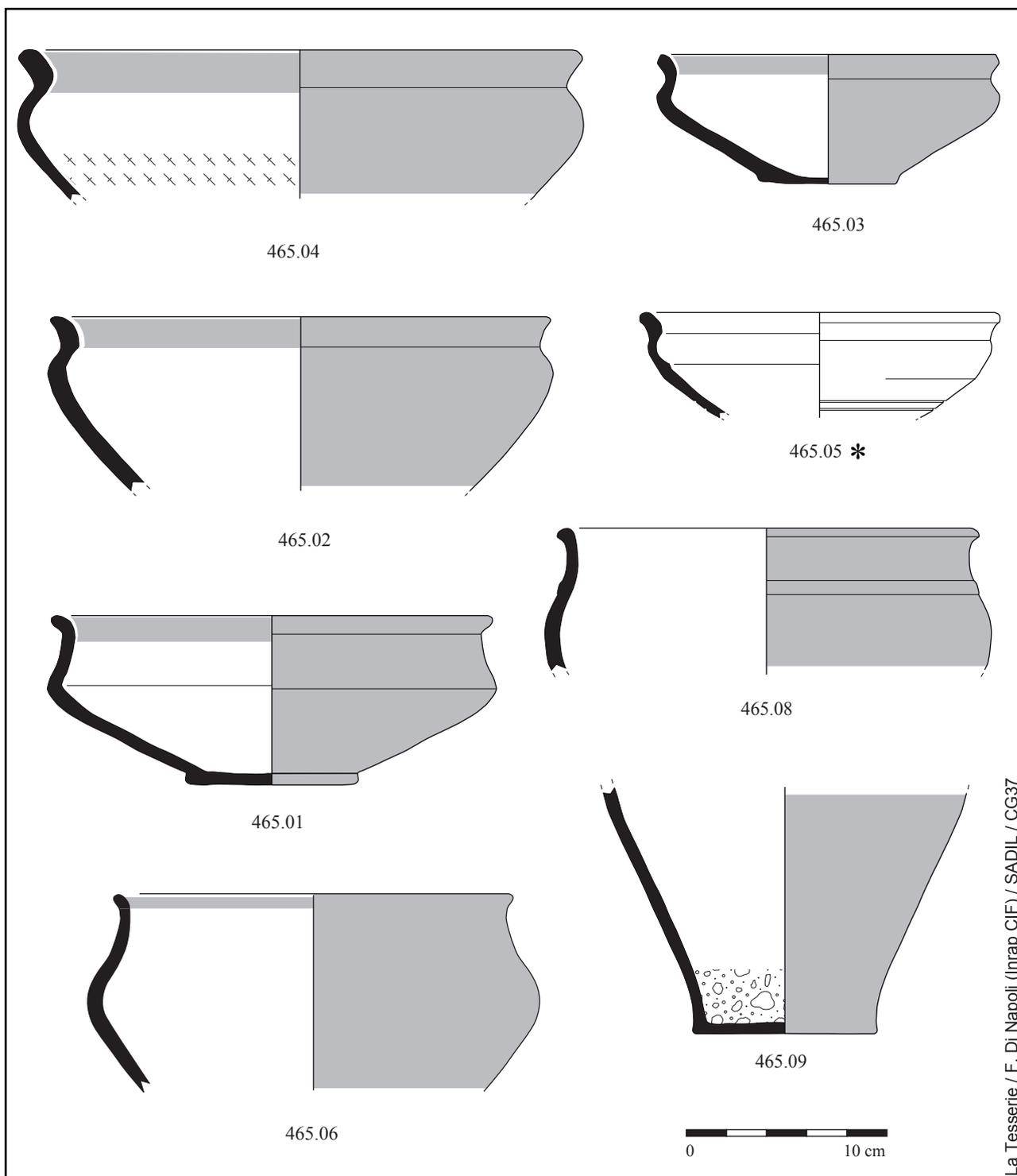


Fig. 68 : PHASE 3a : Céramiques issues du comblement du puits F465 entre 2,5 et 8 m (F. Di Napoli).

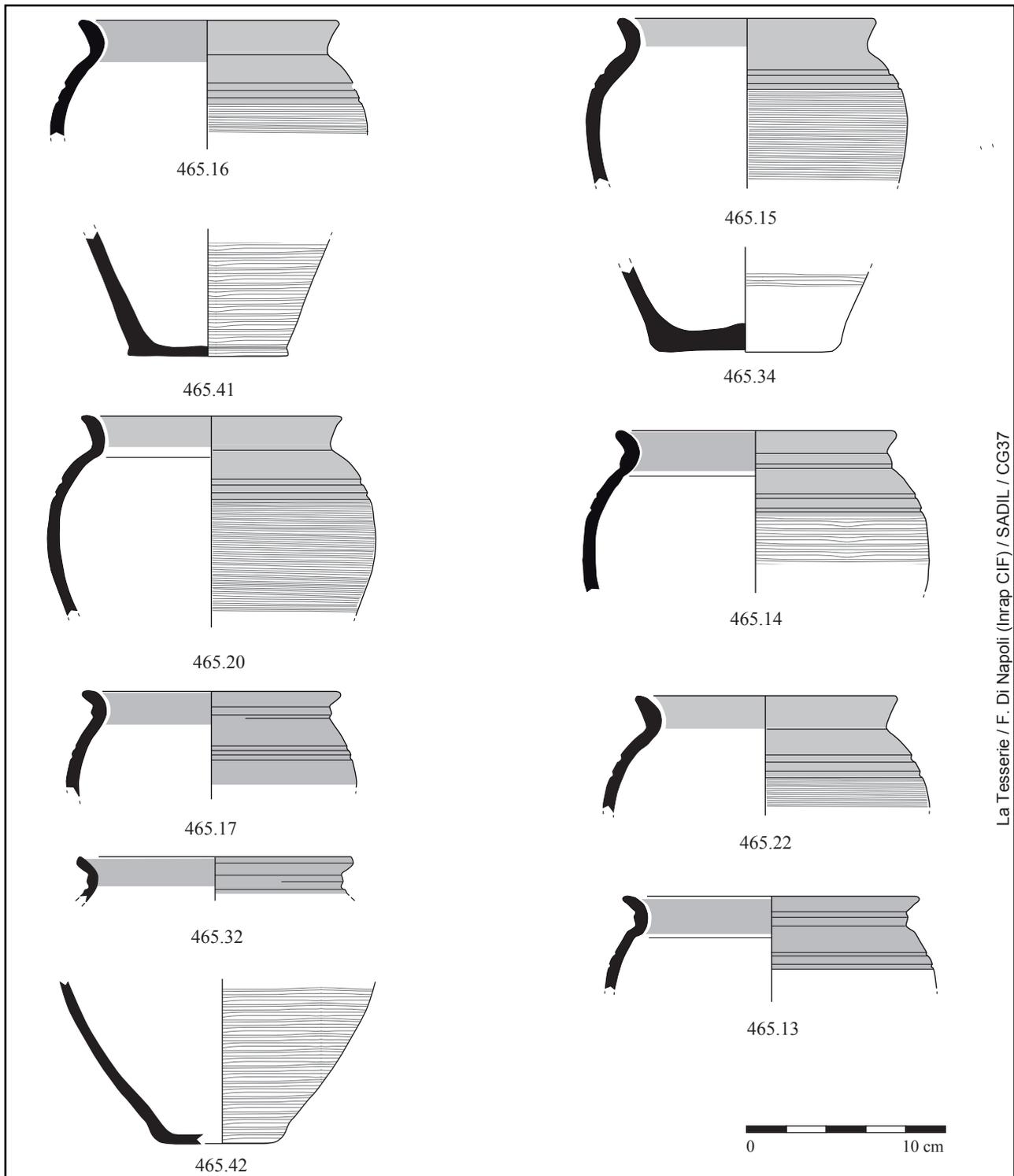


Fig. 69 : PHASE 3a : Céramiques issues du comblement du puits F465 entre 2,5 et 8 m (F. Di Napoli).

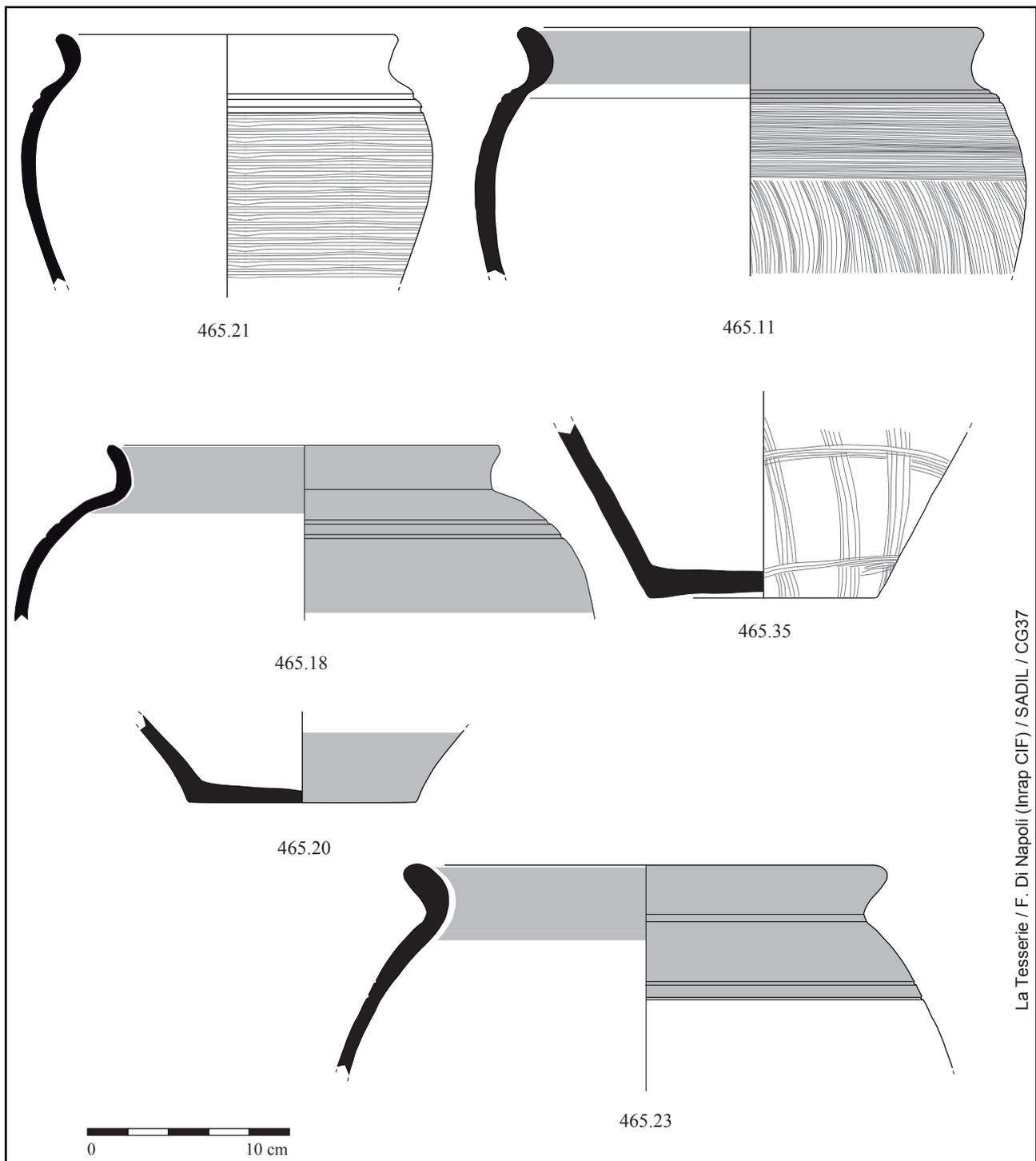


Fig. 70 : PHASE 3a : Céramiques issues du comblement du puits F465 entre 2,5 et 8 m (F. Di Napoli).

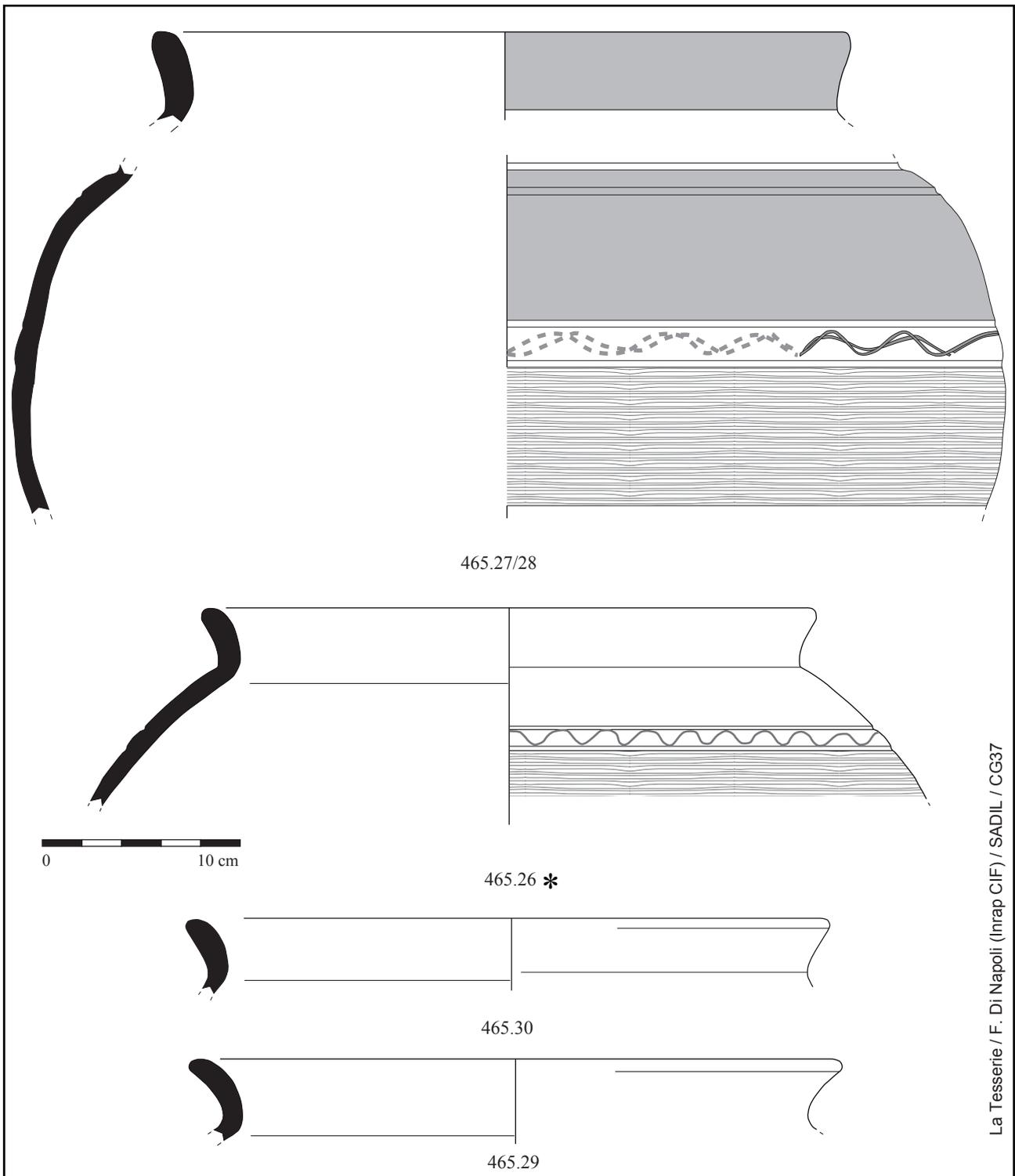


Fig. 71 : PHASE 3a : Céramiques issues du comblement du puits F465 entre 2,5 et 8 m (F. Di Napoli).

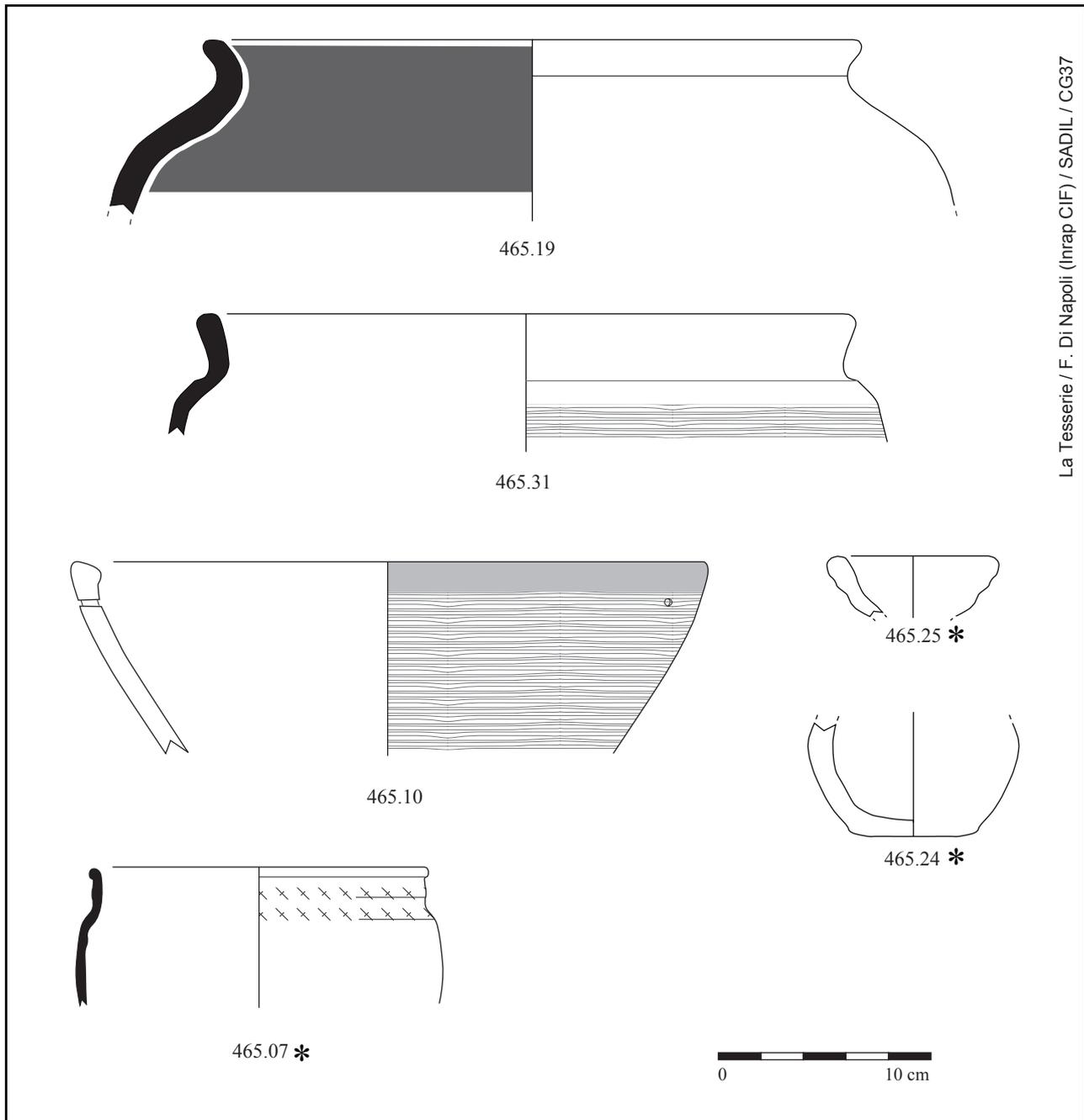
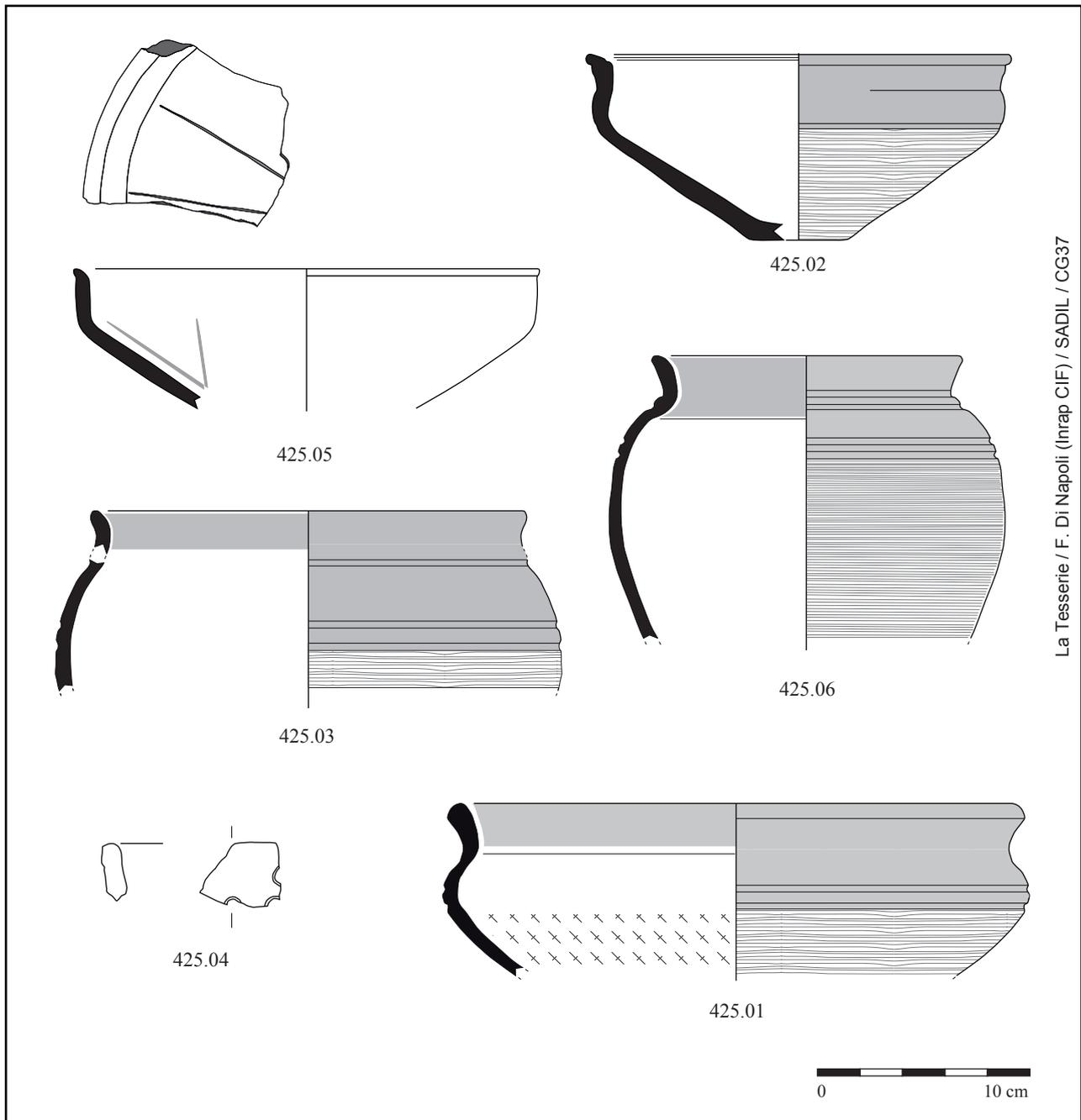


Fig. 72 : PHASE 3a: Céramiques issues du comblement du puits F465 entre 2,5 et 8 m (F. Di Napoli).



**Fig. 73 :** PHASE 3b : Céramiques issues du comblement de F425 entre 40 et 80 cm (F. Di Napoli).

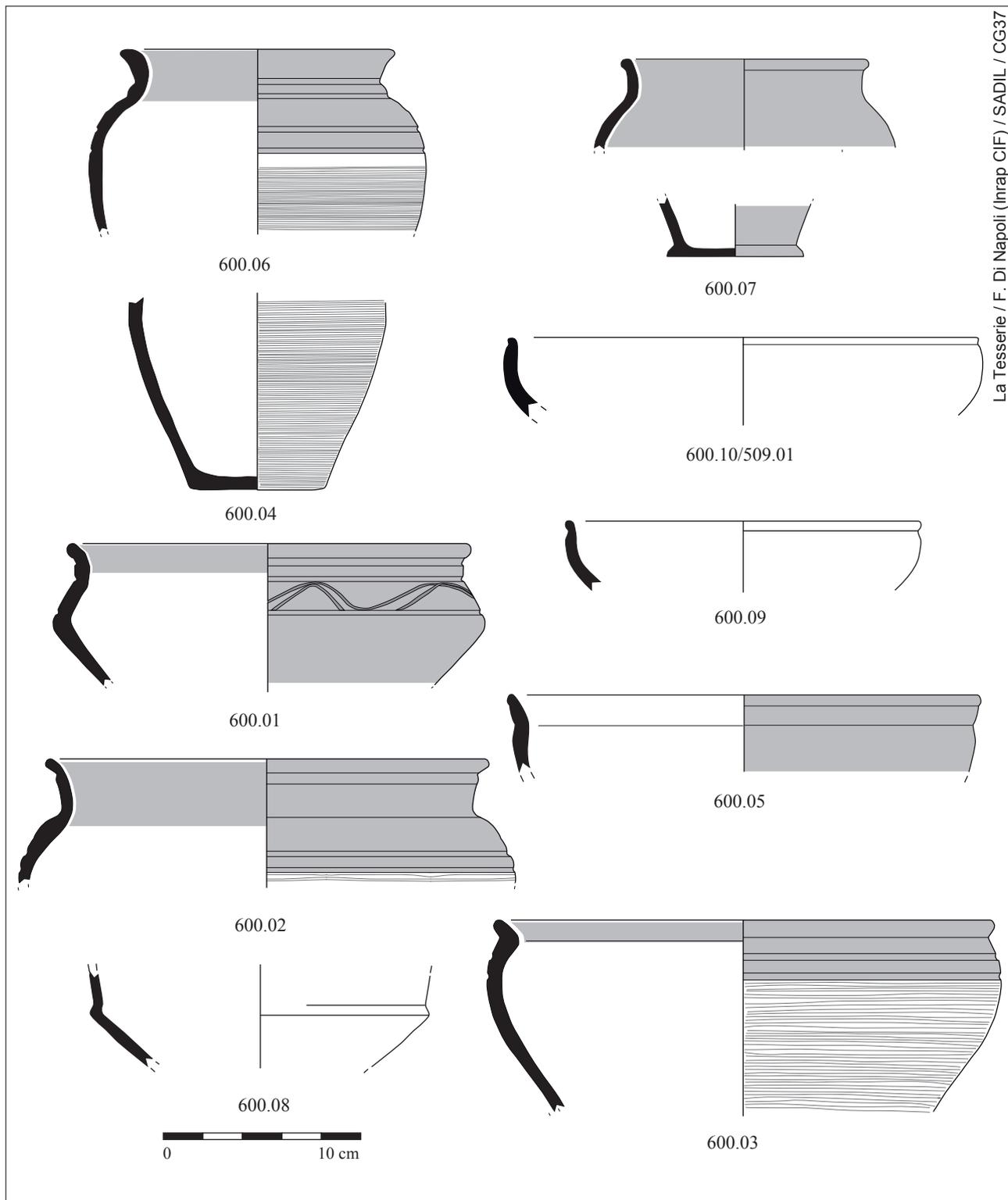


Fig. 74 : PHASE 3b : Céramiques issues du comblement de F600 entre 80 et 120 cm (F. Di Napoli).

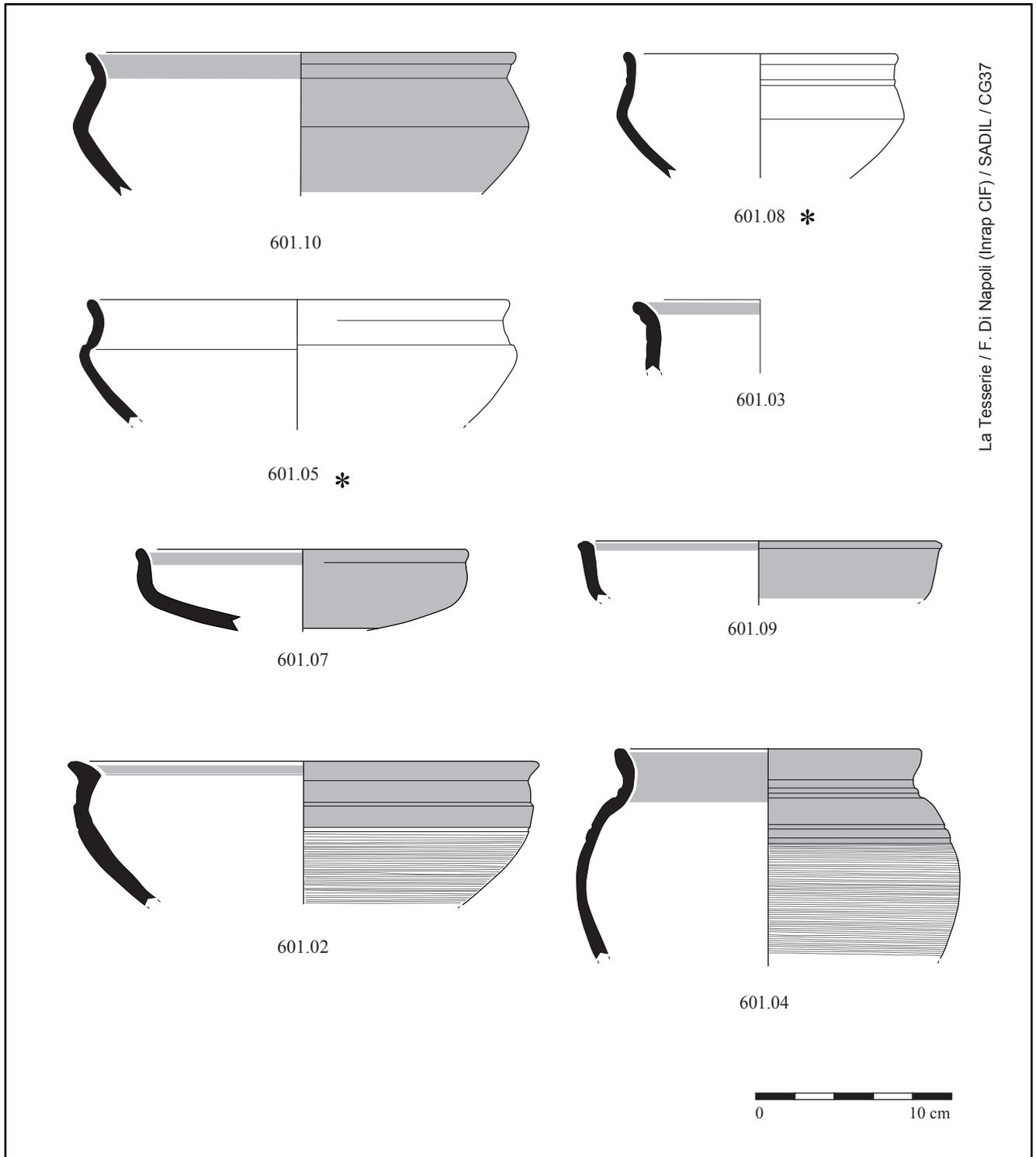


Fig. 75 : PHASE 3b : Céramiques issues du comblement de F601 entre 120 et 180 cm (F. Di Napoli).

ment est probablement à l'origine de l'insuffisance de documentation. Par ailleurs les pots ovoïdes ornés de cannelures sont fréquemment attestés sur les sites sarthois de Lavernat, Le Vau Blanchard (BRODEUR 2004 : 9, pl. 16 ; GUILLIER *et al.* 2009 : 127, fig. 8), Dissay-sur-Courcillon, Beauregard (NILLESSE *et al.* 2004 : 26, fig. 59.4.10 et fig. 60) et Vivoin La Gaudine et La Pièce de Bildoux (MAGUER *et al.* 2003 : 222-225, fig. 11).

La portion septentrionale du fossé F425, entre les sondages 184 et 178, a livré un petit lot de vases en bon état de conservation, dont l'origine pourrait être un rejet domestique lié à un des deux bâtiments placés juste en face (A1 ou A2). Les pots ovoïdes cannelés (Fig. 73 : 425.02 et 425.03) ainsi que la coupe à profil en S (Fig. 73 : 425.01) renvoient aux formes issues du comblement du puits déjà décrit. L'écuelle carénée à lèvre en bourrelet ornée d'un décor lissé rayonnant sur la surface interne (Fig. 73 : 425.05) trouve des parallèles en Touraine sur les sites voisins de Monnaie La Cave Blanchette (LUSSON 2004 : 47, fig. 4, F207-sond. 57, n° 3) et de Parçay-Meslay La Justonnière (JOUQUAND 2003 : 14-15, fig. 27 iso 8), deux occupations datées de La Tène finale. La forme

est par ailleurs présente sur l'*oppidum* du Château d'Angers dans les horizons 1 et 2 soit La Tène D1a et b (120 jusqu'à 70 av. notre ère) (BOUVET *et al.* 178-181, fig. 3.1606-20 et fig. 5.1690-6).

Les décors rayonnants internes semblent faire leur apparition en Touraine sur cette forme à La Tène D1a (communication par S. Riquier, Inrap CIF), contrairement à l'Auvergne où ce type d'ornement est connu essentiellement sur les jattes à lèvre rentrante, épaissie dès La Tène B2/C1 (AUGIER *et al.* 2007 : 157, fig. 25).

*PHASE 3b* : Certaines portions de l'enclos livrent des formes plus récentes. Il s'agit notamment des fossés F600, F601 et F451. Les nombreuses correspondances morphologiques ainsi que les remontages d'amphores confirment la contemporanéité de certains rejets (voir *infra*, étude des amphores).

Entre 60 et 80 cm de profondeur, dans la portion située face au bâtiment A3, le fossé F600 livre un ensemble de vases probablement lié à l'abandon du bâtiment même. Cette impression est confirmée par la présence d'un remontage entre deux fragments de

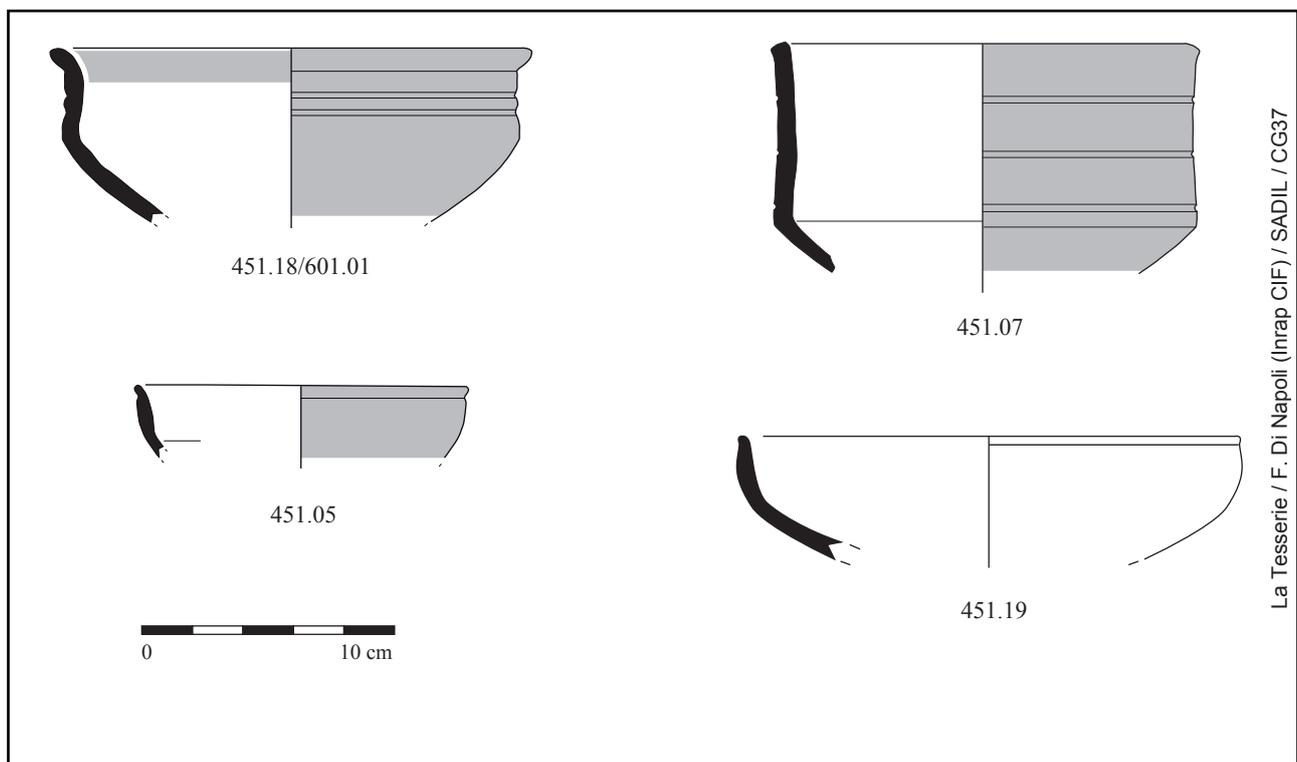


Fig. 76 : PHASE 3b : Céramiques issues du comblement de F451 au niveau des entrées entre 40 et 80 cm (F. Di Napoli).

céramique provenant du fossé et du négatif d'un des trous de poteau du même bâtiment (Fig. 74 : 600.10/509.01).

L'angle formé par l'intersection entre F600 et F601, entre 120 et 180 cm de profondeur, livre également un ensemble homogène qui peut être rattaché à un bâtiment à proximité (Fig. 75).

Ces deux petits ensembles présentent des caractéristiques morphologiques proches, sensiblement plus évoluées par rapport aux lots observés dans la phase 3a. En effet, si les pots ovoïdes cannelés sont toujours bien représentés (Fig. 74 : 600.04, 600.06, 600.02, 601.04) l'absence de coupes à profil en S se fait remarquer. Des nouvelles formes telles que les coupes bi-tronconiques à lèvre moulurée décorés ou pas de lignes ondulées superposées (Fig. 74 : 600.01 et Fig. 20 : 601.10).

Les coupes à lèvre biseautée, épaissie (Fig. 74 : 600.03 et Fig. 20 : 601.02) renvoient au "bol mayennais", forme locale très répandue (LE GOFF 2003 : 115). Le traitement de surface "mixte" ainsi que l'utilisation des cannelures rappellent étrangement les techniques utilisées pour les pots ovoïdes dont cette forme ouverte pourrait être le correspondant fonctionnel.

L'écuëlle à lèvre en bourrelet (Fig. 74 : 600.10/509.01, 600.09 ; figure 20 : 601.07) bien représentée, est toutefois moins profonde que l'exemplaire 425.05 de la phase 3a, ainsi les parois s'arrondissent jusqu'à la disparition de la carène. Cette variante tardive de l'écuëlle à lèvre en bourrelet est attestée dans des contextes datés entre La Tène D1b et dans le courant du D2, comme sur le site du Grand Aunay à Yvré l'Évêque où elle est présente jusqu'à La Tène D2b en association avec des vases bobine (VACHER, BERNARD 2003 : 208, Fig. 13.3 et 4).

Quelques rares formes sont issues des derniers niveaux du comblement des fossés au niveau de l'entrée de l'enclos, là où se trouve le dépôt métallique. Elles peuvent elles aussi être attribuées à une phase plus tardive, entre la fin de La Tène D1b et le début de La Tène D2 (110-70 av. J.-C.) (Fig. 76 : 451.18/601.01, 451.19 et 451.07). La datation n'est confirmée que par quelques éléments, tels la variante tardive de l'écuëlle à lèvre en bourrelet (Fig. 76 : 451.18/601.01) ainsi que la coupe carénée à parois verticales (Fig. 76 : 451.07). Ce dernier type est représenté dans la nécropole d'Esvres-sur-Indre (37) dans la tombe F129 attribuée à la phase 2, soit La Tène D1b (120-80 avant notre ère) par association avec des fibules de type 6, Nauheim, Cenisola et filiformes (RIQUIER 2004 :

fig. 69 et 81). Les coupes carénées provenant des occupations de Monnaie La Cave Blanchette et de Parçay-Meslay La Roche Deniau sont également datées de La Tène D1b (LUSSON 2004 : 48, fig. 6 et 7). Un réexamen, en cours, du phasage de ces deux sites permet en effet de modifier sensiblement les datations à la lumière des informations fournies par le corpus céramique des fouilles de l'hôpital de Tours Clocheville (S. Riquier en cours). Sur le site de Dissay-sur-Courcillon, au sud du département de la Sarthe, cette forme est attestée en association avec les écuelles à carène arrondie et lèvre en bourrelet. Sur ce même site, les deux types renvoient à un horizon du début de La Tène D2 (NILLESSE *et al.* 2004 : 27, fig. 59, types 2.11 et 2.8).

La portion méridionale du fossé F451 ne livre pas d'ensemble homogène (Fig. 77) ; à cet endroit la fragmentation et la faible quantité de formes caractéristiques ne permettent pas de préciser la chronologie qui restera donc limitée à La Tène D1 au sens large. Cette datation est en partie corroborée par la présence d'un fragment de fibule fili-forme à pied rattaché sur l'arc daté entre la fin de La Tène C2 et le début de La Tène D1 (cf. *infra* étude mobilier métallique).

Cette troisième phase marque la disparition de certaines formes et décors présents à La Tène C2 tels que les bandes lissées parallèles, les motifs estampés et l'introduction de nouvelles formes : les pots cannelés, les écuelles carénées à lèvre en bourrelet, la jatte type "bol mayennais", la coupe carénée à parois verticale. Les éléments exogènes sont représentés essentiellement par les amphores italiques (cf. *infra* étude P. Chanteux), absentes de la phase 2. La présence des vases de type Besançon est très marginale. Quatre fragments, soit un total de deux individus, sont issus des derniers niveaux de comblement des fossés F451 et F496 (entre 20 et 40 cm) ; en absence de forme, leur appartenance à cette phase d'occupation n'est donc pas prouvée.

Les comparaisons avec les ensembles régionaux de Touraine, Mayenne, Sarthe et Maine-et-Loire aident à définir la chronologie dans le courant de La Tène D1.

Deux pôles fonctionnels se dessinent grâce aux ensembles provenant du puits et de l'enclos. En effet, si le lot homogène du puits suggère une ambiance de type domestique "culinaire", avec la présence d'une batterie complète de pots et de coupes, les lots issus de l'enclos renvoient plutôt à la sphère domestique au sens large avec des récipients destinés surtout au service et à la présentation.

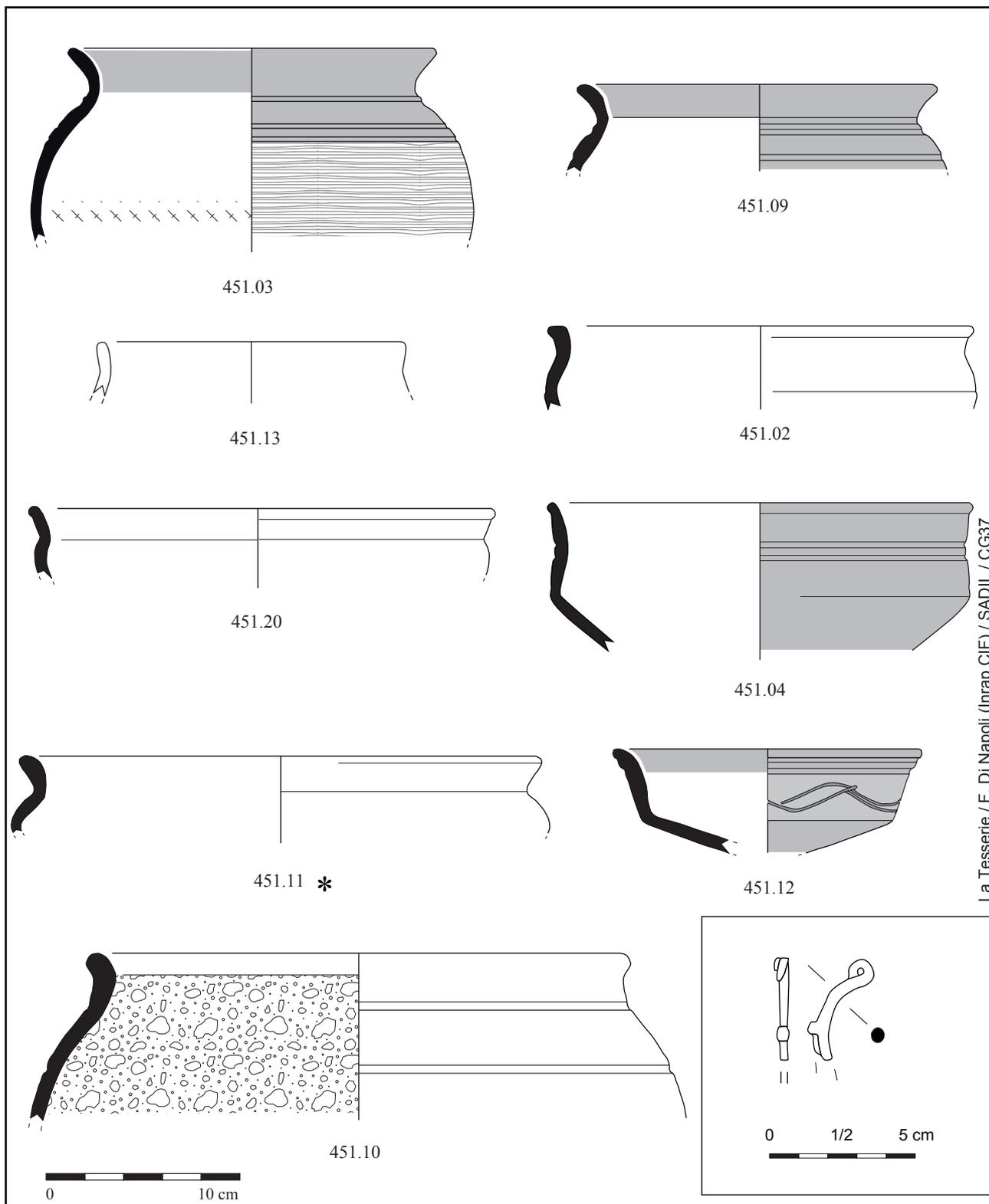


Fig. 77 : PHASE 3 : Céramiques issues du comblement de F451 de 40 cm au fond (F. Di Napoli).

### 3.1.5. Phase 4 : La Tène D2b/gallo-romain précoce-Tibère (Fig. 78)

Cette dernière phase marque une ou plusieurs occupations sporadiques et ponctuelles car le mobilier céramique brassé, très fragmenté et en mauvais état de conservation est issu des derniers 0,20 m de remplissage de l'enclos, et plus particulièrement de certaines portions des fossés F451, F600 et F601. Aucun indice attestant de cette dernière occupation n'est présent par ailleurs sur le site.

Les éléments disponibles renvoient soit à un horizon de La Tène D2b, soit à un horizon dont le *terminus post quem* est l'époque tibérienne.

Le vase bobine (Fig. 78 : 451.14) présente un profil plutôt laténien ; il est réalisé avec une pâte brune à surface sombre lustrée, caractéristique des produits du Val-de-Loire, contrairement aux exemplaires en *terra nigra* documentés dès l'époque gal-

lo-romaine précoce à Blois (AUBOURG *et al.* 2002 : 211-214 ; fig. 14.9) et à Yvré-l'Évêque (VACHER, BERNARD 2003 : 207-209, fig. 13). L'imitation Lamboglia 5/7 (Fig. 78 : 451.15), prototype des assiettes Menez 22/27 tournées en *terra nigra*, apparaît dès les années 40 avant notre ère dans quelques tombes de la nécropole de Esvres-sur-Indre, Vaugrignon, (RIQUIER 2004 : fig. 69) et sur le site de Notre-Dame-d'Oé Le Tertreau entre les années 40 et 15/10 avant notre ère (COUVIN, RIQUIER 2007 : 478-479, fig. 4). Le fragment de cruche à engobe blanc issu du fossé F601 peut également être attribué à la période gallo-romaine précoce.

La présence, dans le fossé F600 d'un fragment de sigillée de Gaule centrale offre un *terminus post quem* de l'époque tibérienne (14-37 ap. J.-C.). Aucun indice d'une présence à l'époque augustéenne n'est attesté.

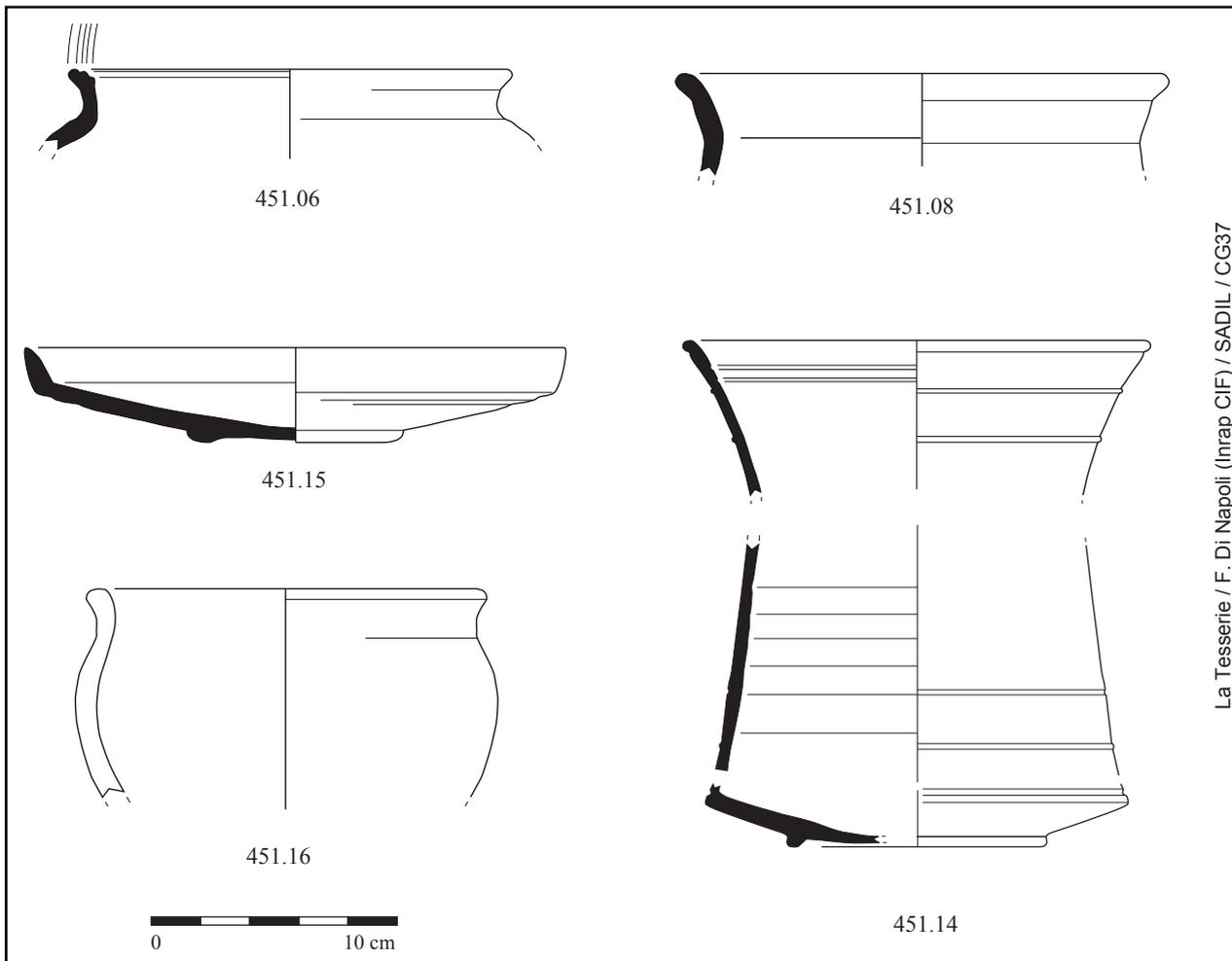


Fig. 78 : PHASE 4 : Céramiques issues du comblement de F600, 601 et 451 entre 0 et 20 cm (F. Di Napoli).

### 3.1.6. Synthèse

L'étude du mobilier céramique issu de la fouille de l'établissement rural de La Tesserie offre un aperçu de l'évolution céramique de la fin du IV<sup>e</sup> au début du I<sup>er</sup> s. avant notre ère dans une zone géographique encore assez méconnue. L'intérêt du site réside principalement dans sa position géographique particulière, soit à la confluence de trois peuples, les Turons, les Andecaves et les Aulerques Cénomans.

Tout au long de l'occupation gauloise, l'évolution typologique est perceptible dans les formes, les décors et les traitements de surface des vases. Ainsi la phase 3, datée de La Tène finale, marque le développement de formes rattachées à un service bien précis qui est probablement la conséquence de changements alimentaires liés à la vie de l'établissement.

La présence, autant que l'absence, de certains types contribue à une meilleure compréhension du faciès matériel du site de Couesmes, qui semble visiblement subir une influence provenant principalement du Centre-Ouest.

La technique mixte de traitement de surface qui alterne décor lissé et décor peigné, l'utilisation fréquente de cannelures qui marquent l'épaule et la jonction du col, la présence de la coupe type "bol mayennais" renvoient à des caractéristiques communes aux sites de Mayenne, de Sarthe et du Maine-et-Loire. Elles sont en revanche peu marquées, voire absentes en Touraine.

Dans la phase 3, l'absence de la jatte à bord rentrant, forme au contraire bien attestée à partir de la Loire et vers le sud, est une caractéristique propre aux sites de Mayenne, Maine-et-Loire et Sarthe ainsi que du Maine et du sud de l'Orne (VALAIS *et al.* 2008 : 154). L'absence de cette forme doit probablement être mise en relation avec la présence, dans les terroirs cités, de l'écuille à bourrelet externe (BOUVET 1997 : 228-229), type bien représenté par ailleurs en Touraine.

Si le décor de godrons sur la coupe de la première phase renvoie au répertoire figuratif armoricain, en revanche l'utilisation de cannelures labiales internes, phénomène marquant l'influence armoricaine qui a été constatée sur beaucoup de sites de Mayenne et du nord de la Sarthe jusqu'au I<sup>er</sup> s., n'est pas attestée à Couesmes. Ainsi l'absence de cette caractéristique peut être remarquée sur les récipients issus des sites proches de Lavernat et de Dissay-sur-Courcillon. Le site de Couesmes et plus largement les limites méridionales du département de la Sarthe semblent donc être exclus du faciès matériel, défini par E. Le Goff

(LE GOFF 2003 : 115), commun à la partie orientale de la péninsule armoricaine entre le II<sup>e</sup> et le début du I<sup>er</sup> s. avant notre ère.

Malgré un faciès culturel plutôt tourné vers le nord-ouest et plus particulièrement vers les Pays de la Loire, les échanges avec la Touraine sont aussi bien attestés grâce à la présence de formes telles que le vase bobine, la coupe carénée et l'écuille à lèvre en bourrelet, communes tant au répertoire cénomannien et andécave qu'à celui de la Touraine.

Le mobilier céramique de Couesmes atteste la variété des influences culturelles dans cette zone d'échanges entre Turons, Andecaves et Aulerques Cénomans.

### 3.2. Les amphores (Paméla Chanteux)

Le corpus des amphores issues du site de La Tesserie (fouille et diagnostic) comprend 303 restes pour un poids total de 33,68 kg (Fig. 79 et 80). Le nombre minimum d'individus (NMI), calculé à partir du nombre de fonds d'amphores trouvés sur le site, est de neuf amphores.

La fragmentation des amphores est relativement peu élevée. Le coefficient de fragmentation sur le site est de 33,6. Il est calculé en divisant le NR par le NMI. Il correspond à la moyenne du nombre de fragments par individu. Ainsi, les neuf individus ont été fragmentés en 33 tessons chacun.

#### 3.2.1. Étude typo-chronologique

La grande majorité du corpus est constitué de panses (85,8 % du NR). Les épaules constituent 8,5 % du corpus; les fonds représentent 3,4 %; les cols, 1,7 % et les anses, 0,7 %. Tous les fragments découverts sont d'origine italique, de type Dressel 1 (130-50 av. n.è). L'absence d'élément plus caractéristique tel que les lèvres, ajouté à la faible quantité d'épaules et de fonds ne permet pas d'identifier plus précisément les éléments étudiés, sauf quelques cas qui sont sans doute de type Dressel 1A (130-80 av. J.-C.). Ces amphores transportent généralement du vin, fabriqué, conditionné et expédié depuis l'Italie (OLMER 2003). Ce vin provient majoritairement de la côte Tyrrhénienne (côte ouest de l'Italie). L'identification des pâtes et des ateliers associés à ces dernières restent encore sommaire. Ici, seule la pâte d'origine pompéienne de l'objet 4, nous donne une provenance exacte.

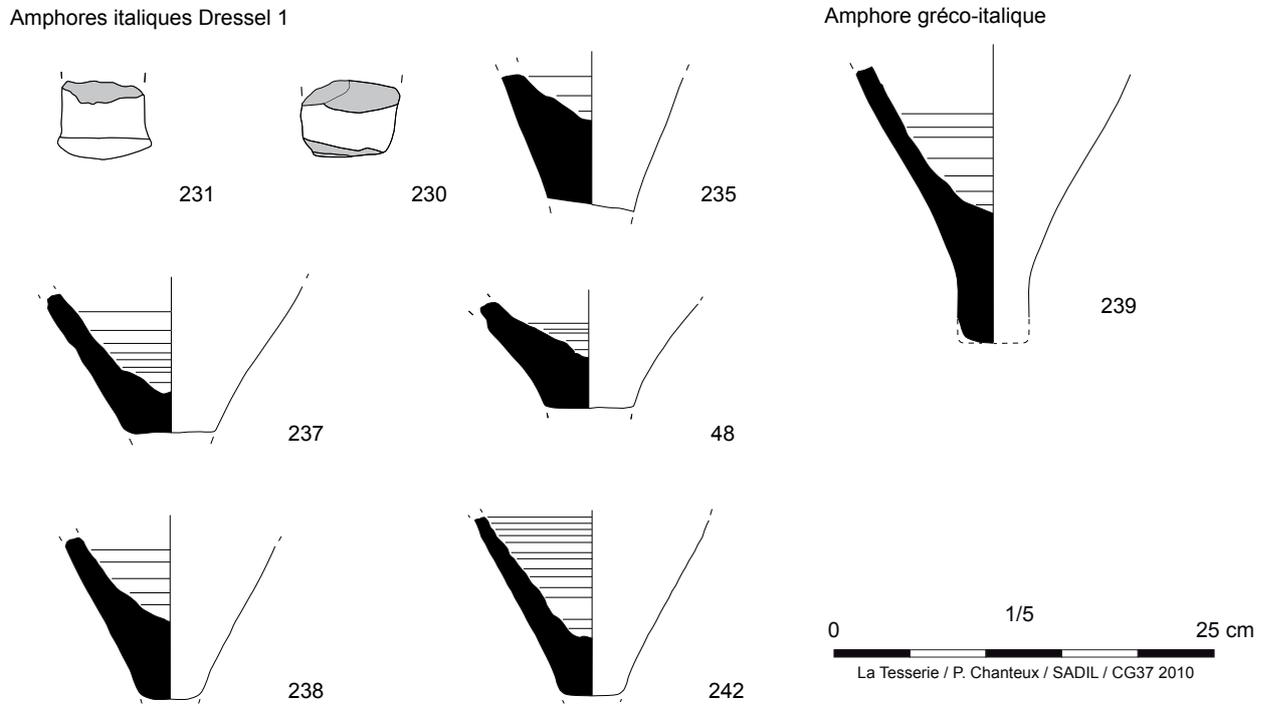


Fig. 79 : Fonds d'amphores (P. Chanteux).

Lors de l'étude, 36 pâtes différentes ont été observées. Une étude plus approfondie en laboratoire permettrait sûrement d'affiner ce résultat, et de confirmer l'hypothèse de l'existence de plus de neuf amphores sur le site.

L'absence de lèvre et de partie haute, soulève plusieurs hypothèses : soit les parties hautes des amphores ont été récupérées et emportées lors de l'abandon du site, ce qui paraît peut probable. Soit les amphores n'ont pas été ouvertes et consommées sur le site mais récupérées après consommation pour être réemployées. Cette deuxième hypothèse semblerait être l'explication la plus plausible.

### 3.2.2. Traitement des amphores

Sur certains fragments d'amphores ont été observées des traces de passage au feu, comme dans le puits F465 ou les fossés F425 et F451. Quelques fragments montrent des signes de carbonisation (soit un recuit

probable entre 900 et 1200°C). Les fragments trouvés près du puits ont tous été soumis au feu, après fragmentation. Les amphores brûlées rejetées dans le puits pourraient avoir un lien direct avec une activité domestique, peut-être liée au travail du métal (envisagé grâce à d'autres découvertes).

Par ailleurs, certains fragments semblent présenter des traces de coups de lame, observées après recollage, qui ont provoqué la cassure de ces amphores. On note aussi la présence de traces de percussion sur certaines panses. L'absence de lèvres et le faible nombre de cols ne permettent pas d'envisager la pratique du sabrage pour l'ouverture des amphores, lors de laquelle, de façon récurrente, les cols et les panses sont séparés par des bris volontaires.

Il est fréquent d'observer un recyclage des amphores, lorsque leur fonction primaire de conteneur n'a plus lieu d'être. La fonction secondaire de ces récipients peut être relativement variée : canalisations, radiers de sols, pavage, vides sanitaires, fondations, conduits libatoires... Sur le site de

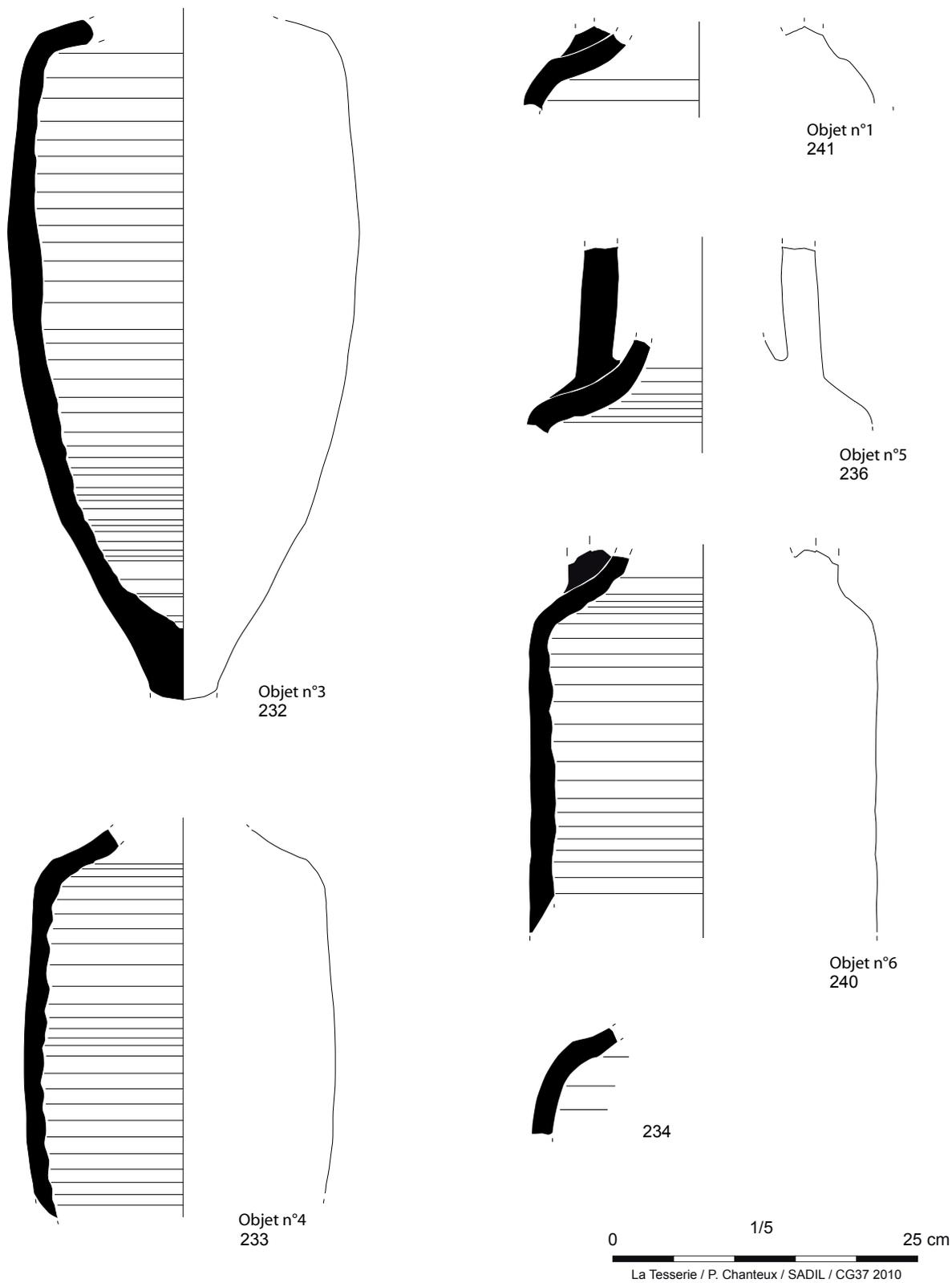


Fig. 80 : Panses et cols d'amphores italiques Dressel 1 (P. Chanteux).

Couesmes, on observe la retaille de plusieurs parties (fonds (lot 30, 34 et 53) et épaule (objet 3)).

Compte tenu de l'absence de lèvre et de col et de la faible quantité d'éléments de service à boisson sur le site, la question de savoir si le vin issu de ces amphores a été consommé sur place se pose.

### 3.2.3. Répartition spatiale

Les tessons d'amphores mis au jour se répartissent essentiellement dans les fossés de l'enclos (93,8 % du NR et 80,9 % du poids), et dans le puits (3,8 % du NR et 12,1 % du poids). Il est remarquable que la fouille de la branche sud-est de l'enclos F482 n'a révélé la présence d'aucun tesson d'amphore (Fig. 81).

Tous les fonds d'amphore ont été découverts dans la partie est de l'enclos. Le puits a livré quatre des huit fonds issus de la fouille. Parmi eux, l'un a été retailé et réemployé et un autre a subi un passage prolongé au feu (lots 34 et 35). Ainsi, sur l'ensemble des fonds retrouvés sur le site, cinq ont très probablement été réemployés et certains portent même des traces de retouches.

Concernant la relative concentration des fonds d'amphores sur le site au moment de son abandon, il est envisageable d'établir un lien entre la présence des fonds près de l'entrée et du bâtiment C6, leur réemploi et une probable activité domestique.

À la suite du remontage des fragments d'amphores dispersés sur le site, sept objets ont pu être identifiés. La répartition des différents tessons appartenant à ces objets individualisés démontre la contemporanéité du comblement entre les différentes sections des fossés et deux fosses isolées.

### 3.2.4. Comparaisons locales

Les données concernant la diffusion du vin en milieu rural à fin de l'âge du Fer en Indre-et-Loire sont encore assez ténues (Fig. 82).

La variabilité de la consommation de vin entre les sites ou plus exactement la différence de la quantité d'amphores trouvée sur les différents types de sites est remarquable. La consommation n'est pas la même selon qu'il s'agit d'habitats aristocratiques ou de fermes agricoles, d'autant plus si on émet l'hypothèse que les amphores peuvent être réemployées et le vin non consommé sur certains sites.

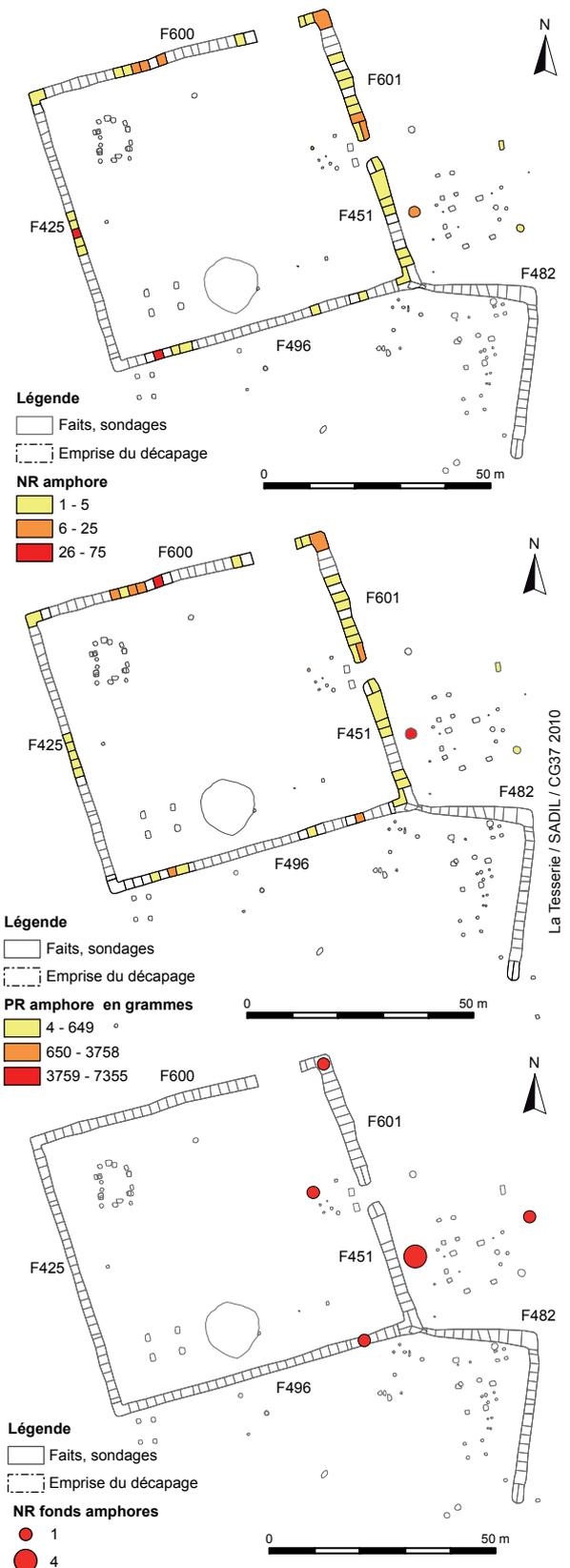


Fig. 81 : Répartition spatiale des tessons d'amphore issus de la fouille et du diagnostic de La Tesserie.

Commune	Lieu-dit	NR	NMI	Références
Athée-sur-Cher	La Tour de Brandon	8		Poitevin 2005
Bléré	Les Fossés Blancs		1	Lusson et al. 2006
Monnaie	La Cave Blanchette		1	Lusson et al. 2004
Neuville-en-Brenne	Le Pavillon		1	Couvin et al. 2006
Veigné	La Maubennerie	97		Baguenier et al. 2007
Veigné	Les Petits Partenais	35		Joly 2003
Parçay-Meslay	La Roche Deniau		1	Fouillet 2004
Fondettes	La Limougères	35	18	Gaultier et al. 2006
Bléré	Les Pentes du Vaugerin	27	4	Lusson 2006
Notre-Dame-d'Oé	Le Tertreau	239	3	Fouillet 2007
Neuillé-Pont-Pierre	La Bleure	7	3	Jouquand 2004

Fig. 82 : Tableau de comptage des amphores mis au jour sur les établissements ruraux laténiens du département d'Indre-et-Loire en NR et NMI.

### 3.2.5. Conclusion

La fouille a révélé la présence de neuf amphores, au minimum, sur le site de La Tesserie. Cependant, l'absence des parties supérieures des récipients laisse supposer que les amphores n'ont pas été ouvertes sur le site, en conséquence de quoi le vin n'a pas forcément été consommé sur place. Ces amphores ont pu être amenées ici en vue d'un réemploi. En effet, l'étude a montré que les fonds ont été retaillés, sans pourtant que l'on puisse définir l'usage précis qu'il en était fait.

La répartition des amphores est également remarquable. L'observation et le remontage des tessons a permis de dénombrer sept objets ou individus rejetés en vrac de différentes façons : soit au même endroit, soit dans des parties très éparses du fossé d'enclos. De plus, des fragments d'un même objet ont été retrouvés au même endroit à différentes profondeurs du fossé. Ceci tend à démontrer un comblement assez rapide des fossés. C'est également le cas du puits, où des tessons rejetés à des profondeurs variant de 0,80 m à 3 m recollent entre eux.

### 3.3. Le métal (Émilie Roux)

La fouille du site de La Tesserie a livré 98 individus pour 4,61 kg de métal<sup>2</sup>. Il s'agit presque exclusivement d'objets en fer (94 pour 4605,12 g), bien que

2. Tous les objets sont en cours de stabilisation au laboratoire Arc'Antique à Nantes.

quelques-uns soient en alliages cuivreux (3 pour 11,61 g).

D'après la méthode de classement proposé par O. Nillesse, quatre domaines d'activités différents sont représentés (Fig. 83 et 84) : la production, l'immobilier/mobilier, les objets personnels et les non classifiés. Cette dernière catégorie regroupe les indéterminés et les non-identifiables (GUILLAUMET, NILLESSE 2000 ; NILLESSE 2009).

#### 3.3.1. La production

##### – *Outillage agricole*

Deux faux ont été retrouvées ensemble au niveau de l'entrée, à l'extrémité du fossé F601 (Fig. 85 : lots 2014 et 2015). Elles se présentent sous la forme d'une lame courbée, terminée par un emmanchement à douille dans le même plan que la lame<sup>3</sup>. Elles semblent présenter un renfort sur le dos. Cependant leur état de conservation ne permet pas d'en avoir la certitude. Le manche devait être fixé par un rivet, encore présent sur chacune des faux. Contrairement aux faux dites " modernes " qui apparaissent au cours du haut Moyen Âge,

3. Leur état de conservation n'a pas permis une étude exhaustive directe. Elles étaient toutes deux prises dans une gangue de terre oxydée. Une restitution de leur forme a été obtenue grâce aux radiographies (Arc'Antique Nantes, Jean-Gabriel Aubert) et à un nettoyage mécanique localisé.

Domaine d'activité	Catégorie	Objets présents à La Tesserie
<b>Production</b>	Outillage artisanal	
	Outillage agricole	serpe, faux
	Outillage général	Couteaux, tas
<b>Immobilier / Mobilier</b>	Huisserie	clé, foncet
	Quincaillerie clous	clous
	Quincaillerie autre	anneau, crochet, maillon, agrafe
<b>Activités domestiques</b>	Mobilier	
	Alimentation	
<b>Objets personnels</b>	Parure	fibule, bracelet
	Toilette	rasoir
	Vêtement	
<b>Guerre</b>	Armes offensives	
	Armes défensives	
<b>Transport</b>	Pièces de char	
	Ferrures animaux	
	Clous de chaussure	
<b>Commerce et échange</b>	Ecriture	
	Mesure	
	Monnaie	
<b>Non classifiés</b>	Non identifiables	tiges, tôles, barres
	Indéterminés	anneau (all Cu), bandes

Fig. 83 : Catégories fonctionnelles du mobilier métallique (d'après GUILLAUMET, NILLESSE 2000 ; GUILLAUMET 2003).

Catégorie	NMI	%	Poids (g.)	%
<b>Outillage agricole</b>	3	3,10%	2793	60,50%
<b>Outillage général</b>	3	3,10%	166	3,60%
<b>Huisserie</b>	2	2,00%	211	4,60%
<b>Quincaillerie autre</b>	4	4,10%	112	2,40%
<b>Quincaillerie clous</b>	41	41,80%	344,21	7,50%
<b>Parure</b>	3	3,10%	12,42	0,30%
<b>Toilette</b>	1	1,00%	100	2,20%
<b>Indéterminés</b>	13	13,30%	641,79	13,90%
<b>Non identifiables</b>	28	28,60%	236,31	5,10%
<b>Total</b>	98		4616,73	

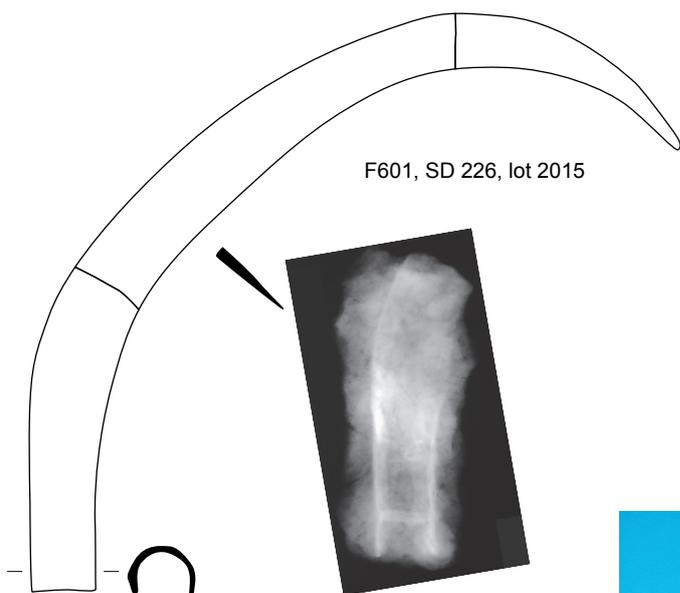
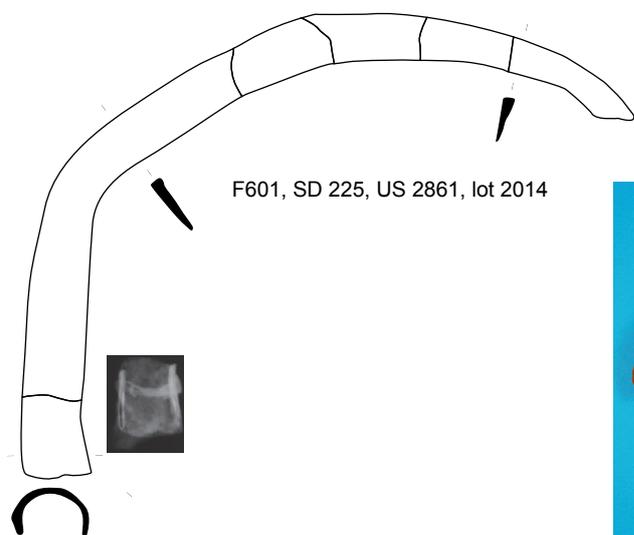
Fig. 84 : Décompte du mobilier métallique par catégorie fonctionnelle.

la lame et le manche des faux " gauloises " sont sur le même plan. Ceci les différencie aussi des faucards plus fréquents en contexte laténien, dont la lame et le manche forment un angle entre 65° et 84°, et qui sont utilisés pour le nettoyage des fossés (NILLESSE 2009 : 49).

Les découvertes de ce type d'objet sont relativement rares et méritent d'être soulignées ici. Les faux sont utilisées pour la fenaison et sont donc associées

à la stabulation prolongée du bétail dans les étables à la mauvaise saison (NILLESSE 2009 : 49 ; NILLESSE, BUCHSENSCHUTZ 2009). Leur apparition semble se situer au cours de La Tène C. Les faux retrouvées sur les sites laténiens sont dans la plupart des cas, issues de contexte de dépôt (sites de Chevilly ; Acy-Romance et La Tène).

Il existe deux types de faux selon leur emmanchement. L'un présente un emmanchement à douille,



0 1/4 10 cm



lots 2014 et 2015 (Fer, restitutions d'après les radiographies réalisées par le Laboratoire Arc'Antique de Nantes)

Fig. 85 : Mobilier métallique : catégorie Production : lots 2014 et 2015 : faux (restitution d'après radiographie, Fer) (E. Roux).

l'autre un emmanchement en languette. Pour les faux à douille, un exemplaire complet a été découvert sur le site des Teuilles à Benet (Vendée). Il date du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (NILLESSE 2009). Un autre provient du site de Mondeville (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) près de Caen (GIRAUD 2009 : 112). Un exemplaire avec douille et crochet de fixation du manche a été découvert à Chevilly (Loiret) déposé au fond d'un silo et daté du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (BRUN, RUBY 2008 : 114).

Plusieurs faux du deuxième type ont été découvertes à La Tène et sont conservées au musée de Neuchâtel ou de Berne. Cinq proviennent du lit de la Thielle inférieure, deux de La Tène (VOUGA 1885 : 23-24, pl. XIV, 4, 5, 7 ; pl. XV 1, 2, 4, 5). Trois ont été découvertes lors des fouilles de Paul Vouga au début du XX<sup>e</sup> s. Elles sont complètes, les manches en bois ayant été retrouvés fixés sur la lame (VOUGA 1923 : 75, pl. XXIV, 5 ; XXV, 2-3). Tous les exemplaires de La Tène présentent le même type d'emmanchement : La lame est terminée par une languette dont le bout appointé et replié à angle droit pénètre dans le manche. Une virole enserme l'extrémité du manche, le tout consolidé par une cordelette. Une faux du même type a été découverte dans un trou de poteau à Acy-Romance, à l'ouest de l'enceinte culturelle (LAMBOT, MÉNIEL 1993 : 115).

D'autre part, une petite serpe a été mise au jour dans le fossé 601 (Fig. 86 : lot 2012). Les serpes sont avant tout utilisées pour l'entretien et la taille des arbres et des haies et pour l'élimination des végétaux (GUILLAUMET, NILLESSE 2000 : 259, NILLESSE 2009 : 47). Bien connues pour l'époque romaine, on en retrouve quelques exemplaires sur des établissements agricoles dès La Tène C : Le Grand-Paisillier, Les Genêts et à Jaux, Le Camp du Roi (GUILLAUMET, NILLESSE 2000 : fig. 6, 7 et 11, NILLESSE 2009 : 51).

#### – *Outillage général*

Deux fragments de lames de couteau ont été découverts dans les fossés F425 et F451. Le premier (Fig. 86 : lot 2009) pourrait être rapproché des tranches-lard, utilisés aujourd'hui pour découper les viandes rôties ou le jambon (NILLESSE 2009 : 63, Fig. 5, n° 81). Le deuxième, étant donné sa forme et sa petite taille, pourrait être un fragment de forces (Fig. 86 : lot 2036).

Un tas à emboutir provient du trou de poteau F484 (Fig. 86 : lot 2006). Sa pointe effilée pouvait être fixée sur un billot de bois, la tête écrasée permettant le travail des objets métalliques à affûter ou réparer comme des faux ou des serpes (JACOBI 1974 : pl. 4, n° 27-28).

### 3.3.2. Architecture et mobilier

#### – *Les éléments d'huissierie*

Une clé et un foncet (plaque d'entrée de serrure) ont été retrouvés respectivement dans les parties ouest (F425) et est (F451) du fossé de l'enclos principal (respectivement lots 2005 et 2035, Fig. 86).

La clé est une clé à aiguille formée d'une tige coudée terminée par un anneau de suspension. Le foncet est une plaque de fer rectangulaire percée par un trou rectangulaire (accueilage). Les deux éléments font partie d'un type de serrure appelé "palafitte" (GUILLAUMET, LAUDE 2009 : 26-27).

On retrouve fréquemment les clés à aiguille sous le vocable de lève-loquets ainsi que les foncets correspondants dans les établissements agricoles de l'âge du Fer. Les exemplaires entiers mesurent entre 20 et 40 cm de longueur, celui de Couesmes se situe donc dans la moyenne haute. Plusieurs clés ainsi qu'un foncet proviennent des établissements ruraux datés de La Tène C2 et de La Tène D1, dans la moyenne vallée de l'Oise et dans l'ouest de la France (GUILLAUMET, NILLESSE 2000 ; MALRAIN, PINARD 2006 : 165). Les agglomérations ouvertes en ont aussi livré comme à Levroux (BUCHSENSCHUTZ *et al.* 2000 : 103-105), Acy-Romance (LAMBOT, MÉNIEL 1993 : 116), Saint-Aignan-des-Gués (GRUEL, LEJARS 2006 : 234) ; de même que beaucoup d'*oppida* comme à Manching (JACOBI 1974).

#### – *Les clous*

Les 39 clous retrouvés sur le site sont du même type, à tige carrée et tête plate, à l'exception de quatre clous tête homme (Fig. 89). On note la présence de deux clous de charpente ( $L > 90$  mm) (Fig. 87 : lot 2073), les autres plus petits dits "clous de menuiserie" ( $20 \text{ mm} < L < 80 \text{ mm}$ ) se retrouvent indifféremment sur les pièces de construction, les meubles, les huissieries ou les chars.

#### – *La quincaillerie autre*

Un piton ouvert (Fig. 87 : lot 2003), un anneau (Fig. 87 : lot 2011), un fragment d'agrafe à bois (Fig. 87 : lot 2067) et un maillon (Fig. 87 : lot 2007) représentent les éléments de quincaillerie autres que les clous. Le piton présente une extrémité enroulée sur elle-même et l'autre effilée de

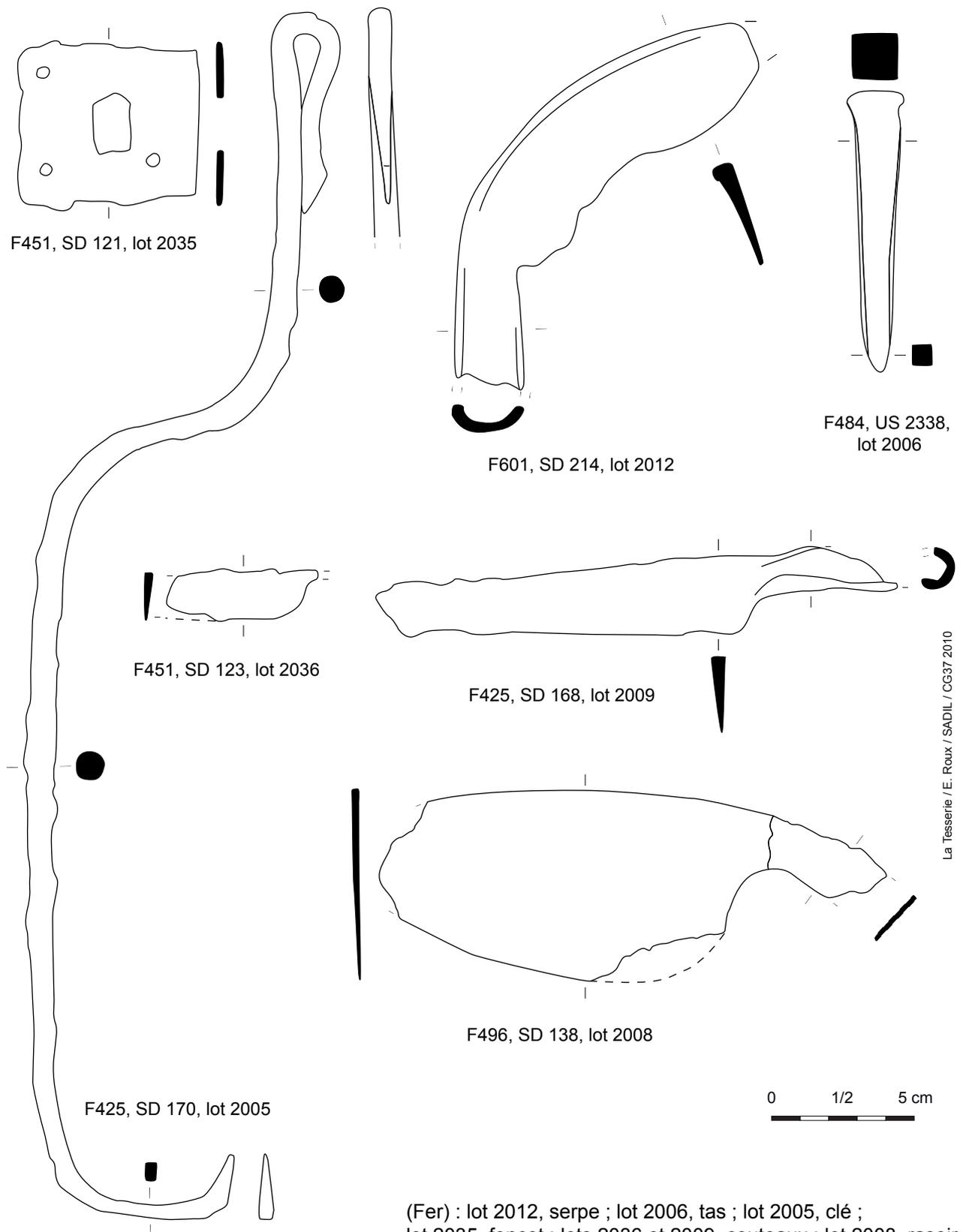


Fig. 86 : Mobilier métallique : catégories production, outillage général, huisserie et toilette (E. Roux).

manière à s'insérer plus facilement dans le bois. Ce type de piton se retrouve sur de nombreux sites du second âge du Fer (GUILLAUMET 2003) comme à Manching (JACOBI 1974 : pl. 65) ; Roanne (GUICHARD, LAVENDHOMME 1997 : pl. 121) et Levroux (BUCHSENSCHUTZ *et al.* 2000 : 106). Souvent interprétés comme des crochets à viande, leur usage peut être beaucoup plus diversifié. Il existe des exemplaires similaires du maillon à Roanne (GUICHARD, LAVENDHOMME 1997 : 165, pl. 121) et Manching (JACOBI 1974 : pl. 57). Il s'agit vraisemblablement d'un élément de chaîne.

### 3.3.3. Les objets personnels

#### – La parure

Trois objets appartiennent à ce domaine, il s'agit d'une fibule en fer (Fig. 87 : lot 2055), d'une seconde en alliage cuivreux (Fig. 87 : lot 2019) et d'un fragment de bracelet en alliage cuivreux (Fig. 87 : lot 2056).

De la première fibule, très abîmée, ne subsiste qu'un fragment de ressort, le départ de l'arc et la boule de fixation sur l'arc. Le nombre de spires et la position de la corde n'ont pu être déterminés. Il s'agit d'une fibule filiforme à pied rattaché sur l'arc du type La Tène moyenne que l'on retrouve surtout dans des contextes datés du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. mais aussi dans quelques contextes datés de la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (GEBHARD 1991 ; DEBERGE, COLLIS, DUNKLEY 2007 : 173, pl. 81). En dépit du mauvais état de conservation, il est peut-être envisageable de l'attribuer en raison de sa petite taille et de la courbure du départ de l'arc, au type 21b de R. Gebhard, daté de la fin de La Tène C2-début de La Tène D1 (GEBHARD 1991).

La deuxième fibule se présente sous la forme d'un fragment de ressort.

Le bracelet à jonc plein et lisse, de section ovale, est du type filiforme ouvert. Ils sont connus dans certaines tombes datées de La Tène C2 et D1 à Gandailat (Puy-de-Dôme) et dans des ensembles datés du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au Pâtural (Puy-de-Dôme) (GUICHARD, LAVENDHOMME 1997 ; DEBERGE, COLLIS, DUNKLEY 2007 : 163, pl. 78). C'est le type de bracelet le plus fréquemment retrouvé sur les sites de La Tène finale.

#### – La toilette

Un rasoir en fer a été découvert dans le tronçon sud de l'enclos principal F496 (Fig. 86 : lot 2008). Il présente une lame large et fine, à dos et tranchant convexes. Des exemplaires similaires sont présents à La Tène (GROSS 1886 : 42, pl. IX, n° 17, VOUGA 1923 : 70, pl. XXII, n° 9). Trois exemplaires en alliage cuivreux ont été découverts dans une tombe datée de La Tène D1 à Saint-Georges-les-Baillargeaux (Vienne) (PÉTORIN, SOYER 2003).

### 3.3.4. Les non classifiés

#### – Les indéterminés

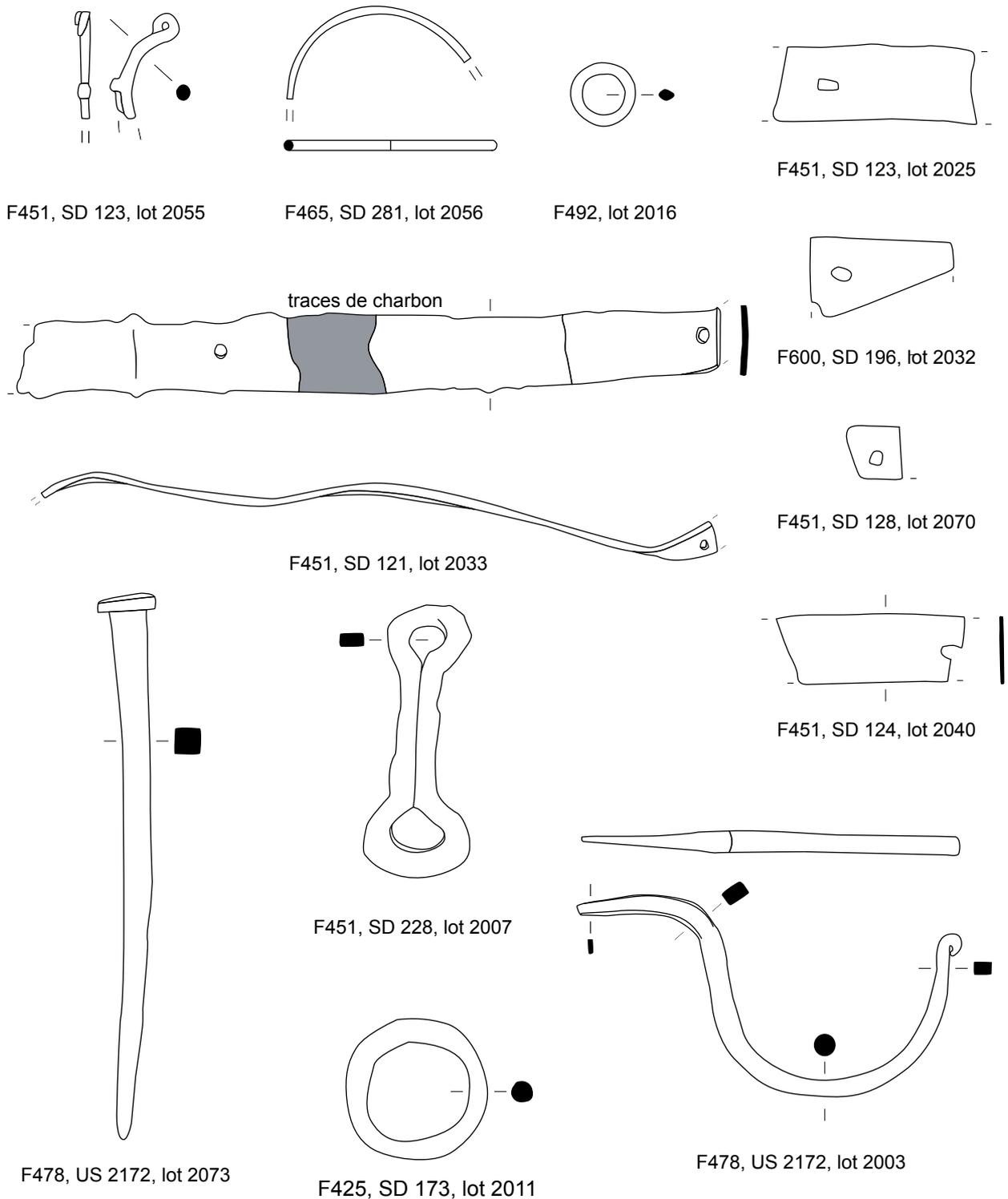
Plusieurs bandes de fer perforées ont pu être identifiées (Fig. 87 : lots 2025 ; 2032 ; 2033 ; 2040 et, 2070). Il peut s'agir de renforts d'huissierie, de meuble ou de char. Un anneau en alliage cuivreux découvert dans le trou de poteau F492 (Fig. 87 : lot 2016) peut appartenir à des éléments de meuble, de vaisselle, de ceinture.

Trois objets n'ont pu être précisément identifiés. Il s'agit de l'objet 2002 (Fig. 88) qui se présente sous la forme d'une bande de fer très large et évasée à la pointe en plan, et effilée sur la tranche. La tête plus épaisse est droite. L'hypothèse d'un fer de rabot n'a pas pu être retenue par manque de parallèles. L'objet 2013 (Fig. 88) se présente sous la forme d'une barre de section carrée, coudée et amincie à la pointe. À la tête, est fixé un autre objet en fer dont la forme n'a pu être déterminée. L'objet 2001 (Fig. 88) a été découvert avec les deux faux : c'est une tige de section carrée amincie à la pointe. La tête semble enroulée sur elle-même, autour de laquelle se trouve un autre objet de forme indéterminée. Il s'agit vraisemblablement d'un piton portant un autre objet.

Enfin, une barre de section carrée (Fig. 88 : lot 2010) et une tige effilée de section ronde en alliage cuivreux (Fig. 88 : lot 2038) restent sans fonction déterminée.

#### – Les non-identifiables

Trente-deux objets n'ont pu être identifiés du fait de leur fragmentation. Il s'agit de fragments de tiges, de barres, de plaques ou de tôles. Certaines peuvent être des chutes ou des déchets obtenus par le travail du métal (réparations).

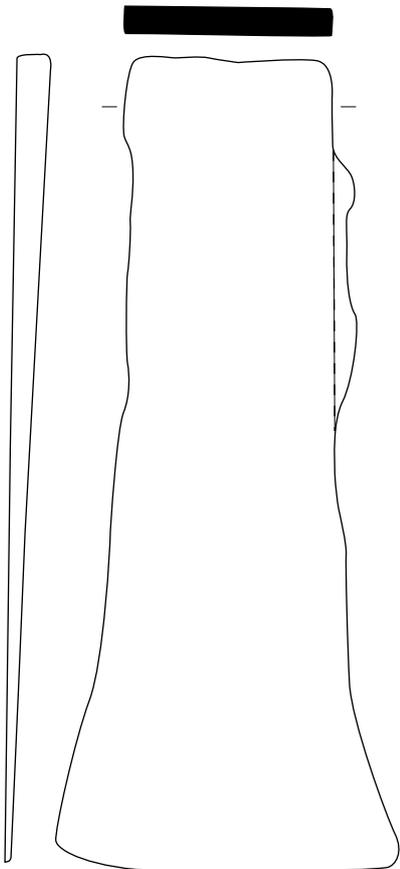


La Tesserie / E. Roux / SADIL / CG37 2010

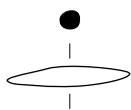
(Fer excepté 2056 et 2016 alliage cuivreux) : lot 2055, fibule ; lot 2056, bracelet ; lot 2016, anneau ; lots 2016, 2032, 2033, 2070, 2040 , bandes ; lot 2073, clou de charpente ; lot 2007, maillon de chaîne ; lot 2003, crochet ; lot 2011, anneau

0 1/2 5 cm

Fig. 87 : Mobilier métallique : catégories parure, indéterminés et quincaillerie (E. Roux).



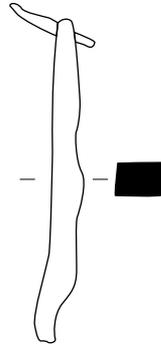
F482, SD 230, lot 2002



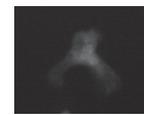
F600, SD 202, lot 2038



F601, SD 226, lot 2013



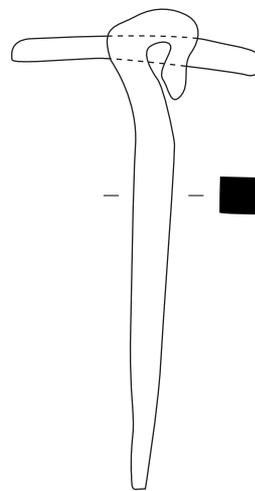
F425, SD 172, lot 2069



F600, SD 194, lot 2078



F601, SD 226, lot 2001



La Tesserie / E. Roux / SADIL / CG37 2010



F465, SD 168, US 2215, lot 2010

0 1/2 5 cm



(Fer) indéterminés

Fig. 88 : Mobilier métallique : catégorie Indéterminés (E. Roux).

Lot	Fait	Sondage	US	NMI	Poids (gr.)	Long. (mm)	Remarque	Prof.
2073	478		2172	1	67	175	clou de charpente	
2054	600	211		1	23	103	clou de charpente, coudé à 90 mm de la tête	40-60 cm
2023	601	223		1	15	72	menuiserie	60-80 cm
2029	451	123		1	6	42	menuiserie	0-20 cm
2037	451	123		1	4	31	menuiserie	40-60 cm
2045	496	145		1	6	26	menuiserie	0-20 cm
2046	451	125		1	8	56	menuiserie	40-60 cm
2050	600	209		1	10	42	menuiserie	20-40 cm
2048	451	121		2	15		menuiserie	20-40 cm
2059	448		2046	1	12	85	menuiserie	
2062	601	213		1	5	36	menuiserie	20-40 cm
2064	496	153		1	7	59	menuiserie	0-20 cm
2066	425	169		5	37		menuiserie	20-40 cm
2068	isolat		2664	1	9	50	menuiserie	
2072	496	138		9	52		menuiserie	40-60 cm
2076	451	124	2715	1	4	35	menuiserie	
2026	451	123		1	3	19	menuiserie, brûlé	20-40 cm
2042	496	137		1	7	45	menuiserie, brûlé	40-60 cm
2043	496	139		1	7	37	menuiserie, brûlé	0-20 cm
2044	451	125		1	4	55	menuiserie, brûlé patine brune	20-40 cm
2063	496	138		1	8	48	menuiserie, coudé à 38 mm de la tête	0-20 cm
2060	451	121	2715	1	4	35	menuiserie, tête ronde	
2049	451	255		1	4,21	30	tête homme	80-100 cm
2051	600	209		2	5		tête homme	0-20 cm
2061	451	124	2715	1	4	38	tête homme	
2077	451	255		1	5	20	tête homme	80-100 cm
2024	420		2052	1	13	79	clou moderne ou contemporain ?	

Fig. 89 : Inventaire des clous trouvés sur le site de La Tesserie.

### 3.3.5. Analyse spatiale

L'analyse de la répartition du mobilier a été réalisée à partir du NMI classé selon les catégories fonctionnelles (Fig. 90, 91 et 92). Le mobilier se concentre dans le fossé de l'enclos et dans la branche associée F482. Une forte concentration d'objets s'observe dans le fossé F451 dans la partie sud de l'entrée de l'enclos. Il s'agit essentiellement d'objets couramment utilisés et très fragmentés (couteaux, plaque de serrure, fibule, clous et fragments non identifiables). Il semble que cet ensemble puisse résulter d'un rejet de déchets brisés, après nettoyage des espaces domestiques. En outre, cette branche du fossé est celle qui a livré le plus de restes animaux, ce qui pourrait confirmer cette interprétation.

On remarque également que les concentrations de mobilier observées se situent dans le remplissage supérieur des fossés, ce qui implique que les fossés étaient partiellement comblés lors du rejet des éléments métalliques. Les rares objets contenus dans les trous de poteau ont été retrouvés dans le comblement des négatifs de poteau.

Structure	Type	NMI	%	Poids (g.)	%
F618	Fosse	1	1,02%	37	0,80%
F425	Fossé	10	10,20%	324	7,00%
F451	Fossé	26	26,53%	222,21	4,80%
F482	Fossé	5	5,10%	353,82	7,70%
F496	Fossé	21	21,43%	208	4,50%
F600	Fossé	10	10,20%	59,67	1,30%
F601	Fossé	14	14,29%	3125	67,70%
F465	Puits	2	2,04%	36	0,80%
F448	Surface	1	1,02%	12	0,30%
F420	TP	1	1,02%	13	0,30%
F438	TP	1	1,02%	1,9	0,00%
F478	TP	2	2,04%	114	2,50%
F484	TP	1	1,02%	97	2,10%
F492	TP	1	1,02%	3,79	0,10%
F627		1	1,02%	0,34	0,00%
HS		1	1,02%	9	0,20%
<b>Total</b>		<b>98</b>		<b>4616,73</b>	

Fig. 90 : Répartition du mobilier métallique par fait, en NMI et poids (rapportés en %).

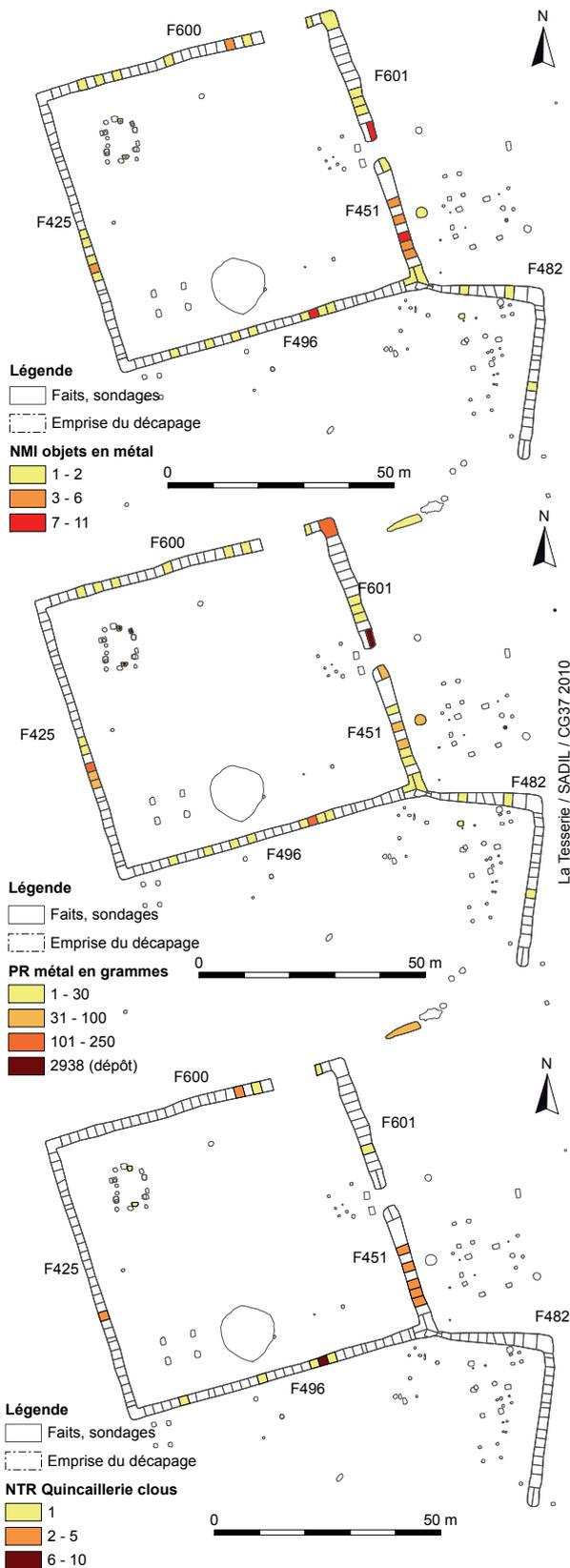


Fig. 91 : Répartition du métal en nombre minimum de restes et poids de restes, et des clous par faits et par sondages.

### 3.3.6. Synthèse

Le mobilier de La Tesserie a été comparé avec d'autres établissements ruraux (Fig. 93). Seuls quelques sites ont fait l'objet d'études et de publications, par O. Nillesse dans l'ouest de la France et dans des cas exceptionnels pour d'autres régions : Jaux, Le Camp du Roi (60), Clermont-Ferrand, Le Pâtural (63) et Courgevaux en Suisse.

Dans le département d'Indre-et-Loire, la comparaison avec les établissements du même type montre que le site de La Tesserie est celui qui a livré le plus de matériel métallique (MAGUER, LUSSON 2009 : liste des sites annexe 1). Cela est en partie dû au fait que le site a été fouillé exhaustivement et que le matériel métallique a bénéficié d'une étude tant quantitative que qualitative. Le seul site qui ait livré un matériel métallique abondant, diversifié et qui plus est, étudié exhaustivement, est celui de La Celle-Saint-Avant, Le Corps de Garde (JOUQUAND *et al.* 2001). L'inventaire dénombre 35 objets dont des éléments d'huissierie, de char, quatre outils et plusieurs éléments de quincaillerie. Cependant, le site est loin d'avoir été fouillé intégralement. Seule une petite partie de l'enclos principal a fait l'objet d'investigations archéologiques. Il faut noter la présence d'un dépôt métallique de 12 objets contenant des pièces de char, une clé, deux ressorts de serrure, un ciseau et divers clous et plaques.

À une plus large échelle géographique, La Tesserie est bien placée dans le classement du NMI, ce qui s'explique par la fouille des structures à 100 %.

De manière générale, le mobilier métallique est peu abondant sur les établissements ruraux (GRAN-SAR *et al.* 1996 : 280). La présence d'une grande quantité d'objets métalliques ne peut à elle seule révéler le statut social des habitants. Les mécanismes de rejets difficiles à appréhender sont assurément très divers. L'exemple de Jaux, Le Camp du Roi (Oise), montre la présence d'un nombre important d'objets métalliques, mais dont la diversité est limitée. La bonne conservation du mobilier est ici à chercher du côté du mode d'abandon du site, une désertion après un incendie (MALRAIN, PINARD 2006 : 150). Au contraire, un site comme Les Natteries à Cholet, qui est interprété comme un établissement aristocratique en raison de la dimension importante de ses bâtiments et la présence de nombreuses amphores vinaires, a livré très peu d'objets métalliques (MAGUER 2000 : 185).

La comparaison basée sur des critères de quantité a donc ses limites en fonction du degré de conservation des vestiges, de l'éventuelle récupération du métal, du type d'étude menée sur le mobilier mais

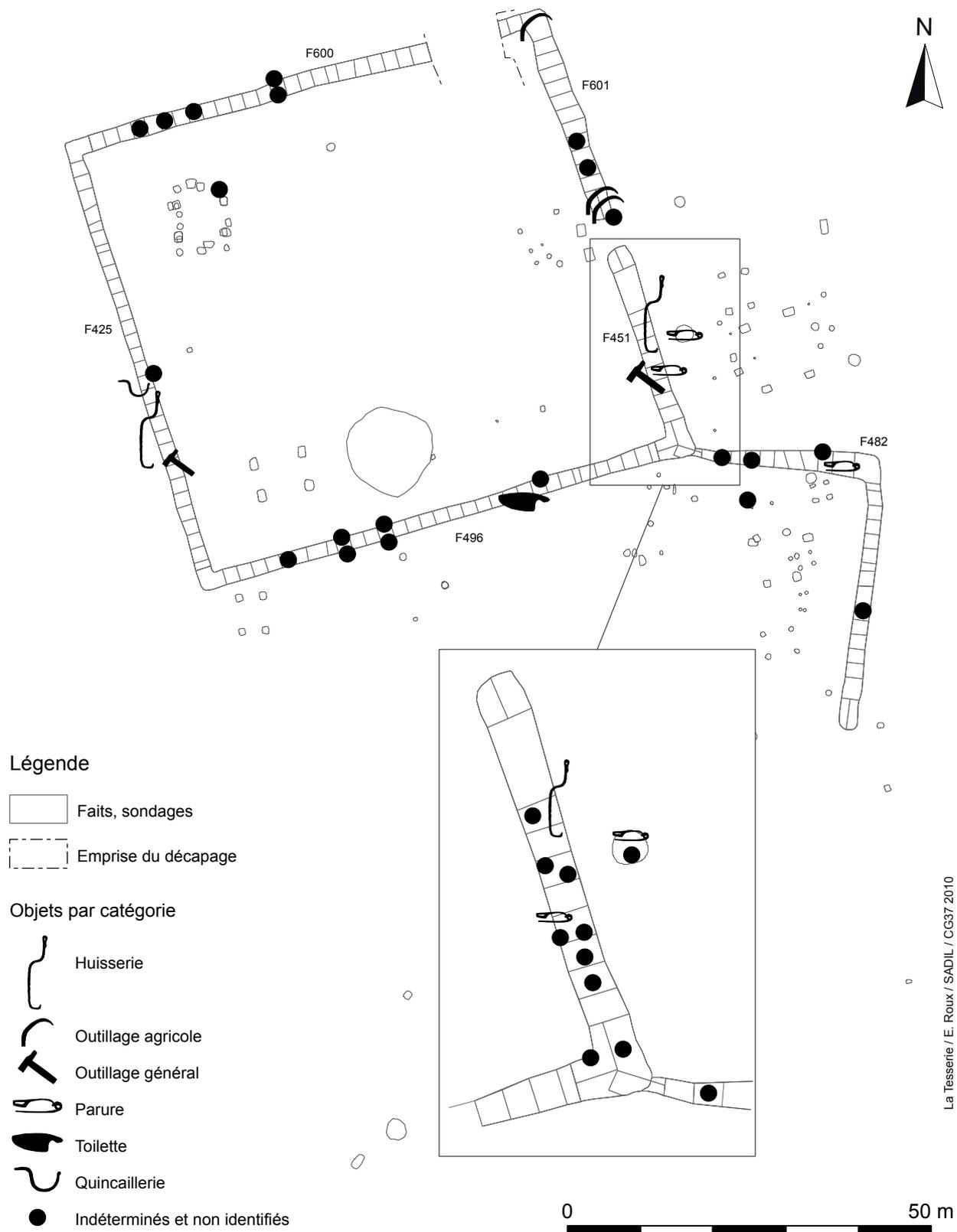


Fig. 92 : Localisation des objets en métal (par catégories).

Site	Datation	Etude spécialisée	NMI	poinds (kg)
« La Limougère » (Fondettes)	LT C2/D2		4	0,1
« Le Grand Aunay » (Yvré l'évêque)	LT C2/D2		12	
« Les Natteries » (Cholet)	LT C/D1 a		14	
« Le Vieux Moulin » (Louvres)	LT D	L. Leconte	16	
« Le Deffroux » (Marcé)	LT D1	O. Nillesse	27	1
« Le Corps de Garde » (La Celle-Saint-Avant)	LT C2	oui	35	
« Le Chemin Chevaleret » (Echiré)	LT D1	O. Nillesse	46	1,09
« Hélouine » (Marcé)	LT D1	O. Nillesse	58	1,7
« Courgevau » (Fribourg)	LT D1	oui	73	
« Le Grand Paisillier » (Pouillé)	LT C2/D1a	O. Nillesse	81	2,05
« La Tesserie » (Couesmes)		E. Roux	98	4,6
« Le Camp du Roi » (Jaux)	LT D1 a	oui	115	
« Les Genêts » (Fontenay-le-Comte)	LT D1b	O. Nillesse	212	7
« Le Pâtural » (Clermont-Ferrand)	LT C/D1a	L. Orengo	377	

Fig. 93 : Comparaison des corpus de mobilier métallique issus de différents établissements ruraux gaulois.

aussi de la surface fouillée... Il est donc nécessaire de comparer les corpus d'objets étudiés de manière qualitative. Une méthode fréquemment employée est la présence/absence de catégories fonctionnelles au sein des établissements ruraux mais aussi sur les sites d'agglomérations et d'*oppida* (CORNEC 2000 : 55, tab. 15).

À l'image des établissements ruraux présentés ici, les activités mises en évidence par les objets métalliques au sein du site relèvent de l'agriculture et de la construction. L'artisanat n'est pas représenté. On note cependant l'entretien manifeste de l'outillage et de l'habitat. En effet, la découverte du tas, de plusieurs scories et culots de forge (cf. étude de F. Sarreste) semble attester la présence d'une petite forge à proximité de l'enclos principal, qui permettait, par exemple, l'entretien de l'outillage (GUILLAUMET, NILLESSE 2000 : 260 ; MAGUER, LUSSON 2009 : 437).

De façon habituelle, la proportion de clous et d'objets non identifiables est très importante par rapport au reste du mobilier. Néanmoins, si on la compare à d'autres sites contemporains elle est très nettement inférieure à des sites considérés comme aisés voir aristocratiques. L'analyse de la répartition spatiale des clous montre que seul le groupe A de bâtiments en possède. Il semble avoir fait l'objet d'un traitement particulier par rapport aux autres, qui n'en ont eux livré aucun.

Les habitudes vestimentaires et la vie quotidienne sont représentées par un nombre trop réduit d'objets pour permettre une interprétation.

Si le domaine de la production est plutôt bien représenté par six outils, les objets personnels et

ceux relevant des activités domestiques sont rares, voir inexistantes. On peut s'interroger sur la proportion très faible de ce type d'objet. Peut-elle être liée à une récupération systématique des fragments d'objets cassés ? La comparaison avec les autres types de mobilier sur le site s'avère nécessaire pour répondre à cette interrogation.

Au final, le nombre de catégories fonctionnelles représentées est plutôt faible par rapport à d'autres établissements ruraux ou d'autres types de sites. Il transparaît une image d'une ferme modeste avec des habitants plutôt tournés vers les activités de production.

Le profil du site de La Tesserie ne se distingue pas par la présence de catégories rares, contrairement aux sites des Genêts, d'Herblay, du Pâtural, du Chemin Chevaleret ou du Corps de Garde, où artisanat, armement, écriture, transport et commerce sont représentés. L'établissement rural de La Tesserie se place ainsi dans les fermes de rang intermédiaire, disposant d'une richesse suffisante pour construire avec soin ses bâtiments et sa clôture. Il est à comparer avec les établissements comme Le Camp du Roi, Hélouine ou Le Deffroux, soit le type d'établissement rural le plus courant en Gaule du Nord.

Le caractère exceptionnel du dépôt rituel des faux est à souligner tant ce type de pratiques reste rare dans le monde celtique occidental. En effet, si cette pratique est attestée à de nombreuses reprises dans les territoires celtiques à l'est de l'Europe (Suisse, Slovaquie, République-Tchèque), elle est plutôt rare dans nos régions. Il s'agit seulement du quatrième dépôt attesté en Gaule.

### 3.4. Les vestiges sidérurgiques (Florian Sarreste)

La fouille de La Tesserie a permis la mise au jour de 78 restes liés à la métallurgie du fer pour un poids d'environ 4,4 kg (4442 g). Ces vestiges sont pour trois quarts attribuables à la période proto-historique (58 restes pour 3210 g). 20 résidus ont été découverts dans la terre végétale lors du décapage ou dans le comblement de la fosse d'extraction moderne F472. La chronologie de ces derniers vestiges n'est donc pas assurée. L'ensemble des déchets se trouvait en position secondaire, aucun foyer, ni fosse dépotoir liée à un atelier n'ayant été mis en évidence.

Douze culots de forges<sup>4</sup>, entiers (8) ou fragmentés (4), ont été identifiés, dont 10 découverts dans le comblement de structures datées de la période protohistorique (6 entiers et 4 fragmentés). Leur poids oscille entre 73 et 971 g, pour une moyenne de 407 g. Leur dimension varie de 5 à 14 cm. Ils sont le plus souvent de forme ovale à l'exception d'un, plus anguleux, découvert dans le comblement de F472. Outre les culots, 49 fragments de scories informes issus de foyer de forge ont été comptabilisés. 17 proviennent de F472 ou du décapage. Enfin, 14 fragments de parois de foyer de forge (125 g) ont été découverts pendant la phase de fouille, tous en contexte protohistorique. L'ensemble de ces vestiges témoigne d'une activité de forge sur le site, contemporaine de l'occupation de l'installation rurale.

Le tamisage à l'eau des prélèvements effectués dans le comblement des négatifs des poteaux ou des trous de poteau a permis de mettre en évidence la présence de micro-déchets (scories et battitures<sup>5</sup>) confirmant la présence d'une forge sur place. Tou-

4. On désigne sous le terme de "culots" ou "calottes" les scories constituées par les résidus métalliques et argileux qui sont tombés dans le foyer de forge (battitures\*, chute métallique, fragments de paroi, décapant, etc.) (SERNEELS 1993 : 48). Formé à l'état pâteux ou semi-liquide, le culot s'ajuste aux contours du fond du foyer. Après refroidissement, il garde la forme d'une calotte hémisphérique. Ce type de vestige est caractéristique des opérations de post-réduction du fer.

5. Lors du travail de forge, le métal chauffé s'oxyde très rapidement au contact de l'air. Ceci entraîne la formation d'une pellicule d'oxydes de fer à la surface de l'objet. Cette fine couche est brisée lors du martelage et expulsée sous forme d'écaillés millimétrique ou pluri-millimétrique appelées battitures. Pour lutter contre ce phénomène d'oxydation, les forgerons utilisent un décapant généralement composé de silice (argile, sable, etc.) qui au contact de la pièce incandescente fond et forme un liquide protégeant le métal de l'air. Lors de l'impact du marteau,

tefois, la distinction entre les battitures en billes et les pisolithes ferrugineuses présentes dans l'argile naturelle est souvent délicate. En outre, la quantité de battitures identifiées avec certitude reste relativement négligeable : entre 1 et 20 individus par prélèvement.

Il faut signaler la découverte de trois fragments de scories de réduction coulées pour un poids de 121 g. L'un d'eux a été découvert en surface du décapage (F458, testé et annulé), les deux autres ont été mis au jour lors du diagnostic et proviennent du comblement de F594, interprété comme un abreuvoir en lien avec l'installation agricole gauloise. Ces résidus, petits et très usés, ne peuvent cependant en aucun cas être interprétés comme la preuve d'une activité de traitement du minerai de fer sur place.

#### 3.4.1. Analyse spatiale

L'étude de répartition spatiale des vestiges sidérurgiques, issus de contexte gaulois, permet de cerner deux secteurs de concentration (Fig. 94) : l'un situé autour des bâtiments 5 et 6 ; l'autre plus diffus dans le sud-ouest de l'emprise et comprenant " abreuvoir " ou fosse d'extraction F594, le silo F585 et les fosses F584 et 667.

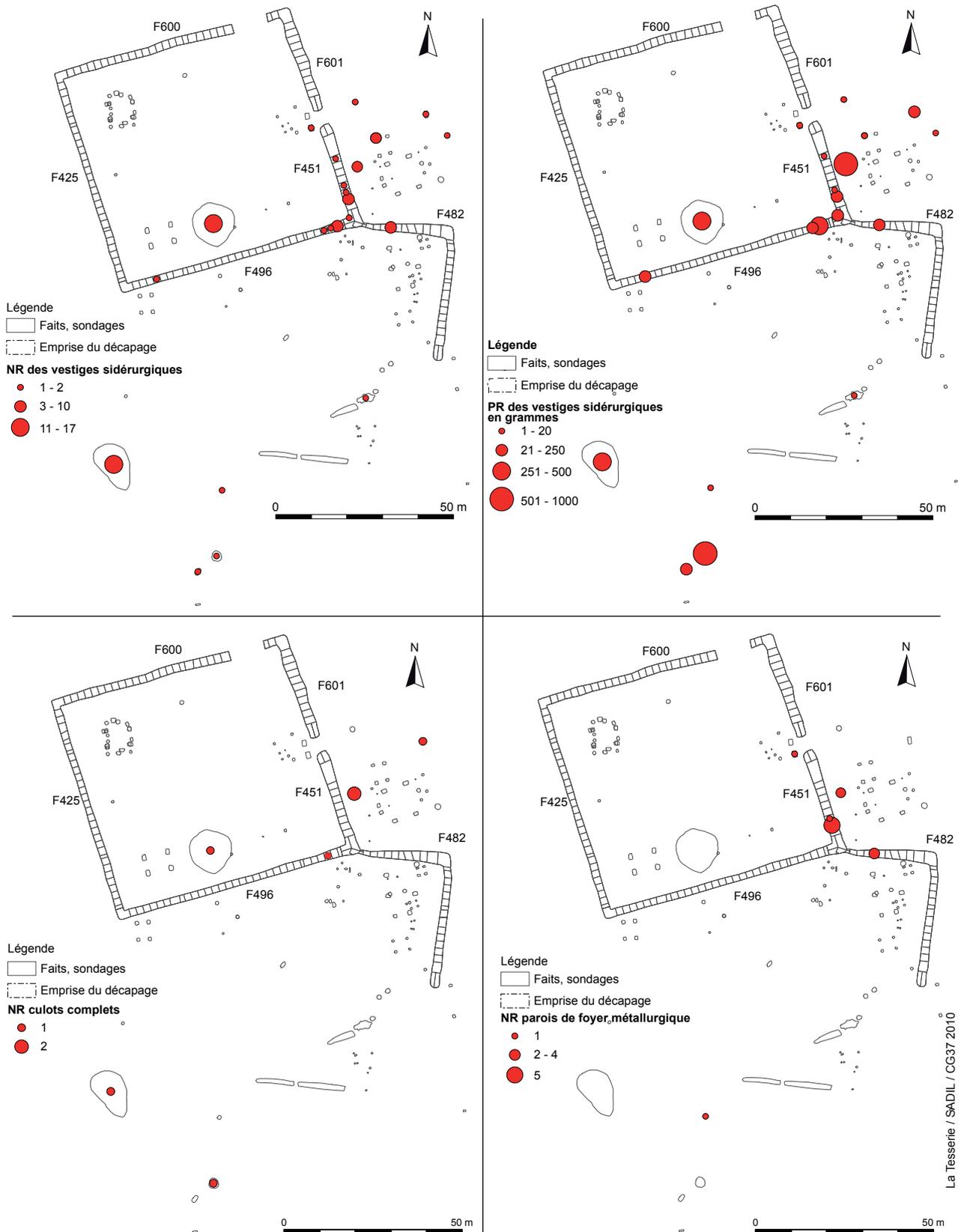
Le premier secteur, le plus important, se situe à proximité de l'entrée (fossé F451), plutôt à l'extérieur de l'enclos. Outre les culots et les scories, c'est ce secteur qui compte l'ensemble des fragments de parois de foyers qui pourraient indiquer la présence d'une forge à proximité immédiate. Malgré la situation des vestiges en position secondaire, il est possible de proposer l'existence d'un atelier de forge ici, peut-être dans les bâtiments C5 ou C6.

Le second secteur, dans la partie sud de l'emprise, est relativement à l'écart de l'enclos et des bâtiments. Bien qu'associés à quelques structures protohistoriques, les vestiges sont peu nombreux et présents dans la partie supérieure des comblements.

#### 3.4.2. Comparaisons locales et régionales

Les mentions de découvertes de scories dans les installations rurales protohistoriques sont relativement courantes à l'échelle nationale (OREN-

ce liquide est expulsé sous forme de gouttes, ce sont les battitures en bille.



La Tesserie / SADIL / CG37 2010

Fig. 94 : Répartition des vestiges sidérurgiques en nombre de restes et poids de restes (à droite), et localisation des culots de forge et des fragments de parois de foyer métallurgique complets, par faits et par sondages.

GO 2003 ; BAUVAIS 2007). Toutefois, rares sont les fermes laténiennes ayant livré un corpus important de scories en Touraine. Cet état de fait peut sans doute s'expliquer par le fait que, dans notre région, les structures, et particulièrement les fossés d'enclos, sont très rarement fouillés entièrement, ce qui nous prive d'une récolte exhaustive de ces vestiges.

Une installation rurale turonne a clairement été mise en relation avec la métallurgie du fer, celle de la ZAC de La Grande Pièce à Chanceaux-sur-Choisille (JESSET *et al.* 1998). La découverte de plusieurs dizaines de culots de forge et de kilogrammes de scories et de parois de foyer en position secondaire dans des fosses datables de La Tène moyenne ou finale atteste d'une activité de post-réduction relativement intense sur le site (Jesset *et al.* 1998 : 72-75). L'installation enclose de La Tène moyenne et finale fouillée aux Allets/Le Marchais Rond à la limite des communes d'Épeigné-les-Bois (37) et de Saint-Georges-sur-Cher (41) a quant à elle livré 302 restes liés à la métallurgie du fer pour un poids de 10,4 kg (Couderc *et al.* 2006).

Les quantités de déchets recueillis sur la ZAC de La Grande Pièce et, dans une moindre mesure, aux Allets/Le Marchais Rond sont très supérieures à celles présentées ci-dessus pour La Tesserie et amènent à relativiser l'importance des activités sidérurgiques sur ce dernier site. Toutefois, les vestiges mis au jour à La Tesserie ne sont pas pour autant négligeables. Le lot étudié ici se rapproche de celui mis au jour sur le site contemporain de La Cave Blanchette à Monnaie (37) (LUSSON *et al.* 2004) et il est quantitativement supérieur à beaucoup d'autres sites de même nature et de même époque, notamment à celui de La Limougère à Fondettes (20 restes : GAULTIER *et al.* 2006 : 41) ou du Pavillon à Neuville-sur-Brenne (42 restes : COUVIN *et al.* 2006 : 22). Qualitativement, la présence de culots de forge complets, même s'ils sont en nombre limité, indique sans aucun doute la réalisation d'opération de post-réduction sur place. La quantité de déchets rapportée à la durée d'occupation (probablement supérieure à un siècle) est cependant très limitée et indique que la forge ne devait pas être une activité permanente sur le site. Les résidus découverts à La Tesserie relève donc d'une " petite " métallurgie, pratiquée de façon ponctuelle. Il pourrait s'agir de simples réparations sur des objets acquis à l'extérieur du site.

### 3.5. La faune (Olivier Cotté)

La fouille du site de La Tesserie a livré 1140 restes osseux d'origine animale (NRt), pour un poids de 19,7 kg. Sur la totalité de ces restes, 86 % d'entre eux ont été déterminés au rang de l'espèce (soit un NRD de 979 restes). Ces ossements ont été découverts au sein de 24 structures, avec une répartition très inégale (Fig. 95). En effet, les restes osseux se concentrent particulièrement dans la partie sud/est du fossé, plus précisément, dans le comblement du fossé F451 directement au sud de l'entrée, dans celui de l'extension du fossé F482 et dans le comblement du puits F465 situé à l'est de l'entrée (Fig. 96). Ces trois contextes archéologiques regroupent à eux seuls 82 % du mobilier faunique découvert sur le site. Ce sont sur ces restes que va porter l'essentiel de cette étude. En effet, les 18 % restant sont distribués au sein de petites structures (fosses et trous de poteau) qui ne totalisent pas plus de 50 restes pour les plus importantes d'entre elles (F645 et F481). Devant des effectifs aussi faibles, ne permettant pas de réelles interprétations, nous avons décidé de ne pas entreprendre l'étude individuelle des assemblages présents dans les comblements de ces structures.

Il a en outre été découvert sur le site un cochon complet inhumé dans une fosse (F588) ne comportant aucun mobilier permettant de dater ce dépôt, et situé près de F584 et F585. Le squelette de l'animal est complet et ne porte pas de traces de découpe. L'enfouissement résulte donc vraisemblablement du fait qu'il s'agissait d'une bête impropre à la consommation (maladie). Cette pratique est encore très courante de nos jours dans les exploitations agricoles.

#### 3.5.1. Étude du mobilier faunique

Le comblement du fossé de l'enclos totalise 245 restes animaux, dans un état qui peut-être qualifié de plutôt bon. Toutefois, l'ensemble de ces restes osseux est marqué par des altérations de surface dues à une exposition aux intempéries. Elles ont nui de façon importante à la lecture des traces de découpe et donc à l'identification du traitement boucher des espèces rejetées.

#### – L'enclos

La distribution des restes fauniques dans les différentes sections de fossé de l'enclos montre que l'es-

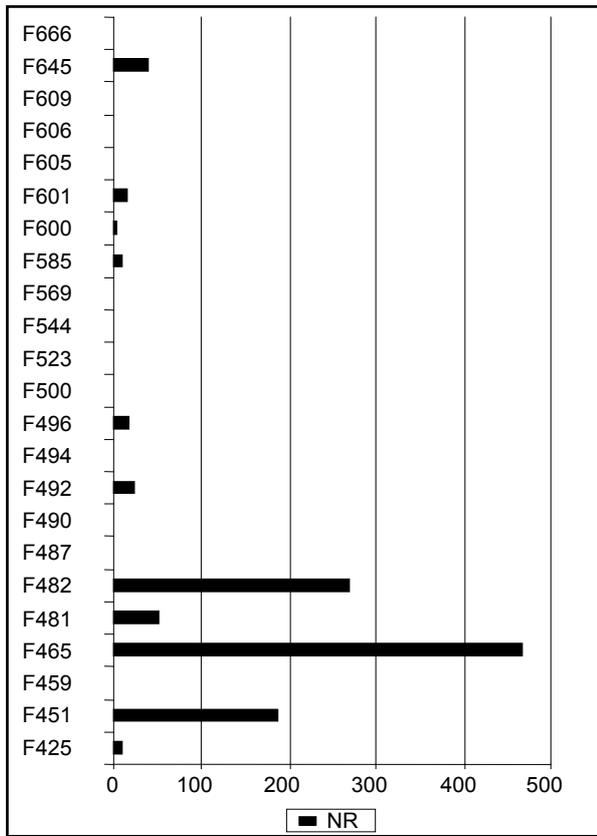


Fig. 95 : Distribution des restes fauniques dans les différentes structures ayant livré des ossements.

sentiel du mobilier se concentre dans F451 (77 % des restes) (Fig. 97).

Seuls trois taxons sont présents dans la section nord du fossé F600. La section ouest du fossé est elle aussi pauvre en ossements animaux. Son comblement ne comprend que 12 restes. Le comblement de la section sud du fossé F496 comprend 21 restes osseux dont 19 ont été identifiés. Le remplissage de la section nord/est du fossé totalise quant à lui 18 restes de faune. Le remplissage du fossé F451 a quant à lui livré 184 restes, dont 172 déterminés (Fig. 98).

– F451

Pour le bœuf, l'ensemble des régions anatomiques est représenté, avec malgré tout une faible représentation des éléments du rachis et gril costal (Fig. 99). On trouve au sein de l'assemblage de bœuf des pièces anatomiques éliminées durant la coupe de préparation de la carcasse (des éléments de la tête et des bas de pattes) ainsi que des pièces anatomiques qui renvoient à la préparation culinaire (le reste).

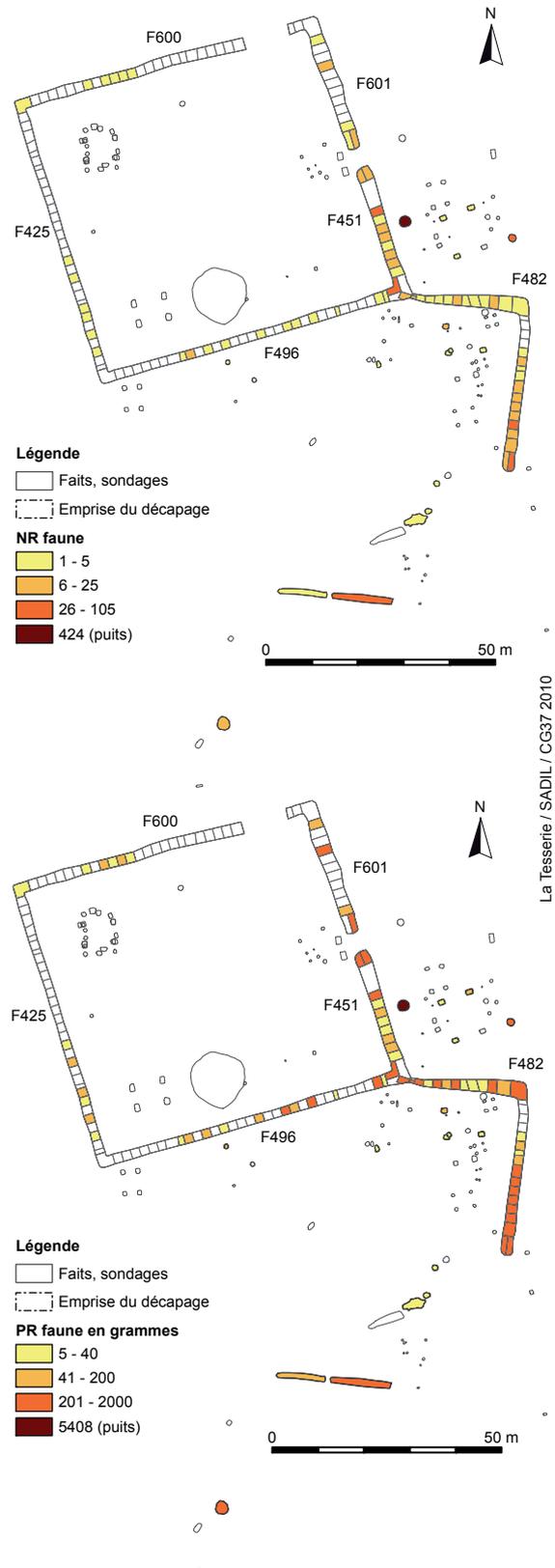


Fig. 96 : Répartition de la faune en nombre de restes et poids de restes, par faits et par sondages.

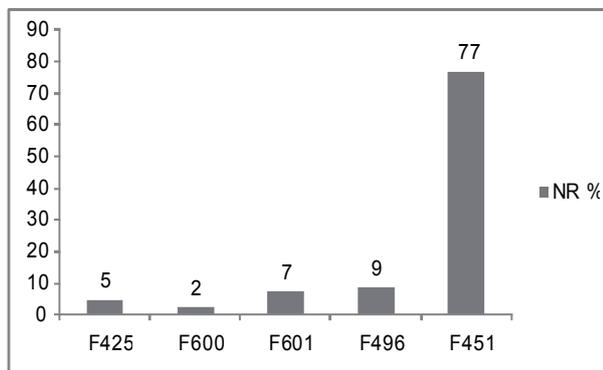


Fig. 97 : Distribution des restes fauniques au sein des différentes sections du fossé de l'enclos.

Toutefois, les restes issus de la seconde activité y sont les plus nombreux.

S'agissant du porc, toutes les régions anatomiques sont représentées (Fig. 100). Du fait de la faible quantité d'ossements de cette espèce, toutes ces régions, hormis la tête, apparaissent déficitaires. Les régions anatomiques les moins bien présentes dans cet assemblage sont le rachis, le grill costal et les bas de patte. Si l'on se place à l'échelle des pièces anatomiques, on peut remarquer que le membre postérieur n'apparaît que sous la forme de fragments de tibia.

Le rejet de restes de capriné au sein de F451 montre une absence des éléments du rachis, ainsi qu'une très faible représentation du grill costal et des bas de patte (Fig. 101).

#### – F482

Le mobilier osseux issu de la fouille du comblement du fossé F482 est dans un état de conservation similaire à celui découvert dans F451, c'est-à-dire plutôt bon avec toutefois une surface osseuse altérée. Ici encore, le mobilier n'est pas distribué uniformément au sein de la structure. Ainsi, dans la partie orientée ouest/est (F482a), très peu d'ossements sont présents (36 restes). C'est donc la section orientée nord/sud (F482b) qui comprend l'essentiel du mobilier de la structure (238 restes) (Fig. 102).

Le rejet de bœuf se caractérise ici par un déficit des éléments provenant du grill costal (Fig. 103). Ce sont les éléments de la tête, qui sont les plus représentés, suivis par ceux des membres antérieurs et postérieurs et dans une moindre mesure par ceux du rachis. En ce qui concerne ces derniers ce sont surtout des éléments du collier (vertèbres cervicales qui sont présents). La découverte d'un pied rejeté en connexion et d'une scapula perforée semble indiquer que le traitement des carcasses de bœuf se fait

		NR	% NR	PR (g)	% PR	NMI
<b>DOMESTIQUES</b>	Bœuf <i>Bos taurus</i>	109	59,20%	2 227	84,10%	4
<b>Mammifères</b>	Caprinés indéterminés	14	7,60%	202	7,60%	2
	Mouton <i>Ovis aries</i>	1	0,50%	5	0,20%	1
	Chèvre <i>Capra hircus</i>	1	0,50%	5	0,20%	1
	Porc <i>Sus scrofa dom.</i>	15	8,20%	160	6,00%	
	Chien <i>Canis familiaris</i>	1	0,50%	50	1,90%	1
<b>SOMME DOMESTIQUES</b>		141	76,60%	2 649	100,00%	
<b>SAUVAGES</b>	Renard <i>Vulpes vulpes</i>	30	16,30%	84	100,00%	1 *
<b>SOMME SAUVAGES</b>		30	16,30%	84	100,00%	
<b>Oiseaux indéterminés</b>		1	0,54%	5	0,18%	
<b>Indéterminés</b>		12	6,50%	42	1,50%	
<b>Déterminés</b>		172	93,50%	2 733	98,50%	
<b>TOTAL</b>		184	100,00%	2 775	100,00%	

Fig. 98 : Distribution taxonomique des restes osseux dans le fossé F451.

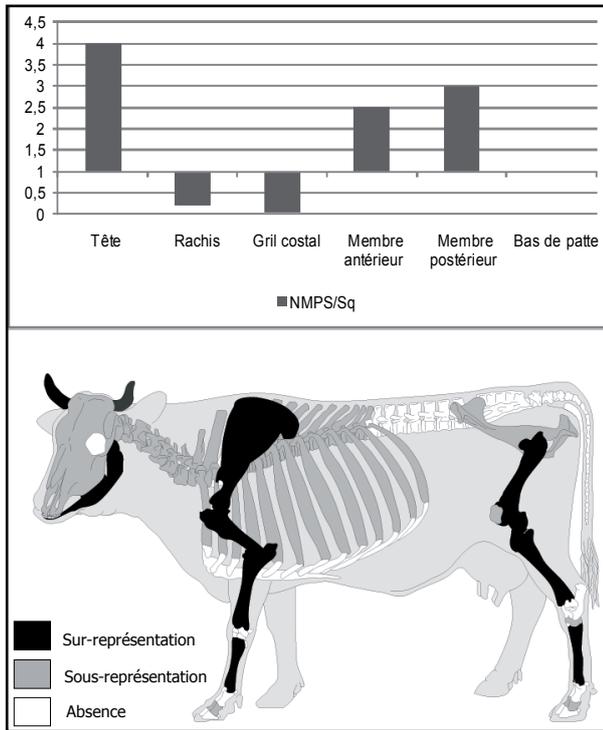


Fig 99 : Distribution des restes de bœuf de F451 au sein des grandes régions anatomiques et schéma de distribution anatomique en fonction du NMPS/Sq (O. Cotté).

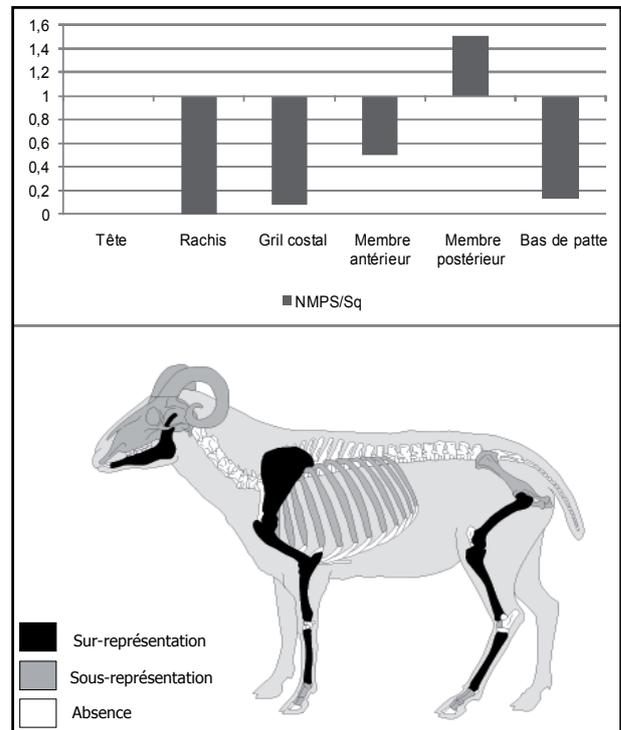


Fig. 101 : Distribution des restes de capriné de F451 au sein des grandes régions anatomiques et schéma de distribution anatomique en fonction du NMPS/Sq.

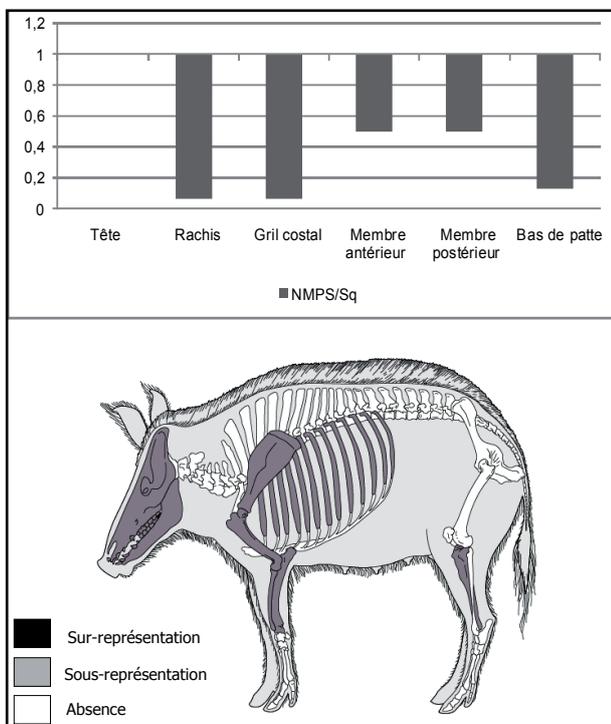


Fig. 100 : Distribution des restes de porc de F451 au sein des grandes régions anatomiques et schéma de distribution anatomique en fonction du NMPS/Sq.

dans un emplacement plutôt proche de cette section du fossé.

Pour le porc, l'assemblage faunique se caractérise par une faible présence des bas de pattes et du gril costal (Fig. 104). Les éléments les plus abondants proviennent du rachis et du membre antérieur. Ce sont surtout des cervicales (plus particulièrement des axis), et des scapula.

Les quelques restes de caprinés, quant à eux, proviennent surtout des membres et de la tête.

– Le puits (F465)

C'est dans les couches supérieures du comblement du puits que l'on trouve les restes osseux les mieux conservés du site. Toutefois, les ossements enfouis à plus de 8 m se caractérisent par un état de conservation légèrement moins bon. Les surfaces de ces os sont légèrement altérées. De ce fait, les différences de conservation de la matière osseuse entre ces deux niveaux d'enfouissement semblent indiquer que le comblement du puits est constitué d'au moins deux rejets différents.

		NR	% NR	PR (g)	% PR	NMI
<b>DOMESTIQUES</b>	Bœuf <i>Bos taurus</i>	177	74,40%	5650	91,60%	6
<b>Mammifères</b>	Caprinés indéterminés	7	2,90%	35	0,60%	2
	Mouton <i>Ovis aries</i>	1	0,40%	5	0,10%	1
	Chèvre <i>Capra hircus</i>	1	0,40%	5	0,10%	1
	Porc <i>Sus scrofa dom.</i>	33	13,90%	450	7,30%	3
	Cheval <i>Equus Caballus</i>	1	0,40%	25	0,40%	
<b>SOMME DOMESTIQUES</b>		220	92,40%	6170	100,00%	
<b>Indéterminés</b>		18	7,60%	21	0,30%	
<b>Déterminés</b>		220	92,40%	6170	99,70%	
<b>TOTAL</b>		238	100,00%	6191	100,00%	

Fig. 102 : Distribution taxonomique des restes osseux au sein de F482b.

La présence de 90 os portant des traces de morsures de chiens ou de porcs (soit près de 20 % des restes de la structure) montre que ce dépôt au sein du puits n'est pas en position primaire. Le puits n'a donc très probablement pas servi de dépotoir mais a été comblé par des déchets provenant du nettoyage d'un autre dépotoir.

En nombre de restes, ce sont les caprinés qui sont les mieux représentés (31 % du NR) dans le comblement du puits F465 (Fig. 105). Ils précèdent de peu le bœuf (29 %). Le porc, troisième, est peu représenté avec 5 % des restes. Sont aussi présents pour les espèces domestiques, deux restes de chiens, un de cheval et un reste de coq.

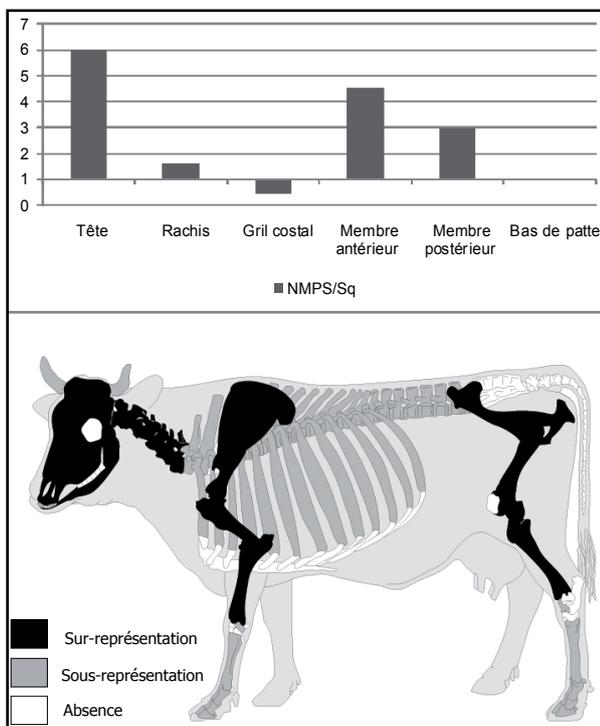


Fig. 103 : Distribution des restes de bœuf de F482b au sein des grandes régions anatomiques et schéma de distribution anatomique en fonction du NMPS/Sq.

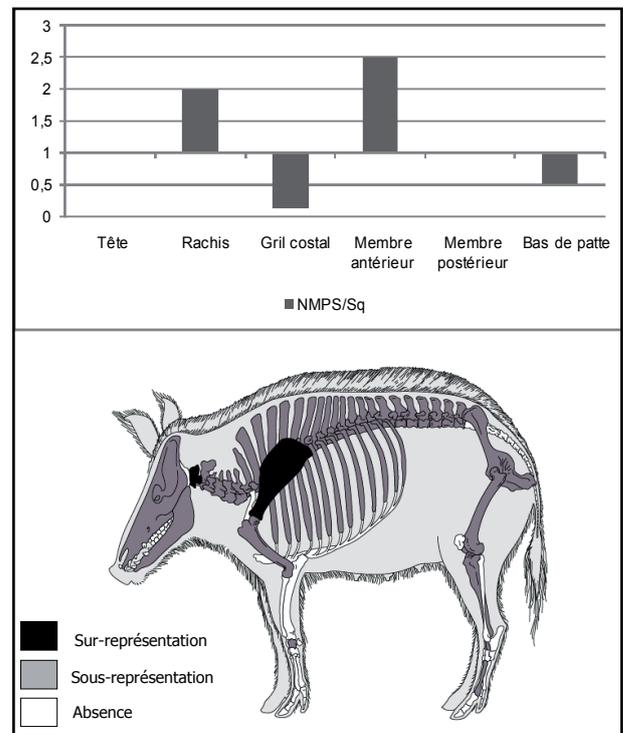


Fig. 104 : Distribution des restes de porc de F482b au sein des grandes régions anatomiques et schéma de distribution anatomique en fonction du NMPS/Sq.

La faune sauvage est très modestement représentée avec un reste de lièvre. En outre, on trouve dans le comblement de ce puits un escargot, un rongeur, et un poisson.

Le rejet de bœuf dans le comblement de F465 se caractérise par un déficit des pièces osseuses provenant du thorax et du rachis (Fig. 106). Les régions anatomiques les plus représentées sont la tête, les membres et les bas de patte. À l'échelle des pièces anatomiques on peut noter que pour la tête ce sont surtout les mandibules et les chevilles osseuses qui sont présentes, que le coxal est peu représenté au sein du membre postérieur et que ce sont surtout les métapodes qui marquent la présence du bas de patte. On remarque aussi que la partie caudale du rachis (lombaires, sacrum et caudales) est absente de ce dépôt.

Le rejet de porc quant à lui se distingue par une prédominance des éléments de la tête et du membre postérieur et une absence des éléments du rachis et du bas de patte (Fig. 107). Dans le détail, la tête est surtout représentée par des restes de mandibule alors que le membre postérieur est uniquement composé de restes de tibia.

La distribution anatomique des restes de capriné est très proche de celle observée pour le bœuf, avec un déficit des éléments du rachis et du gril costal, ainsi qu'une forte représentation des éléments de la tête, des membres et des bas de patte (Fig. 108). Toutefois, pour ce taxon les chevilles osseuses sont moins présentes et l'ensemble du rachis est absent.

### 3.5.2. Synthèse sur la consommation carnée

#### – Les espèces consommées

Comme on peut le constater d'après la composition des assemblages du site, la consommation carnée des habitants de la ferme gauloise de La Tesserie est essentiellement tournée vers les mammifères domestiques. La liste des espèces consommées est courte, et en proportion ce sont surtout les bœufs, moutons, chèvres et porcs qui sont les plus sollicités.

Les fréquences relatives des restes de la triade des principaux assemblages du site, montrent que les profils des rejets des fossés F451 et F482b sont très similaires, avec une part très importante des restes de bœuf et des proportions réduites de porc et de caprinés (Fig. 109).

Le profil observable pour le comblement du puits diffère totalement des deux précédents. On

y constate une part du bœuf réduite de moitié, et une proportion bien plus importante de caprinés. Malgré les apparences, cette variation n'exprime très probablement pas la présence de deux types de consommations carnées différents ayant engendré deux dépôts aux profils différents. En effet, ces différences de proportions sont très certainement attribuables à un phénomène important de conservation différentielle des vestiges osseux sur le site. Ce phénomène est souvent observé dans les études de faune des établissements ruraux gaulois, où l'on constate que dans les rejets des fossés, les os des espèces les plus fragiles ont souvent en grande partie disparus. Ainsi, quand sur un même site, fossés et fossés dépotoirs livrent des assemblages fauniques, les fossés sont souvent caractérisés par une proportion de bœuf bien plus importante que celle que l'on observe dans les fossés (MÉNIEL 2000). Aussi, c'est très probablement le profil de consommation exprimé par le comblement du puits qui a subi le moins de distorsion taphonomique et qui s'approche le plus de ce qui devait être l'ordre d'importance des trois principales espèces domestiques à la table des occupants du site. C'est-à-dire, si l'on considère le poids des restes, un apport en viande principalement fourni par le bœuf et par les caprinés puis, plus marginalement par le porc. À la fin de l'âge du Fer cette proportion entre les trois taxons de la triade n'est pas anodine. Une faible proportion de restes de porc et une forte proportion de capriné a tendance à caractériser les exploitations rurales les plus modestes (MÉNIEL 2005).

Parmi les espèces domestiques, chevaux, chiens et coqs sont plus rarement représentés. Ces animaux sont couramment consommés par les gaulois, mais leur présence est généralement plus discrète dans les dépotoirs domestiques (MÉNIEL 2001). C'est le cas sur le site de La Tesserie, où l'on ne recense que 4 restes de chevaux, 3 de chiens et 1 de coq. On notera que, de manière générale, le chien a tendance à surtout figurer dans les assemblages qui renvoient à une consommation de qualité (MÉNIEL 1998, 2002), et qu'*a contrario* le cheval y est beaucoup moins (voir pas) présent (MÉNIEL 2001). Rappelons cependant, qu'aucune trace de découpe ou de cuisson n'a été observée sur les restes des deux premières espèces, donc rien n'atteste avec certitude de leur consommation sur le site. La faiblesse de la représentation du coq et l'absence d'autres espèces d'oiseaux domestiques, démontre un régime carné peu varié ne sollicitant pas la volaille comme viande de complément. Cela n'a rien d'exceptionnel car "à l'âge du Fer la volaille n'est jamais très abon-

		NR	% NR	PR (g)	% PR	NMI
<b>DOMESTIQUES</b>	Bœuf Bos taurus	134	29,30%	3 342	64,70%	7
	Caprinés indéterminés	143	31,20%	1 189	23,00%	14
	Mouton Ovis aries	6	1,30%	125	2,40%	1
	Chèvre Capra hircus		0,00%		0,00%	1
	Porc Sus scrofa dom.	24	5,20%	285	5,50%	2
	Cheval Caballu caballus	1	0,20%	197	3,80%	1
	Chien Canis familiaris	2	0,40%	24	0,50%	1
	coq Gallus gallus dom.	1	0,20%	5	0,10%	1
<b>SOMME</b>		311	67,90%	5 167	100,00%	
<b>SAUVAGES</b>	Lièvre Lepus europaeus	1	0,20%	5	100,00%	1
<b>MOLLUSQUES</b>	Escargot Cepaea nemoralis	1	0,20%	5	100,00%	1
<b>Rongeurs</b>						
<b>indéterminés</b>		1	0,22%	1	0,02%	1
<b>Oiseaux</b>						
<b>indéterminés</b>		1	0,22%	1	0,02%	1
<b>Poissons</b>						
<b>indéterminés</b>		1	0,22%	1	0,02%	1
<b>Batraciens</b>						
<b>indéterminés</b>		22	4,80%	12	0,23%	3
<b>Indéterminés</b>		120	26,20%		0,00%	
<b>Déterminés</b>		338	73,80%	5 172	100,00%	
<b>TOTAL</b>		458	100,00%	5 172	100,00%	

Fig. 105 : Distribution taxonomique des restes osseux au sein de F465.

dante” (MÉNIEL 2001 : 15). Toutefois, cette dernière affirmation est à nuancer. En effet, les os d’oiseaux étant très fragiles, ils peuvent avoir disparu suite à l’action de différents agents taphonomiques tels que le piétinement ou les intempéries, ou bien encore avoir été consommés par les chiens et les porcs.

Dans le même ordre d’idée, il est assez difficile de statuer sur la faiblesse numérique du nombre de restes de poissons, qui sont plus fragiles encore que les restes d’oiseaux. De plus, l’absence de tamisage lors de la collecte des restes osseux diminue de manière importante les chances que les restes de poisson apparaissent dans la liste des espèces présentes sur un site.

Le recours aux espèces sauvages est lui aussi anecdotique. La liste des espèces chassées pour être consommées se limite au lièvre, représenté par un unique reste. Comme pour les oiseaux et le poisson il est possible qu’une partie des restes de cette espèce ait disparu, victime des processus taphonomiques. Toutefois, l’absence de restes de grands mammifères sauvages (cerf ou sanglier), moins sensibles aux déprédations taphonomiques, plaide tout de même pour une pratique très marginale de la chasse par les habitants de la ferme. Il s’agit d’un argument supplémentaire pour écarter l’hypothèse d’un statut social privilégié, car cette activité est en général réservée aux élites (MÉNIEL 2001).

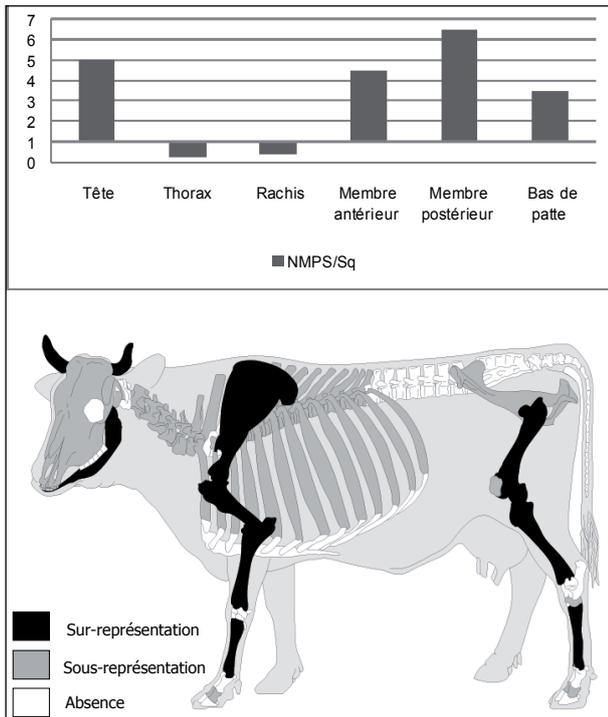


Fig. 106 : Distribution des restes de bœuf de F465 au sein des grandes régions anatomiques et schéma de distribution anatomique en fonction du NMPS/Sq.

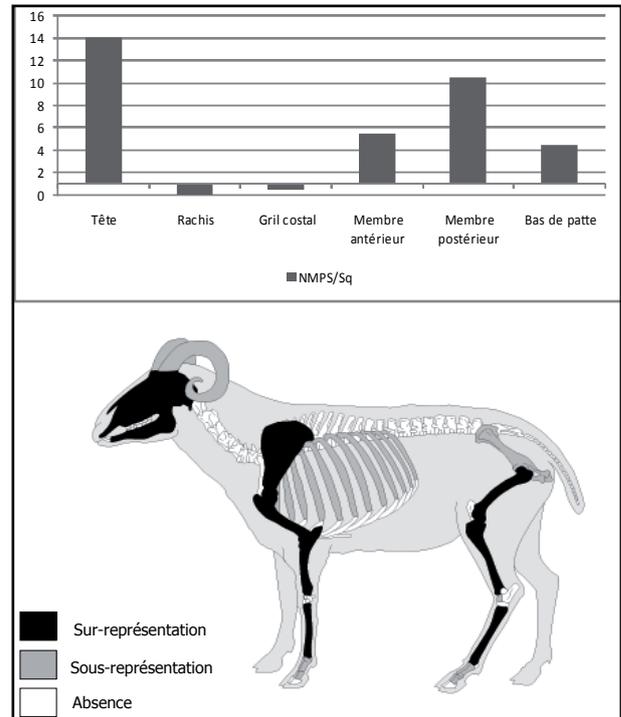


Fig. 108 : Distribution des restes de caprin de F465 au sein des grandes régions anatomiques et schéma de distribution anatomique en fonction du NMPS/Sq.

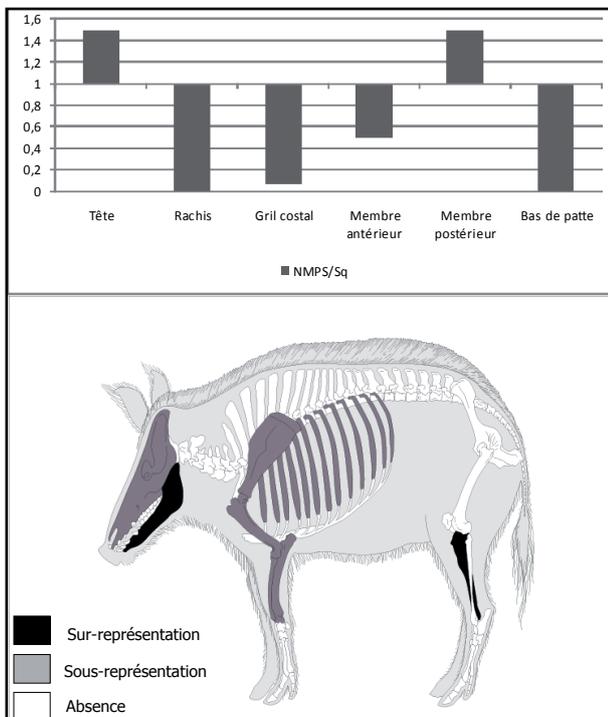


Fig. 107 : Distribution des restes de porc de F465 au sein des grandes régions anatomiques et schéma de distribution anatomique en fonction du NMPS/Sq.

– Les individus consommés

Le site livre quelques informations qui permettent de dresser des tendances dans les choix alimentaires des occupants du site (Fig. 110), d’après les sélections faites sur le bétail pour s’approvisionner en viande. Ils consomment des bœufs de tous âges, mais privilégie de manière importante la consommation de bêtes de boucherie dont l’âge est compris entre 2 et 4 ans au détriment des bêtes de réforme âgées de plus de 6 ans. Ce type de choix est conforme aux observations réalisées sur la plupart des sites de cette période (MÉNIEL 1997). La présence d’animaux abattus entre 4 et 8 ans semble montrer que le bétail est surtout abattu pour sa viande. En effet, un élevage consacré à la production de lait comporterait, en proportion, une plus grande quantité de vaches abattues durant cet intervalle (des vaches laitières réformées) et de veaux de moins de 2 ans (gardés pour stimuler la production de lait). Sur le site de La Tesserie, les bovins tués à cet âge correspondent plus vraisemblablement à des reproducteurs/reproductrices réformé(e)s. Les bœufs de labour sont aussi consommés sur le site, comme l’atteste la présence d’individus âgés de plus de 10 ans.

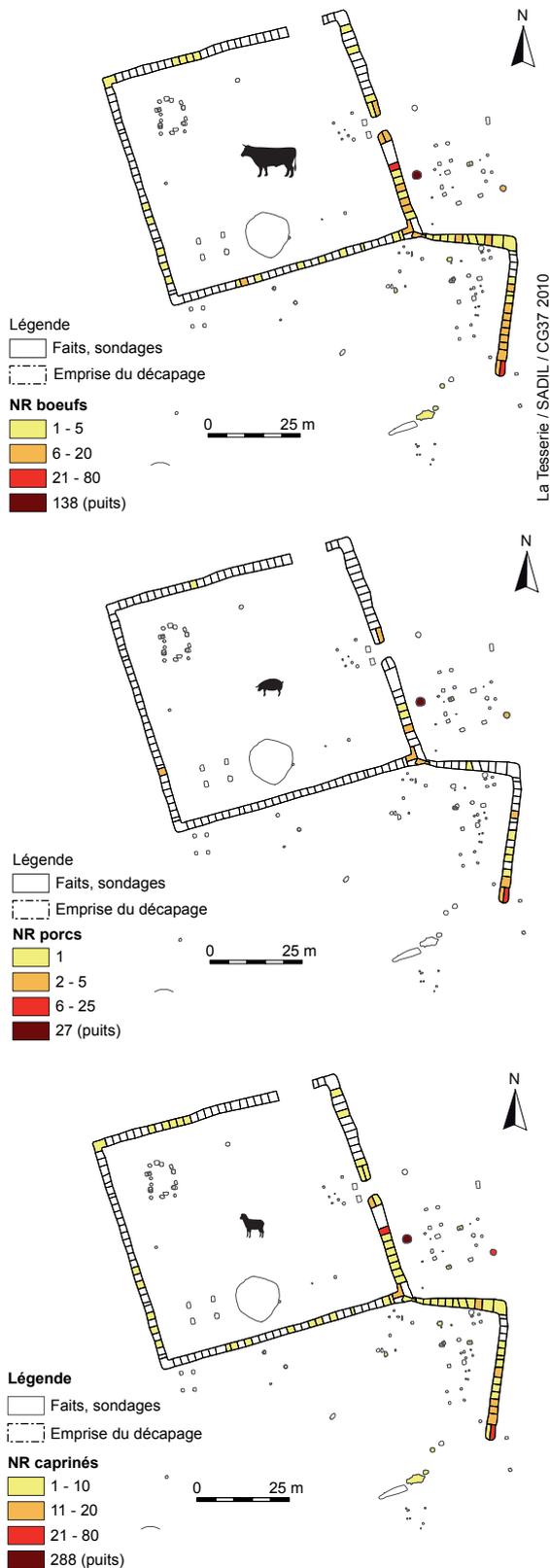


Fig. 109 : Répartition du porc, du bœuf et des caprinés, en nombre de restes et en pourcentages par faits et par sondages.

Sur le site, on observe une quantité importante de caprinés abattus avant 2 ans, ces derniers totalisent 60 % des restes dentaires. Un second groupe important est constitué des bêtes âgées entre 2 et 4 ans (36 % des restes dentaires). Cela montre que 96 % des caprinés sont tués avant leur 5<sup>e</sup> année. Ce profil d'abattage indique une forte consommation d'agneaux et de bêtes de boucherie ainsi qu'une très faible contribution des caprinés réformés au régime carné. Le fait qu'une très grande partie des caprinés soient abattue avant 3 ans montre que les bêtes consommées proviennent d'un élevage essentiellement orienté vers la production de viande (PAYNE 1973, HORARD-HERBIN 1997).

Le site a livré très peu de données sur les âges des porcs consommés. Cependant, on observe que la grande majorité des données disponibles concerne des animaux qui ont entre 30 et 36 mois. Il s'agit là d'animaux ayant atteint leur maturité pondérale et rapidement tués. La seule exception concerne un individu plus jeune consommé entre 18 et 24 mois.

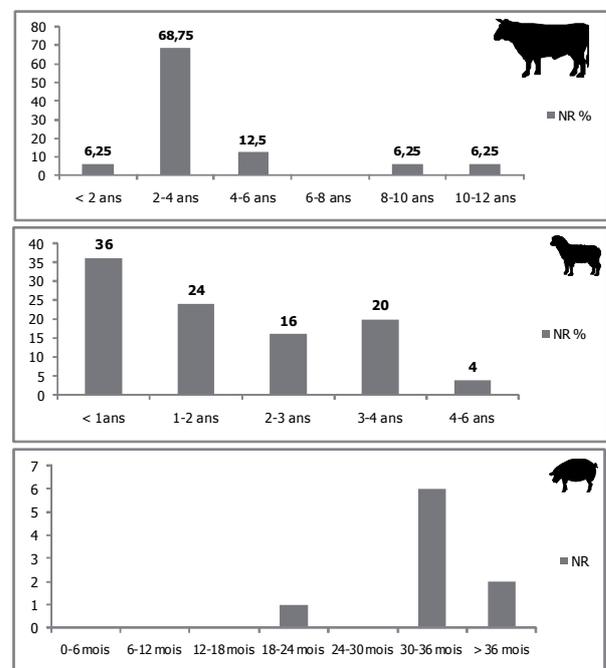


Fig. 110 : Distribution des âges d'abattage des boeufs (estimés d'après la méthode Ducos (1968) (n=16)) ; Distribution des âges d'abattage des caprinés (estimés d'après la méthode Payne (1973) (n=25)) ; Distribution des âges d'abattage des porcs (estimés d'après la méthode Horard-Herbin (1997) (n=9)).

### – La qualité des viandes

Si l'on se base sur la hiérarchie des morceaux de viandes de bœuf mise en évidence par P. Méniel à Acy-Romance (MÉNIEL 1998, 2005), le profil anatomique dressé par les rejets du site de La Tesserie montre une consommation de qualité moyenne, voire basse. En effet, les pièces de viande de meilleures qualités (lombaires, côtes et filets) sont souvent absentes ou au mieux très déficitaires. On trouve surtout pour cette espèce, des pièces osseuses issues de la consommation de pièces de viande de qualité moyenne (épaules, collier et bas de gigot), et des pièces de viande provenant des abats (tête et bas de patte). Si on applique ce même classement aux pièces de viande des caprinés les résultats sont identiques. Les parties les plus riches sont très nettement déficitaires. Pour le porc, la faiblesse du nombre de restes rend l'interprétation plus difficile. Toutefois, ici encore, les parties les plus riches en viande et notamment en viande de bonne qualité sont absentes (F451 et F465) ou déficitaires (F482).

D'après le corpus dont nous disposons, il apparaît que les bêtes qui ont été consommées ont été abattues et traitées au sein de l'unité domestique. Néanmoins, l'absence des pièces de viande de meilleure qualité implique très probablement une forme de distribution ou de commerce de ces morceaux (sous forme de viandes fumées ou de salaisons).

Il faut cependant garder à l'esprit que l'action des agents taphonomiques sur le site ne se limite probablement pas à la création de distorsion dans les fréquences relative des taxons. Elle a probablement aussi altéré les profils de distribution anatomique. C'est d'ailleurs probablement la cause d'une partie des profils des distributions anatomiques des pièces osseuses observées qui, pour les trois principales espèces domestiques, favorise les plus solides (mandibule, tibia, métapodes...). On notera qu'une partie des os présents dans les pièces de viande les plus riches sont aussi plutôt fragiles (les côtes des caprinés par exemple). De ce fait, suivant l'importance du phénomène cela peut "paupériser" de manière plus ou moins importante la vision de consommation carnée sur le site.

#### 3.5.3. Conclusion de l'étude

La faible quantité d'ossements découverts au regard de la durée d'occupation supposée du site est notable. Il ne fait aucun doute que de nombreux os, traces de l'alimentation quotidienne des habitants

de l'établissement rural, ont disparu. Deux raisons peuvent être invoquées pour l'expliquer : la destruction d'une grande partie des ossements par l'action des agents taphonomiques bien sûr, et pourquoi pas une évacuation régulière des déchets alimentaires par leur incorporation au fumier servant à amender les cultures.

Sur la gestion des déchets elle-même, la répartition des restes osseux sur le site montre que les rejets liés à la découpe, la préparation et la consommation des animaux sont essentiellement regroupés dans trois espaces. La partie sud/est à l'extérieur de l'enclos. C'est-à-dire, près de l'entrée de ce dernier, mais surtout dans la partie de l'enclos la plus éloignée des habitats. On peut s'étonner de cet éloignement des déchets du quotidien des habitations. En effet, l'enclos autour d'un habitat est un lieu privilégié pour le rejet des déchets domestiques. C'est parfois, comme cela semble être le cas ici, au moins jusqu'à l'abandon de l'utilisation du puits (F465), le seul dépotoir (MÉNIEL 2000). Il est possible qu'un obstacle (une palissade et/ou un talus ?, une clôture) empêche de jeter les rejets domestiques dans les sections du fossé proches des habitations. Il est aussi possible que les rejets quotidiens soient d'abord jetés dans un dépotoir proche des habitats, puis dans un second temps, évacués vers les fossés.

Les restes osseux présents sur le site permettent, malgré une probable distorsion liée à la taphonomie, de dresser le profil alimentaire des habitants de l'établissement rural. Il s'agit d'un régime en viande basé surtout sur la viande de bœuf et de capriné (surtout du mouton). La part du porc est très faible. Cette alimentation est peu variée et les autres espèces domestiques et sauvages sont rarement mises à contribution. De nombreux indices, notamment la faible proportion de viande de porc, l'importance de celle de capriné ainsi que l'absence des pièces de viande de qualité, tendent à caractériser ce régime alimentaire comme celui d'une population de niveau social plutôt modeste. Ce faciès alimentaire est à considérer avec prudence car les premières synthèses sur le sujet montrent que la consommation de viande de qualité moyenne et faible est une caractéristique des établissements ruraux du Centre et de l'Île-de-France (MÉNIEL *et al.* 2009).

L'âge des bêtes et l'absence des pièces de viande de bonne qualité semblent indiquer qu'il s'agit d'un site de production. Il participerait ainsi à un réseau de distribution de viande en tant que fournisseur.

La part importante des moutons dans le rejet du puits ne semble pas commune. Au second âge du fer la viande est essentiellement prélevée sur les bœufs

et les porcs. La viande de mouton est en général assez secondaire dans les rejets (MÉNIEL 2005). Toutefois, c'est toujours dans les structures en creux des établissements ruraux que l'on rencontre les proportions de moutons les plus élevées. Cela reflète peut-être la spécialisation de certains établissements dans l'élevage ovin et la production de laine (MÉNIEL 2005). C'est peut-être le cas de la ferme de La Tesserie.

Ces indices dressent donc l'image d'une modeste exploitation rurale, dont les habitants élèvent quelques têtes de bétail essentiellement pour leur viande (et peut-être pour la laine) et redistribuent ou vendent, sous forme de viande fraîche ou de viande de conserve, les meilleurs morceaux.

### 3.6. Les restes humains (Bruno Boulestin)

Trois pièces humaines ont été identifiées sur le site de La Tesserie : une première (137 g) provient de l'extrémité du fossé F451, une deuxième (48 g) du fossé F482 ; la troisième (30 g) a été retrouvée hors contexte, à proximité de la jonction des deux précédentes structures (Fig. 111).

Ces trois pièces appartiennent au squelette crânien et définissent un nombre minimum de deux sujets. Ces derniers sont adultes, sans que leur âge précis ni leur sexe soient déterminables.

#### 3.6.1. Descriptions des pièces

Le premier reste est un fragment de *calvaria* comportant une portion des deux pariétaux, la suture sagittale étant entièrement synostosée, sans trace. Le pariétal droit est complet à l'exception de l'angle mastoïdien, cassé anciennement ; il existe également une lacune récente, qui s'étend de la région de la bosse pariétale jusqu'à la suture coronale. Du pariétal gauche, il manque la région latérale, environ la moitié de la largeur de l'os en avant et le quart en arrière. On note également plusieurs impacts récents sur la face exocrânienne.

L'os est très bien conservé et sa surface est moyennement érodée, si l'on excepte quelques petites plages desquamées dans sa portion antérieure, sur la face exocrânienne. Il montre une patine brune homogène qui rappelle celle habituellement retrouvée sur les ossements ayant séjourné longtemps dans l'eau.

Ce fragment ne présente aucune modification d'origine anthropique visible : les fractures an-

ciennes sont rugueuses et irrégulières et sont survenues sur un os déjà sec ; il n'existe aucune trace de découpe ou de raclage, tant sur la face endocrânienne que sur la face exocrânienne – quelques petites stries, irrégulières et extrêmement superficielles, sont rattachables à du frottement sur les sédiments.

Le second fragment correspond à la partie antéro-latérale droite d'une *calvaria*, comprenant le tiers latéral droit, environ, de l'écaille frontale, à l'exception de la partie latérale de la fosse temporale, l'extrémité latérale du bord supraorbitaire et de la partie orbitaire droite, incluant le processus zgomatique, ainsi qu'une petite portion antérieure du pariétal droit. La suture coronale est synostosée sans trace sur la face interne ; sur la face exocrânienne, seule sa *pars complicata* est encore visible.

Le fragment est très bien conservé, sa surface moyennement érodée. Toutes les fractures sont anciennes.

Les bords fracturés de l'os sont globalement rugueux et irréguliers. Par contre, il existe plusieurs zones sur le frontal où l'on peut observer des décollements de la table interne ou de la table externe (Fig. 112). La plupart sont peu étendus et donc peu significatifs, mais l'un d'entre eux retient toutefois l'attention. Il s'agit d'un décollement entre table interne et diploé, situé en avant de la suture coronale dans la partie la plus médiane du fragment, d'une largeur maximum de 9 mm, mais qui se prolonge par un clivage dans l'épaisseur de la table interne large de 7 mm, de sorte que la largeur totale du décollement est de 11 mm, sur une longueur de pratiquement 30 mm. Au même endroit de l'os, sur la face exocrânienne, plusieurs fissures concentriques sont visibles, centrées sur le décollement interne (Fig. 112). L'ensemble est très évocateur d'un point de percussion, résultant d'un coup porté sur un os encore pourvu d'une partie de sa trame protéique.

Comme sur la pièce précédente, plusieurs stries superficielles et irrégulières sont attribuables à du frottement. Deux autres plus profondes, situées sur la face endocrânienne, sont plus longues et plus marquées. Néanmoins, elles sont irrégulières, à section relativement peu nette et à fond plat : elles sont probablement à mettre en relation avec un mécanisme identique plutôt qu'à une action anthropique. Par contre, un ensemble dense de stries très courtes (moins de 3 mm) et rapprochées, situé au bord de la fracture pariétale, est évocateur de décarnisation (Fig. 112). Les marques sont en effet nettes, à section en V et elles rappellent les stries dites "en échelons" typiques de cette activité.

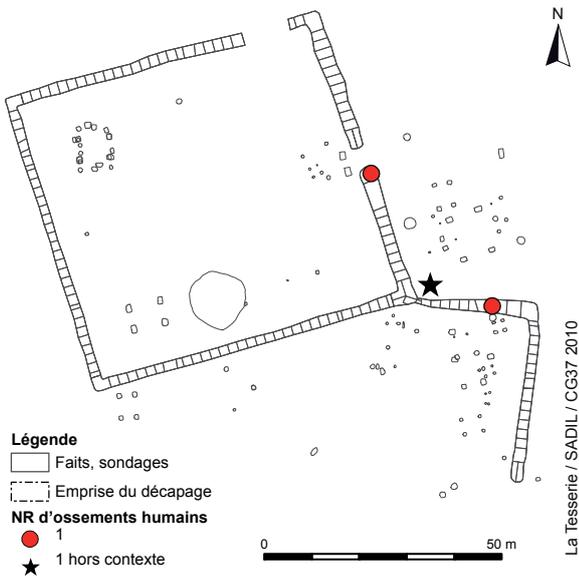


Fig. 111 : Localisation des ossements humains, en nombre de restes par faits et par sondages.

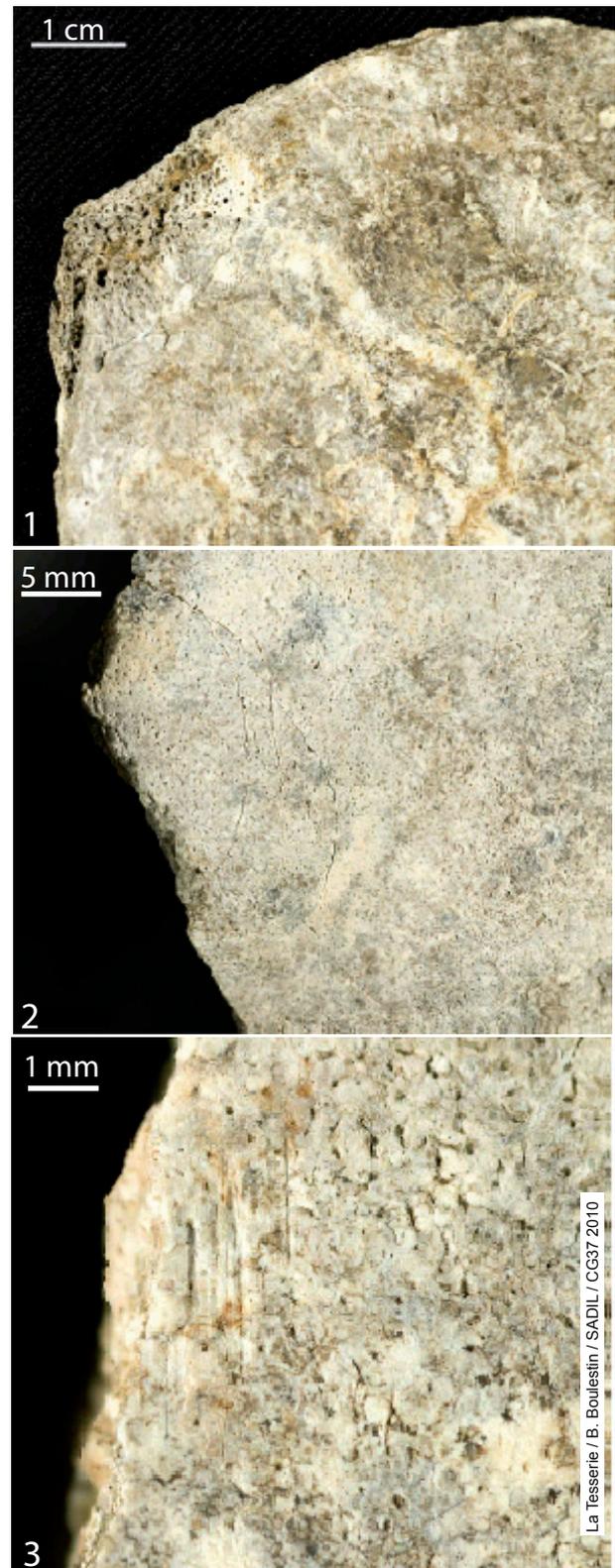
Le dernier fragment correspond à la portion occipitale d'un pariétal gauche, à l'exception de l'angle occipital. Une lacune triangulaire de 40 à 45 mm de côté correspond à une fracture récente.

La surface osseuse est très érodée, surtout du côté exocrânien. Le fragment présente, comme le premier, une patine brune évocatrice de séjour prolongé dans l'eau.

Aucune modification osseuse d'origine anthropique n'est visible : les bords fracturés anciennement sont rugueux et irréguliers, typiques d'une fracturation sur os sec, et n'y a aucune marque de surface à l'exception de quelques stries de frottement et de nombreuses traces de brossage.

### 3.6.2. Discussion

L'échantillon osseux de La Tesserie, bien que faible, est à l'image de ceux qui sont, de façon assez habituelle, retrouvés par ailleurs sur les habitats laténiens, en surface ou dans des structures fossoyées, et qui se caractérisent par la forte prédominance du squelette de la tête et par la fréquence de l'existence de modifications d'origine anthropique. Comme sur les autres sites, il renvoie au culte du crâne, sans que cependant on puisse en préciser la nature exacte, compte tenu du peu de restes, de leurs caractéristiques et de leur contexte de découverte, qui correspond à un état final.



- 1 : décollage de la table interne.
- 2 : fissures concentriques sur la table externe.
- 3 : série de stries en échelon sur la face exocrânienne.

Fig. 112 : Vues détaillées du fragment de crâne découvert dans le sondage SD 235 du fossé F482 (B. Boulestin).

Dans le cas présent, les modifications osseuses sont également trop peu nombreuses pour que l'on puisse en déduire des traitements détaillés. La seule pièce concernée montre des traces qui pourraient correspondre à un nettoyage de l'os à partir d'une tête fraîche, comme cela a pu être évoqué sur d'autres sites, notamment à Montmartin dans l'Oise (BOULESTIN, DUDAY 1997). Quant à l'impact présent sur la même pièce, il peut s'agir d'un coup porté sur le crâne, mais il est également possible d'envisager une trace d'enclouage, pratique documentée par ailleurs, archéologiquement et par les sources textuelles (HERMANY 2003) : l'incomplétude de la lésion ne permet pas de décider.

### 3.7. Le mobilier lithique

Le mobilier lithique trouvé sur le site de La Tesserrie peut être divisé en cinq catégories : les meules et fragments de meules en grès ; un possible aiguisoir ; une hache polie en roche dure, le calcaire brûlé et les fossiles.

#### 3.7.1. Le grès (meules) (Boris Robin)

Deux meules en grès ainsi que 26 fragments ont été découverts sur le site de La Tesserrie. L'une des meules a été trouvée intacte dans le fossé F425, sondage SD 164. Il s'agit de la partie supérieure d'un moulin à bras (Fig. 113). Ce *catillus* de 35 cm de diamètre, possède un flanc droit avec une hauteur conservée de 10 cm. Le réceptacle supérieur est limité en partie distale par un bandeau large de 3 cm et épais de 1,5 cm. L'actionnement de cette meule s'effectue par un emmanchement latéral. Le manchon vient se fixer dans une perforation latérale quadrangulaire (Type 1, JODRY 2011) de 7 x 3,5 cm et 7,5 cm de profondeur. Il est maintenu par le biais d'une goupille insérée dans la petite perforation cylindrique observable en bordure du bandeau sur la surface supérieure de la meule. L'œil (perforation centrale) est cylindrique (Type 1A, ROBIN 2011) et mesure 6,5 cm de diamètre. Aucun aménagement pour l'emplacement d'une anille n'a été observé. La surface active (surface inférieure) est entièrement lissée avec un léger lustrage en couronne distale. Ce type d'usure est caractéristique du broyage végétal, le plus probablement la production de farine.

La seconde meule a été trouvée en deux morceaux dans le puits F465 à plus de 2 m de distance. Ces deux moitiés proviennent de la partie inférieure d'un moulin à bras (Fig. 113). Cette *meta* mesure 37 cm de

diamètre, son flanc est droit et à une hauteur conservée de 6 cm. L'œil est cylindrique et perforant, son diamètre est de 6,5 cm. La surface active présente un lissage généralisé, également associable à la mouture de céréales.

Parmi les 26 autres fragments de grès trouvés sur le site, douze possédant au moins une surface plane pourraient être des fragments de meules. Ils sont en grès rouge/rosé, rosé ou gris. Leur répartition sur le site est assez diffuse (Fig. 114).

Les fragments de grès sont systématiquement rejetés en position secondaire. Néanmoins, la découverte du *catillus* dans le tronçon ouest F425 du fossé d'enclos, et son très bon état de conservation, sont pour le moins inhabituels.

En Indre-et-Loire, l'activité de mouture n'est pas attestée de façon systématique sur les établissements ruraux. Lorsque c'est le cas, il s'agit presque exclusivement de fragments. À Bléré, Les Fossés Blancs, dix fragments de meules ont été découverts (LUSSON *et al.* 2006a), six aux Pentes du Vaugerin (LUSSON *et al.* 2006b). À Monnaie, La Cave Blanchette, trois éléments au moins en grès peuvent être rattachés à une fonction de mouture (LUSSON 2004). À Neuillé-Pont-Pierre, La Justonnière, un *catillus* brisé en plusieurs morceaux a été découvert dans une grande fosse ovale (MAURAIGE (de) *et al.* 2007). À Neuville-sur-Brenne, Le Pavillon, deux fragments de meule sont signalés (COUVIN 2006).

Dans presque tous les cas, les meules sont fragmentées et rejetées en position secondaire, soit dans des portions de fossés, soit dans des fosses réutilisées comme dépotoirs après une phase d'abandon. Dans de rares cas, les fragments de meules ont pu servir en position primaire, par exemple pour le calage de poteaux. C'est seulement dans des cas exceptionnels que l'on retrouve des meules entières, la plupart du temps déposée volontairement (JODRY, FELIU 2009). C'est le cas à Bruyères-sur-Oise (Val d'Oise), où un *catillus* de meule rotative de 12 kg a été découvert associé à d'autres objets dans le cadre d'un dépôt rituel au fond d'un puits (TOUPET *et al.* 2005).

#### 3.7.2. L'aiguisoir

Un bloc, dont l'origine n'a pas été identifiée, a été découvert dans l'angle nord-est de l'enclos (F601, SD 259). Il présente une surface plane et trois surfaces concaves lissées. L'hypothèse proposée pour l'utilisation de cet objet est celle d'un aiguisoir.

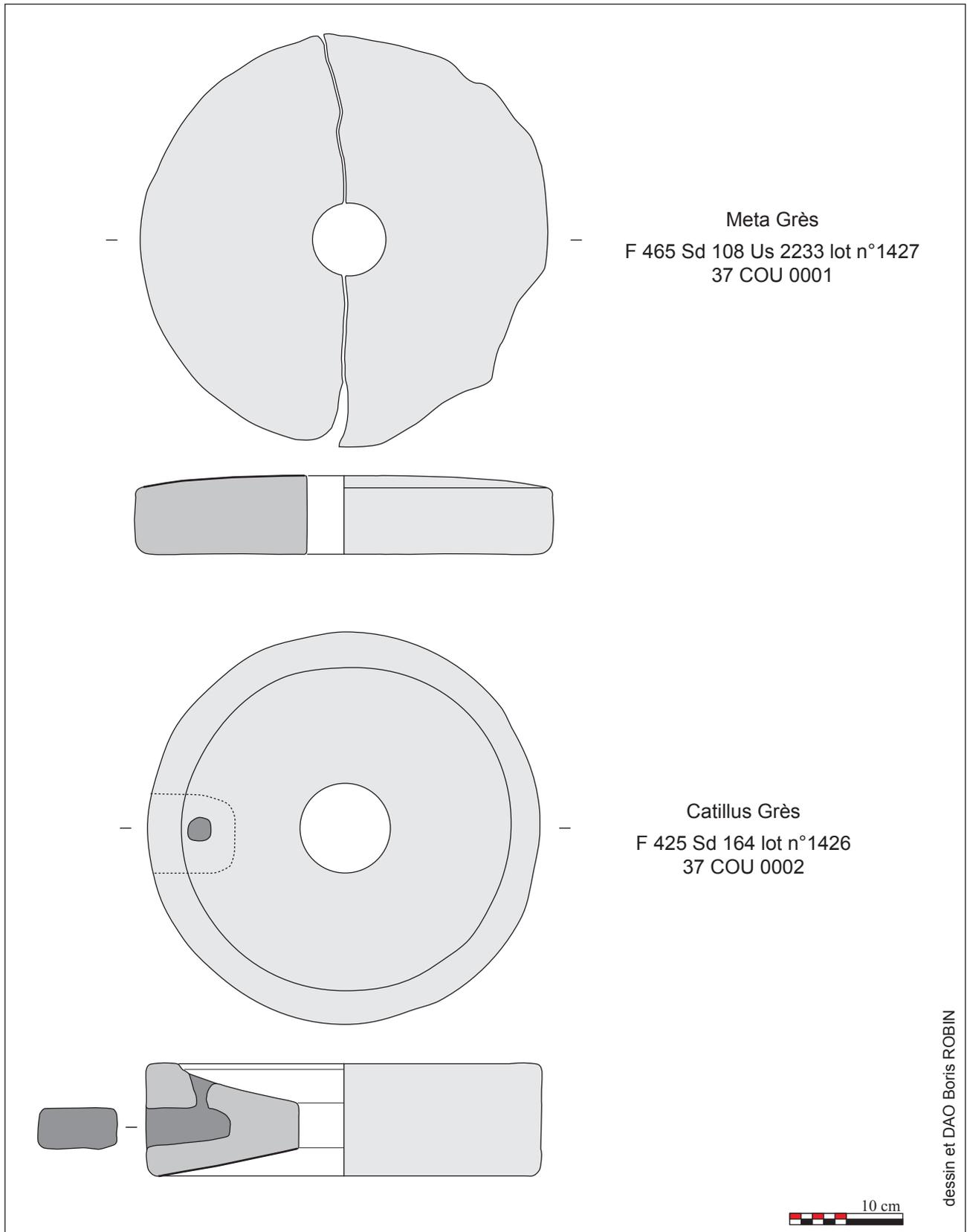


Fig. 113 : Mobilier lithique : les meules (B. Robin).

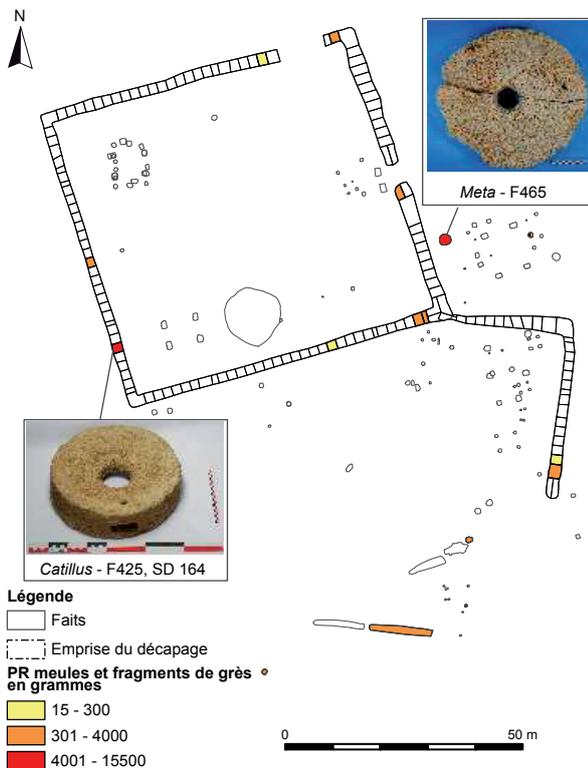


Fig. 114 : Répartition des meules et fragments de meule par faits et par sondages.

### 3.7.3. La hache polie

La base d'une hache polie datée du néolithique<sup>6</sup> a été découverte, dans le puits F465 entre 7 et 8 m de profondeur (SD 281, US 4061). Ses dimensions sont de 122 x 64 x 27 mm.

De section presque ovale, les bords sont équarris par le polissage et des négatifs d'éclats de façonnage sont partiellement visibles. Quelques éclats sont détachés depuis la fracture mais ils peuvent être plus récents. Concernant la matière première (une roche d'un blanc laiteux avec des nuances ocre à beige foncé), elle est probablement d'origine locale, il pourrait peut-être s'agir d'une meulière.

6. Observations Laure-Anne Millet-Richard (Musée du Grand-Pressigny, CG 37)

### 3.7.4. Le calcaire brûlé

Sur le site de La Tesserie, le calcaire brûlé a été pesé de façon systématique afin de mettre en évidence des concentrations renvoyant à d'éventuelles zones d'activités. Sa répartition est néanmoins relativement homogène, hormis au niveau du puits F465, mais aussi des trois tronçons de fossés F496, F451 et F482, secteurs déjà mis en évidence grâce aux autres types de mobilier.

### 3.7.5. Les fossiles

Trois fossiles identifiés comme des éponges (spongiaires) ont été trouvés sur le site. Le premier se trouvait dans le puits (F465 ; SD 281) et les deux autres sont associés aux lames de faux découvertes près de l'entrée de l'enclos.

## 3.8. La terre cuite (Jean-Marie Laruz)

Un total de 112,7 kg de terre cuite a été découvert sur le site de La Tesserie. Ce corpus représente aussi bien des rejets secondaires dans les fossés ou des fosses dépotoirs, que de la matière découverte en position primaire. En effet plusieurs négatifs de poteau ont livré d'importantes quantités de torchis, dont la présence, souvent associée à du charbon, témoigne d'un incendie.

Les fragments de terre cuite découverts sur le site révèlent différents type d'activités, que l'on peut classer en deux grandes catégories. La terre cuite architecturale, d'une part, qui représente la grande majorité du corpus (81 % du poids total) et la terre cuite artisanale d'autre part. Cette dernière peut être divisée en différents type d'objets.

### 3.8.1. La Terre Cuite Architecturale

91,3 kg de torchis ont été mis au jour dans des faits appartenant à l'occupation gauloise du site de La Tesserie. Certains ont conservé les empreintes du bois tressé, le clayonnage, sur lequel la terre a été appliquée. Un seul fragment possède une face blanchâtre, qui permet de supposer que certains murs des bâtiments (au moins un), ont été recouverts de chaux. Cet usage est attesté par ailleurs en Touraine à la même période. C'est le cas sur le site de La Butte du Trésor à Vernou-sur-Brenne (MARQUET 1974), mais il s'agit vraisemblablement d'un habitat aristocratique (LARUAZ 2009).

### 3.8.2. La Terre Cuite Artisanale

Parmi les fragments de terre cuite découverts sur le site de La Tesserie, certains s'apparentent à des objets modelés pour un usage domestique et/ou artisanal. Notons également que trois tessons de céramique modelée pourraient éventuellement s'apparenter à des fragments de creuset (lots n° 957, 970 et 1310). Leur état de conservation ne permet pas d'avoir l'assurance de cette identification.

#### – Les plaques-foyer

La plupart des objets façonnés en terre cuite mis au jour sont des fragments de plaque, traditionnellement appelé plaque-foyer ou plaque de foyer. Il s'agit de supports mobiles pour le foyer domestique, qui peuvent être de forme quadrangulaire ou circulaire (NILLESSE 2009 : 63).

Ces fragments représentent un total de 19,9 kg. Parmi les 215 restes, quatre grands types de pâte différents ont été distingués. Tous les fragments ont une épaisseur comprise entre 3,5 et 5,5 cm. Tous les fragments de bords découverts sur place ont un profil droit. On peut donc en conclure que toutes les plaques, au minimum quatre d'après les différents types de pâte, avaient une forme quadrangulaire.

La découverte de 28 fragments de plaque-foyer de pâte similaire (pour un total de 2,125 kg), dont quatre angles, dans le sondage SD 137 du fossé F496, permet d'envisager qu'une plaque presque entière de forme quadrangulaire a été rejeté dans ce fossé (Fig. 115).

#### – Les pesons

Trois fragments de terre cuite, issus du puits F465, appartiennent vraisemblablement à des pesons de métier à tisser. Bien que leur état de conservation soit médiocre, l'aspect de ces fragments évoque la forme tronconique de ces objets (Fig. 116). Ils sont réalisés dans une pâte similaire, contenant peu de dégraissant. Aucun des fragments découverts ne présente de perforation sommitale caractéristique. Ils attestent la présence d'une activité de tissage, qui pouvait n'avoir qu'un usage restreint.

Cette activité est attestée sur plusieurs établissements ruraux gaulois de Touraine, par la découverte d'un ou plusieurs de ces objets, et parfois de fusaiïoles. Un peson est signalé sur le site des Billettes à Esvres-sur-Indre (FOUILLET 2006 : 135) ; "plusieurs "

associés à deux fusaiïoles, proviennent du comblement des fossés du site des Fossés Blancs (LUSSEON *et al.* 2006a : 47) et cinq ont été découverts sur le site de La Limougère à Fondettes (GAULTIER *et al.* 2006 : 43). Une fusaiïole a également été mise au jour sur le site des Allets à Épeigné-les-Bois (COUDERC 2006 : 42). Ces vestiges ont tous été découverts en position secondaire. Singulièrement, on notera la découverte, sur le site de La Roche-Deniau, de onze pesons réutilisés pour le calage d'un poteau (LUSSEON 2004 : 50).

#### – Le "chenet"

Le dernier élément façonné, issu de la fosse F402, est un cylindre soigneusement lissé, présentant un diamètre de 92 mm (Fig. 116 : lot 116). Seule une de ses extrémités, de forme plate, est conservée. L'objet possède une pâte claire contenant un très gros dégraissant.

Un objet similaire est mentionné sur le site de La Justonnière à Neuillé-Pont-Pierre, contemporain de La Tesserie (Jouquand 2004 : 17). Cet exemplaire, dont la pâte est similaire, mesure 0,80 m de diamètre.

L'usage de cet objet nous échappe. Il pourrait éventuellement s'agir d'un chenet, mais ceux-ci ont habituellement une forme quadrangulaire à la période gauloise. C'est le cas pour un autre exemplaire connu sur l'établissement rural gaulois de La Justonnière (*ibid.*).

### 3.8.3. Analyse spatiale

La répartition du torchis dans les fossés est relativement homogène, aucune concentration massive ne se distingue, si ce n'est très ponctuellement. Dans les autres faits archéologiques, en revanche, on note la présence de rejets conséquents. Dans le puits tout d'abord, ce sont plus de 35 kg qui ont été mis au jour. Certains négatifs de poteau ont également livré des quantités importantes. Ainsi, la découverte de grandes quantités de torchis surcuit, associé à du charbon de bois, dans les fossés et dans certains négatifs de poteau des constructions, permet d'envisager que quelques-unes de ces dernières ont été incendiées. C'est le cas des bâtiments A1, A2, A3, B4, D8, E13 et F14.

S'agissant des objets en terre cuite, ils semblent être concentrés dans la partie est du site (Fig. 117). Plus précisément, ces objets ont été majoritairement découverts à proximité des ensembles de bâtiments C (près de l'entrée) et D (près de F482).

lot 1001 (F496, SD 137, US 3665) :  
plaque-foyer

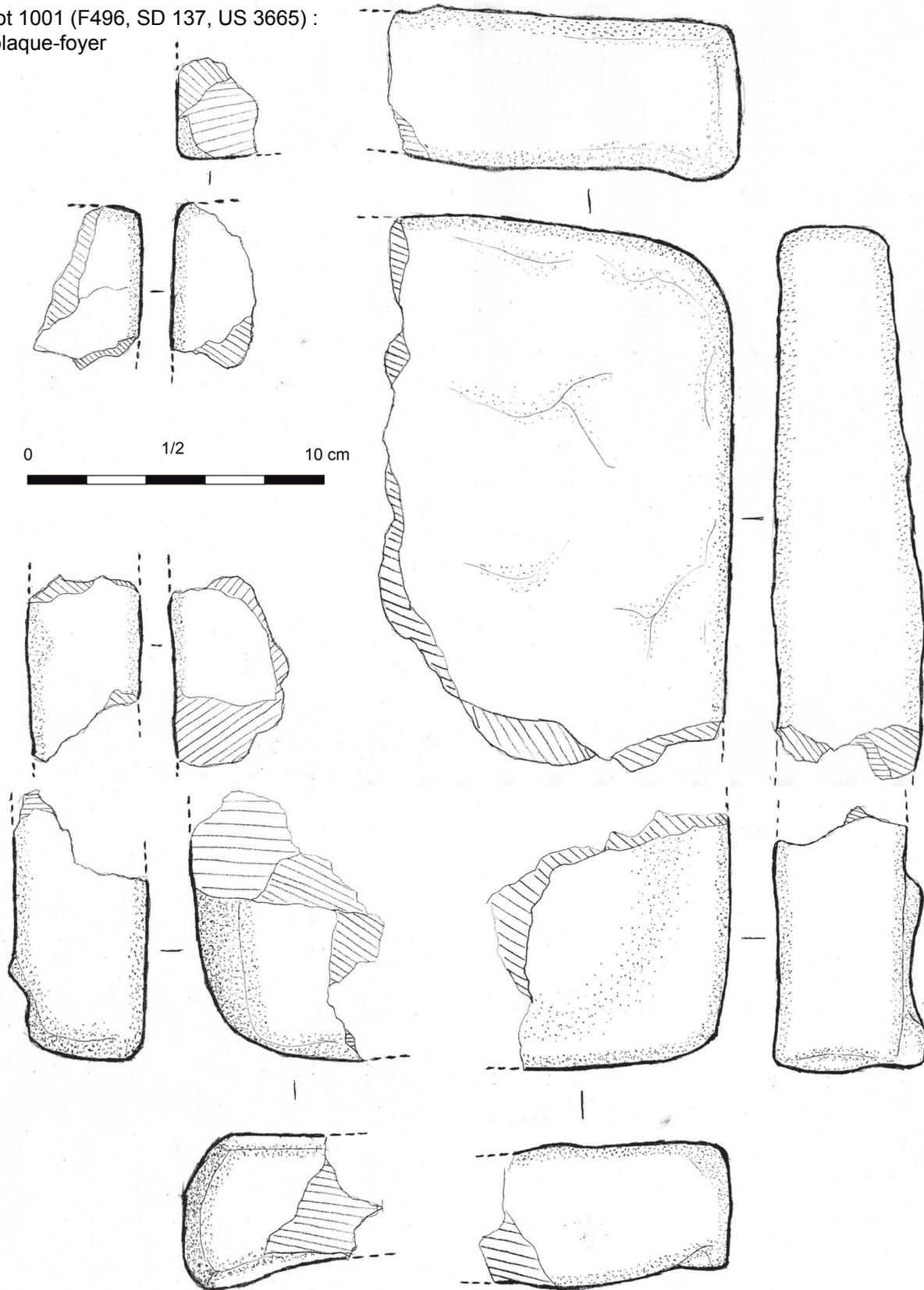
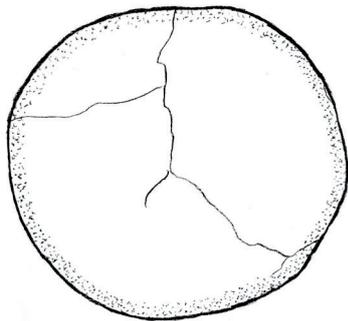
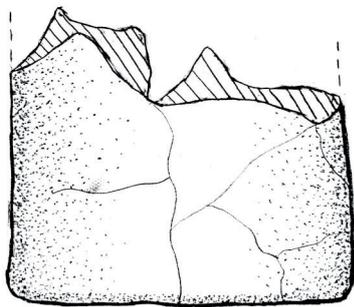
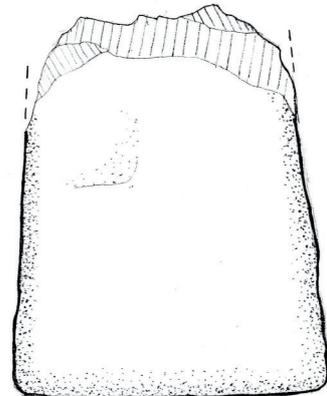
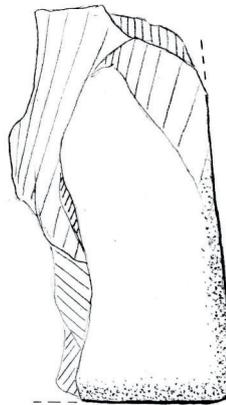


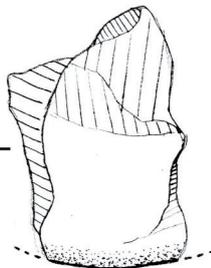
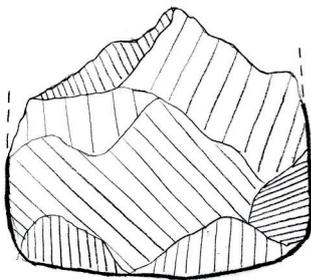
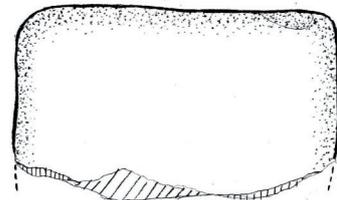
Fig. 115 : Terre cuite artisanale : fragments de plaques de foyer (J.-M. Laruz).



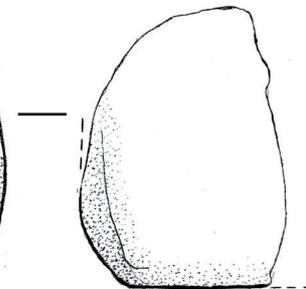
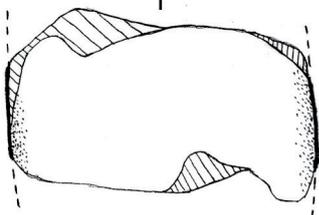
lot 116 (US 2094 ; F402) : Chenet ?



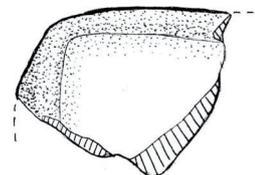
lot 1002  
(US 4062 ; F465) :  
Peson



lot 1287  
(US 4059 ; F465) :  
Peson



lot 1286  
(US 4059 ; F465) :  
Peson



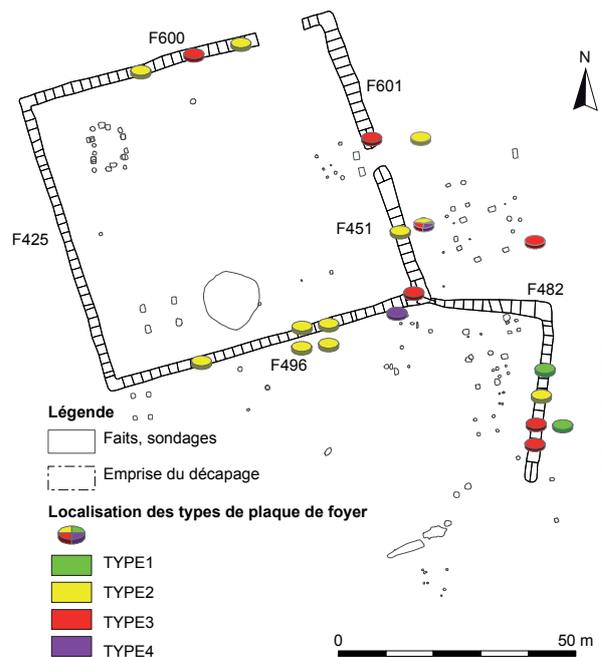
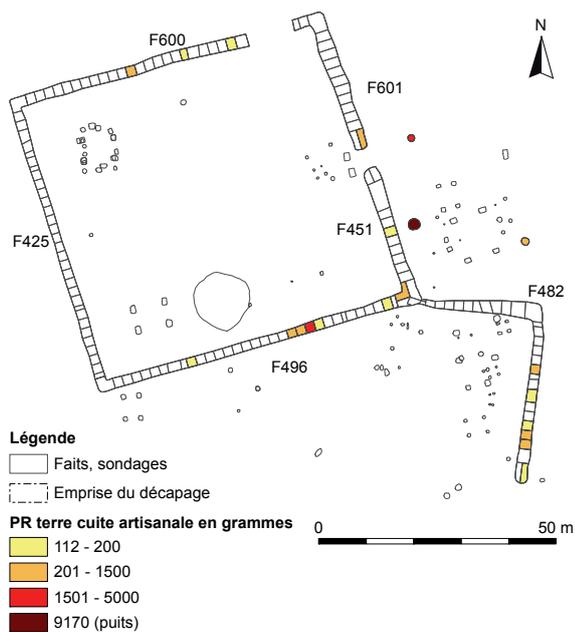
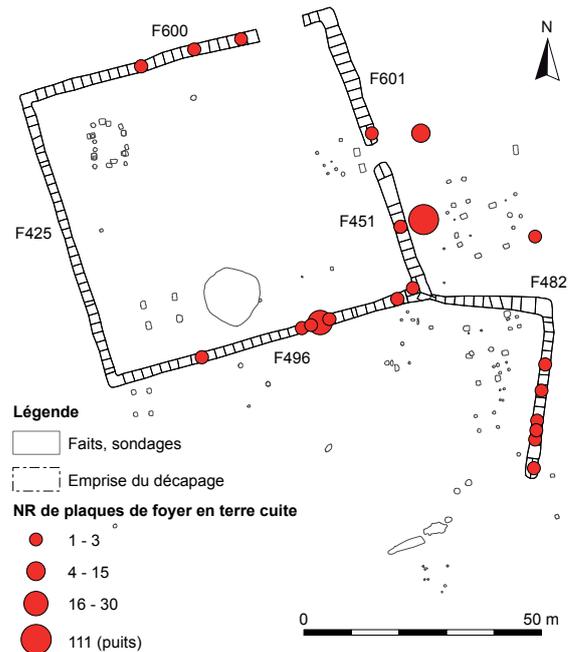
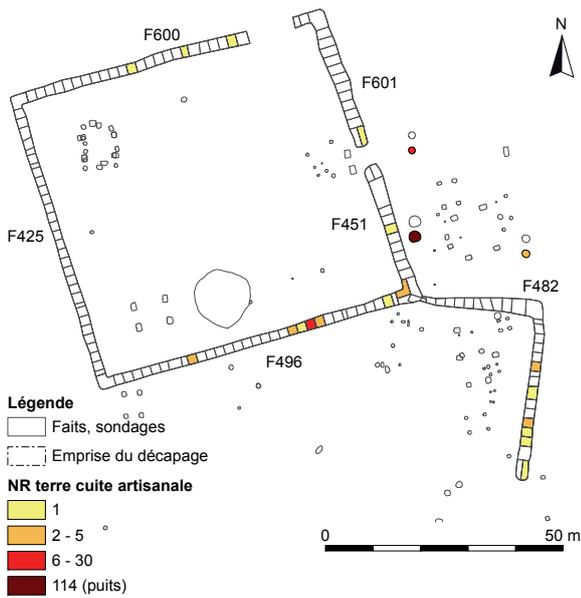
La Tesserie / J.-M. Laruz / SADIL / CG37 2010



Fig. 116 : Terre cuite artisanale : fragment de "chenet" et pesons (J.-M. Laruz).

Les fragments de plaque-foyer ont été rejetés uniquement dans des fossés et des fosses réutilisés comme dépotoirs. La répartition des fragments

selon les types de pâte montre des concentrations évidentes pour le type 1 (dans F482), et le type 4 (proche du bâtiment C6).



La Tesserie / SADIL / CG37 2010

Fig. 117 : Répartition de la terre cuite artisanale, et localisation des fragments de plaques de foyer en nombre de restes et poids de restes, par faits et par sondages.

en revanche, ne se concentrent pas dans un endroit précis du site. Cela pourrait signaler la présence de plusieurs objets réalisés dans ces pâtes.

Tous les pesons de tisserand proviennent du comblement du puits F465. Il est difficile d'interpréter ce rejet préférentiel. La proximité de l'ensemble de bâtiments C peut être une explication, mais ces objets peuvent également provenir de plus loin et avoir été rejetés ici lors de la phase d'abandon du puits.

L'objet identifié comme un chenet a également été découvert non loin de l'ensemble C. Il a été trouvé dans la fosse F402, située face à l'entrée de l'enclos, fosse qui a servi de dépotoir dans une utilisation secondaire. Elle contenait également de grandes quantités de torchis brûlé et de céramique.

#### 3.8.4. Conclusions

La présence de l'activité de tissage n'est pas surprenante, mais n'est pas systématiquement attestée dans les établissements ruraux gaulois de Touraine. Cela pourrait néanmoins être dû aux différentes conditions de fouille (diagnostic/fouille ; emprise intégrale/partielle ; attestée/avérée).

La concentration des activités artisanales autour de l'ensemble de bâtiments C, conforte les observations faites sur la répartition d'autres types de mobilier, tels que les scories et la céramique.

Les reconstructions successives du bâtiment de l'ensemble A, attestées par la présence récurrente d'abondantes quantités de torchis, permettent de supposer qu'il tient une place privilégiée dans l'organisation de cet établissement.

## 4. ÉTUDE PALÉOENVIRONNEMENTALES

L'analyse des prélèvements provenant du site de La Tesserie a été confiée à la société " *Amélie, études environnementales et archéologiques* " pour des analyses archéobotaniques (carpologie) et pour les micro-restes osseux.

Les prélèvements ont été tamisés à travers une maille de 1,1 et 1,9 mm puis triés à la main par le personnel du *Service d'Archéologie Départemental d'Indre-et-Loire*. Les éléments retenus pour analyse ont ensuite été envoyés à *Amélie* où ils ont été triés et identifiés au moyen d'un microscope binoculaire Motic S-10 à faible grossissement (x 10).

### 4.1. Étude carpologique

(Alys Vaughan-Williams, Sabrina Save)

#### 4.1.1. Présentation

L'analyse carpologique concerne 20 prélèvements effectués sur le site de La Tesserie, issus de seize structures différentes. Parmi eux, onze prélèvements provenaient de trous de poteau, quatre étaient issus du puits F465, deux provenaient du fossé F451 et trois avaient été extraits de structures fossoyées.

Les identifications ont été effectuées à l'aide d'une collection de référence moderne personnelle et d'ouvrages de référence (BERGGREN 1981 ; ANDERBERG 1994 et CAPPERS *et al.* 2006). La nomenclature des plantes suit l'ouvrage de référence STACE 1997.

La majorité des prélèvements était constituée de carpo-restes desséchés. La nature du site et des sédiments ne permet pas de penser que ces carpo-restes aient pu se conserver depuis la fin de l'âge du Fer par dessiccation ou imbibition. Toutefois il convient d'excepter ici les comblements profonds du puits F465 qui, à partir de 4 m sous la surface moderne, deviennent de plus en plus humides jusqu'à atteindre la nappe phréatique actuelle soit environ 7 m sous la surface. Dans de telles conditions d'humidité et à de telles profondeurs (discreditant la possibilité de contaminations par l'activité racinaire ou des animaux fouisseurs), les carpo-restes ont pu être conservés par imbibition et peuvent donc être jugés représentatifs. Les carpo-restes non carbonisés découverts dans les US 4062 et US 4073 peuvent donc être considérés comme valables.

Au final, l'inventaire des carpo-restes retenus comprend 11 individus (Fig. 118).

#### 4.1.2. Type de culture

##### – Les céréales

Seuls deux grains de *Triticum/Hordeum* (blé/orge) ont été identifiés au sein de l'US 2715 du fossé F451.

##### – Les légumineuses

Deux cotylédons de *Vicia/Lathyrus* (vesce/gesse) et une graine de Fabacées (légumineuses) ont été découverts dans le comblement des trous de poteau F483 et F489.

La présence de blé et d'orge vêtue combinée à celle de légumineuses en quantité non négligeable a pu être observée dans la vallée de l'Aisne sur des sites contemporains de celui de La Tesserie (BAKELS 1999 ; HOPF 1969) ainsi qu'en Seine-et-Marne sur le site du Marais du Colombier à Varennes-sur-Seine (SÉGUIER *et al.* 2008).

#### – Autres plantes comestibles et à usage médicinal

On note la présence de quelques pépins de raisin (*Vitis*) parmi les carpo-restes. Malheureusement dans notre cas, leur état de conservation n'a pas pu permettre la différenciation entre l'espèce sauvage (*Vitis sylvestris*) et cultivée (*Vitis vinifera*), les deux étant extrêmement similaires. Des preuves de la cueillette du raisin sauvage existent depuis le Mésolithique (HOPF 1991 ; BOUBY *et al.* 1999), la culture de *Vitis vinifera* faisant son apparition à l'âge du Fer. Toutefois à l'heure actuelle cette culture n'est attestée, pour les époques protohistorique et gallo-romaine, que dans le sud de la France et quelques secteurs de Gaule Belgique (TOUPET *et al.* 2003 ; ZECH-MATTERNE *et al.* 2009). Les fruits retrouvés ici doivent être issus de la cueillette de l'espèce sauvage ou ont été importés.

#### 4.1.3. Comparaison inter-sites

Il est possible de comparer le spectre carpologique établi pour le site de La Tesserie, avec celui de

d'autres sites du même secteur géographique, datés de la même période et ayant fait également l'objet d'une étude carpologique (Fig. 119). Le tableau suivant présente les résultats des comptages cumulés des carpo-restes identifiés sur cinq sites retenus.

Les spectres carpologiques établis sur les sites tourangeaux des Allets (COUDERC 2006), de L'Érable (COUVIN 2006), de La Justonnière (JOUQUAND 2004), des Les Billettes (FOUILLET 2006) et sur celui des Natteries (MAGUER 2003) sont comparables à celui de La Tesserie. Toutefois les semences y sont plus nombreuses et un peu plus variées, notamment à L'Érable, La Justonnière et surtout Les Natteries. Les assemblages de ces sites, excepté celui des Natteries qui présente un profil particulier, sont constitués en majeure partie de céréales, le plus souvent sous forme de grain. Ils sont dominés par *Hordeum vulgare* (orge vêtue), accompagné de faibles occurrences de *Triticum* sp. (blé), aux Allets et aux Billettes ; par *Triticum aestivum* (blé froment), accompagné de faibles occurrences de *Triticum* sp. (blé) et *Triticum monococcum* (blé engrain), à La Justonnière et à la fois par *Hordeum vulgare* (orge vêtue) et *Triticum dicoccum/monococcum* (blé amidonnier/engrain) sur le site de L'Érable. Ceci correspond donc parfaitement à ce qui a été trouvé à La Tesserie où deux grains de *Triticum/Hordeum* sp. (blé/orge) ont été identifiés. On remarquera également la présence de *Panicum miliaceum* (millet panic) à L'Érable ainsi que les deux occurrences d'*Avena* sp. (avoine) sur les sites des Allets et L'Érable qui sont rapportées par B. Pradat comme une plante adventice et non cultivée.

		Fait	451	465	465	465	483	489	609
		Sondage	124	108	281	281			
		US	2715	2234	4062 (530 cm)	4073 (620 cm)	2369	2431	2633
		Structure	Fossé	Puits	Puits	Puits	TP	TP	Fosse
Taxa	Item	Nom commun							
cf. Fabaceae sp.	graine	Fabacées						1	
<i>Persicaria hydropiper</i>	graine	Poivre d'eau			1				
<i>Polygonum aviculare</i>	graine	Renouée des oiseaux			1				
<i>Polygonum</i> sp.	graine	Renouée				1			
<i>Vicia / Lathyrus</i> sp.	graine	Vesce / Gesse					1	1	
<i>Vitis</i> sp.	graine	Vigne				1			1
<i>Hordeum / Triticum</i> sp.	grain	Orge / blé	2						
Indet.	graine	Indet.		1					

Fig. 118 : Résultats complets de l'identification des échantillons carpologiques (Amélie).

D'autres plantes adventices, messicoles et rudérales sont aussi identifiées sur les sites de L'Érable, La Justonnière et Les Natteries. Les plus caractéristiques sont *Agrostemma githago* (nielle des blés), *Bromus* sp. (brôme), *Chenopodium album* (chénopode blanc), *Galium* sp. (gaillet), *Lolium perenne* (ray-grass commun), *Phleum* sp. (fléole), *Polygonum convolvulus* (Vrillée sauvage). On notera donc la présence de l'espèce *Polygonum* conformément à ce qui a été découvert à La Tesserie.

Les légumineuses sont absentes de la plupart des sites hormis celui de La Justonnière qui ne fait état que d'une occurrence de *Lathyrus aphaca* (vesce sans feuille) et de deux restes de *Vicia* cf. *tetrasperma* (vesce à quatre graines).

Quelques espèces de plantes sauvages ayant pu faire l'objet d'une cueillette sont attestées à L'Érable, La Justonnière et surtout à Les Natteries où elles constituent une grande partie des assemblages. Parmi elles, on notera *Corylus avellana* (noisetier) attesté à La Justonnière, *Daucus carota* (carotte commune), *Crataegus monogyna* (aubépine monogyne), *Rubus fruticosus* (ronce des bois) et *Urtica dioïca* (grande ortie) présentes sur le site de Les Natteries, *Prunus spinosa* (prunellier) identifié à L'Érable et Les Natteries, et différentes variétés de *Sambucus* (sureau) découvertes en quantité à Les Natteries. Hormis sur le site choletais, ces restes demeurent anecdotiques. Toutefois d'après l'étude de M.-F. Dietsch-Sellami aux Natteries, la présence en quantité importante de ces carpo-restes n'a pu être attribuée avec certitude à un geste anthropique et pourrait résulter tout simplement de la topographie et de l'écologie des lieux. On remarquera également l'identification de *Vitis vinifera* ssp. *sylvestris*, la variété sauvage du raisin, sur le site de La Justonnière ce qui évoquerait plutôt une cueillette locale de ces fruits, comportement également à envisager sur le site de La Tesserie.

Tous ces sites attestent la présence des céréales *Triticum* (blé) et *Hordeum* (orge), conformément à ce qui a été découvert à La Tesserie. Les légumineuses ne sont présentes qu'à La Justonnière sous la forme de *Lathyrus aphaca* (gesse sans feuille) et *Vicia polyspermum* (vesce polysperme) mais restent anecdotiques. *Polygonum aviculare* (renouée des oiseaux) est également identifié aux Natteries, témoignant de l'existence de milieux ouverts mais d'autres variétés de *Polygonum* sont attestées à L'Érable et La Justonnière. *Persicaria hydropiper* (poivre d'eau) découvert à La Tesserie est la seule occurrence de cette plante mais il appartient

également au seul puits laténien mis au jour. En revanche aux Natteries, d'autres taxons familiers des milieux humides ont été identifiés comme *Lycopus europaeus* (Lycophe d'Europe) et sont à mettre en relation avec le fossé dans lequel ils ont été retrouvés qui devait être en eau à l'époque. La découverte d'un pépin de *Vitis vinifera* ssp. *sylvestris* (vigne sauvage) à La Justonnière suggérerait l'existence de raisin à l'état sauvage dans la région ainsi que sa cueillette.

#### 4.1.4. Conclusions de l'étude

L'étude carpologique des vingt prélèvements issus du site de La Tesserie a révélé des échantillons très pauvres puisque. En effet, seuls sept sont positifs et ils ne cumulent que onze carpo-restes archéologiquement fiables.

Aucun indice concernant les pratiques agricoles des occupants du site de La Tesserie n'a pu être découvert en raison du mauvais état de conservation des carpo-restes et de leur faible densité. De même, la pauvreté des échantillons ne nous permet pas d'apporter plus de précisions sur la fonction des structures, en particulier les fosses et fossés, ni sur les éventuelles variations spatiale et/ou temporelle.

Toutefois ces assemblages suggèrent la consommation de céréales de type blé (*Triticum*) et orge (*Hordeum*), ainsi que de légumineuses (*Vicia/Lathyrus*), peut-être à destination animale, conformément à ce qui a pu être observé sur d'autres sites pour cette même période dans le Nord de la Gaule. La consommation de raisin (*Vitis*), certainement cueilli à l'état sauvage, est également attestée. La préservation des semences s'étant révélée plutôt mauvaise, aucun indice significatif de la culture de ces plantes à proximité du site ni de leur traitement sur le site n'a pu être décelé.

## 4.2. Étude des micro-vertébrés

(Philippe Armitage, Sabrina Save)

### 4.2.1. Présentation

Les 20 prélèvements examinés proviennent de six structures différentes : le fossé F451, le puits F465, la fosse F481 et les trous de poteau F459, F483 et F492.

	Site	La Tesserie	Les Allets	L'Erable	La Justonnière	Les Billettes	Les Natteries
	Commune	Couesmes	Epeigne-les-Bois	Athée-sur-Cher	Neuille-Pont-Pierre	Esvres-sur-Indre	Cholet
	Département	37	37	37	37	37	49
	Carpologue	Amélie	Pradat	Pradat	Pradat	Pradat	Dietsch-Sellami
	Datation	La Tène finale	La Tène B	La Tène finale	La Tène C2-D1	La Tène D1	La Tène C2-D1
	Nombre de prélèvement	7	4	3	3	2	3
Taxa	Nom commun						
<i>Aethusa cynapium</i>	Petite ciguë						1
<i>Agrostemma githago</i>	Nielle des blés			2			
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	Plantain d'eau commun						1
<i>Alnus glutinosa</i>	Auline glutineux						2
Asteraceae							1
<i>Avena</i> sp.	Avoine		1	1			
<i>Bromus</i> sp.	Brôme				10		
<i>Bryonia dioica</i>	Bryone						7
<i>Carduus / Cirsium</i>	Chardon / Cirse						2
<i>Carduus crispus</i>	Chardon crépu						2
Caryophyllaceae							1
<i>Cerealia</i> indet.	Céréales		20	29	10	70	
<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc				3		10
<i>Chenopodium hybridum</i>	Chénopode hybride						1
<i>Chenopodium cf. polyspermum</i>	Chénopode polysperme				1		
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse lancéolé						1
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne-blanche						4
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier				2		
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne						27
<i>Daucus carota</i>	Carotte commune						3
<i>Epilobium</i> sp.	Epilobe						3
Fabaceae	Légumineuses	1			3		
<i>Galium</i> sp.	Gaillet			1			
<i>Glechoma hederaceae</i>	Lierre terrestre						1
<i>Hordeum / Triticum</i> sp.	Orge / blé	2					
<i>Hordeum vulgare</i>	Orge vêtue		33	19		24	
<i>Hypochaeris</i> sp.	Porcelle						1
<i>Lapsana communis</i>	Lamprolabe commune						3
<i>Lathyrus aphaca</i>	Gesse sans feuille				1		
<i>Lepidium rudérale</i>	Passerage rudérale				1		
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass commun				3		
<i>Lycopus europaeus</i>	Lycopce d'Europe						137
<i>Moehringia trinervia</i>	Moehringie à trois nervures						13
<i>Panicum millaceum</i>	Millet panic			1			
<i>Paris quadrifolia</i>	Parisette						9
<i>Persicaria hydropiper</i>	Poivre d'eau	1					
<i>Phleum</i> sp.	Fléole			1			
Poaceae	Graminées			4	1		
<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux	1					2
<i>Polygonum convolvulus</i>	Vrillée sauvage			1	1		2
<i>Polygonum lapathifolium</i>	Renouée à feuilles de lin						1
<i>Polygonum</i> sp.	Renouée	1					2
<i>Portulaca oleracea</i>	Pourpier potager						1
<i>Potamogeton</i> sp.	Potamogeton						1
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier			1			2
<i>Quercus</i> sp.	Chêne						1
<i>Rhamnus cathartica</i>	Nerprun purgatif						1
<i>Ranunculus flammula</i>	Renoncule flamette						1
<i>Rubus</i> sp.	Ronce						815
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce framboisier						462
<i>Rumex conglomeratus</i>	Rumex aggloméré						1
<i>Rumex</i> sp.	Rumex						29
<i>Sambucus</i> sp.	Sureau						2126
<i>Sambucus ebulus</i>	Sureau hièble			1			309
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir						1314
<i>Scleranthus annuus</i>	Scléranthe annuelle				1		
Solanaceae							16
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère						40
<i>Solanum nigrum</i>	Morelle noire						19
<i>Sonchus asper</i>	Laiteron âpre						5
<i>Stellaria media</i>	Mouron des oiseaux						1
<i>Triticum</i> sp.	Blé				8		1
<i>Triticum aestivum</i>	Froment		1		51	7	
<i>Triticum dicoccum</i>	Blé amidonnier		2	3			
<i>Triticum monococcum</i>	Blé engrain			4	3		
<i>Triticum dicoccum / monococcum</i>	Blé amidonnier / engrain			11			
<i>Urtica dioica</i>	Grande ortie						117
<i>Urtica urens</i>	Ortie piquante						1
<i>Vicia / Lathyrus</i> sp.	Vesce / Gesse	2					
<i>Vicia cf. tetrasperma</i>	Vesce à quatre graines				2		
<i>Vitis</i> sp.	Vigne	2					
<i>Vitis vinifera</i> ssp. <i>sylvestris</i>	Vigne sauvage				1		
Indet.	Indet.	1	1				77
<b>TOTAL</b>		<b>11</b>	<b>58</b>	<b>79</b>	<b>102</b>	<b>101</b>	<b>5577</b>

Fig. 119 : Comparaison des corpus de restes carpologiques issus de différents établissements ruraux gaulois (Amélie).

Les identifications ont été effectuées à l'aide d'une collection de référence moderne personnelle et des ouvrages de référence dont Corbet et Southern 1977, LAWRENCE, BROWN 1973 et NIETHAMMER *et al.* 1990. Les ossements d'amphibiens ont été identifiés grâce au travail de référence effectué par Bailon (BAILON 1999). Les résultats complets de l'analyse sont présentés dans le tableau (Fig. 120).

#### 4.2.2. Interprétation et discussion

La connaissance des préférences écologiques des petits vertébrés présents au sein des assemblages du site de La Tesserie semble indiquer une grande diversité dans les types de végétation. La présence de campagnols, de souris des champs, de musaraignes et de hérissons implique la proximité immédiate de prairies en friches et peut-être de zones de broussailles ou de forêts. La présence de bois semble aussi indiquée par l'identification de restes de taupes, espèces fréquentant également les zones de pâtures permanentes. L'identification de plusieurs amphibiens dans le puits 465 mais aussi dans le fossé 451 et dans le trou de poteau 459 évoque un milieu humide.

Avec une concentration relativement importante de restes, le puits 465 a dû faire office de piège ou, dans le cas des grenouilles et des crapauds, d'habitat temporaire. Les déchets en décomposition entreposés dans les zones de rejet autour de la ferme ont aussi pu constituer un attrait supplémentaire pour ces amphibiens à la recherche de nourriture et dont les mouches, affairées sur les tas d'ordures ménagères en décomposition, font parties du régime alimentaire (O'CONNOR 2000). Les déchets organiques, intéressant souvent bon nombre d'invertébrés (cloportes, scarabées, mille-pattes, vers, limaces, etc.) et les structures de stockage de grains ont pu tenter les musaraignes, les campagnols et les mulots sylvestres visitant la ferme depuis leur habitat de proximité. En retour, la présence de ces petits mammifères attire l'attention de leurs prédateurs tels que la belette. La présence de la musaraigne musette sur le site (F481) peut s'expliquer par la tendance de cet animal à vivre à proximité des habitations (d'où son dénominateur commun anglais "house shrew") (JENKINS 1977 : 63). La découverte d'au moins un individu de souris domestique (F483) est du plus grand intérêt. Très peu d'informations sont

actuellement disponibles<sup>7</sup> sur la présence de *Mus musculus domesticus* dans le Nord et l'Ouest de la France durant La Tène (CUCCHI *et al.* 2005; PASCAL *et al.* 2006).

#### 4.2.3. Conclusion de l'étude

L'étude des micro-vertébrés extraits de vingt prélèvements provenant du site de La Tesserie a permis de confirmer par l'identification de restes de batraciens la probable mise en eau, déjà évoquée par l'analyse carpologique, du fossé F451, et plus généralement le caractère humide de ce secteur qui regroupe également le puits F465, ayant livré d'autres nombreux ossements d'amphibiens, et le trou de poteau F459, appartenant au bâtiment C6, où un ossement d'amphibien a aussi été identifié.

Par ailleurs, l'étude des micro-vertébrés nous a appris que l'environnement aux abords du site devait être constitué de prairies à végétation dense, de friches et/ou de broussailles et peut-être de bois plutôt ouverts. Des zones de pâture permanente sont également probables.

Enfin la découverte exceptionnelle d'un spécimen de souris domestique *Mus musculus domesticus* pourrait contribuer grandement à notre connaissance et compréhension de la distribution de cette espèce en France pour les périodes anciennes.

## 5. SYNTHÈSE

Au regard des connaissances actuelles sur la fin de la période de La Tène, l'établissement rural de La Tesserie offre un certain nombre de caractéristiques "classiques", tandis que d'autres semblent plus singulières.

La synthèse des informations développées précédemment va tout d'abord permettre d'établir une typologie des bâtiments mis au jour. Dans un second temps elle permettra de caractériser la nature de cette occupation. Après un chapitre consacré aux dépôts d'objets nous aborderons enfin la question du statut de cette occupation.

7. D'après Jean-Denis Vigne (Muséum National d'Histoire Naturelle), communication personnelle.

	Numéro de structure	F451	F459	F465	F481	F483	F492
	Type de structure	Fossé	TP	Puits	Fosse	TP	TP
	Ensemble	Enclos	Bât. C6			Bât. C6	Bât. D8
	Nombre de prélèvements	3	2	12	1	1	1
Taxa	Nom commun						
<b>MAMMIFERES</b>							
<b>Mus musculus domesticus</b>	souris domestique					1	
<b>Apodemus sylvaticus</b>	mulot sylvestre			3			
<b>Mus / Apodemus</b>	souris domestique / mulot sylvestre						6 [1]
<b>Microtus agrestis / arvalis</b>	campagnol agreste / des champs	5	6	11			1
<b>Crocidura russula</b>	musaraigne musette				3 [1]		
<b>Sorex araneus / coronatus</b>	musaraigne carrelet / couronnée	1		10			
<b>Talpa europaea</b>	taupe d'Europe			7 [1]			
<b>Erinaceus europaeus</b>	hérisson d'Europe			11 [1]			
<b>cf. Mustela nivalis</b>	belette			1			
	fragments type souris / campagnol		3	2			
	fragments petits mammifères indéterminés			28+			
<b>AMPHIBIENS</b>							
<b>Bufo bufo</b>	crapaud commun			5			
<b>cf. Bufo calamite</b>	crapaud calamite			2			
<b>Rana temporaria</b>	grenouille rousse			10			
	Anoures (grenouille ?)	1	1	22			
	Anoures fragments indéterminés			98+			
<b>TOTAUX</b>		7	10	210	3	1	7

Fig. 120 : Résultats fiables de l'identification des échantillons de micro-restes osseux (Amélie).

### 5.1. Typologie des bâtiments et analyse fonctionnelle

Le nombre et la qualité des informations recueillies au sujet du bâti lors de la fouille de Couesmes nous donnent l'assurance de la fiabilité des plans dont nous disposons. L'étude du mobilier céramique, ainsi que la chronologie relative, permettent d'attribuer plusieurs bâtiments à l'une ou l'autre des phases d'occupation. Néanmoins, la plupart d'entre eux semblent appartenir à la phase 3, c'est à dire être contemporains de l'enclos carré. Ceci nous autorise à proposer une typologie des bâtiments mis au jour, en vue d'une analyse fonctionnelle (Fig. 121). Les résultats de cette analyse seront commentés à l'occasion d'un chapitre consacré à l'évolution de cette occupation.

Le classement typologique a été établi selon des critères de morphologie (complexité du plan, surface) et une première ébauche de classement fonctionnel, basé sur des comparaisons archéologiques. Quatre catégories ont ainsi été établies.

La première catégorie correspond à G15, le porche d'entrée, qui possède une morphologie et une fonction bien spécifiques. La deuxième catégorie regroupe toutes les petites constructions à quatre

poteaux, dont la taille exclut qu'il s'agisse d'habitations. La troisième catégorie correspond quant à elle aux bâtiments sur quatre poteaux porteurs. Elle est subdivisée en trois groupes (3.a, 3.b et 3.c), selon un critère de taille qui détermine vraisemblablement des usages variés. La quatrième et dernière catégorie enfin, correspond aux bâtiments de plan complexe (plus de quatre poteaux porteurs).

#### 5.1.1. La catégorie 1 : le porche d'entrée

Le porche d'entrée de La Tesserie s'inscrit dans un corpus bien identifié (Fig. 122). Il s'agit de systèmes d'entrée, parfois qualifiés de monumentaux, qui matérialisent la distinction entre l'espace clos et l'extérieur. Il existe parfois des aménagements qui renforcent le caractère ostentatoire de ces entrées, tels que la tour-porche de la Ferme des Fontaines à Herblay (VALAIS 1994), ou la présence d'un second porche et d'un deuxième enclos dans l'axe des premiers aux Linandes à Cergy (PARIAT, MARQUE 2009). Localement, ce système d'entrée est déjà connu sur le site du Corps de Garde à La Celle-Saint-Avant, mais ses dimensions sont moins importantes (JOUQUAND *et*

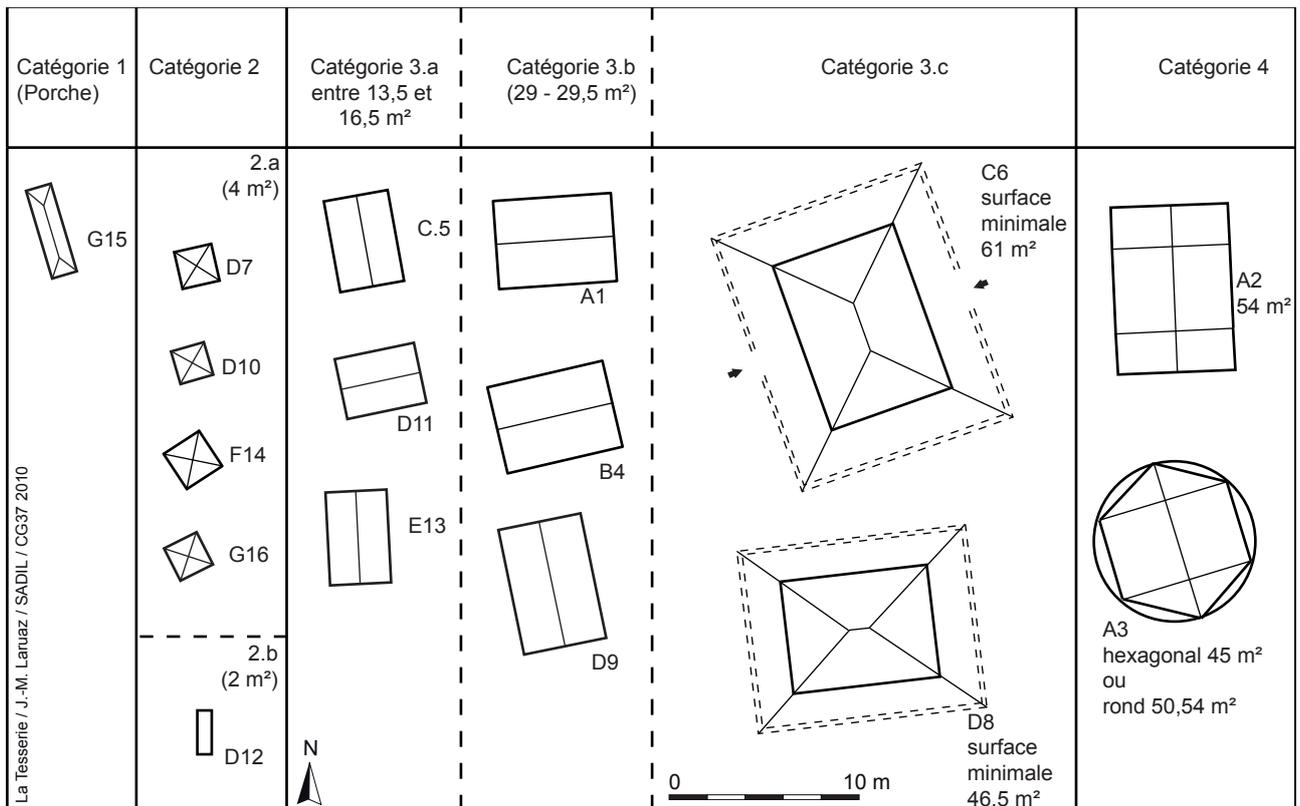


Fig. 121 : Typologie des plans de constructions sur poteaux.

al. 2001). L'association entre ces porches et des fossés aux dimensions plus importantes qu'ailleurs dans l'enclos, a manifestement une fonction comparable. C'est par exemple le cas au Chemin-Chevaleret à Echiré (CORNEC 2000).

L'homogénéité de ce corpus est frappante. Sans aller jusqu'à parler de standardisation, la similitude des normes mises en œuvre sur tous ces établissements est manifeste. Elles concernent aussi bien l'espace correspondant à l'interruption des fossés (4 à 6 m), que l'entraxe entre les deux poteaux (jusqu'à 2 m pour permettre le passage de chariots).

Le cas de La Tesserie nous paraît exemplaire, dans le sens où, toute la configuration de l'occupation de cet établissement tend vers la mise en valeur de cette entrée. Situé au milieu du côté est, où les fossés sont les plus larges, le porche est également situé sur l'axe de la médiane qui sépare l'enclos carré en deux.

Sur la base des mesures et des observations enregistrées au cours de la fouille, nous proposons de restituer le système d'entrée de l'enclos de La Tesserie à la façon d'une arche prenant appui sur le talus (Fig. 123). Les effets de paroi observés au fond de F443, indiquent vraisemblablement la présence de plusieurs poteaux alignés, à la manière d'une palis-

sade. Celle-ci pourrait éventuellement se prolonger sur le talus à l'intérieur de l'enclos, voire être présente sur tout le pourtour de ce dernier. La disparition du talus nous prive des indices permettant de le démontrer. Néanmoins, la présence d'une telle palissade pourrait être une explication à l'indigence des rejets mis au jour dans les fossés de l'enclos, à l'exception de ceux de l'entrée.

Il est possible d'envisager que ce porche était surmonté d'une couverture à deux pans pour le protéger des intempéries. Cette hypothèse est d'autant plus crédible si ce dernier servait également à maintenir un système de clôture, qu'il s'agisse d'une barrière ou d'une porte, mais dont nous n'avons aucune trace.

Le porche G16 est très certainement lié à la conception même de l'enclos. On peut donc le dater du tout début de la phase 3 (La Tène D1a).

#### 5.1.2. La catégorie 2 : les petites constructions sur quatre poteaux

La deuxième catégorie regroupe les petites constructions sur quatre poteaux qui ne peuvent être interprétées comme des habitations en raison d'une

superficie trop peu importante (4 m<sup>2</sup>). Il s'agit des ensembles D7, D10, F14, G16 d'une part, réunis dans le groupe 2.a, et de D12 d'autre part (groupe 2.b). La distinction entre ces deux groupes est d'ordre morphologique, et traduit des fonctions différentes.

– La catégorie 2.a

La catégorie 2.a, constituée par les ensembles D7, D10, F14 et G16, représente les petits bâtiments sur quatre poteaux porteurs, traditionnellement inter-

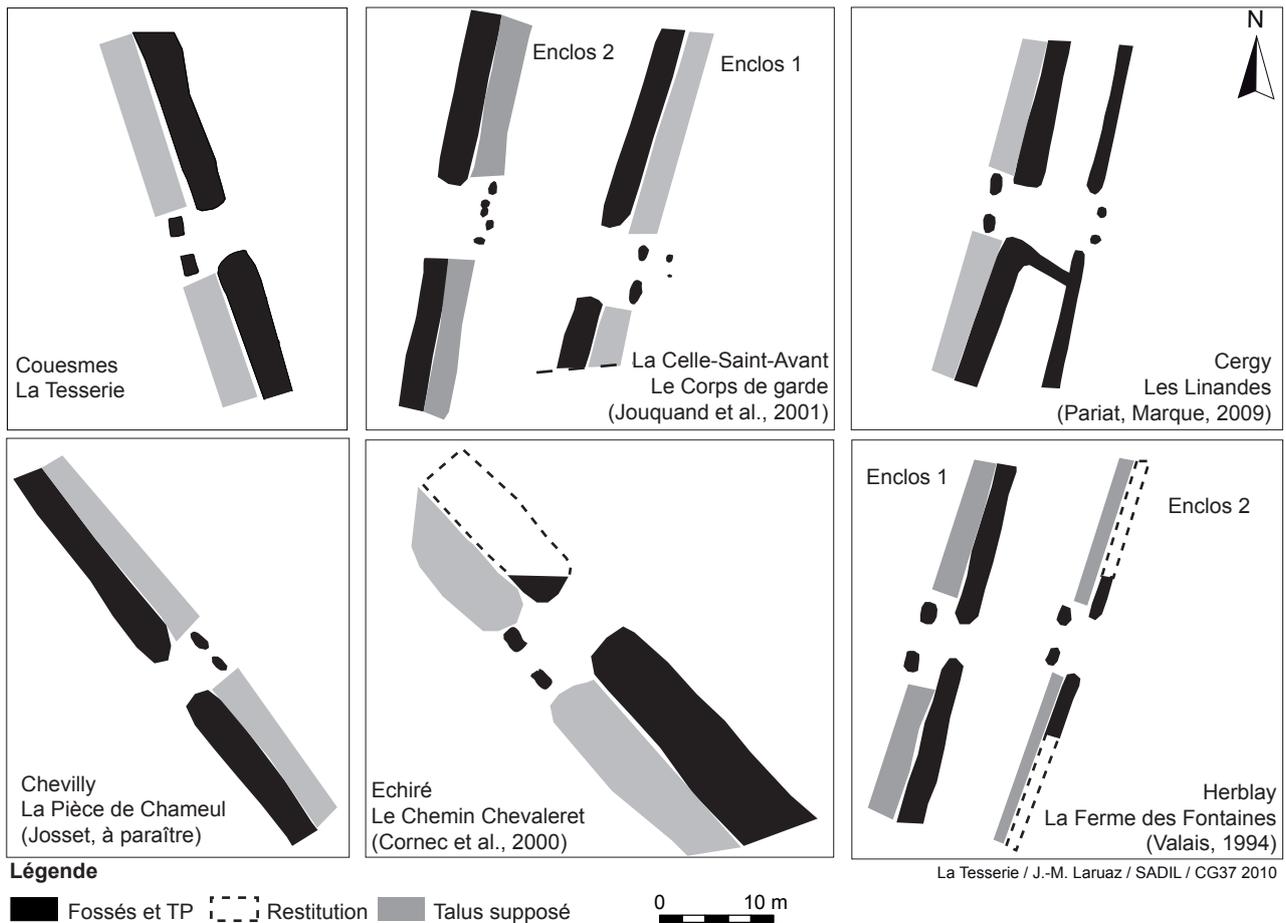


Fig. 122 : Comparaison de systèmes de porche d'entrée d'établissement ruraux gaulois.

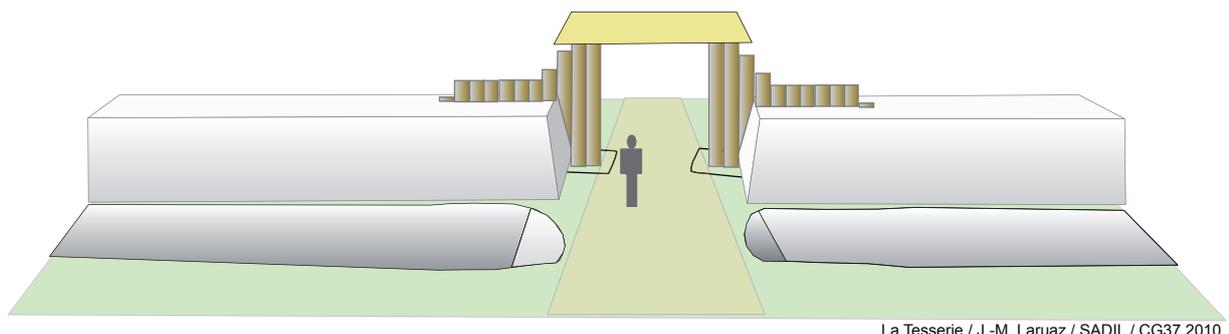


Fig. 123 : Proposition de restitution du porche d'entrée.

prétés comme de petits greniers aériens (Fig. 124). Ces plans peuvent néanmoins évoquer une multitude de petits aménagements utiles à la vie d'un établissement rural.

Hormis F14, daté de la phase 1, il est difficile d'attribuer ces bâtiments à une phase particulière par manque de données. Néanmoins, leur répartition est intéressante et nous apporte des informations à plusieurs titres. Le bâtiment G16, tout d'abord, est situé à l'intérieur de l'enclos, immédiatement derrière le porche d'entrée. Cette position, gênante en termes de circulation, pourrait peut-être indiquer que l'édification de G16 n'est pas contemporaine de l'enclos, du moins de son système d'accès. Les bâtiments D7 et D10 évoquent quant à eux, par leur proximité, une éventuelle spécialisation du secteur dans lequel ils sont situés.

#### – La catégorie 2.b

La catégorie 2.b, constituée du seul ensemble D12, correspond à un petit aménagement sur quatre poteaux, dont la fonction nous échappe. En regard de la nature des vestiges mis au jour dans le fossé F482, situé tout contre cette construction, celle-ci pourrait éventuellement être en relation avec une activité bouchère (cf. étude de la faune O. Cotté).

#### 5.1.3. La catégorie 3 : les bâtiments sur quatre poteaux porteurs

La catégorie 3, qui regroupe les bâtiments sur quatre poteaux porteurs, est celle pour laquelle l'analyse fonctionnelle est la plus compliquée. Plusieurs hypothèses sont en effet envisageables, et peu d'indices nous permettent de pencher plus favorablement dans un sens ou dans un autre. Néanmoins, la division de la catégorie par surfaces en trois groupes, qui s'avèrent très homogènes, permet d'atteindre une échelle d'analyse plus pertinente.

#### – La catégorie 3.a : les petits bâtiments sur quatre poteaux

Le premier groupe de la catégorie 3, nommé 3.a, contient les bâtiments C5 (16,5 m<sup>2</sup>), D11 (13,5 m<sup>2</sup>) et E13 (16 m<sup>2</sup>). Leurs dimensions et surfaces respectives sont très similaires. Étant données les faibles portées mises en jeu, il est possible de restituer

des constructions avec une toiture à deux croupes (Fig. 125). Du point de vue de la conservation, le bâtiment E13, dont les trous de poteau ont été creusés dans le calcaire, est le mieux conservé. Ce bâtiment apparaît relativement bien fondé.

La répartition des trois bâtiments concernés, hormis le fait qu'ils sont tous situés hors de l'enclos, ne semble pas apporter de renseignement particulier. Ils sont localisés seuls ou au sein de groupes de plusieurs bâtiments, et en divers endroits du site.

Concernant le mobilier associé à ces faits, nous avons précédemment signalé la présence de scories dans le comblement des poteaux de C5. La proximité du bâtiment D11 avec le fossé F482, qui a livré une majorité des vestiges liés aux pratiques agricoles est également notable.

Aucun de ces bâtiments ne possède d'élément chronologique permettant de l'attribuer spécifiquement à l'une de phases d'occupation. À défaut, on retiendra seulement l'idée que leur localisation paraît contrainte par l'existence de l'enclos.

D'après ces constats, il est tentant d'interpréter ces bâtiments comme de petites annexes liées aux activités de l'établissement. Éventuellement un atelier de forge pour C5, peut-être des remises ou de petits ateliers pour D11 et E13.

#### – La catégorie 3.b : les grands bâtiments sur quatre poteaux

Le deuxième groupe de la catégorie 3 est celui dont la restitution est la plus problématique. Le groupe 3.b en effet, contient des bâtiments, A1 (29 m<sup>2</sup>), B4 (29 m<sup>2</sup>) et D9 (29,5 m<sup>2</sup>), dont les dimensions, très comparables, permettent plusieurs hypothèses.

Dans tous les cas, il s'agit de bâtiments puissamment fondés. Les informations concernant A1 sont limitées puisque tous ses trous de poteau ont été recrusés. Les données concernant D9 sont elles aussi relativement faibles, car trois de ses trous de poteau sur quatre ont été creusés dans de l'argile. C'est donc B4 qui offre les meilleures observations sur la nature des fondations de ces bâtiments. Néanmoins, les négatifs des poteaux de ce bâtiment ont la particularité d'être tous inclinés vers l'intérieur de la structure. Il serait présomptueux de systématiser cette caractéristique aux autres, sauf peut-être pour A1, qui possède d'autres similitudes avec B4.

Les bâtiments A1 et B4 pourraient avoir été édifiés dans le cadre de l'aménagement initial du site en raison de leur position et de leur répartition symétrique.

L'édifice D9, quant à lui, a été édifié après l'incendie de D8. Si D8 est un témoin de l'occupation de la phase 2, alors rien n'empêche ces trois bâtiments d'être contemporains.

En l'absence d'indice supplémentaire, comme la présence de sablières basses ou de supports latéraux, et comme les portées de ces bâtiments ne dépassent pas 6,5 m, rien ne permet de supposer qu'ils puissent appartenir au groupe des bâtiments centrés à paroi porteuse, même si cette hypothèse n'est pas totalement exclue (voir *infra*, catégorie 3.c). Nous proposons donc de restituer ces bâtiments de la manière la plus simple qui soit, c'est-à-dire des constructions à entrants avec une couverture en pavillon. Cette dernière offre un maximum d'avantages techniques pour assurer la stabilité de l'ensemble (BUCHSENSCHUTZ, MORDANT 2005 : 57).

Si l'on se limite à la structure porteuse, ces plans sont très similaires à ceux placés dans le "Groupe 3" défini par P. Maguer sur le site des Natteries à Cholet (Maine-et-Loire), c'est-à-dire des bâtiments rectangulaires à quatre poteaux dont la surface est comprise entre 12 et 30 m<sup>2</sup> (MAGUER 2000 : 75-77). Ce type de plan, très basique, peut correspondre selon le même auteur "dans certains cas à des bâtiments d'habitation" (MAGUER 2000 : 74). A1 et B4, par leur position singulière au sein de l'enclos, semblent dotés d'un caractère particulier qui pourrait confirmer cette fonction. Rien ne permet en revanche d'affirmer cette hypothèse pour D9, qui pourrait avoir un autre usage.

#### – La catégorie 3.c : les bâtiments centrés à paroi porteuse

Concernant le troisième groupe de la catégorie 3 (3.c), il comprend les bâtiments C6 et D8, que l'on peut assez vraisemblablement attribuer au type des bâtiments à plan centré et parois rejetées, en raison de leurs dimensions et de la puissance de leurs éléments porteurs centraux. Nous n'avons pas découvert les indices de la présence d'une sablière basse, qui permettraient de restituer l'emprise exacte de ces bâtiments. En revanche la configuration des poteaux relatifs au bâtiment C6 permet de restituer la présence de deux accès latéraux.

Le type des bâtiments à paroi porteuse est désormais reconnu dans toute la Gaule septentrionale, aussi bien en Lorraine, en Bretagne, en Vendée que dans le Massif central (Fig. 126). Il s'agit donc d'un type architectural homogène, caractéristique de fin de la période gauloise (BRÉNON *et al.* 2003 ; LAURELUT, TEGEL, VAN MOERKERKE 2004). Loca-

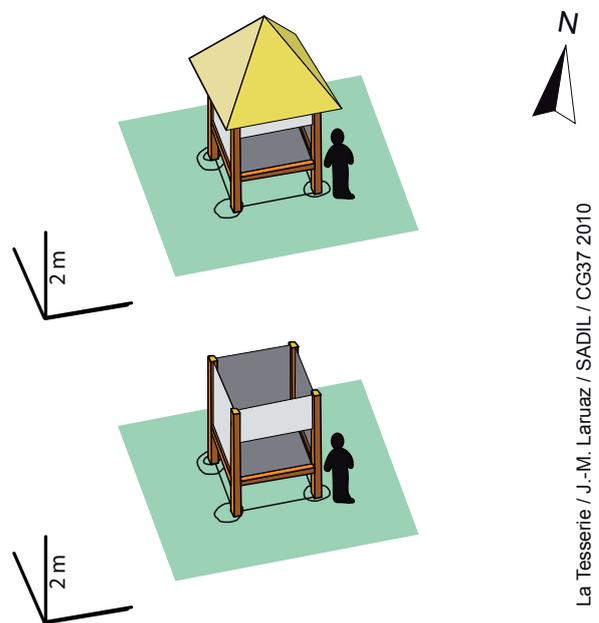


Fig. 124 : Proposition de restitution des constructions du groupe 2.a (d'après D10).

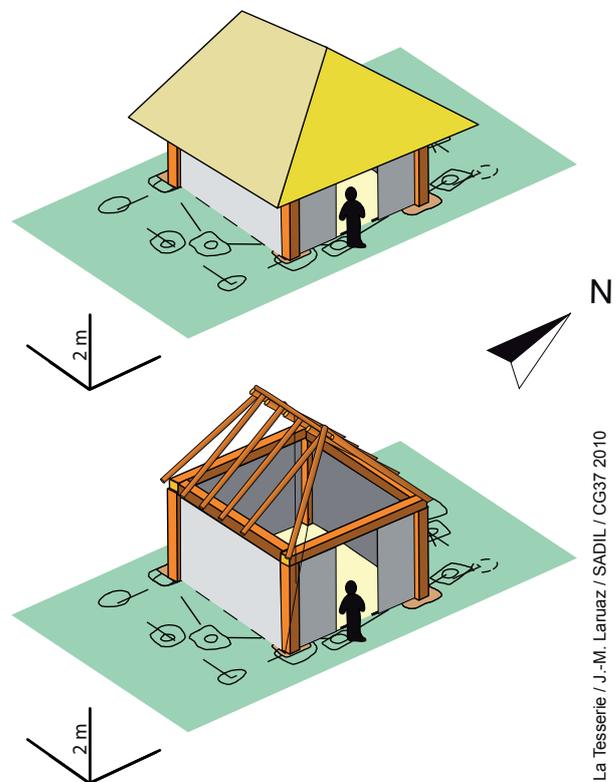


Fig. 125 : Proposition de restitution des constructions des groupes 3.a et 3.b (d'après le bâtiment A1).

lement, ce type d'architecture n'a été identifié que récemment grâce à des indices caractéristiques. Le plus flagrant de ceux-ci est la présence d'une tranchée de sablière basse autour de l'un des bâtiments de l'établissement des Allets, à Épeigné-les-Bois (COUDERC *et al.* 2006). La présence d'un porche d'entrée au Pavillon à Neuville-en-Brenne permet également cette hypothèse (COUVIN 2007). G. Robert a proposé de voir, sur la base de leurs dimensions, des constructions de ce type au Tertreau à Notre-Dame-d'Oé (FOUILLET 2007) et aux Billettes à Esvres-sur-Indre (FOUILLET *et al.* 2006). Pour finir, en relisant la documentation locale, on peut également proposer une interprétation similaire pour deux bâtiments du Corps de Garde à la Celle-Saint-Avant (JOUQUAND *et al.* 2001).

À la vue de ces éléments, l'hypothèse d'interpréter le plan du bâtiment C6 comme celui d'une construction à paroi porteuse nous paraît crédible. Bien que les arguments pour D8 soit plus minces, cette hypothèse nous paraît également valable en raison de la puissance des fondations et surtout de la largeur des négatifs (0,50 m). Dans ces conditions, il faut tout de même noter que les dimensions de C6 sont parmi les plus grandes actuellement connues au travers du corpus dont nous disposons. Il faut bien sûr émettre quelques réserves, dans la mesure où la restitution des parties manquantes est hypothétique. Néanmoins, il s'agit localement, d'après les données factuelles, du bâtiment de ce type qui possède le plus grand module porteur. À plus large échelle, ce bâtiment est également de dimensions supérieures à celles des édifices reconnus sur les établissements aristocratiques des Natteries à Cholet (MAGUER 2005) ou des Genêts à Fontenay-le-Comte (NILLESE 2003).

Concernant les dimensions, rien ne permet en effet d'affirmer que la paroi est décalée de la même distance sur tout le pourtour du bâtiment. Sur le site des Gaudines à Mer (Loir-et-Cher), le bâtiment 1 présente une structure porteuse carrée de dimensions voisines de celle des Natteries, mais possède une seule entrée (TRÉBUCHET 2009 : 159, fig. 3). Dans ce cas, les fouilleurs ont proposé que la paroi soit plus proche du module porteur sur les côtés où il n'y a pas de porche (TRÉBUCHET 2009 : 160). La surface couverte est ainsi réduite de plus de la moitié (58 m<sup>2</sup> au lieu de 132 m<sup>2</sup>). De même, il est envisageable que les parois nord et sud du bâtiment C6 à Couesmes soient, sinon placées au niveau des poteaux porteurs, peut-être au moins rapprochées de ce derniers. Cela pourrait réduire la surface couverte de 50 m<sup>2</sup> au plus. Le module porteur, avec 61 m<sup>2</sup>, reste malgré tout très important.

On peut envisager au moins deux systèmes de couverture, à l'image de ce qui été proposé notamment par P. Maguer au sujet du bâtiment des Natteries (MAGUER 2005 : 336). Dans le cadre de la première proposition, on envisage la présence d'un étage, soutenu par les quatre poteaux centraux (Fig. 127). Les nefs latérales, dans ce contexte, sont couvertes par une toiture qui prend appui sur les parois porteuses et contre l'élévation de l'étage. Néanmoins, les sections des poteaux de C6 sont moins importantes que celles enregistrées aux Natteries (entre 0,52 m et 0,72 m : MAGUER 2000 : 91) et l'éloignement entre les poteaux (jusqu'à 9,10 m) pose la question de la portée des sablières hautes. En somme, il faut probablement conclure que la deuxième proposition est plus adaptée à la restitution du bâtiment C6. Cette dernière correspond à un toit en pavillon, qui permet une meilleure répartition des charges (Fig. 127). D8 en revanche, par ses dimensions et la puissance de ses fondations pourrait être concerné par la première proposition, en admettant qu'il s'agisse effectivement d'un bâtiment à paroi porteuse.

La question de la fonction des bâtiments à paroi porteuse n'est pas clairement résolue. Nombre de possibilités ont été proposées : "*usage domestique et/ou artisanal, résidence aristocratique, lieu de stockage, hangar, remise, lieu de culte, lieu de réunion*" (DUFFRESSIGNE-TICKONOFF, TICKONOFF 2005 : 145). Dans le cas des Gaudines sur la commune de Mer (45), des analyses de sol ont démontré la présence d'une quantité de phosphore inorganique douze fois plus importante dans le comblement supérieur des trous de poteau que dans le sol géologique<sup>8</sup>. Ces résultats ont amené à interpréter le bâtiment comme une étable (Trébuchet 2009 : 160).

Aux Natteries ou au Camp de Saint-Symphorien à Paule, qualifiés de résidences aristocratiques, la position excentrée du bâtiment à proximité de l'entrée permet, entre autre, de proposer de les interpréter comme des étables (MAGUER, LUSSON 2009 : 435). Il pourrait même s'agir d'écuries, étant donné le statut des habitants. Cette situation topographique est tout à fait comparable celle du bâtiment C6.

En conclusion, bien que l'essentiel du mobilier mis au jour au cours de la fouille proviennent des environs immédiats de ce bâtiment, les comparaisons archéologiques nous incitent à penser que cet édifice n'a pas l'usage d'une habitation. De plus, la découverte de deux faux dans le fossé F601, qui témoignent de la pratique de la fenaison, indique

8. Étude de M. Liard (Inrap, CIF).

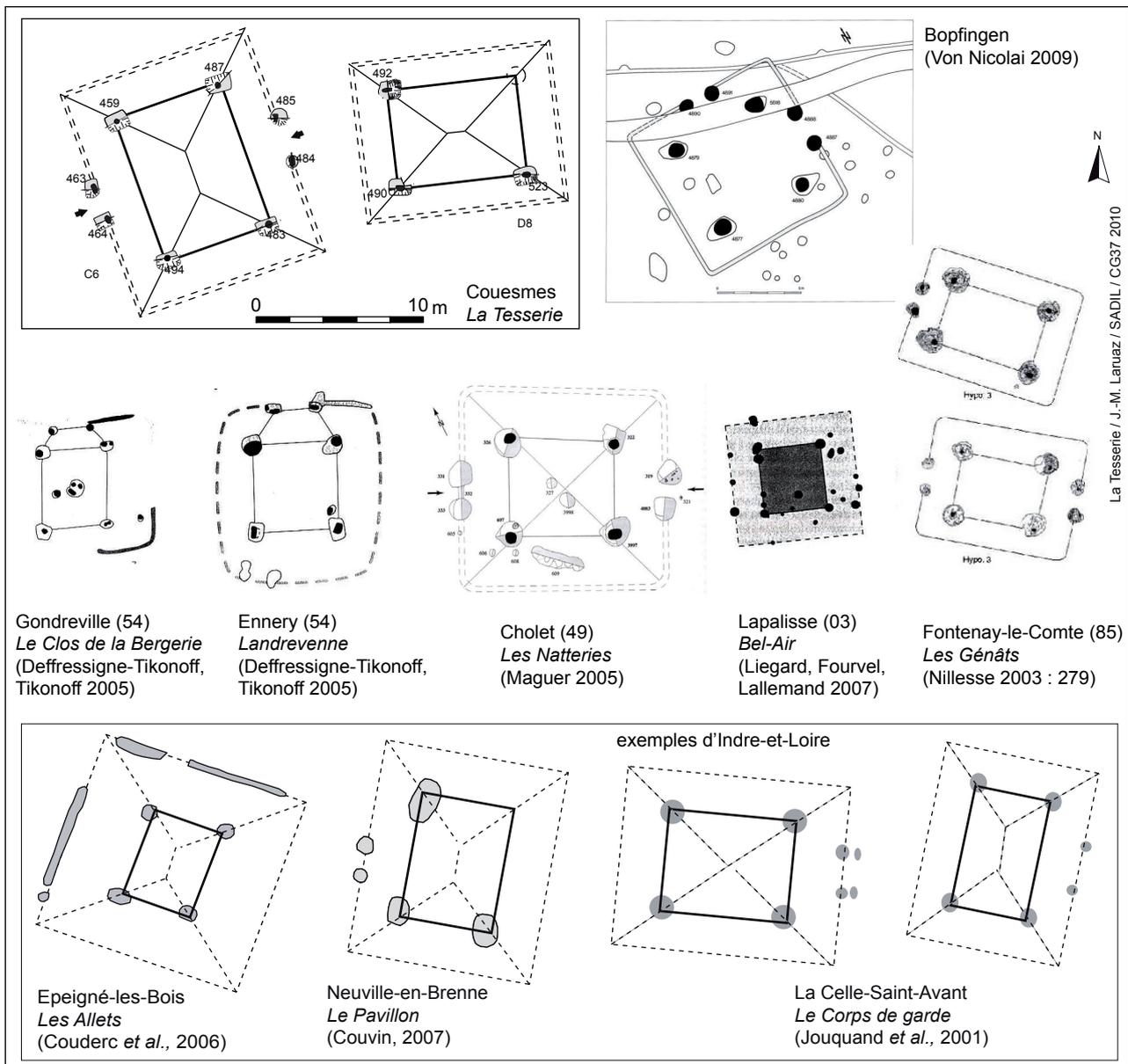


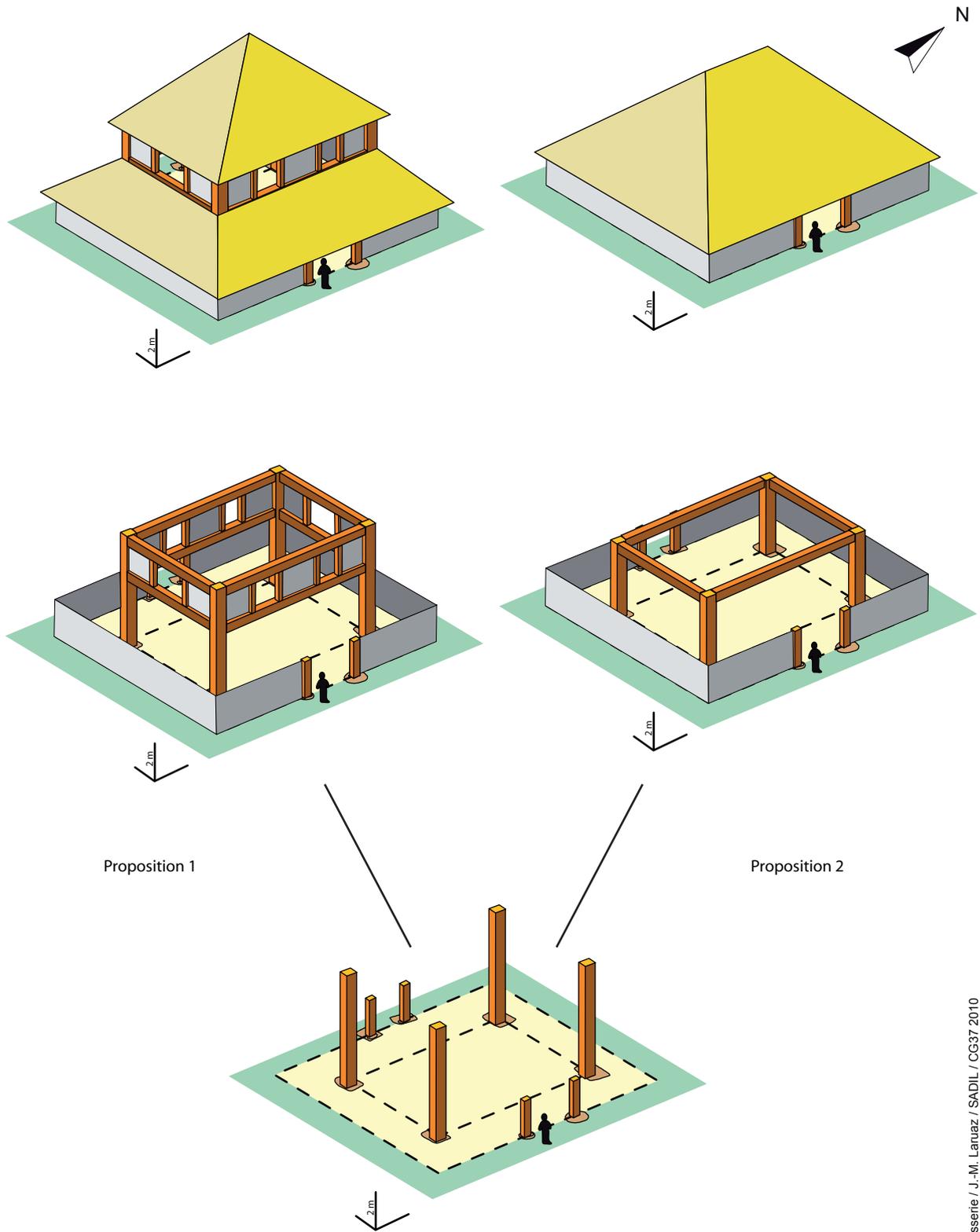
Fig. 126 : Comparaison de quelques plans de bâtiments dits à parois porteuses de Gaule septentrionale et d'Allemagne.

la stabulation prolongée des animaux. La présence d'une étable paraît donc hautement probable et la morphologie de C6 est celle qui se prête le plus à cette fonction. Les comparaisons ethnographiques modernes permettent également d'émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'un lieu aux fonctions variées : lieu de stockage des fourrages et des équipements volumineux (chariots), cadre de certaines activités agricoles, etc. Dans ce contexte, la proximité de cette éventuelle étable avec le puits F465 est notable,

puisque la présence des animaux nécessite qu'ils soient abreuvés.

#### 5.1.4. La catégorie 4 : les bâtiments de plan complexe

Les bâtiments A2 et A3, qui constituent la catégorie 4, se succèdent chronologiquement et possèdent vraisemblablement des fonctions similaires. Le bâtiment A3 a été construit sur l'emplacement de A2,



Proposition 1

Proposition 2

Fig. 127 : Proposition de restitution des constructions du groupe 3.c (d'après le bâtiment C6).

qui avait lui-même été bâti sur les ruines de A1. Cet emplacement est donc privilégié au sein de l'enclos.

Dans la mesure où nous ne disposons pas de donnée chronologique précise sur les périodes de construction et de destruction successives de ces bâtiments, toute remarque à ce sujet doit être entourée de grandes précautions. Quelques éléments paraissent pourtant notables. D'une part A1 et B4, peut-être édifiés ensemble aux origines de l'établissement, possèdent les mêmes dimensions et la même surface (29 m<sup>2</sup>). D'autre part, ils ont tous deux été détruits lors d'un incendie. Rien ne permet d'établir la contemporanéité de ces événements. Pourtant il est notable que seul A1 ait été reconstruit, et qui plus est, dans une version près de deux fois plus grande (54 m<sup>2</sup>), soit équivalente à la capacité de A1 et B4 réunis.

Les dimensions des bâtiments A2 et A3 permettent d'envisager leur usage domestique, éventuellement dans la lignée de l'usage qui était fait des bâtiments A1 et B4. Il est donc très probable que l'enclos, dont ils sont les seuls occupants (exception faite de G16), a eu essentiellement une vocation résidentielle.

Il n'existe pas d'exemple de comparaison local pour ces constructions. La complexité des plans traduit une connaissance particulière de l'usage du bois d'œuvre et des techniques d'assemblages. À ce sujet, il est notable que seuls les trous de poteau des bâtiments A2 et A3 ont livré des clous, dont un de charpente (cf. étude d'E. Roux). Ceci pourrait traduire un mode de construction différent de celui mis en œuvre sur les autres édifices de l'établissement. Il pourrait tout aussi bien s'agir d'un simple problème de conservation différentiel.

Étant donnée l'originalité de ces plans, c'est avec grande prudence que nous proposons une restitution de ces édifices. Nous avons déjà souligné que les paires de poteaux situés aux extrémités de chacun des bâtiments sont séparés par des distances qui paraissent trop importantes pour qu'il s'agisse de poteaux faitiers. Il semblerait que la charpente soit maintenue selon une technique identique dans les bâtiments A2 et A3. La forme hexagonale des deux plans évoque une technique de construction des poteaux engagés dans les parois, et cette dernière est plutôt adaptée aux plans ovalisés ou circulaires (BUCHSENSCHUTZ, MORDANT 2005 : 56). Cette méthode permet de répartir uniformément la pression de la charpente.

La présence de quatre petits poteaux corniers aux angles du bâtiment A2 est la seule différence de conception que nous ayons pu mettre en évi-

dence entre les deux états. Nous avons choisi de tenir compte de cette différence dans les propositions de restitution des bâtiments, étant donnée la relative bonne conservation des faits dans ce secteur et la rigueur de conception que nous avons constatée par ailleurs (Fig. 128). Ces quatre petits poteaux corniers ont pu avoir pour vocation de supporter la toiture aux angles de la construction afin d'obtenir la surface d'occupation maximale offerte par la configuration des poteaux porteurs. Si c'est bien le cas, il est intéressant de noter que dans la dernière version de l'édifice (A3), les bâtisseurs sont revenus à plus de simplicité, peut-être pour assurer une meilleure stabilité à l'ensemble. D'après notre restitution, l'édifice est légèrement plus petit dans son troisième état (A3). Avec 45 m<sup>2</sup>, il conserve tout de même une capacité d'accueil comparable au deuxième état. Dans l'hypothèse réaliste où il s'agirait d'une maison circulaire, sa capacité serait de 50 m<sup>2</sup> (Fig. 129).

#### 5.1.5. Synthèse sur les bâtiments

Sans tenir compte du fait que le corpus de bâtiments mis au jour sur le site de La Tesserie est numériquement assez important (on en compte habituellement moins d'une dizaine), leur typologie fait apparaître une variété communément rencontrée sur d'autres sites contemporains. Celle-ci témoigne des diverses fonctions qui leurs sont attribuées, et par voie de conséquence de la multitude des activités qui pouvaient être menées dans de tels lieux.

À Couesmes, on sera tout de même étonné de la très grande homogénéité des bâtiments au sein d'une même catégorie. Il est parfois tentant d'attribuer une fonction particulière à chacun des types, d'autant que des arguments supplémentaires viennent parfois étayer ces hypothèses. Concernant les petites constructions sur quatre poteaux, elles posent des problèmes d'interprétation qui vont bien au-delà de l'étude du site de La Tesserie, et, faute d'éléments innovants nous retiendrons l'hypothèse de greniers aériens. Les grands bâtiments sur quatre poteaux quant à eux peuvent, semble-t-il, être répartis en annexes, habitats et étables, selon au moins un critère de taille : 15/20 m<sup>2</sup> pour les premiers, 30/50 m<sup>2</sup> pour les seconds et 100/150 m<sup>2</sup> pour les derniers.

Sur la base de ces constats, l'organisation des bâtiments au sein de l'établissement, associée à l'étude de la répartition du mobilier découvert lors de la fouille, peuvent nous permettre de proposer des pistes de réflexion sur l'organisation spatiale et fonctionnelle de cet établissement.

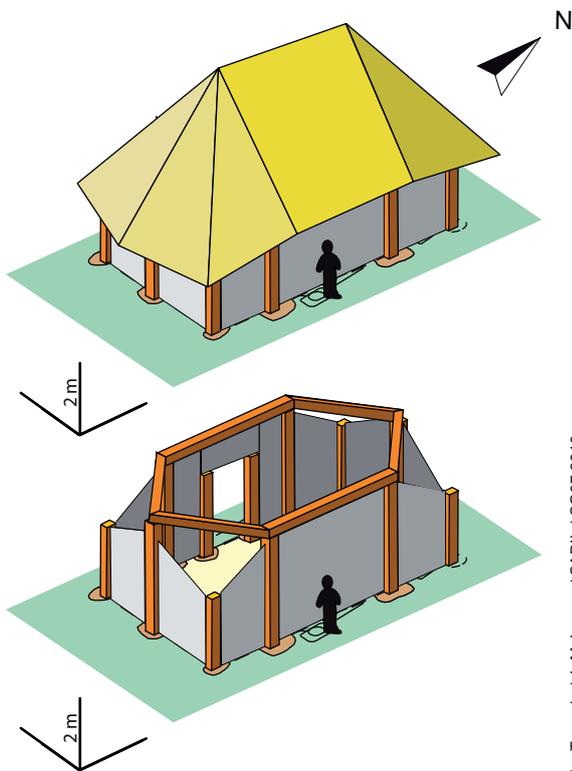


Fig. 128 : Proposition de restitution du bâtiment A2.

La Tesserie / J.-M. Lanuaz / SADIL / CG37 2010

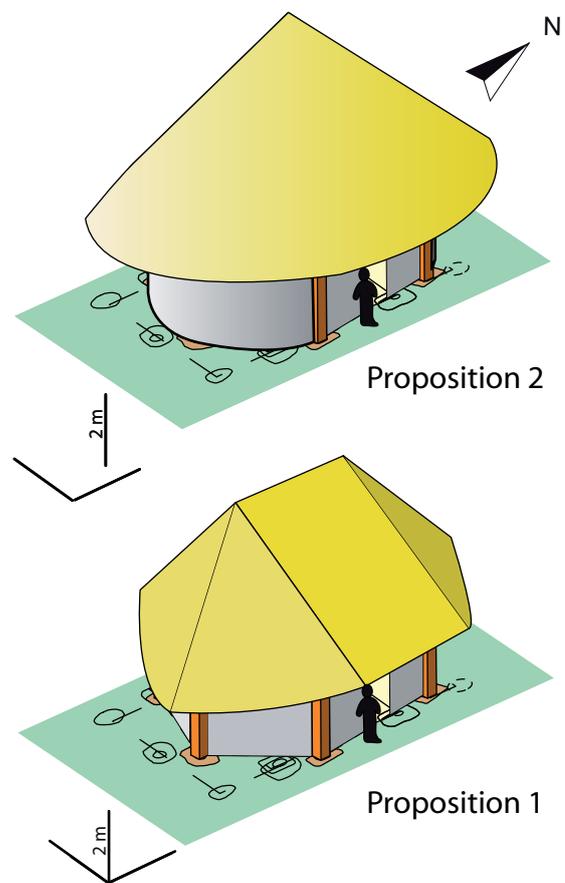


Fig. 129 : Proposition de restitution du bâtiment A3.

La Tesserie / J.-M. Lanuaz / SADIL / CG37 2010

## 5.2. Évolution et caractérisation de l'occupation

### 5.2.1. Le phasage du site

Les quatre phases définies par l'étude du mobilier céramique, ainsi que les éléments de chronologie relative observés durant la fouille, permettent de restituer les grandes étapes de cette occupation.

La phase 1, tout d'abord, a essentiellement été perçue au travers du mobilier du bâtiment F14. Elle pourrait correspondre à une première occupation, datée de La Tène B2-C1 et localisée dans la partie méridionale du site. Il s'agit visiblement d'une occupation ouverte. Néanmoins, pourquoi ne pas envisager que les fosses oblongues, dont nous ne percevons pas réellement l'usage, puisse être les témoins d'un système de clôture léger ? Il est également nécessaire d'envisager de rattacher l'utilisation des silos F584 et F585 à cette période. En effet, les nombreuses fouilles menées sur les sites ruraux de la période de La Tène en France septentrionale ont permis de mettre en évidence la dimi-

nution de la fréquence des silos à partir de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au profit des greniers (MALRAIN, MATTERNE, MÉNIEL 2006 : 60). Une structure en tout point comparable à F585 a été découverte sur le site des Fossés Blancs à Bléré (Indre-et-Loire) (LUSSON *et al.* 2006a : 23). Elle est datée de la phase d'occupation comprise entre le Hallstatt B

et La Tène C (VII<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.). L'occupation de la première phase de La Tesserie pourrait s'étendre au delà vers le sud, en témoignent les indices protohistoriques découverts au sud-est de l'emprise de la fouille sur le tracé de la déviation de Château-Vallière lors du diagnostic (QUILLIEC, GAULTIER, LAURENS-BERGE 2008 : 26).

La phase 2 ensuite, datée de La Tène C2, correspond à une forme d'occupation que l'on peut difficilement qualifier. Elle paraît être circonscrite à la branche F482 et à quelques indices localisés à proximité. Les éléments pour attribuer les bâtiments de ce secteur à l'une ou l'autre des phases sont ténus. On peut éventuellement proposer d'attribuer le grand bâtiment D8 à cette étape, et sa reconstruction à la phase suivante. Le premier comblement du puits, qui se distingue à la fois par la taphonomie de la faune et par le mobilier céramique, est également daté de cette période. Sa position, en retrait des autres indices de cette phase, pose la question de savoir si le grand bâtiment C6 ne pourrait pas également en être contemporain ? On verra ultérieurement que cela pose d'autres questions. Quoi qu'il en soit, dans l'état dans lequel nous percevons cette phase, l'occupation présente un aspect inachevé. S'agit-il d'un projet avorté ?

Concernant la phase 3, les données sont plus nombreuses, et illustrent la mise en place de l'enclos et d'une série de bâtiments qui fonctionnent concomitamment. La chronologie relative met clairement en évidence que le dernier creusement du fossé de l'enclos est postérieur au comblement de F482, ce qui corrobore les données céramiques. Cette phase est datée entre La Tène D1a, période à laquelle on observe les premiers rejets de mobilier dans les fossés, et La Tène D2a, d'après quelques formes plus récentes observées ponctuellement. Le comblement rapide du puits dès la phase 3a pose la question de la viabilité de l'occupation dans les années qui suivirent ? Le remontage entre des tessons de la phase 3b issus d'un négatif de poteau du bâtiment A3 et du milieu du comblement du fossé F600, offre un *terminus post quem* à l'occupation principale de l'établissement.

La phase 4, pour finir, illustre les dernières heures de la fréquentation de ces lieux entre La Tène D2b et le règne de Tibère. Rien ne permet d'envisager une présence permanente à cet endroit, étant donné l'indigence du mobilier. Les fossés devaient être à peine perceptibles, puisque le mobilier se concentre dans les 0,20 derniers mètres de leur comblement. Compte tenu de la localisation

du petit bâtiment G16, dans l'axe de l'entrée, directement en retrait du porche G15, on peut supposer qu'il n'était pas contemporain de l'enclos quadrangulaire et donc de l'occupation principale du site. Il illustre alors peut-être cette dernière phase ?

### 5.2.2. Une programmation architecturale ?

Plusieurs indices nous permettent de supposer que la conception de l'enclos de la phase 3, au-delà de la plus basique planification, a fait l'objet d'un véritable programme architectural. Après avoir identifié les éléments qui définissent ce programme, nous déterminerons quelles sont les comparaisons les plus pertinentes, afin de définir l'originalité de ce plan.

Pourquoi et dans quelle mesure peut-on parler de programme architectural pour le site de La Tesserie ? Les habitats ruraux créés entre le III<sup>e</sup> s. av. J.-C. et l'indépendance ont tous fait l'objet d'une réflexion préalable à leur construction (MAGUER, LUSSON 2009 : 447). Ceci est évidemment lié à la systématisation de l'enclos, qui implique une conception préalable. Celle-ci n'est pourtant pas synonyme d'organisation, encore moins d'ordonnance symétrique.

Les exemples d'organisation complexe sur des établissements ruraux de La Tène finale sont plutôt rares, et se divisent en deux groupes. Il y a tout d'abord les sites avec une organisation symétrique, dont le bâtiment principal est situé dans l'axe de l'entrée, comme à La Corbinière à Beaucozudé (MAGUER 2005a ; MAGUER, LUSSON 2009 : 449). Ensuite il y a les établissements organisés autour d'un espace vierge. Ceux-ci se caractérisent par la présence de nombreux bâtiments localisés dans des espaces cloisonnés par des palissades, eux-mêmes organisés autour d'une cour, comme sur le site de La Bleure à Cholet (SANDOZ 2000 ; MAGUER, LUSSON 2009 : 449). Cette distinction pourrait être significative et refléter la présence d'habitats individuels dans le premier cas (fermes) et collectifs dans le second (hameaux).

D'après cette typologie, le site de La Tesserie s'apparente clairement à ceux du premier groupe. D'un point de vue strictement formel, le site du Chemin-Chevaleret à Échiré offre les caractéristiques les plus proches de La Tesserie (CORNEC 2000 ; MAGUER, LUSSON 2009 : 450), bien que le premier soit d'un "standing" supérieur. Tous deux se caractérisent par l'association d'un enclos quadrangulaire avec de larges fossés et d'un porche d'entrée monumental.

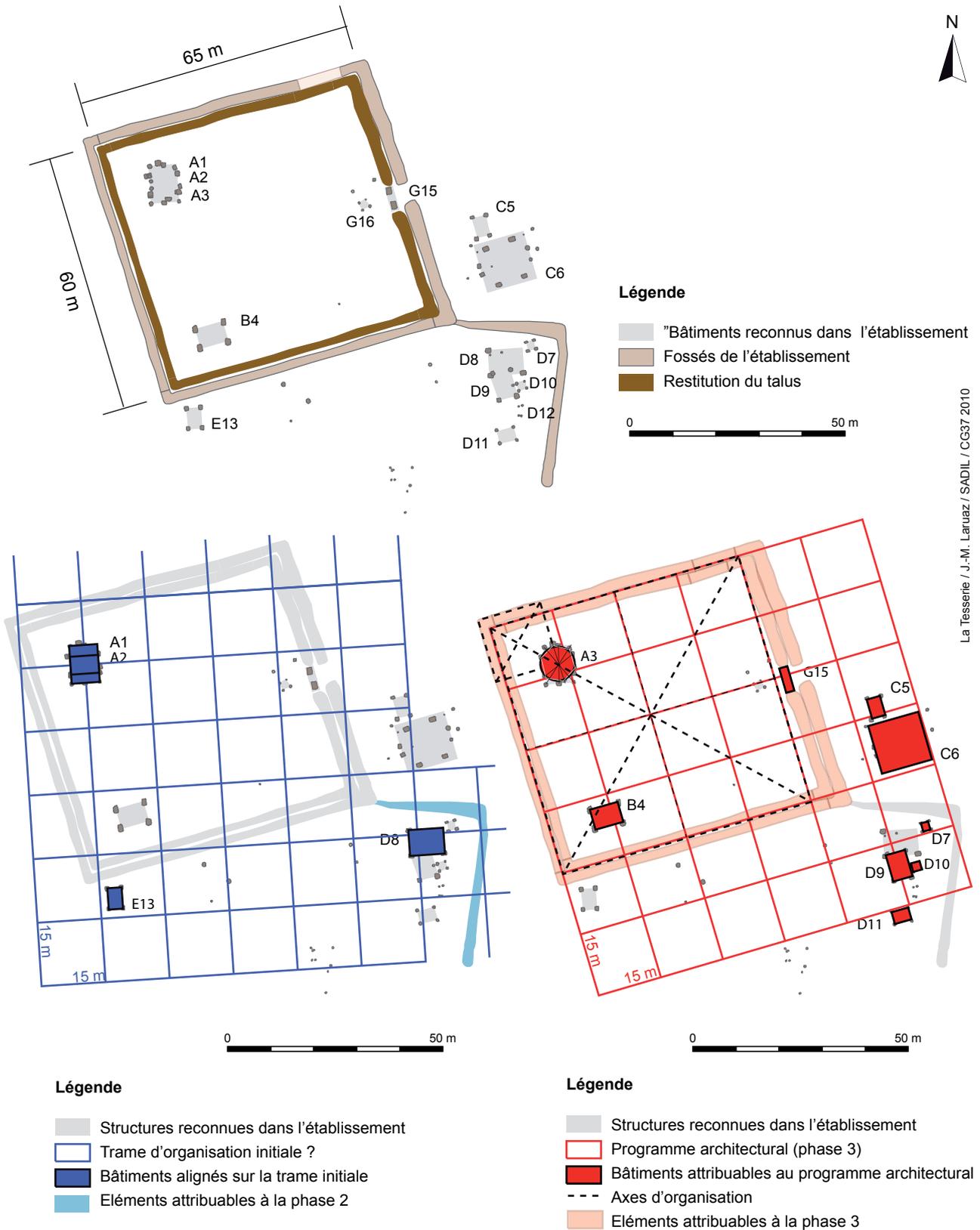


Fig. 130 : Mise en évidence de la planification du site de La Tesserie.

Mais leur principal point commun est la conception d'un projet intégrant une dimension symétrique prédominante.

Les éléments qui caractérisent l'organisation symétrique de La Tesserie sont les suivants :

- un enclos parfaitement carré dont les fossés sont strictement rectilignes ;
- une entrée unique localisée au centre de la portion est, qui possède les dimensions de fossés les plus importantes ;
- deux groupes de bâtiments A et B, disposés symétriquement au fond de l'enclos (angles nord-ouest et sud-ouest) et dans l'axe de l'entrée;
- La perspective offerte par ces aménagements est mise en valeur par un porche peu commun, qui accroît l'effet monumental de l'ensemble.

Il est, par conséquent, possible de parler d'un programme architectural ostentatoire.

En étudiant de plus près l'orientation des bâtiments, il semble également possible de proposer une chronologie relative dans l'aménagement du site (Fig. 130). Les bâtiments A3, B4, C6 et D9 ont la même orientation que l'enclos, soit nord-nord-ouest/sud-sud-est. Les bâtiments A1, A2, D8 et E13, en revanche, possèdent une orientation quasiment nord/sud.

En admettant que l'orientation identique de bâtiments peut constituer un indice de leur contemporanéité et dans la mesure où D9 est postérieur à D8 (par recoupement), il est dès lors possible d'envisager que l'occupation se soit limitée dans un premier temps aux bâtiments A1, A2, D8 et E13. La branche F482 pourrait éventuellement être le témoin d'un projet de fossé interrompu contemporain de cette phase, mais rien ne permet de lier ces éléments ensemble, ni d'affirmer que F482 correspond à des travaux inachevés.

Il faut souligner que les bâtiments A1 et A2, par leur succession, témoignent de la durée relative de cette phase. On notera également qu'A2 possède une surface double de celle d'A1 et que, pourtant, leurs centres respectifs sont identiques.

L'orientation privilégiée des bâtiments de cette première phase permet de supposer qu'ils s'inscrivaient dans une trame de parcelles, dans un espace *a priori* ouvert.

Dans un second temps, l'aménagement d'un enclos a été programmé selon des modalités très strictes et, semble-t-il, en respectant l'occupation antérieure. Le bâtiment A3, qui pourrait être une maison circulaire, est édifié sur les ruines d'A2. Le centre de cette construction, resté inchangé depuis l'état A1 pourrait être le point central de la concep-

tion de cette seconde phase. Depuis ce point en effet, il est possible de mettre en évidence le processus de construction de l'enclos.

En traçant un triangle équilatéral de 15 m de côté, en partant du centre de ce bâtiment, on obtient l'angle nord-est de l'enclos quadrangulaire, qui est tout à la fois le plus droit et le plus régulier des quatre angles de l'enclos. Il est donc très vraisemblable qu'il ait été le premier tracé. Le dernier à avoir été mis en place serait logiquement celui qui lui est opposé et qui est effectivement le plus irrégulier des quatre. L'enclos lui-même découlerait alors de la mise en place d'un réseau modulaire de 15 m de côté. Le fossé délimite ainsi un espace correspondant à 16 modules, soit un carré de 60 m de côté (environ 200 pieds). L'entrée (fossé F601 et F451) est légèrement projetée en avant, ce qui permet d'accroître la monumentalité de cette dernière. Si l'on développe ce réseau modulaire en dehors de l'enclos, il est notable que le grand bâtiment C6, parfaitement orienté selon cette trame, s'inscrit entièrement dans un module.

Ces informations permettent d'appréhender une partie des étapes de la conception et de la réalisation d'un établissement rural gaulois. Les raisons du changement d'orientation de la trame d'organisation, d'après un pivotement d'environ 12°, restent en revanche inconnues.

### 5.2.3. Les activités

La répartition des différents types de mobilier, l'étude fonctionnelle des bâtiments et la localisation de certains faits (puits, structures de stockage) permettent de proposer une restitution de l'organisation spatiale du site de La Tesserie à la phase 3. En l'occurrence, différents secteurs aux fonctions distinctes émergent de cette étude (Fig. 131).

#### – Les activités agricoles

Il est difficile de démêler les indices archéologiques situés dans l'espace délimité par la branche du fossé F482. Certains s'apparentent à la phase 2, d'après le mobilier céramique, d'autres à la phase 3 d'après les orientations. Quoi qu'il en soit la vocation agricole, du moins laborieuse, de ces aménagements est vraisemblable. Ce constat est basé sur la répartition de structures significatives (bâtiments) et de rejets de mobilier conséquents (cf. étude de la céramique

et de la faune). Il ne tient pas compte en revanche des découvertes d'objets isolés (tels que les outils).

La zone circonscrite par le fossé F482 est densément occupée par des bâtiments que l'on peut qualifier d'annexes (D11) et de greniers (D7 et D10). Il existe un autre bâtiment, de grandes dimensions et reconstruit sur place après un incendie, mais dont la fonction reste indéterminée (D8 puis D9). Ce grand bâtiment correspond peut-être à un habitat durant la phase 2 ? D12 pourrait hypothétiquement être une structure liée à une activité bouchère.

Le fossé, qui était ouvert sur cette zone (le talus étant selon nous situé de l'autre côté), a manifestement servi de dépotoir aux activités réalisées dans ce secteur. Les vases de stockage, ou du moins de facture grossière, sont majoritairement représentés ici. La faune est également présente en quantité largement plus importante qu'ailleurs. Elle présente de surcroît un profil singulier (abondance des pièces non consommables), caractéristique d'une activité bouchère. La vaisselle et les amphores sont absentes ou presque de cette portion.

#### – *Les activités secondaires*

Devant l'entrée de l'enclos, la proximité des deux bâtiments C5 et C6, ainsi que celle du puits F465, donnent un relief particulier aux découvertes effectuées dans ce secteur. On notera que cette zone, située à l'est du fossé F451 et au nord de F482, concentre des indices d'activités que l'on peut qualifier principalement d'artisanales. Néanmoins, les éléments qui caractérisent ces activités sont représentés dans des proportions relativement faibles. Ils attestent probablement de pratiques répondant aux besoins domestiques voire à ceux de l'exploitation agricole (réfection des équipements, production d'objets en matière organique, stockage, ...). Ces activités sont donc qualifiées de secondaires, dans le sens où elles ne caractérisent pas l'activité principale de l'établissement.

La concentration des indices liés à la présence d'une forge dans ce secteur est manifeste (cf. étude de F. Sarreste). Ils sont représentés par des scories, dont des culots de forge, des battitures, ainsi qu'un tas à emboutir, utile pour la réfection des outils agricoles, par exemple. Si les battitures proviennent du bâtiment C5, le tas à emboutir provient lui du bâtiment C6. On notera également la concentration relative des indices relatifs au tissage comme les pesons ainsi que la présence d'un élément de mouture.

Nous avons précédemment évoqué l'hypothèse que le grand bâtiment C6 pouvait être lié à la stabula-

tion des animaux et au stockage des équipements volumineux (chariots, fourrages). Cette hypothèse est également étayée par la position de l'édifice. La présence du puits dans ce secteur, proche des animaux et de la forge, paraît donc logique.

Ces éléments nous conduisent à exclure l'hypothèse que ce grand bâtiment puisse constituer l'habitat de cet établissement.

#### – *Une partie domestique ?*

Malgré la rareté du mobilier découvert, l'enclos pourrait être le cadre des activités domestiques. La taille des bâtiments, le soin accordé aux architectures et la volonté manifeste de maintenir le statut de ces édifices (reconstructions successives au même endroit et améliorations éventuelles), permettent de supposer que les ensembles de bâtiments A et B correspondent aux habitations de cet établissement.

Par ailleurs, les fossés de l'enclos ont livré un mobilier relativement indigent en céramique et faune, hormis au niveau de l'entrée. On notera pourtant la quantité statistiquement importante de vaisselle et d'amphore.

L'absence relative de déchets de consommation dans les fossés peut être mise sur le compte de deux explications. Soit l'enclos est bien entretenu et tous les déchets sont relégués à l'extérieur (en partie au niveau de l'entrée). Soit le talus est trop haut (peut-être même palissadé ?), ce qui implique que l'on doive évacuer ces déchets en sortant de l'enclos. Dans les deux cas, il faut certainement considérer que l'abondant mobilier, découvert dans F451 et dans le puits, caractérise peut-être aussi bien les activités de la zone située devant l'entrée que celles de l'enclos lui-même.

Le vaste espace qui nous apparaît comme vierge, situé entre le porche et les ensembles A et B, pouvait peut-être être occupé par des plantations (potager, ornements ?) ou utilisé pour d'autres activités (artisanales ou autres), n'ayant pas laissé de traces. Malheureusement, nous ne disposons pas suffisamment d'éléments pour dépasser le cadre de la supposition.

#### – *L'organisation spatiale*

En somme, la partition des activités nous paraît assez marquée. Une première partie, résidentielle, à l'intérieur de l'enclos, possède un caractère ostentatoire manifeste. Une deuxième partie, située à l'extérieur de l'enclos, mais proche de l'entrée, paraît

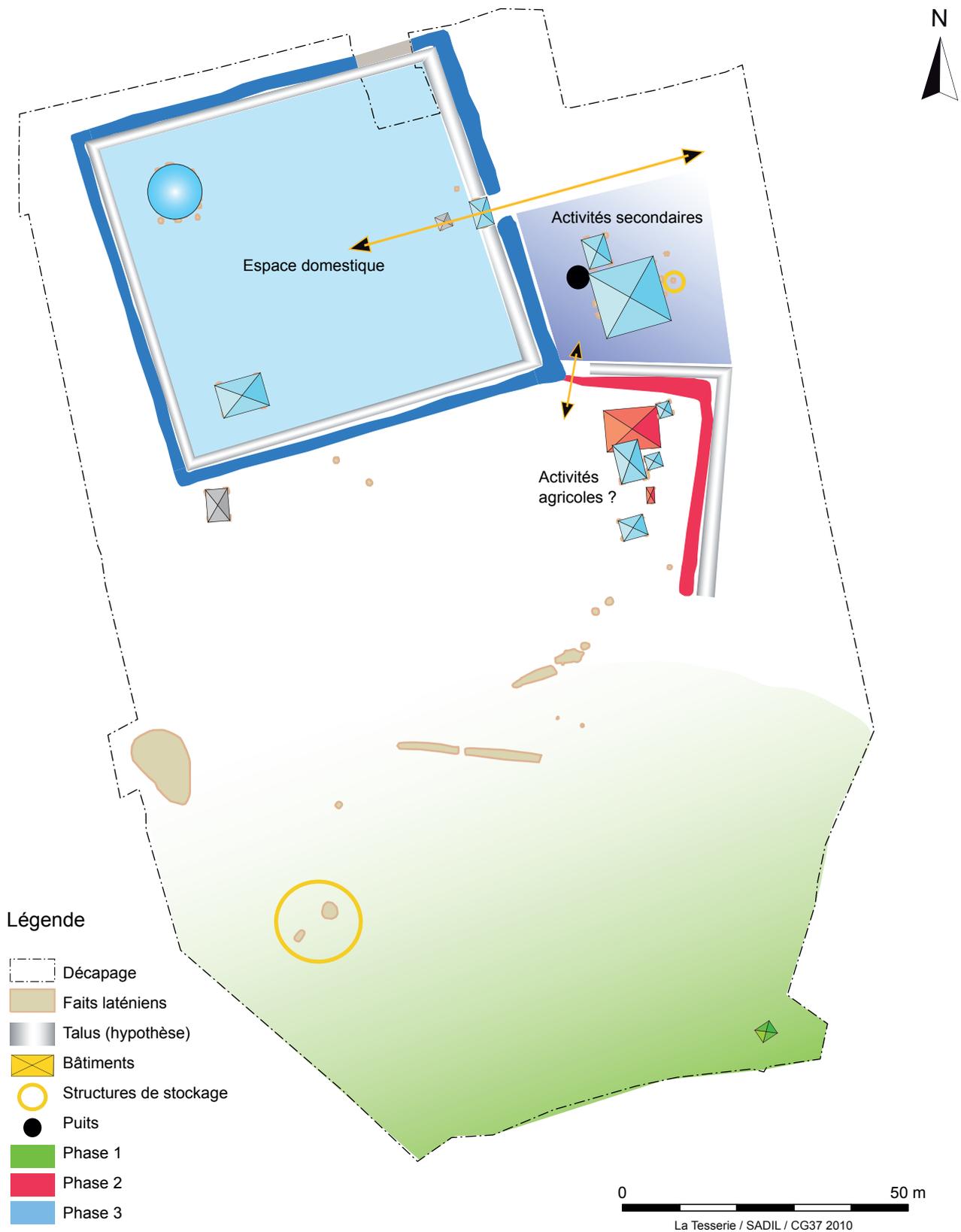


Fig. 131 : Proposition de restitution de l'organisation fonctionnelle du site de La Tesserie à La Tène finale.

dévolue à la gestion du quotidien (puits, artisanat, étable). Pour finir, l'espace plus éloigné est dédié aux activités agro-pastorales proprement dites. Le puits occupe alors une position stratégique à la jonction des zones.

La partition des activités dans les établissements ruraux laténiens est connue à travers un corpus bien particulier, celui des enclos avec avant-cour. Ce groupe est particulièrement bien représenté par le site de La Ferme des Fontaines à Herblay (VALAIS 1994), et celui du Grand Paisilier à Pouillé (NILLESSE 1994). Ces sites font l'objet d'une bipartition de l'espace, avec un premier enclos quadrangulaire qui est le cadre des activités domestiques, et un second accolé au premier, généralement moins régulier ou plus modeste, où se déroulent les activités agricoles. Ce groupe est généralement défini comme une préfiguration des *villae*, et de la partition *pars urbana/pars rustica* (CONY 2011). Le site de La Tesserie semble fonctionner sur un modèle similaire.

Au-delà de l'emprise de la fouille, il faut envisager un espace fortement anthropisé. Ces secteurs peuvent notamment apparaître sous la forme de pâtures et de champs cultivés. L'environnement plus lointain semble par ailleurs assez largement ouvert, d'après l'étude paléobotanique et surtout celle des micro-vertébrés (cf. études paléo-environnementales).

Comme la majorité des établissements ruraux occupés avant l'ère industrielle, cette occupation semble fonctionner sur un mode de polyculture. La fenaison est attestée par la découverte des faux, et témoigne de l'élevage d'animaux. Celui du mouton et du bœuf est peut-être lié à une production. En revanche la présence du porc semble plus anecdotique. La diversité des modes de stockage (silos, greniers et vases de stockage) permet également d'envisager que la production de céréales tenait une place relativement importante.

Les indices à notre disposition ne permettent pas de savoir si l'établissement produisait des surplus destinés à une diffusion externe, hormis peut-être la faune. Cela est en tout cas envisageable dans le cadre du nouveau modèle socio-économique qui se développe à cette période en Gaule (MALRAIN, MATTERNE, MÉNIEL 2002 ; GRANSAR 2000).

#### 5.2.4. La nature de l'occupation

La standardisation des enclos débute au III<sup>e</sup> s. av. J.-C., avec la généralisation de la forme quadrangulaire. L'utilisation de cette forme pourrait être liée

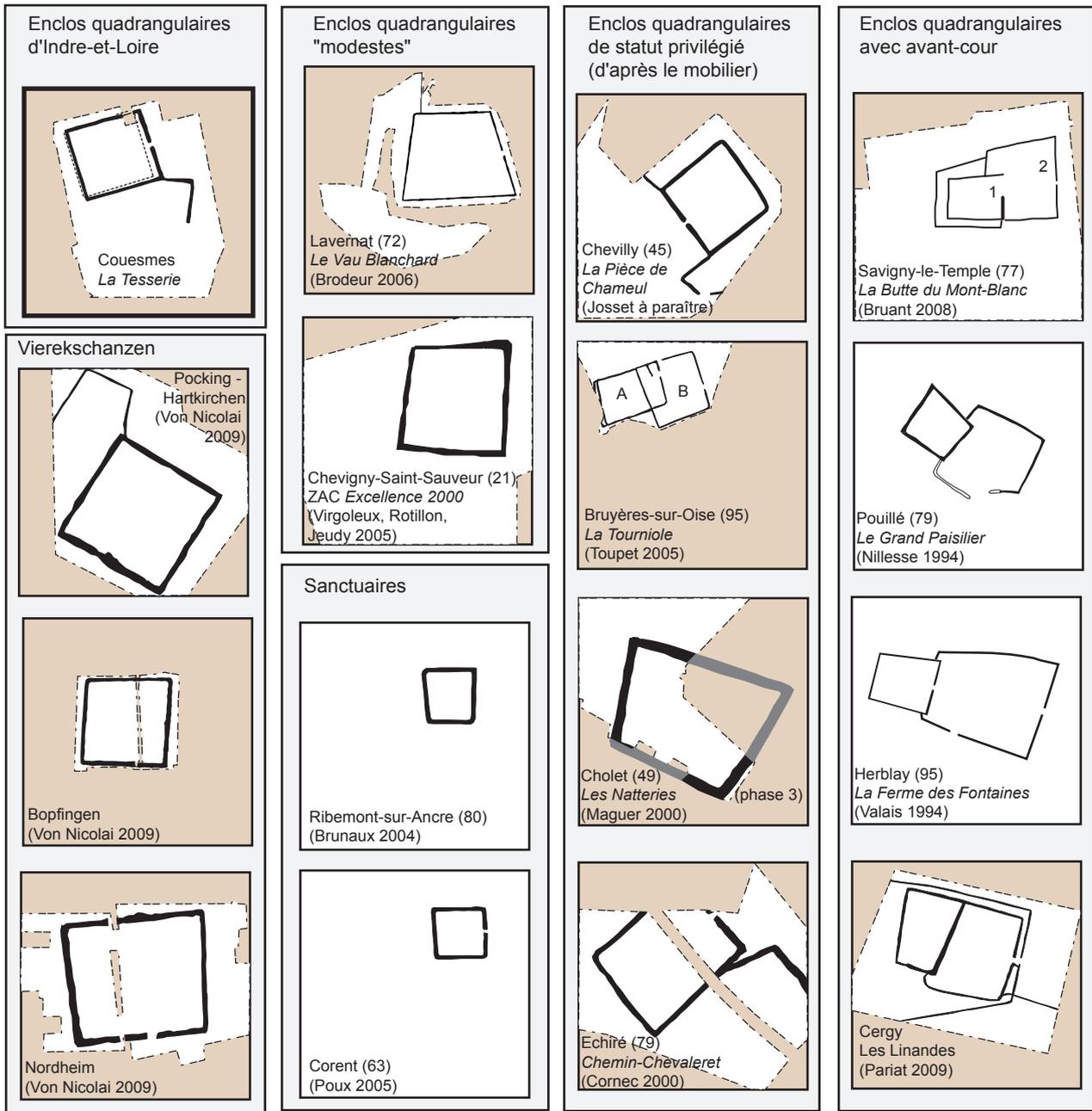
à la mise en place du parcellaire, dans l'objectif de faciliter l'intégration des établissements ruraux dans ce dernier. Néanmoins les enclos parfaitement carrés sont rares et sont, historiographiquement, auréolés d'un statut particulier (BUCHSENSCHUTZ, OLIVIER 1989).

Lors de la conception des enclos quadrangulaires, le tracé du fossé est vraisemblablement obtenu par une technique amplement décrite par C. Toupet (TOUPET 2004), qui consiste à tendre un cordeau entre deux piquets matérialisant la diagonale de la forme quadrangulaire. Par un jeu de symétrie axiale ou de symétrie axiale alternée, on peut ainsi obtenir toute la gamme des formes quadrangulaires du carré au rectangle, en passant par le losange (Fig. 132). Néanmoins, il est intéressant de noter que les formes "harmonieuses" du carré ou du rectangle ne sont presque jamais retenues. La seule exception concerne *a priori* les enclos funéraires et sacrés.

La typologie des enclos carrés laténiens renvoie surtout à la problématique des *Vierekschanzen* (VON NICOLAÏ 2009). Identifiées en Allemagne, notamment par K. Schwarz dans les années 1950, le corpus des *Vierekschanzen* (des enclos quadrangulaires de la fin de l'âge du Fer délimitant une surface de 1 ha) a longtemps fait l'objet d'une interprétation culturelle. Les éléments qui servaient à démontrer cette hypothèse étaient basés sur l'absence, jugée significative, d'éléments internes, hormis un puits ou des bâtiments de plan complexe et des découvertes parfois exceptionnelles (statuaire surtout). Néanmoins, ce postulat se fondait sur des fouilles restreintes, parfois limitées à quelques sondages. Dans le cas de La Tesserie, si la fouille s'était limitée à l'enclos, notre vision du site aurait été parfaitement concordante : un enclos quadrangulaire, vide ou presque, hormis deux bâtiments au plan complexe et peu de mobilier hormis un dépôt d'objets métalliques et des restes humains.

La forme parfaitement carrée évoque par ailleurs les véritables lieux de cultes gaulois, du moins ce que nous connaissons. Ainsi, les sanctuaires de Corent (POUX 2004) et de Ribemont-sur-Ancre (BRUNAU 2004) possèdent des enclos presque parfaitement carrés. Néanmoins, ils sont d'une taille sensiblement inférieure à celle des enclos quadrangulaires d'établissements ruraux et ont en outre, livré un mobilier abondant et caractéristique (reliefs de banquet, dépôts d'armes, ...).

L'hypothèse culturelle continue, aujourd'hui encore, d'être véhiculée pour les *Vierekschanzen*, mais elle est très largement remise en cause (VON NICOLAÏ 2009 : 269). La plupart de ces sites sont aujourd'hui interprétés comme des établissements



La Tesserie / J.-M. Laruzat / SADIL / CG37 2010

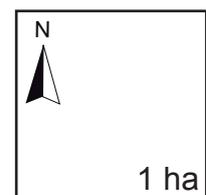


Fig. 132 : Comparisons des formes et fonctions d'enclos quadrangulaires laténiens en Gaule septentrionale et Allemagne.

ruraux agricoles, mais certains conservent des spécificités qui rendent leur statut plus complexe. La fouille intégrale de l'enclos de La Tesserie et de ses abords nous semble également confirmer qu'il faille exclure l'hypothèse cultuelle.

Sans qu'ils soient parfaitement carrés, beaucoup d'établissements ruraux gaulois possèdent un enclos quadrangulaire au caractère régulier, dont quelques-uns situés en Indre-et-Loire (Fig. 133). Ils ne constituent pas pour autant un ensemble homogène. Il s'agit aussi bien d'établissements dont le mobilier est relativement modeste, voire pauvre (Le Vau Blanchard à Lavernat (72) ; La cave Blanchette, à Monnaie (37) ; Chevigny Saint-Sauveur (21)), que d'établissements que l'on peut qualifier de privilégiés (phase 3 des Natteries à Cholet (49) ou Chemin Chevaleret à Échiré (79)).

Parmi les sites privilégiés, l'établissement de La Pièce de Chameul, à Chevilly (45), est particulièrement intéressant. Son statut élevé est établi notamment par le mobilier provenant des sépultures de la nécropole qui lui est associée (*JOSSET à paraître*). Hormis le fait que l'enclos soit carré et de dimensions comparables à celui de La Tesserie, il offre d'autres dispositions sensiblement identiques à ce dernier. Il s'agit en premier lieu du dispositif d'entrée, un porche monumental localisé au centre d'un des côtés de l'enclos (le plus large) et de la présence d'une branche latérale d'autre part. Néanmoins, le site se distingue par d'autres aspects. Il semble notamment qu'il se développe sur une large superficie située en dehors de l'emprise de la fouille.

En somme, le plan de l'établissement de La Tesserie est original par la rigueur dont il fait preuve. Celle-ci implique surtout que ses bâtisseurs, qui maîtrisaient nécessairement les connaissances mathématiques ou géométriques (pratiques plus que théoriques ?) utiles à sa conception, ont choisi d'organiser cette occupation selon un ordre précis, que l'on décèle rarement sur ce type de site. Les bâtisseurs devaient par ailleurs disposer de la main d'œuvre nécessaire pour mener à bien ce projet.

Concernant la caractérisation fonctionnelle de ce plan, nous excluons qu'il puisse s'agir d'un lieu de culte étant donnée l'abondance des indices relatifs aux pratiques agricoles. Selon nous, la réalisation de ce plan est une manifestation ostentatoire de propriété.

### 5.3. Des gestes rituels ?

Ce chapitre a pour ambition d'offrir des hypothèses d'interprétation aux dépôts d'objets découverts au niveau de l'entrée de l'enclos (Fig. 134). En préambule,

on rappellera que le rejet du lève-loquet et du *catillus*, tous deux découverts entiers dans la partie supérieure du comblement du fossé F425 (face à l'entrée), possède également un caractère singulier.

#### 5.3.1. Caractérisation

Les deux aspects qui caractérisent les dépôts d'objets découverts à l'entrée du site sont leur localisation et leur organisation. Ce sont par ailleurs ces deux aspects, qui comportent une part d'intentionnalité, qui permettent de parler de dépôts rituels. Le rite, en effet, correspond *stricto sensu* à l'ensemble des règles qui régissent une pratique cultuelle ou magique.

Notre analyse concerne deux ensembles d'objets distincts, découverts respectivement dans chaque extrémité des fossés qui matérialisent l'unique accès à l'enclos (F451 et F601). Nous avons déjà souligné précédemment tout le soin apporté à l'organisation du site, dont l'entrée apparaît comme le point central.

Ces deux ensembles ont par ailleurs été découverts à une altitude similaire et dans une position stratigraphique comparable. Ensuite ils sont tous deux situés à une interface où les couches inférieures témoignent d'un processus de comblement assez lent, et où les couches supérieures témoignent au contraire d'un remplissage massif et donc rapide.

Le contenu des deux dépôts peut être résumé à travers le tableau suivant (Fig. 135). Il ne tient pas compte de quelques rares petits tessons de céramique et de fragments de calcaire brûlé dont la présence peut être liée à des rejets domestiques.

Il est d'une part intéressant de noter que chacun des dépôts semble avoir fait l'objet d'un aménagement particulier. Sans parler d'organisation, on remarquera que les objets paraissent avoir été disposés d'une manière particulière. En ce qui concerne le dépôt B, il est notable que le tesson d'amphore était fiché sur la tranche dans le sédiment, entre les deux fossiles. Pour le dépôt A, on remarquera que le fragment de calotte crânienne humaine reposait à plat, face contre terre, sur le tibia de bœuf, qui est le seul os long entier découvert lors de la fouille.

D'autre part, on peut souligner que la différence du contenu de chacun des dépôts pourrait également être significative. Il y a en effet d'un côté (dépôt A) des éléments organiques (humain, animal) et des éléments inorganiques (métal, terre cuite et minéral) de l'autre (dépôt B). Dans cette perspective, il est tentant de penser que d'autres éléments on pu entrer dans la composition de ces dépôts, mais n'ont laissé aucune trace : le végétal et le liquide... À moins de considérer que le tesson d'amphore a une valeur de *pars pro toto* et

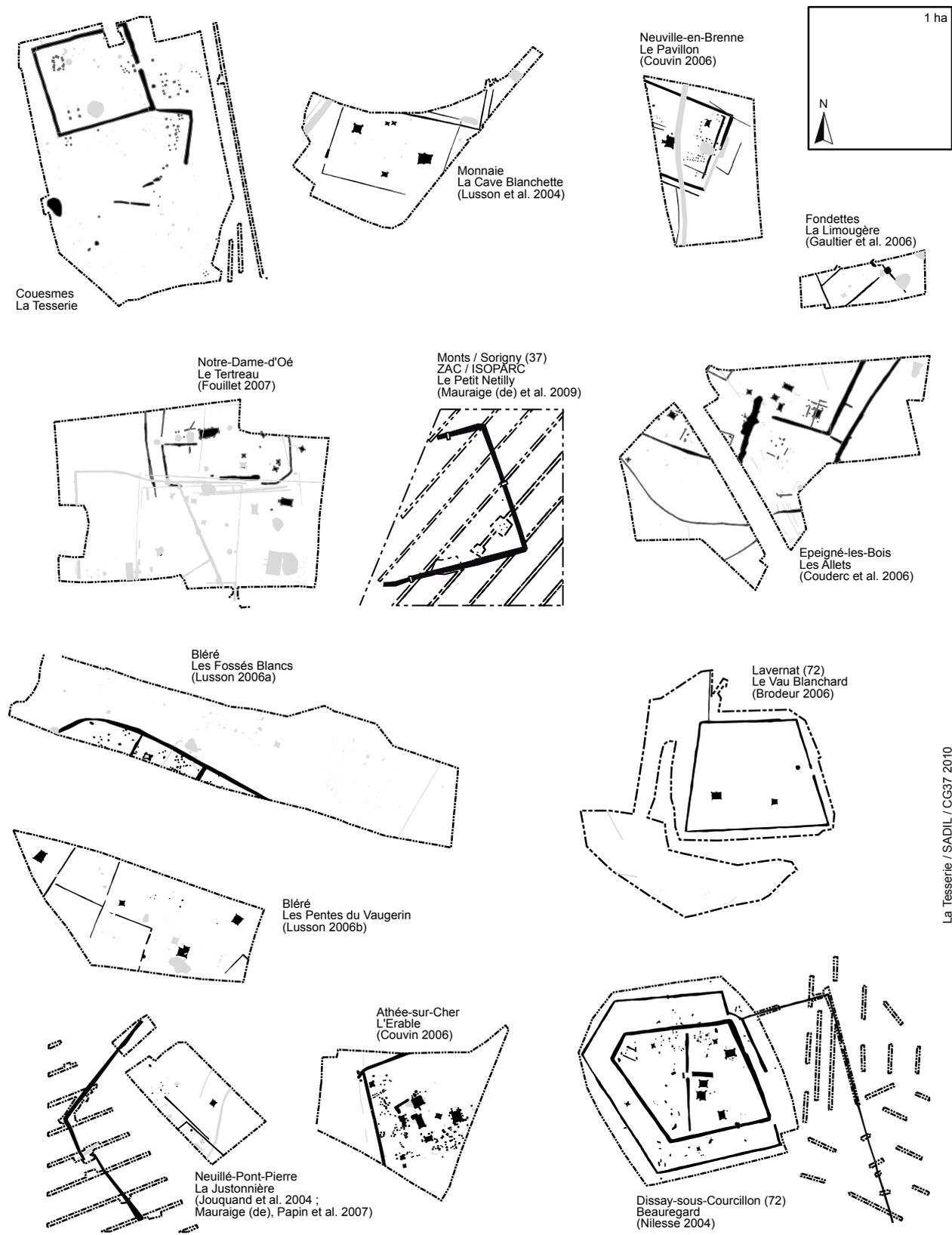


Fig. 133 : Comparaisons des plans des établissements ruraux gaulois d'Indre-et-Loire et du sud de la Sarthe.

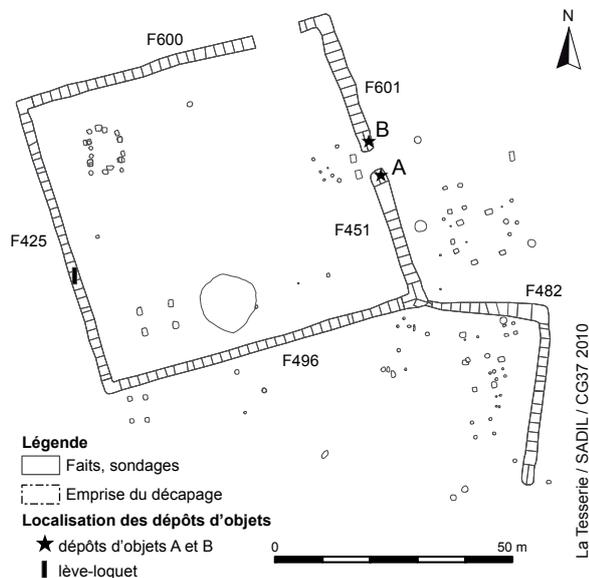


Fig. 134 : Localisation des dépôts d'objets.

que son dépôt s'est accompagné de libations. Le végétal, quant à lui, à moins qu'il ait été représenté par des graines qui auraient brûlé, n'aura pas pu être perçu.

Les deux dépôts de l'entrée nous paraissent chargés d'une symbolique forte. Leur position en vis à vis et leur organisation révèlent tout à la fois leur opposition et leur complémentarité, dans un jeu de symétrie qui rappelle les principes qui ont présidé à la conception de l'établissement. Par leurs contenus respectifs, ces dépôts semblent symboliser des microcosmes : le "Monde Vivant" d'une part, avec la présence de l'homme et de l'animal (et du végétal ?) ; et les "Éléments" d'autre part, avec la pierre, le métal et la terre (et le liquide ?).

### 5.3.2. Comparaisons

Les comparaisons que l'on peut mettre en évidence sur les établissements ruraux portent sur trois points particuliers : le dépôt d'objets métalliques, la symbolique de la faux et le traitement des restes humains.

#### – Les dépôts d'objets métalliques dans les établissements ruraux gaulois

Pour caractériser les gestes rituels que l'on peut mettre en évidence sur des établissements ruraux, O. Nillesse parle de "matériel (...) soustrait de son utilisation dans le cadre d'un rituel qui a conduit à sa mise en terre" (NILLESSE 2006 : 221). L'étude réalisée par ce chercheur à ce sujet permet de mettre en évidence plusieurs points.

Les concentrations de mobilier presque exclusivement métallique dans les fossés sont rares. Elles révèlent des activités hétéroclites, et ne semblent pas faire l'objet d'une composition particulière. L'explication la plus couramment admise est celle d'une mise au rebut du matériel. La présence de mobilier spécifique ou rare (chaudron, armes,...) peut dénoter une intention autre. Le dépôt B de La Tesserie est donc singulier.

Ces concentrations sont plus courantes dans des fossés isolés, où les dépôts semblent parfois relatifs à des activités précises telles que l'agriculture (à La Cohague à Quetteville (14) : outils destinés au travail de la terre, à la récolte et à la transformation) ou le travail du bois et du fer (au Bois Roux à Échiré (79)). La signification de ces dépôts pourrait être liée à un rite de "rétrocession d'une quote-part à la terre des bienfaits qu'elle procure" (NILLESSE 2006 : 240). L'hypothèse détritique reste néanmoins retenue dans de nombreux cas.

	Dépôt A	Dépôt B
<b>Localisation</b>	fossé F451, extrémité sud sondage SD 228	fossé F601, extrémité nord sondage SD 226
<b>Contenu</b>	- 1 fragment de crâne humain - 1 tibia de bœuf	- 2 faux (+ 1 objet métallique indéterminé) - 1 tesson d'amphore - 2 fossiles (éponges)

Fig. 135 : Contenu des dépôts découverts à l'extrémité des Fossés F451 et F601.

On note également la découverte sporadique de petits dépôts d'objets dans des trous de poteau. Soit les objets ont été placés dans le comblement de l'avant-trou, c'est-à-dire lors de la création du bâtiment, soit ils ont été placés dans le négatif du poteau à l'occasion de la destruction du bâtiment. Hormis l'hypothèse qu'il s'agisse de pertes accidentelles, ces deux configurations peuvent renvoyer à des pratiques rituelles, pour peu que le mobilier soit rare ou particulier. Dans le premier cas de figure, on pourra envisager un rite de fondation et dans le second, un rite d'abandon.

#### – La symbolique des faux (Émilie Roux)

Le dépôt de faux à la fin de La Tène est largement attesté et possède un caractère particulier. Cet objet plutôt rare en Gaule et en Europe celtique semble avoir un statut particulier par rapport à d'autres outils (NILLESE, BUCHSENSCHUTZ 2009). En effet, à de rares exceptions près, toutes les faux complètes découvertes à ce jour en Europe celtique, semblent provenir de dépôts rituels. Ces derniers se présentent sous la forme d'un ou de plusieurs exemplaires de faux déposées ensemble, avec un nombre plus ou moins important d'autres objets métalliques, outils agricoles, parures, *currency bars*... Nous pouvons citer ici les exemples de Berne-Tiefenau (Suisse), Larina (Isère), Kolín (République Tchèque), Liptovska Mara et Pohanska (Slovaquie) (BATAILLE 2006 : 251-252 ; PIETA 2008 : 227, fig. 110). Nous pouvons par ailleurs mentionner les fausses découvertes à Chevilly (45), Acy-Romance (08) et La Tène (Suisse).

Le dépôt d'outils en fer de La Tesserie s'inscrit dans un phénomène observé partout en Europe celtique, autant dans les établissements ruraux que les habitats groupés. On note par ailleurs pour La Tène D, une surreprésentation de la catégorie "outillage et production" dans des dépôts étudiés (BATAILLE 2006 : 254) par rapport aux périodes antérieures. Ces dépôts font l'objet d'interprétations diverses : il peut s'agir soit de cachettes d'artisans soit d'offrandes religieuses (RIECKHOFF 2006 : 283). L'approche symbolique proposée par S. Rieckhoff démontrerait que les faux ainsi déposées symboliseraient "la propriété foncière et la richesse au sens propre ainsi que la végétation, la fécondité et le bien-être d'une communauté agricole au sens large" (RIECKHOFF 2006 : 284). Sans aller aussi loin dans l'interprétation symbolique, il semble que le dépôt intentionnel des deux faux au niveau de

l'entrée soit relatif à un rite précis, de fondation ou d'abandon par exemple (GRANSAR *et al.* 2007 : 561, fig. 13).

#### – Le traitement des restes humains et notamment crâniens à la fin de la période gauloise

Il est aujourd'hui admis que la découverte d'ossements humains dans le contexte domestique gaulois n'a rien de surprenant. Les Celtes ont un rapport à la mort différent de celui des Romains. Néanmoins nous pouvons signaler que la découverte de tels éléments reste relativement exceptionnelle. Ainsi, seulement cinq fragments humains sont répertoriés dans le corpus des 72 établissements fouillés entre Loire et Dordogne, étudiés par P. Maguer et D. LUSSON (MAGUER, LUSSON 2009 : 443). Par ailleurs, ces éléments sont parfois dotés d'un statut particulier, attesté non seulement en contexte cultuel, mais également parfois en contexte domestique.

La connotation symbolique des restes humains en contexte domestique peut être mise en évidence par deux aspects. Tout d'abord, la configuration des découvertes d'ossements humains dans les établissements ruraux, démontre parfois un caractère non aléatoire. C'est par exemple le cas à La Ferme des Fontaines à Herblay, où tous les ossements humains sont situés à proximité des deux entrées du site (VALAIS 1994). À Chevilly, un fragment de crâne est issu du croisement entre l'angle de l'enclos et la branche<sup>9</sup>.

Ensuite, la surreprésentation de certaines parties du corps ou la mise en évidence de traitements singuliers permettent d'envisager que ces ossements erratiques pouvaient avoir une valeur particulière. La très grande majorité des observations concernent des crânes ou des fragments de crânes. On mentionnera notamment la *calvarium* du Château à Roissy-en-France (2000). Les traces d'aménagements sont manifestes. Elles témoignent non seulement d'une découpe, mais également d'une perforation, probable témoin d'une exposition. Le site est néanmoins daté du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. Un crâne ayant subi un traitement similaire a été découvert à l'entrée du fossé du site laténien du Diable-aux-Forts à Charny (DE-LATTRE, SÉGUIER 2007 : 617).

La localisation et le traitement des trois ossements humains découverts sur le site de La Tesserie (cf. étude anthropologique de B. Boulestin) illustrent ces deux aspects.

9. Communication personnelle D. Josset (Inrap, CIF).

La valeur attribuée aux fragments de crâne humains par les Celtes peut être rapprochée de textes antiques qui soulignent cet usage. C'est notamment le texte de Diodore de Sicile, qui relate que les gaulois accrochent le crâne de leurs ennemis sur la porte de leur maisons. Si l'exposition est attestée archéologiquement par la perforation centrale de certains exemplaires, la symbolique du rite fait encore débat. Le fait que le crâne du dépôt A de La Tesserie ait été découvert au pied du porche d'entrée, doit nous interroger sur la possibilité qu'il ait lui-même été exposé sur l'un des montants. Ceci tendrait néanmoins à décrédibiliser l'hypothèse d'un dépôt organisé. Mais en l'absence de traces évidentes, en premier lieu desquelles une perforation centrale, l'hypothèse de l'exposition n'est pas démontrable.

#### – Les comparaisons locales

Les deux seuls exemples de pratiques rituelles sur des établissements ruraux d'Indre-et-Loire sont des dépôts d'objets métalliques. Aucune mention de restes humains n'est signalée à ce jour.

Ces deux découvertes ont été effectuées sur des établissements ruraux par ailleurs parfaitement comparables avec celui de La Tesserie.

La "cache d'objets métalliques" du Corps de Garde à la Celle-Saint-Avant est interprétée comme un éventuel dépôt de fondation (JOUQUAND *et al.* 2001 : 16). Ce dépôt était situé dans une fosse banale isolée (F110), de 1 m de diamètre et 0,10 m de profondeur. Cette fosse est néanmoins située à proximité d'une interruption du fossé de l'enclos. Le dépôt est constitué de quelques tessons de La Tène, mais surtout de douze objets en fer disposés en tas. L'étude de ces objets fait apparaître que l'ensemble est assez hétérogène (JOUQUAND *et al.* 2001 : 27-29). Il s'agit d'un outil (une herminette), d'éléments constitutifs d'un char (une garniture de stabilisation d'essieu, une boîte à moyeu et un bandage de fond de caisse), d'éléments immobiliers (deux ressorts de serrure et une clef à aiguille) et de quelques éléments supplémentaires (une tige de clou, deux clous entiers, une agrafe, un fragment de tôle et un anneau de préhension). On notera également qu'un mors de cheval a été mis au jour dans le comblement du fossé voisin de cette fosse. L'étude fait valoir que les éléments relatifs au transport (char ou chariot) sont inédits dans cette partie de l'Europe.

Dans le comblement du fossé F26 des Allets à Épeigné-les-Bois, une épée en fer, pliée, a été mise

au jour (COUDERC *et al.* 2006 : 29-30). Sa présence est interprétée comme un geste sacrificiel et éventuellement comme un témoin de pratiques culturelles (COUDERC *et al.* 2006 : 57). Hormis un baquet à cordons en céramique, qui est lui aussi considéré comme un représentant d'activités culturelles, rien dans cette occupation ne laisse présager la présence d'un lieu de culte.

Ces deux dépôts correspondent vraisemblablement à des pratiques différentes. Si la cache d'objets du Corps de Garde s'apparente soit à un dépôt de thésaurisation soit à un rite de fondation, l'épée pliée des Allets témoigne de pratiques culturelles largement attestées dans différentes sphères du monde gaulois. Les exemples existent aussi bien en contexte domestique (petits sanctuaires privés), que funéraire, ou cultuel (sanctuaire).

#### 5.3.3. Interprétations

Dans le cas des dépôts A et B de La Tesserie, on peut parler de rite dans le sens où une pratique faisant l'objet de règles précises a été mise en évidence. Celles-ci concernent la sélection des objets et leur disposition. En revanche, la signification de ces dépôts reste difficile à établir. Certaines hypothèses peuvent être exclues, d'autres sont envisageables.

##### – Un dépôt de fondation ?

Étant donnée la position stratigraphique des deux dépôts, l'hypothèse d'un dépôt de fondation semble pouvoir être exclue.

##### – Un dépôt de thésaurisation ?

*A priori* l'hypothèse qu'il s'agisse de dépôts de thésaurisation peut également être exclue. En effet, malgré le poids du métal, l'association de ces objets variés et leur disposition renvoient à un choix méticuleux et une symbolique particulière.

##### – Un geste cultuel ?

Nous avons souligné, lors de l'étude de la composition de ces dépôts, le caractère universel que la réunion de ces objets peut revêtir. Si l'on admet le caractère cultuel du fragment de crâne et le symbole d'abondance que peuvent représenter les faux, il semble dès lors que l'on puisse interpréter ces dépôts

comme des offrandes déposées dans le cadre d'un rite lié à un culte domestique.

#### – Une pratique druidique ?

À titre d'exhaustivité, on peut éventuellement relier l'utilisation des fossiles dans la composition du dépôt B, à certains textes antiques. Plusieurs auteurs relatent en effet le caractère sacré accordé par les druides aux oursins fossiles, notamment Pline l'Ancien (Hist. Nat. : 29, 52-54). Néanmoins, les fossiles mis au jour sur le site de La Tesserie ne sont pas ceux d'oursins (échinodermes), mais ceux d'éponge (spongiaires).

#### – Un rite d'abandon ?

La dernière hypothèse qui reste envisageable et qui est complémentaire des précédentes, est celle d'un rite d'abandon. Nous l'avons vu, la position stratigraphique des dépôts A et B est comparable, à l'interface d'un comblement lent antérieur et d'un remplissage postérieur vraisemblablement assez rapide.

La présence d'éléments de construction brûlés dans les niveaux supérieurs de remplissage des fossés et le comblement par ailleurs assez rapide de ces derniers dans la phase finale, permettent de supposer que l'abandon du site a pu être bref. Cet abandon, daté de la phase 3b, aurait pu s'accompagner d'une cérémonie visant à clore l'occupation du site ?

### 5.4. Le statut du site de La Tesserie

Nous allons étudier les données caractérisant le site de La Tesserie, au travers de trois aspects importants qui émergent de ces travaux : le point de vue quantitatif, le point de vue qualitatif, et le point de vue structurel. Nous aborderons ultérieurement la question de la planification afin de vérifier si elle peut constituer elle aussi un critère pertinent.

#### 5.4.1. Les critères de hiérarchisation des établissements ruraux gaulois

##### – En termes quantitatifs

Pour juger du statut du site de La Tesserie d'après des données quantitatives, nous nous trouvons

face à un problème de conservation mais surtout de comparaison. La fouille de La Tesserie s'inscrit dans un corpus où les connaissances, aussi bien locales que nationales, sont éminemment hétérogènes. Les surfaces fouillées ne sont pas comparables, ne serait-ce qu'en terme de pourcentage. En l'occurrence, ici, tous les fossés et presque tous les trous de poteau ont été fouillés à 100 %. Notre corpus d'objets n'est donc pas représentatif d'un domaine habituellement renseigné par 50 % des vestiges.

Les travaux de synthèse du PCR "Installations agricoles de l'âge du Fer dans le nord de la France", publiés dans les actes du Colloque de l'AFEAF de Chauvigny, nous offrent un cadre pour évaluer la représentativité de notre corpus (BERTRAND *et al.* 2009a). Par exemple, les 1140 restes de faune découverts à La Tesserie sont dans la moyenne des quantités d'ossements d'animaux mises au jour dans le corpus des sites du PCR (GERMINET 2009 : 185).

D'après l'étude du mobilier métallique réalisée par E. Roux, le corpus de La Tesserie est quantitativement plutôt important (98 NMI). Cela pourrait néanmoins être mis sur le compte de l'usage systématique d'un détecteur à métaux, ou de relatives bonnes conditions de conservation.

On peut en revanche souligner le NMI relativement élevé d'amphores (9), qui est jugé comme l'un des marqueurs du statut social (cf. étude de P. Chanteux). En effet, si le nombre de restes varie dans des proportions importantes d'un établissement à l'autre, en raison des modalités de rejets (souvent concentrés), le nombre minimum d'individus, lui, est inversement, et logiquement, plutôt stable, allant de un à quelques individus. La présence d'une dizaine d'individus est donc significative.

##### – En termes qualitatifs

Pris isolément, les objets découverts lors de la fouille du site de La Tesserie n'ont pas un caractère prestigieux, qui démontrerait le statut particulier de ses habitants. Nous n'avons en effet découvert ni arme, qui tendrait à démontrer la présence d'un représentant des *equites*, ni objets de parure, de toilette ou d'écriture qui seraient des arguments en faveur d'une occupation à caractère aristocratique (NILLESSE 2009).

Dans l'ensemble, ces objets forment un corpus localement peu comparable, mais la diversité des

activités représentées sur le site est très conventionnelle. On ne distingue aucune spécialisation. Même les dépôts rituels, malgré la rareté des objets qui les constituent, sont par leur essence dans la norme des connaissances actuelles sur les usages de cette période (NILLESE 2006).

#### – Les critères de hiérarchisation structurels

Le site de La Tesserie ne se distingue pas particulièrement par une superficie remarquable. Néanmoins, il est difficile de définir la taille réelle d'une exploitation. Parfois l'enclos peut-être grand, mais l'occupation être limitée à l'intérieur. Dans d'autres cas de figure, l'enclos est de petite taille, mais l'occupation se développe sur une vaste surface périphérique. Couesmes entre peut-être dans le deuxième cas de figure.

La taille des fossés est également un critère important, car leur creusement demande la mise en œuvre de moyens humains organisés et conséquents. Dans notre cas, ils sont dans la moyenne supérieure des dimensions habituellement observées. Avec au maximum 3,6 m de large et 2 m de profondeur, les fossés de La Tesserie n'atteignent pas les dimensions observées sur des sites aristocratiques tels que celui des Natteries ou celui des Genêts (6 ou 8 m à l'ouverture). Ils sont en revanche plus imposants que la plupart des 61 sites retenus dans l'enquête de P. Maguer et D. Lusson, portant sur le sud de la Loire (un

tiers des sites possèdent des fossés supérieurs ou égaux à 2 m de profondeur). En Picardie, la majorité des sites possèdent un fossé profond de 0,20 à 1 m de profondeur (MALRAIN, MATTERNE, MÉNIEL 2002 : 146).

Pour finir, le puits représente lui aussi un critère pertinent, dans le sens où la découverte d'un tel aménagement est jugée exceptionnelle par P. Maguer et D. Lusson (*ibid*). Il représente un élément de confort important, dont l'usage et le développement est mis sur le compte de l'émergence des agglomérations.

#### 5.4.2. La planification : un critère de hiérarchisation ?

Le degré de planification d'un site peut-il constituer un indice pour définir le niveau social de ses habitants ? Pour P. Maguer et F. Malrain il serait même primordial (MAGUER, LUSSON 2009 : 450 ; MALRAIN, MATTERNE, MÉNIEL 2002 : 145).

Dans la classification des sites de La Tène moyenne et finale en quatre types proposée par F. Malrain, V. Matterné et P. Méniel (MALRAIN, MÉNIEL, MATTERNE 2002 : 141), l'organisation tient, parmi d'autres critères, une place prépondérante (Fig. 136).

Les rangs 1 et 4 sont, pour des raisons distinctes, les plus mal représentées. Le rang 1 correspond à l'habitat de l'élite, qui par essence est plus rare que les autres. Le rang 4 en revanche est méconnu pour des raisons méthodologiques : difficultés de per-

	Attributs	Organisation	Mobilier	Données funéraires	Interprétation
<b>Rang 1</b>	Fossés larges et profonds. Nombreux bâtiments variés	Division très nette de l'espace. Enclos résidentiel aménagé avec soin et porche monumental	Consommation carnée de qualité Mobilier varié	Enclos funéraire associé	Aristocratie
<b>Rang 2</b>	Fossés larges et profonds. Plusieurs bâtiments variés	Pas de division apparente de l'espace, exceptée une différence du statut de certaines maisons	Mobilier de qualité	Sépulture privilégiée au sein de l'espace funéraire	Petite aristocratie ou fermier puissant
<b>Rang 3</b>	Fossés peu larges et peu profonds. Plusieurs bâtiments	Pas vraiment de distinctions entre bâtiments	Alimentation médiocre et mobilier banal	Nécropole commune	Petite exploitation
<b>Rang 4</b>	Pas d'enclos. Quelques bâtiments et quelques fossés	Pas d'organisation décelable	Mobilier rare	-	Satellites d'exploitation plus grande

Fig. 136 : Classification des établissements ruraux gaulois d'après MALRAIN, MATTERNE, MÉNIEL 2002.

ception en diagnostic, liées à l'absence d'enclos ; pas de prescription en raison du caractère modeste des vestiges. Le rang 3 est le type le plus largement attesté dans les campagnes gauloises.

Comme on le voit, le principal critère de distinction entre les rangs 1 et 2, est l'organisation de l'espace. Dans cette perspective, notre perception du site de La Tesserie prend un visage différent. Si les vestiges mobiliers nous offrent l'image d'un site de rang moyen, la planification dont il a fait l'objet le hisse dans la hiérarchie des établissements ruraux de La Tène finale.

On serait même tenté de considérer que la rigueur peu banale qui caractérise l'organisation de cet espace fait référence à une planification conceptuelle, régie par des règles strictes. Celle-ci dénote de la part des bâtisseurs d'une culture, perceptible en filigrane, mais qui peut-être révélatrice d'un certain statut.

## 6. CONCLUSION

La première phase de l'occupation du site de La Tesserie nous apparaît de façon assez réduite. Elle se caractérise par quelques aménagements assez diffus, notamment un petit bâtiment et peut-être des silos. Les phases 2 et 3 démontrent un déplacement vers le nord, et l'installation de structures plus pérennes. Si la nature de l'occupation de la phase 2 est difficile à percevoir, la clarté du plan de la phase 3 traduit en revanche l'homogénéité et la relative brièveté de cette occupation, comme l'exemple du Camp du Roi à Jaux (GRAN-SAR *et al.* 1996).

Le site démontre pour cette phase une grande stabilité dans les deux ou trois générations où il est occupé. Pas de refonte complète, comme on peut parfois en observer, ni même de modification substantielle. Malgré les incendies, les bâtiments ont été reconstruits aux mêmes endroits et le programme initial a été respecté.

La fin de l'occupation, à la phase 3b, a pu être assez soudaine. Elle est caractérisée par les dépôts de l'entrée et peut-être celui de la clef, mais également par le comblement rapide de la partie supérieure des fossés, dans lesquels on a rejeté des débris incendiés. Concernant ces débris, il n'est pas possible de déterminer s'ils résultent d'un incendie général qui a causé la fin de l'établissement ou d'une action volontaire qui symboliserait la fin de l'occupation.

Les indices à notre disposition semblent suffisants pour attester de la fonction agro-pastorale du site de La Tesserie. Il s'agit d'un établissement de rang moyen d'après les vestiges. En effet, il n'y a pas d'objet ou pas de quantité de matériel particulière, qui pourraient dénoter un statut spécial. La présence, en quantité localement importante d'amphores et de mobilier métallique, peut en partie être imputée à la méthodologie de fouille. Mais rappelons que la modestie relative des vestiges n'est pas forcément le critère de hiérarchisation le plus pertinent. Il arrive en effet que l'on découvre des nécropoles fastueuses associées à de banals petits établissements (MENEZ 1996 : 210). De surcroît, les bâtisseurs ont manifestement tenté d'édifier un lieu imposant, la conception du site de La Tesserie ayant fait l'objet d'une recherche peu habituelle. Les connaissances mises en œuvre pour l'édification de l'enclos peuvent éventuellement dénoter le statut particulier de ses habitants. En conséquence, le caractère agro-pastoral de cet établissement ne saurait pas qualifier, à lui seul, la nature de cette occupation. La fonction ostentatoire nous paraît en effet trop évidente pour être négligée.

Quel sens donner à ces constats ? Les habitants de La Tesserie sont-ils de petits aristocrates locaux qui ont tenté de s'installer, mais qui n'ont jamais réussi à développer significativement leur exploitation ? Ou s'agit-il de simples fermiers, peut-être jouissant d'une autorité locale, qui ont cherché à matérialiser cette puissance ?

Si on envisage que les fonctions agricole et pastorale n'avaient pour objet que la subsistance des habitants, la fonction ostentatoire prendrait alors une place prépondérante dans la caractérisation de cet établissement. On serait alors tenté de comparer le site à une modeste maison forte, propriété d'un petit noble sans réelle envergure. On ne peut prétendre répondre de manière certaine à cette question, mais d'autres vestiges, notamment les sépultures des habitants de cet établissement permettraient de compléter notre vision des choses.

Dès la phase la plus ancienne de l'occupation, et tout au long de celle-ci, le mobilier céramique est d'influence occidentale. Plus spécifiquement à la phase 3, le répertoire est très proche des productions que l'on rencontre sur le territoire du peuple des Andes. Dès lors, il est tentant de proposer que les habitants appartiennent à cette sphère d'influence, ce qui tendrait à accréditer les hypothèses sur les limites du territoire des Turons.

## BIBLIOGRAPHIE

## Abréviations :

BSAT : Bulletin de la Société Archéologique de Touraine

RACF: Revue archéologique du centre de la France

RAO : Revue Archéologique de l'Ouest

## ANDERBERG 1994

Anderberg A.-L. - *Atlas of seeds and small fruits of Northwest-European plants species (Sweden, Norway, Denmark, East Fennoscandia and Iceland) with morphological description, Part 4 : Resedaceae, Umbelliferae*, Stockholm, Swedish Museum of Natural History, 281 p.

## ANDERSON, CASTELLA 2007

Anderson T., Castella D. (dir.) - *Une ferme gauloise à Courgevoux (Fribourg, Suisse)*, Fribourg, Academic Press Fribourg, 214 p. (Archéologie fribourgeoise, 21).

AUBOURG *et al.* 2002

Aubourg V., Couvin F., Josset D., Riquier S. - Topographie et constitution de l'espace urbain à Blois de La Tène finale à l'an mil. Apport des recherches archéologiques préventives depuis 1990, in : *Approche archéologique de l'environnement et de l'aménagement du territoire ligérien*, actes du colloque FAL, Museum d'Orléans, 14, 15 et 16 novembre 2002 : 199-234.

## AUDOUZE, BUCHSENSCHUTZ 1989

Audouze F., Buchsenschutz O. - *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*, Paris, Hachette, 362 p. (Bibliothèque d'Archéologie).

AUGIER *et al.* 2007

Augier L., Mennessier-Jouannet C., Milcent P.Y., Orongo L., Riquier S. - La France Centrale aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. n. ère (Auvergne, Berry et Orléanais), in : *La Gaule dans son contexte européen aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. n. è.* Actes du XXVII<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2003, thème spécialisé, Lattes : 117-178.

## BAILON 1999

Bailon S. - Différenciation ostéologique des Anoures (Amphibia, Anura) de France, in : *Fiches D'Ostéologie Animale Pour L'Archéologie Serie C: Varia N° 1*. Centre de Recherches Archéologiques - CNRS (France).

## BAKELS 1999

Bakels C. C. - Archaeobotanical investigations in the Aisne valley, northern France, from the Neolithic up to the early Middle Ages, *Vegetation, History and Archaeobotany*, 8, Berlin, Springer Internat : 71-77.

## BATAILLE 2006

Bataille G. - Dépôts de mobiliers métalliques de la période de La Tène. Premier essai de classement, in : Bataille G., Guillaumet J.-P. (dir.), *Les dépôts*

*métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée*, Actes de la table ronde des 13 et 14 octobre 2004 (Glux-en-Glenne), Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray : 109-127 (Bibracte, 11).

## BAUVAIS 2007

Bauvais S. - *Évolution de l'organisation des activités de forge dans le nord du Bassin parisien au second Âge du fer. Études pluridisciplinaires de la chaîne opératoire en métallurgie du fer*, Thèse de doctorat d'Histoire, Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, Université de Franche-Comté, 3 vol.

## BERGGREN 1981

Berggren G. - *Atlas of seeds and small fruits of Northwest-European plants species (Sweden, Norway, Denmark, East Fennoscandia and Iceland) with morphological description, Part 3 : Salicaceae, Cruciferae*, Stockholm, Swedish Museum of Natural History, 260 p.

## BERTRAND, MAGUER 2007

Bertrand I., Maguer P. (dir.) - *De pierre et de terre. Les Gaulois entre Loire et Dordogne : catalogue de l'exposition présentée par les musées de la ville de Chauvigny (Vienne) du 15 mai au 14 octobre 2007, Donjon de Gouzou*, Chauvigny, Association pour les publications chauvinoises, 303 p. (Mémoire de la société de recherches archéologique de Chauvigny, XXX).

BERTRAND *et al.* 2009a

Bertrand I., Duval A., Gomez De Soto J., Maguer P. (dir.) - *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique*, Actes du 31<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF (17-20 mai 2007, Chauvigny), Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, 541 p. Mémoire de la société de recherches archéologique de Chauvigny, XXXV).

BERTRAND *et al.* 2009b

Bertrand I., Duval A., Gomez De Soto J., Maguer P. (dir.) - *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*, Actes du XXXI<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, 459 p. (Mémoire de la société de recherches archéologiques de Chauvigny, XXXIV).

BOUBY *et al.* 1999

Bouby L., Leroy F., Carozza L. - Food plants from late Bronze Age lagoon sites in Languedoc, southern France: reconstruction of farming economy and environment, *Vegetation, History and Archaeobotany*, 8, Berlin, Springer Internat : 53-69.

## BOULESTIN, DUDAY 1997

Boulestin B., Duday H. - Les restes humains, in : Brunaux J.-L. et Méniel P. (dir.), *La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.* Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme (DAF 64) : 161-173, 202-206.

- BOULESTIN, SÉGUIER 2000  
Boulestin B., Séguier J.-M. - *Une découverte anthropologique exceptionnelle : le crâne de Roissy-le-Château*, Bulletin de l'Afeaf, 18, ENS, Paris : 52-57.
- BOUVET 1997  
Bouvet J.-Ph. - La céramique de l'âge du Fer, in : Naveau J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Document Archéologique de l'Ouest : 222-240.
- BOUVET *et al.* 2003  
Bouvet J.-Ph., Brodeur J., Chevet P., Mortreau M., Siraudeau J. - Un oppidum au Château d'Angers (Maine-et-Loire), in : Mandy B. et Saulce A. (dir.), *Les marges de l'Armorique à l'âge du fer. Archéologie et histoire : culture matérielle et sources écrites*. Actes du XXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Musée Dobrée, Nantes, 13-16 mai 1999, 10<sup>e</sup> suppl. à la *RAO* : 173-187.
- BRENON *et al.* 2003  
Brenon J.-C., Buzzi P., Faye O., Gebus L., Klag T., Koenig M.-P., Petitdidier M.-P. - Nouvelles données sur l'habitat de l'Âge du fer en Lorraine, in : Plouin S., Jud P. (dir.), *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'Âge du Fer*, Actes du XX<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Colmar-Mittelwihr, 16-19 mai 1996, 20<sup>e</sup> suppl. à la *RAE*, Dijon : 241-273.
- BRODEUR 2006  
Brodeur J. avec la collaboration de Coffineau E. et Pfof D. - *Lavernat (Sarthe, 72). "Le Vau Blanchard"*, RFO de fouille archéologique préventive, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, Nantes, SRA Pays de la Loire, 50 p.
- BRUN, RUBY 2008  
Brun P., Ruby P. - *L'âge du Fer en France : premières villes, premiers États celtiques*, Paris, Inrap/La Découverte, 177 p. (Archéologies de la France).
- BRUNAU 2004  
Brunau J.-L. - *Guerre et religion en Gaule : essai d'anthropologie celtique*, Paris, Errance, 179 p.
- BRUNAU 2006  
Brunau J.-L. - *Les druides, des philosophes chez les barbares*, Le Seuil, Paris, 384 p.
- BUCHSENSCHUTZ, MÉNIEL 1994  
Buchsenschutz O., Méniel P. (dir.) - *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en Île-de-France*, Actes du colloque de Paris, 1993, Paris : Presses de l'École Normale Supérieure, 299 p. (Études d'Histoire et d'Archéologie, 4).
- BUCHSENSCHUTZ *et al.* 2000  
Buchsenschutz O. *et al.* - *Levroux V. Le village celtique des Arènes à Levroux. Synthèses*, 19<sup>e</sup> suppl. à la *RACF*, Tours, FERACF-ADEL, 333 p.
- BUCHSENSCHUTZ, OLIVIER 1989  
Buchsenschutz O., Olivier L. (dir.) - *Les Viereckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe celtique : IX<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Châteaudun, 1985*. Paris, Errance, 174 p., ill. (Archéologie aujourd'hui).
- BUCHSENSCHUTZ, MORDANT 2005  
Buchsenschutz O., Mordant C. (dir.) - *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 127<sup>e</sup> congrès, Nancy, 15-20 avril 2002, Paris, CTHS, 548 p.
- CAMAS, MARTI, VERDIN 2005  
Camas C., Marti F., Verdin F. - Aménagement et fonctionnement de structures de stockage de l'âge du Fer dans le Bassin parisien : approche interdisciplinaire sur le site du Plessis-Gassot Le Bois-Bouchard (Val-d'Oise), in : Buchsenschutz O., Bulard A., Lejars T., *L'Âge du Fer en Île-de-France*, Actes du XXVI<sup>e</sup> Colloque de l'AFEAF, Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002, 26<sup>e</sup> suppl. à la *RACF* : 33-54.
- CAPPERS *et al.* 2006  
Cappers R., Bekker R., Jans J. - *Digitale Zadenatlas Van Nederland*, Eelde, Barkuis Publishing, Groningen, Groningen University Library, 502 p.
- CONY 2011  
Cony A. - *Les habitats ruraux à cours multiples au second Âge du Fer en Gaule. Inventaire, typologie, cartographie, fonctions, mémoire de M2*, sous la direction de S. Fichtl, Université Fr. Rabelais, Tours, 2 vol.
- CORBET, SOUTHERN 1977  
Corbet G.-B., Southern H.-N. - *The Handbook of British Mammals. 2<sup>nd</sup> edition*, Oxford, Blackwell Scientific Publications.
- CORNEC 2000  
Cornec T. avec la collaboration de Moron N., Sanz-Pascual F., Lorho T., Nillesse O., Laubenheimer F. et Poux M. - *"Le Chemin Chevaleret" : établissement rural de La Tène finale, Echiré (Deux-Sèvres)*, Autoroute A83, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, AFAN, 3 vol.
- COUDERC *et al.* 2006  
Couderc A., Barbier-Pain D., Demarest M., Liard M., Payne N., Pradat B. - *Saint-Georges-sur-Cher "Le Marchais Rond" (Loir-et-Cher), site 41.211.002 AH et Épeigné-les-Bois, "Les Allest" (Indre-et-Loire), site 37.100.003 AH, un établissement rural du second Âge du Fer (Tène B - Tène finale)*, RFO de fouille archéologique préventive, Orléans, SRA Centre, Inrap, A 85, 2 vol.
- COUVIN 2005  
Couvin F. - Premier aperçu de la céramique du Val de Loire au 1<sup>er</sup> s. de notre ère, au regard de fouilles récentes de secteurs d'Orléans, Blois et Tours, in : Actes du Congrès de la SFECAG de Blois, 5-8 mai 2005, Marseille, SFECAG : 99-138.

- COUVIN *et al.* 2006  
 Couvin F., Barret M., Blanchard P. David S., Leborgne G., Mahy P., Marsollier B., Pasquier F., Riquier S. - *Neuville-sur-Brenne, " Le Pavillon " (Indre-et-Loire)*, RFO de fouille archéologique préventive, Orléans : SRA Centre, Inrap, 1 vol.
- COUVIN, RIQUEIR 2007  
 Couvin F., Riquier S. - Éléments du répertoire gallo-romain précoce en territoire turon, *in* : *SFECAG*, Actes du Congrès de Langres : 477-500.
- CRIBELLIER *et al.* 2005  
 Cribellier C., Jesset S., Riquier S., Couvin F. - Aperçu des décors sur céramique en région Centre de La Tène à la fin de la période carolingienne : éléments pour une synthèse diachronique, *in* : Actes du Congrès de la SFECAG de Blois, 5-8 mai 2005, Marseille, SFECAG : 337-376.
- CUCCHI *et al.* 2005  
 Cucchi T., Vigne J.-D., Auffray J.-C. - First occurrence of the house mouse (*Mus musculus domesticus* Schwarz & Schwarz, 1943) in the Western Mediterranean: a zooarchaeological revision of subfossil occurrences, *in* : *Biological Journal of the Linnean Society*, 84 : 429-445.
- DEBERGE 2007  
 Deberge Y. - Les établissements ruraux fossoyés en Basse Auvergne du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., *in* : Mennessier-Jouannet C., Deberge Y. (dir.), *L'Archéologie de l'Âge du Fer en Auvergne*, Actes du XXVII<sup>e</sup> Colloque International de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2003), Thème régional : 221-242 (Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, hors série, 1).
- DEBERGE, COLLIS, DUNKLEY 2007  
 Deberge Y., Collis J., Dunkley J. - *Le Pâtural, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) : un établissement agricole gaulois en Limagne d'Auvergne*, Lyon, Association de Liaison pour le Patrimoine et l'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 340 p. (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 30).
- DECHEZLEPRÊTRE, GINOUX 2005  
 Dechezleprêtre T., Ginoux N. - *Les constructions circulaires de la moitié nord de la France : état de la question*, *in* : BUCHSENSCHUTZ, MORDANT 2005 : 77-87.
- DELATRE, SÉQUIER 2007  
 Delattre V., Séguier J.-M. - Du cadavre à l'os sec, *in* : Barral Ph. *et al.* (dir.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, Actes du XXIX<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Bienne, mai 2005, vol 2, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté : 605-620.
- DUFRESSIGNE-TIKONOFF, TIKONOFF 2005  
 Dufressigne-Tikonoff S., Tikonoff N. avec la collaboration de Auxiette G., Guillaumet J.-P. - L'habitat à la fin du deuxième Âge du Fer en Meurthe-et-Moselle : présentation des données récentes, *in* : Fichtl S. (dir.), Dossier : " Hiérarchie de l'Habitat rural dans le Nord-Est de la Gaule à La Tène Moyenne et Finale ", *Archaeologia Mosellana*, 6, Saarbrücken : Staatliches Konservatorium des Saarlandes ; Metz, SRA de Lorraine ; Luxembourg : Musée national d'histoire et d'art : 103-150.
- FOUILLET 2006  
 Fouillet N. avec la collaboration de Cheroux A., David S. - *Esvres-sur-Indre, " Les Billettes " (Indre-et-Loire)*, RFO de fouille archéologique préventive, Orléans, SRA Centre, Inrap, 2 vol.
- FOUILLET 2007  
 Fouillet N. - *Notre-Dame-d'Oé, Arche d'Oé II " Le Tertreau " , site 37 172 002 AH*, RFO de fouille archéologique préventive, Orléans, SRA Centre, Inrap, 2007, 2 vol.
- GAULTIER *et al.* 2006  
 Gaultier M., Ducongé S., Laruz J.-M., Papin P., Troubaday M. - *Fondettes, " la Limougière " - boulevard périphérique nord-ouest de Tours (Indre-et-Loire), site n° 37.109.048. AH*, RFO de fouille archéologique préventive réalisée du 09 mai au 23 juin 2006, Orléans, SRA Centre, Tours, SADIL, 2 vol., 114 et 120 p.
- GEBHARD 1991  
 Gebhard R. - *Die Fibeln aus dem Oppidum von Manching*, Stuttgart, Franz Steiner, 224 p. (Die Ausgrabungen in Manching, 14).
- GIRAUD 2009  
 Giraud P. (dir.) - *Gaulois sous les pommiers : découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.*, Cabourg, Cahiers du Temps, 125 p.
- GRANSAR 2000  
 Gransar F. - Le stockage alimentaire sur les établissements ruraux de l'âge du Fer en France septentrionale : complémentarité des structures et tendance évolutives, *in* : MARION, BLANQUAERT (dir.) 2000 : 277-297.
- GRANSAR *et al.* 1996  
 Gransar F. *et al.* - Une ferme de La Tène D1 et sa nécropole : Jaux " Le Camp du Roi " (Oise), *Revue Archéologique de Picardie*, 3, Amiens, SRA de Picardie : 245-306.
- GRANSAR *et al.* 2007  
 Gransar F. *et al.* - Expressions symboliques, manifestations rituelles et culturelles en contexte domestique au I<sup>er</sup> millénaire av. n. è. dans le Nord de la France, *in* : Barral P., Daudigney A., Dunning C. (dir.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, Actes du XXIX<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Bienne 5-8 mai 2005), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté : 549-564 (Environnement, sociétés et archéologie, 11).

## GROSS 1886

Gross V. - La Tène : un oppidum helvète, in : *La Tène : les trois monographies fondatrices. Facs-similés des ouvrages d'Émile Vouga (1885), Victor Gross (1886) et Paul Vouga (1923)*, Hauterive : Office et musée cantonal de Nauchâtel, 2007 (Archéologie neuchâteloise numérique, vol. 1).

## GRUEL, LEJARS 2006

Gruel K., Lejars T. - *Élaboration d'un corpus raisonné du mobilier des habitats carnutes des trois derniers siècles av. n. ère : céramiques, métalliques et monétaires. Constitution d'un référentiel, typologie et chronologie*, Paris, UMR 8546, CNRS-ENS.

## GUICHARD, LAVENDHOMME 1997

Guichard V., Lavendhomme M.-O. - *Rodumna (Roanne, Loire) le village gaulois*, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 369 p. (Documents d'Archéologie Française, 62).

## GUILLAUMET 2003

Guillaumet J.-P. - *Paléomanufacture métallique : méthode d'étude*, Gollion, Infolio, 156 p. (Vestigia).

## GUILLAUMET, LAUDE 2009

Guillaumet J.-P., Laude G. - *L'art de la serrurerie gallo-romaine : l'exemple de l'agglomération de Vertault (France, Côte-d'Or)*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 158 p. (Art, Archéologie et patrimoine).

## GUILLAUMET, NILLESSE 2000

Guillaumet J.-P., Nillesse O. - Les petits objets de quelques fermes gauloises : approche méthodologique, in : Marion S., Blanquaert G., *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Paris, Presses de l'ENS : 251-276 (Études d'histoire et d'archéologie, 6).

GUILLIER *et al.*, 2006

Guillier G., Auxiette G. et Cherel A.-F. - L'établissement rural de La Tène moyenne de la Gaudine à Vivoin (Sarthe) et ses activités de transformation, *Revue Archéologique de l'Ouest*, 23 : 45-70.

## HERMANY 2003

Hermany A. - Grecs et Barbares cloueurs de têtes : compléments au témoignage de Poseidonios, in : Bats M., Dedet B., Garmy P., Janin T., Raynaud C. et Schwaller R.-M. (dir.), *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barrauol*, 35<sup>e</sup> Suppl. à la *Revue archéologique de Narbonnaise* : 525-530.

## HOPF 1969

Hopf M. - Carbonised plant remains from Chassemy (Aisne), in : Ralph M., Rowlett S.-J., Boureux M., A Rectangular Early La Tène Marnian House at Chassemy (Aisne), *World Archaeology*, 1. London, Routledge, Cambridge, JSTOR : 106-135.

## HOPF 1991

Hopf M. - South and Southwest Europe, in : Van Zeist W., Wasylikowa K., Behre K.-E., *Progress in Old World Palaeoethnobotany: a retrospective view on the occasion of 20 years of the International Work Group for Palaeoethnobotany*, Rotterdam, Brookfield, A.A. Balkema, 350 p.

## HORARD-HERBIN 1997

Horard-Herbin M.-P. - *Levroux 4. Le Village celtique des Arènes à Levroux : l'élevage et les productions animales dans l'économie de la fin du second âge du fer*, 12<sup>e</sup> suppl. à la *RACF*, Tours, 206 p.

## JACOBI 1974

Jacobi G. - *Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching*, Wiesbaden, Franz Steiner, 368 p. et 107 pl. (Die Ausgrabungen in Manching, 5).

## JENKINS 1977

Jenkins P. - Genus *Crocidura* white-toothed shrews, in : CORBET, SOUTHERN 1977 : 62-67.

JESSET *et al.* 1998

Jesset S. *et al.* - *La ZAC de la Grande Pièce, Chanceaux-sur-Choisille (37)*, DFS, Orléans : SRA Centre, AFAN, 2 vol.

## JODRY 2011

Jodry F., Boyer F., Chaussat A.G., Jaccottey L., Lepareux-Couturier S. et Robin B. : Les manches et l'entraînement du moulin rotatif manuel, in : *Actes de la table ronde Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mil sur le territoire français*, Saint Julien sur Garonne, 2-4 octobre 2009, supplément Aquitania.

## JODRY, FELIU 2009

Jodry F., Féliu C. - Nouvelles données sur les dépôts de meules rotatives. Deux exemples de La Tène finale en Alsace, in : Bonnardin S. *et al.*, *Du matériel au spirituel, Réalités archéologiques et historiques des " dépôts " de la préhistoire à nos jours*, XXIX<sup>e</sup> rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, Antibes, ed. APDCA : 275-282.

JOSSET *à paraître*

Josset D. (dir.) - *Chevilly (45) La Pièce de Chameul*, Rapport de fouille, Orléans, SRA Centre, Inrap, *à paraître*.

JOUQUAND *et al.* 2001

Jouquand A.-M., Bourdais-Ehkirch A., Chambon M.-P., Hamon T., Creusillet M.-F., Devillers P.-Y., Marsollier B. - " *Le Corps de Garde* ", " *Pièces de Longueville* ", *La Celle-Saint-Avant (Indre-et-Loire)*, DFS, Orléans, SRA Centre, Inrap, 37 p.

## JOUQUAND 2004

Jouquand A.-M. avec la collaboration de Riquier S. et Pradat B. - *Neuillé-Pont-Pierre, " La Justonnière " (Indre-et-Loire), site n° 37-167-174 AH*, RFO de fouille

- archéologique préventive A28, Orléans, SRA Centre, Inrap, 19 p. 36 fig. + annexe.
- LALLEMAND, TRUFFEAU-LIBRE 2005  
Lallemand D., Truffeau-Libre M. - La céramique de type " Besançon " en Gaule centrale, *in* : Actes du Congrès de la SFECAG de Blois, 5-8 mai 2005, Marseille, SFECAG : 39-62.
- LAMBOT, MÉNIEL 1993  
Lambot B., Méniel P. - *Le site protohistorique d'Acyr-Romance (Ardennes) - I L'habitat gaulois (1988-1990)*, Reims, Société archéologique champenoise, 181 p. (Mémoire de la société archéologique champenoise, 7).
- LARUAZ 2009  
Laruaz J.-M. - Les formes de l'habitat en territoire turon à l'âge du Fer, *in* : Buchsenschutz O., Chardenoux M.-B., Krausz S., Vaginay M. (dir.), *L'âge du fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville*, Acte du XXXII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Bourges, 1<sup>er</sup>-4 mai 2008, Tours, FERACF : 89-102.
- LAURELUT, TEGEL, VANMOERKERKE 2004  
Laurelut C., Tegel W., Vanmoerkerke J. - Nouvelles réflexions concernant les bâtiments à porche de la fin de l'âge du Fer, *Lunula, Archeologica protohistorica* XII, Aalst : 137-144.
- LAURELUT, TEGEL, VANMOERKERKE 2005  
Laurelut C., Tegel W., Vanmoerkerke J. - Les bâtiments sur supports inclinés dans l'architecture de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque gallo-romaine en Champagne et en Lorraine, Table ronde de Metz, 15 nov. 2005, *Bull. de la Soc. Archéol. Champenoise*, 98<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 2, avril-juin 2005 : 5-51.
- LAWRENCE, BROWN 1973  
Lawrence M.-J., Brown R.-W. - *Mammals of Britain Their Tracks, Trails and Signs*, London, Revised Edition, Blandford Press.
- LE GOFF 2003  
Le Goff E. - " Armorique " et " Bretagne " : réflexions sur l'assimilation de ces concepts pour la fin de l'âge du Fer, *in* : Mandy B. et Saulce A. (dir.), *Les marges de l'Armorique à l'âge du fer. Archéologie et histoire : culture matérielle et sources écrites*. Actes du XXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Musée Dobrée, Nantes, 13-16 mai 1999, 10<sup>e</sup> suppl. à la *RAO* : 103-118.
- LIEGARD, FOURVEL, LALLEMAND 2007  
Liegard S., Fourvel A., Lallemand D. - Les établissements ruraux ouverts laténiens du nord de l'Auvergne, *in* : Mennessier-Jouannet C., Deberge Y. (dir.), *L'Archéologie de l'Âge du Fer en Auvergne*, Actes du XXVII<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2003), Thème régional : 243-266 (Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, hors série, 1).
- LUSSON 2004  
Lusson D. - Les occupations gauloises de Monnaie " La Cave Blanchette " et Parçay-Meslay " La Roche Deniau ", *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 50. Tours, Société Archéologique de Touraine : 43-52.
- LUSSON *et al.* 2004  
Lusson D., Riquier S., Yandia F., Champagne V. - Monnaie, " La Cave Blanchette " et Parçay-Meslay, " La Gibellerie " (Indre-et-Loire), DFS, Orléans, SRA Centre, Inrap, 27 p., 37 fig.
- LUSSON *et al.* 2006  
Lusson D., Bourdais-Ehkirch A., Liard M., Pradat B. - Bléré, " Les Fossés Blancs " (Indre-et-Loire), site n<sup>o</sup> 37.027.006 AH, RFO de fouille archéologique préventive, Orléans, SRA Centre, Inrap.
- MAGUER 2000  
Maguer P. avec la collaboration de Coffineau E., Dietscg-Sellami M.-F., Guitton V., Lemaitre S., Nauleau J.-F., Opitresco A. - *Cholet : Les Natteries, Autoroute A87, tronçon 1*, DFS série fouille 13, Nantes, SRA Pays de la Loire, AFAN, 259 p., 66 pl.
- MAGUER 2005  
Maguer P. - L'architecture des bâtiments de La Tène dans le sud du Maine-et-Loire et en Vendée, étude de cas, *in* : BUCHSENSCHUTZ, MORDANT 2005 : 331-345.
- MAGUER *et al.* 2003  
Maguer P., Cherel A.F., Auxiette G. avec la collaboration de Aubry B., Besnard-Vauterin C.-C., Bernard V., Guillier G. - Nouvelles Données sur les habitats de l'âge du Fer dans le nord de la Sarthe (commune de Vivoin, Autoroute A28), *in* : Mandy B. et Saulce A. (dir.), *Les marges de l'Armorique à l'âge du fer. Archéologie et histoire : culture matérielle et sources écrites*. Actes du XXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Musée Dobrée, Nantes, 13-16 mai 1999, 10<sup>e</sup> suppl. à la *RAO* : 213-234.
- MAGUER, LUSSON 2009  
MAGUER P., LUSSON D. avec la collaboration de Troubaday M. - Fermes, hameaux et résidences aristocratiques entre Loire et Dordogne, *in* : BERTRAND *et al.* 2009b : 423-459.
- MALRAIN, MATTERNE, MÉNIEL 2002  
Malrain F., Matterné V., Méniel P. - *Les paysans gaulois (III<sup>e</sup> siècle-52 av. J.-C.)*, éditions errance - Inrap, Paris, 2002.
- MALRAIN, PINARD 2006  
Malrain F., Pinard E. - *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du I<sup>er</sup> au I<sup>er</sup> s. avant notre ère : contribution à l'Histoire de la société gauloise*, *Revue Archéologique de Picardie*, n<sup>o</sup> spécial 23, Amiens, 268 p.

- MARION, BLANCQUAERT 2000  
Marion S., Blancquaert G. - *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Paris : Presses de l'ENS, 527 p. (Études d'histoire et d'archéologie, 6).
- MARQUET 1974  
Marquet J.-C. - Un fossé dépotoir pré-romain à Vernou-sur-Brenne (Indre-et-Loire), étude générale, *RACF*, 13, 3-4, Tours, FERACF : 267-277.
- MAURAIGE *et al.* 2007  
Mauraiige (de) G., Papin P., Gaultier M., Scheffer M.-E. - *Aménagement de la zone d'activité de l'échangeur de l'autoroute A 28 (Tranche 1) " ZAC POLAXIS "*, Commune de Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire), RFO de diagnostic archéologique, réalisé du 12 février au 13 juillet 2007, Orléans, SRA Centre, SADIL, 2 vol.
- MENEZ 1996  
Menez Y. - *Une ferme de l'Armorique gauloise : le Boisanne à Poluër-sur-Rance (Côtes-d'Armor)*, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 267 p. (Documents d'Archéologie Française, 58).
- MÉNIEL 1997  
Méniel P. - L'apport des restes animaux à l'analyse spatiale des sites fossoyés du second âge du Fer, *in* : Auxiette G., Lamys H., Robert B. (dir.), *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'âge du Fer*, 119<sup>e</sup> congrès national de sociétés historiques et scientifiques, Amiens 1994, Paris, CTHS : 89-99.
- MÉNIEL 2000  
Méniel P. - Des os dans les fossés et des animaux dans les enclos : diversité des fonctions et limites des interprétations, *Revue archéologique de Picardie*, 1, 1-2 : 267-270.
- MÉNIEL 2001  
Méniel P. - *Les Gaulois et les animaux. Élevage, repas et sacrifices*, Paris, Errance, 128 p.
- MÉNIEL 2005  
Méniel P. - Sur les traces du mouton en Gaule, *Revue Paléobiologie*, n° spécial, 10, Genève, Muséum d'histoire naturelle : 283-292.
- MÉNIEL *et al.* 2009  
Méniel P., Auxiette G., Germinet D., Baudry A., Horard-Herbin M.-P. - Une base de données sur les études de faunes des établissements ruraux en Gaule, *in* : BERTRAND *et al.* 2009a : 417-446.
- MEURET 1998  
Meuret J.-C. - *Peuplement ancien de la haute vallée de l'Oudon (Mayenne). Fouille programmée annuelle : enclos d'habitat du 2<sup>e</sup> Âge du Fer. La Glanerie, Athée (Mayenne)*, Nantes, SRA des Pays de la Loire : 87.
- MORIN, BOUVET 2009  
Morin S., Bouvet J.P. - *Chateau-Gontier-Bazouges " Zone Industrielle Nord "*. Rapport de diagnostic, Inrap, SRA Pays de la Loire.
- MORZADEC 1999  
Morzadec H. avec la collaboration de Auxiette G., Beugnet L., Briand F., Doyen D., Le Maho S., Lourdeau C., Melec F., Pommier V. et Richard J.-M. - *Commune de Vivoin, " La Fosse "* Rapport de fouille, Autoroute A28, section Alençon-Tours-Le Mans, série fouille, 22, Nantes, SRA Pays de la Loire, AFAN, 103 p. + annexes et planches.
- NIETHAMMER *et al.* 1990  
NIETHAMMER, VON JOCHEN, KRAPP - *Handbuch der Säugetiere Europas. Band 3.1 Insectivora.*, Wiesbaden, AULA-Verlag.
- NILLESSE 1994  
Nillesse O. - Les établissements ruraux gaulois dans le sud de la Vendée, *in* : Buchsenschutz O., Méniel P., *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en Île-de-France*, Actes du colloque de Paris, 1993, Paris : Presses de l'École Normale Supérieure : 277-293 (Études d'Histoire et d'Archéologie, 4).
- NILLESSE 2003  
Nillesse O. - Les établissements ruraux gaulois de Marcé (Maine-et-Loire) et la hiérarchisation des *aedificia*, *in* : Mandy B., De Saulce A. (dir.), *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer, Archéologie et Histoire : culture matérielle contre sources écrites*, Actes du XXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Nantes 1999 : 149-172 (10<sup>e</sup> suppl. à la *RAO*).
- NILLESSE 2004  
Nillesse O. avec la collaboration de Bryand J.-M., Germinet D., Leboucher F. - *L'établissement rural de la fin de l'Âge du Fer de Beauregard à Dissay-sous-Courcillon*, DFS Autoroute A28, section Le Mans-Tours, Nantes SRA Pays de la Loire, Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 46 p. + annexes et planches.
- NILLESSE 2006a  
Nillesse O. avec la collaboration de Arthius R., Bryand J.-M., Ezanno O. - *L'établissement rural de la fin de l'âge du Fer du Boulerot 2 à Beaufort-en-Vallée*. Rapport final d'opération. Inrap, SRA Pays de la Loire février 2006.
- NILLESSE 2006b  
Nillesse O. - Les dépôts d'objets en fer dans les établissements ruraux gaulois de l'ouest de la France : le rituel est-il au fond de la poubelle ?, *in* : Bataille G., Guillaumet J.-P., *Les dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée*, Actes de la table ronde de Bibracte, octobre 2004, Bibracte 11, Glux-en-Glenne.
- NILLESSE 2009  
Nillesse O. - Activités, métiers, vie quotidienne dans les établissements ruraux de l'Ouest de la France à travers l'instrumentum (Hallstatt D/début du Haut-Empire), *in* : BERTRAND *et al.* 2009a : 45-83.

## NILLESSE, BUCHSENSCHUTZ 2009

Nillesse, O. Buchsenschutz O. - Les faux et la datation de l'outillage agricole des dépôts de l'âge du Fer, in : Honegger M. et al., *Le site de La Tène, bilan des connaissances - état de la question*, Actes de la table ronde internationale de Neufchâtel 1-3 nov. 2007, Hauterive, office et musée cantonal d'archéologie de Neufchâtel, Archéologie neufchâtelloise : 157-165.

## O'CONNOR 2000

O'Connor T.-P. - Human refuse as a major ecological factor in medieval urban vertebrate communities, in : BAILEY et al. 2000 : 15-20, Oxford, Oxbow Books, 2000.

## OLMER 2003

Olmer F. - *Les amphores de Bibracte 2, le commerce du vin chez les Éduens d'après les timbres d'amphores*, Bibracte, 6. Glux en Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray.

## ORENGO 2003

Orengo L. - *Forges et forgerons dans les habitats laténiens de la Grande Limagne d'Auvergne*, Montagnac : Monique Mergoïl, 325 p. (Monographie *Instrumenta* 26).

## PARIAT, MARQUE 2009

Pariat J.-G., Marque R. - Un établissement rural du second Âge du Fer à Cergy " ZAC des Linandes " (Val d'Oise). Résultats préliminaires, *Bulletin de l'Association pour l'Étude de l'Âge du Fer*, 27, Paris, Association pour l'Étude de l'Âge du Fer, : 44-46.

## PASCAL et al. 2006

Pascal M., Lorvelec O., Vigne J.-D. - *Invasions biologiques et extinctions. 11 000 ans d'histoire des vertébrés en France*, éditions Quae.

## PAYNE 1973

Payne S. - Kill-off pattern in sheep and goats: the mandibles from Asvan Kale, *Anatolian Studies*, 23, Londres : British Institute of Archaeology at Ankara : 281-303.

## PÉTORIN et al. 2007

Pétorin N., Germinet D., Mortreau M., Péan E. - *Les Noirâs à Oisseau-le-Petit*, Rapport final d'Opération, CG 53, SRA pays de la Loire janvier 2007.

## PÉTORIN, SOYER 2003

Pétorin N., Soyer C. - Une sépulture de La Tène finale à St-Georges-les-Baillargeaux (Vienne), in : Mandy B., De Saulce A. (dir.), *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer, Archéologie et Histoire : culture matérielle contre sources écrites*, Actes du XXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Nantes 1999 : 241-247 (10<sup>e</sup> suppl. à la *RAO*).

## PIETA 2008

Pieta K. - *Keltské osídlenie slovenska : Mladšia doba laténsk*, Nitra : Archeologický ústav SAV.

## POUX 2004

Poux M. - *L'âge du vin : rites et boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Éditions Monique Mergoïl, Collection " Préhistoire européenne ", n° 8, 637 p.

## QUILLIEC, GAULTIER, LAURENS-BERGE 2008

Quilliec B., Gauthier M., Laurens-Berge M. - *Château-la-Vallière. Contournement de Château-la-Vallière - déviation de la RD 766 (Indre-et-Loire)*, Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Orléans : SRA Centre, Tours : SADIL, 3 vol.

## QUILLIEC, LARUAZ et al. 2009

Quilliec B., Laruz J.-M., Armitage P., Chanteux P., Cotté O., Gauthier M., De Muraige G., Phillipon S., Roux E., Sarreste F., Troubady M.), Vaugham-Williams A. - Couesmes, " La Tesserie ", Aménagement de la déviation routière de Château-la Vallière (Indre-et-Loire), site n° 37.084.001.AH - Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive, réalisé du 23 octobre 2008 au 24 avril 2009, SRA Centre, Orléans.

## RIECKHOFF 2006

Rieckhoff S. - Les dépôts laténiens d'Allemagne : la continuité d'un phénomène en Europe, in : Bataille G., Guillaumet J.-P., *Les dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée, Actes de la table ronde des 13 et 14 octobre 2004 (Glux-en-Glenne)*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray : 109-127 (Bibracte, 11).

## RIQUIER 2004

Riquier S. - La nécropole gauloise de " Vaugrignon " à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), *RACF*, 43, Tours, FERACF : 21-113.

## ROBIN 2011

Robin B., Boyer F., avec la collaboration de Chaussat A.-G. : La liaison des meules rotatives manuelles protohistoriques et gallo-romaines : œil et anille, in : *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille sur le territoire français*. Saint-Julien-sur-Garonne 2-4 octobre 2009, supplément Aquitania.

## SANDOZ 2000

Sandoz G. - *Cholet (Maine-et-Loire), La Bleure, Autoroute A87, tronçon 1*, DFS de fouilles, Nantes, SRA Pays de la Loire, AFAN, 29 p.

## SÉGUIER et al. 2008

Séguier J.-M., Auxiette G., Coubray S., Dunikowski C., Lecomte-Schmitt B., Zech-Matterne V. - Une ferme du début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. au " Marais du Colombier ", Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) : analyse archéologique et environnementale, *Revue archéologique du centre de la France*, 47, Tours, FERACF [En ligne], mis en ligne le 13 mai 2009. URL : <http://racf.revues.org/index1105.html>

## SERNEELS 1993

Serneels V. - *Archéométrie des scories de fer. Recherches sur la sidérurgie en Suisse occidentale*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 240 p. (Cahiers d'Archéologie Romande 61).

## STACE 1997

Stace C.-A. - *New Flora of the British Isles*, New York, Cambridge University Press, 2<sup>nd</sup> ed., 1130 p.

## TOUPET 2004

Toupet C., avec la collaboration de Lemaître P. et de Kohlmayer C. - Vers une géométrie des enclos quadrangulaires celtiques à partir du cas des enclos de Bruyères-sur-Oise (Val-d'Oise), *Bulletin archéologique du Vexin français*, 36. Guiry-en-Vexin : Centre de recherches archéologiques du Vexin français : 5-19.

TOUPET *et al.* 2003

Toupet C., Lemaître P. - Vignobles et modes d'exploitation viticoles antiques dans le Nord de la Gaule. L'exemple de Bruyères-sur-Oise (Val d'Oise) : une relecture, *in* : LEPETZ, MATTERNE 2003 : 209-226.

TOUPET *et al.* 2005

Toupet C., Méniel P., Lemaître P., Leconte L., Kohlmayer C. - Enclos quadrangulaires et puits à offrandes. Le cas de Bruyères-sur-Oise (Val d'Oise), *in* : Buchsenschutz O., Bulard A., Lejars T., *L'Âge du Fer en Ile-de-France*, Actes du XXVI<sup>e</sup> Colloque de l'AFEAF, 26<sup>e</sup> suppl. à la *RACF*, Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002 : 7-32.

## TRÉBUCHET 2009

Trébuchet E. avec la collaboration de Frey-Kupper S., Liard M., Di Napoli F., Robert G., Troubaday M. - Une unité d'exploitation rurale de la première moitié du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. à Mer (Loir-et-Cher), *in* : Buchsenschutz O., Chardenoux M.-B., Krausz S., Vaginay M. (dir.), *L'âge du fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville*, Acte du XXXII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Bourges, 1<sup>er</sup>-4 mai 2008, 35<sup>e</sup> suppl. à la *RACF*, Tours, FERACF : 157-165.

## VACHER 1999

Vacher S. - *Commune d'Yvré-l'Évêque (72) " Le Grand Aunay "*, Rapport de Fouille Autoroute A28, Alençon-Le Mans-Tours, série fouille, 12, Nantes, SRA Pays de la Loire, AFAN, 2 vol. np.

## VACHER, BERNARD 2003

Vacher S., Bernard V. - Un site en zone inondable : Le Grand Aunay à Yvré-L'Évêque, *in* : Mandy B. et Saulce A. (dir.), *Les marges de l'Armorique à l'âge du fer. Archéologie et histoire : culture matérielle et sources écrites*. Actes du XXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Musée Dobrée, Nantes, 13-16 mai 1999, 10<sup>e</sup> suppl. à la *RAO* : 189-212.

## VALAIS 1994

Valais A. - La ferme des Fontaines à Herblay (Val d'Oise), *in* : BUCHSENSCHUTZ, MÉNIEL 1994 : 113-124.

VALAIS *et al.* 2008

Valais A., Meuret J.-C., Nauleau J.-F. avec la collaboration de Edin F., Hamon G., Muttarelli E. - Le Clos-Henry : une ferme de La Tène finale à Château-Gontier (Mayenne), *RAO*, 25 : 139-161.

## VON NICOLAI 2009

Von Nicolai C. - La question des *Viereckschanzen* d'Allemagne du Sud revisitée, *in* : BERTRAND *et al.* 2009b : 245-280.

## VOUGA 1885

Vouga E. - Les Helvètes à La Tène, *in* : *La Tène : les trois monographies fondatrices. Facs-similés des ouvrages d'Émile Vouga (1885), Victor Gross (1886) et Paul Vouga (1923)*, Hauterive : Office et musée cantonal de Nauchâtel, 2007 (Archéologie neuchâteloise numérique, vol. 1).

## VOUGA 1923

Vouga E. - La Tène. Monographie de la station publiée au nom de la Commission des fouilles de La Tène, *in* : *La Tène : les trois monographies fondatrices. Facs-similés des ouvrages d'Émile Vouga (1885), Victor Gross (1886) et Paul Vouga (1923)*, Hauterive, Office et musée cantonal de Nauchâtel, 2007 (Archéologie neuchâteloise numérique, vol. 1).

ZECH-MATTERNE *et al.* 2009

Zech-Matterne V., Bouby L., Bouchette A., Cabanis M., Derreumaux M., Durand F., Marinval, P., Pradat B., Dietsch-Sellami M.-F., Wiethold J. - L'agriculture du VI<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. en France. État des recherches carpologiques sur les établissements ruraux, *in* : BERTRAND *et al.* : 383-416.

